e un poste de délégué
…x droits des femmes

Paris pour l'emploi des femmes

…carrière inégale

…remier faux pas

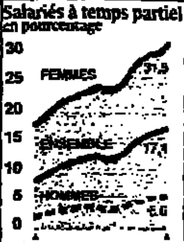
…NT D'ALGÉRIE

هكذا من الأصل

Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Travail : la France archaïque ?
■ Immobilier : 2 pages d'annonces



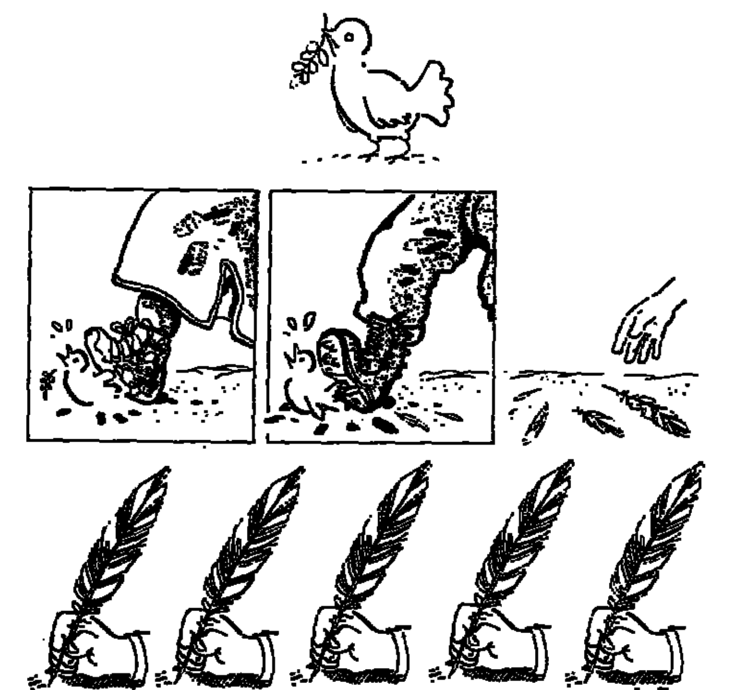
…NQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16425 – 7,50 F — MARDI 18 NOVEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Ces lettres qui nous viennent d'Algérie

● Pour mieux informer sur ce pays déchiré par la violence, « Le Monde » publie chaque jour, tout au long de la semaine, des lettres d'Algériens ● Elles racontent à la famille, aux amis qui vivent en France, les drames mais aussi les petits bonheurs de la vie quotidienne

ILS SONT enseignants, employés, artisans, retraités, collégiens. L'Algérie, leur pays, est déchiré depuis six ans par la violence. Chaque jour, pendant une semaine, *Le Monde* publie des extraits de la correspondance qu'ils ont adressée à leur famille ou à leurs amis installés en France. Pendant deux mois, Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg ont rassemblé des centaines de lettres. Ecrits entre 1993 et 1997, ces textes confiés au *Monde* par leurs destinataires ont été expurgés de tout ce qui aurait pu permettre d'identifier leurs auteurs. Pour des raisons de sécurité, les noms des personnes et des lieux ont été modifiés.

Ces lettres racontent la vie quotidienne en Algérie. Elles présentent, vue de l'intérieur, une réalité qui échappe en grande partie au regard de la presse. Où découvrir, ailleurs que dans ces correspondances bouleversantes, les angoisses d'une mère de famille quand des centaines de personnes meurent égorgées ? Lorsqu'une bombe explose devant un magasin, où s'exprime mieux que dans ces récits au jour le jour *l'agacement de ceux qui se* plaignent du prix des produits alimentaires ? Lorsque les rares journalistes *étrangers autorisés* à se rendre en Algérie sont en permanence accompagnés de policiers, comment peuvent-ils décrire la vie des Algériens ordinaires ? En filigrane affleurent les analyses, les débats politiques et la relation particulière que les Algériens entretiennent avec la France.



Malgré les commodités du téléphone, malgré la lenteur de la poste et la crainte que le courrier soit intercepté, violé, certains Algériens éprouvent l'impérieux besoin d'écrire. Fatiha, quarante-quatre ans, professeur de français, l'explique dans une lettre que nous publions aujourd'hui : *« Cela seul peut me sauver, je crois (…). C'est un réflexe, un réflexe de survie. Ecrire parce que, comme le disait Eluard :* "Le tout est de dire." »

Lire pages 14 et 15, la chronique de Pierre Georges page 34

D. BURNETT/CONTACT

La mort de Georges Marchais

DÉCÉDÉ à l'aube du dimanche 16 novembre, à l'âge de soixante-dix-sept ans, Georges Marchais, qui avait dirigé le Parti communiste pendant un quart de siècle, de 1969 à 1994, a reçu l'hommage ému de son parti et ceux, plus mitigés, des responsables politiques de gauche et de droite. Lionel Jospin, qui a relevé dimanche les *« contradictions » dont avait souffert* la politique du PCF sous la direction de Georges Marchais, s'est rendu lundi au siège *du* PCF.

Lire pages 8 et 9

Le CNPF mobilise les patrons contre les 35 heures

LE CNPF va organiser des états-généraux des entreprises du 8 au 12 décembre, en même temps que le *gouverment met la dernière* main au projet de loi encadrant la négociation sur les 35 heures. Les dirigeants du monde patronal répondent ainsi aux attentes de leur base. Le bilan des réunions régionales sera tiré le 16 décembre, lors de l'assemblée générale du CNPF qui doit élire le successeur de Jean Gandois. Face à trois candidats qui contestent la représentativité de l'organisation patronale actuelle, Ernest-Antoine Seillière, président du holding de la famille de Wendel, *est le mieux placé pour accé*der à la présidence. Il souhaite centrer le CNPF sur son rôle *économique et renvoyer toutes* les négociations sociales au niveau des entreprises.

Lire page 6

■ Un « compromis » irakien rejeté

Les Etats-Unis ont repoussé le scénario *de sortie de crise proposé par les diri*geants de Bagdad, qui aurait permis le retour en Irak des inspecteurs américains de l'ONU. p. 2

■ Chine : libération de Wei Jingsheng

Pékin a autorisé le plus célèbre des dissidents chinois à s'exiler aux Etats-Unis, pour « raisons médicales ». p. 3

■ La santé de Maurice Papon

*L'état de santé de l'accusé soumis lun*di à des examens médicaux inquiète son entourage et pourrait retarder une fois de plus le procès. p. 34

■ Le bonheur d'être maire

Deux sondages révèlent que les maires sont, parmi les hommes politiques, les élus préférés des Français. p. 13

■ Un point de vue sur « Le Livre noir »

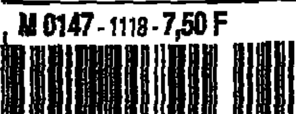
Pour Alain Blum, certains auteurs du « Livre noir du communisme » ont privilégié l'effet d'annonce plutôt qu'un débat fructueux. p. 17

■ Le défi urbain de Rio de Janeiro

Architecte, le maire de la ville a engagé *la bataille de la sécurité et de l'urba*nisme : réhabiliter les bidonvilles et remettre le centre en état. p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1118 - 7,50 F



Wanted ! Le Pentagone achète à bon prix des Mig et des Sukhoï

QUI PEUT fournir – à bon prix – un avion *de combat de la classe des Sukhoï ? Les Etats*-Unis recherchent activement des Sukhoï-27, 30 ou 37, autant d'avions russes qu'ils sont prêts *à acheter à qui veut s'en débarrasser* afin d'en éprouver les caractéristiques et les performances. Depuis que Washington a obtenu des Mig-29, dans des conditions rocambolesques, la chasse est ouverte.

Avec beaucoup de discrétion, puisque l'affaire, commencée en février, n'a été révélée que récemment, les Etats-Unis ont réalisé une première en matière de commerce des armes. Le Pentagone a acheté dans le plus grand secret à la Moldavie – un Etat de l'an*cienne Union soviétique devenu indépendant* en 1991 – vingt et un avions de combat Mig-29 Fulcrum, avec en prime cinq cents *missiles air-air* R-73 *Archer, de façon que l'en*semble du lot ne soit pas livré à l'Iran. On ignore le montant de la transaction. Il serait *de l'ordre de 30 millions de dollars (à peine* 170 millions de francs). Parmi les appareils en question figuraient quatorze Mig-29C du dernier modèle, celui-là même qu'on soupçonne, en raison de certains équipements de bord, de pouvoir lancer des armes nucléaires. Les *discussions entre la Moldavie et les Etats*-Unis ont été engagées en février. Ce n'est qu'en octobre que la transaction a été ache*vée et que les avions ont été acheminés, dans* le ventre de gros appareils de transport américains C-17, sur la base de Wright Patterson (Ohio). Il est vraisemblable qu'ils seront stationnés sur les sites secrets de Groom Lake et Tonopah, près de Nellis (Nevada), où sont déjà entreposés des Mig-23, Mig-27 et Mig-21, qui servent à entraîner des pilotes américains. *Il s'agit de les familiariser avec la* technologie russe et de tester le comportement d'avions F-18 ou F-16 face à de tels ap*pareils.*

Depuis sa réunification, l'Allemagne a hérité de Mig-29 basés dans l'ex-Allemagne de *l'Est et des aviateurs américains ont été ad*mis à voler pour connaître, d'expérience, leurs caractéristiques et leurs performances. *Mais, outre-Rhin, il n'y avait pas de Mig-29C* disponibles.

Téhéran a conservé une trentaine de Mig-29 depuis que des pilotes *irakiens*, pendant la guerre du Golfe en 1990-1991, s'étaient réfugiés en Iran pour fuir la dictature de Saddam Hussein et n'avoir pas à combattre contre la coalition occidentale. Depuis, les Iraniens ont fait savoir à la Moldavie qu'ils *souhaitaient compléter cette flotte en lui* achetant tout ou partie de la trentaine de Mig-29 en sa possession. C'est ce marché que les Etats-Unis – suspectant l'Iran de vouloir obtenir des appareils capables de missions nucléaires – ont voulu empêcher. Le Mig-29, dont mille deux cent cinquante exemplaires sont en service dans le monde, est encore produit en série par la Russie et il peut représenter une menace là où il est déployé.

Fort de cette transaction d'un genre assez *singulier, le Pentagone ne désespère pas* d'obtenir, de « clients » complaisants et rémunérés, les avions Sukhoï-27, Sukhoï-30 ou *Sukhoï-37 qui lui font envie. Le Sukhoï-37, qui* a effectué son premier vol le 25 septembre, est au Salon international de Dubaï, qui a ou*vert ses portes le 16 novembre. Il faudra dé*ployer des trésors d'ingéniosité pour seulement l'approcher.

Jacques Isnard

Les malaises de la francophonie

DESTINÉ à moderniser et à *relancer les institutions fran*cophones, le 7ᵉ sommet des pays *« ayant le français en partage »* s'est achevé, dimanche 16 novembre à Hanoï (Vietnam), sur une impression de malaise. Les pays africains ont vivement contesté l'« élection » de Boutros Boutros-Ghali au nouveau poste de secrétaire général à la francophonie. La crédibilité du secrétaire général, *qui n'a pas assisté à la séance de* clôture, semble déjà atteinte.

Jacques Chirac a refusé de don*ner aux nouvelles institutions* un pouvoir de sanction dans le domaine des droits de l'homme, *contrairement à ce que récla*maient les Canadiens.

Lire page 4 et notre éditorial page 19

Alain Resnais, histoires de pensée

AU DÉBUT était la fiction : des films jamais montrés, *Schéma d'une identification* et *Ouvert pour cause d'inventaire*. Le réalisateur a vingt-quatre ans – on est en 1946 – et des acolytes prestigieux ou qui le deviendront, Gérard Philipe, Simone Signoret, Danièle Delorme… *C'est ça*, l'histoire : la fiction vient avant le documentaire. Les documentaires, par lesquels Alain Resnais *cinéaste* débute officiellement, sont d'abord consacrés à des artistes (Van Gogh, Gauguin) et à des œuvres (*Guernica*). A des représentations, à des mises en forme du monde.

« Donc », *on interdira Les statues meurent aussi*, parce que la pensée des formes conçues par la civilisation *africaine devient trop* naturellemment condamnation du colonialisme, et qu'on est en 1953. « Donc », *il faudra censurer le képi du gen*darme de Drancy dans *Nuit et brouillard*, moins pour cacher que les flics français ont servi les nazis que pour barbouiller de noir le point de contact entre le Mal, qui déjà serait du passé, et le présent de chaque jour. Il y avait *eu* des films évoquant Auschwitz auparavant, mais ils suscitaient l'indifférence. *« J'ai eu la volonté de faire un film susceptible d'atteindre un grand public »*, dira Resnais, à *Cinémonde*, revue « grand public » elle aussi. Et aussitôt, il ajoute que ce dont il avait vraiment envie, c'était de réaliser des comédies musicales, *« comme à la MGM »*.

Comme *On connaît la chanson*, sorti mercredi 12 novembre. Un demi-siècle a passé depuis les débuts d'Alain Resnais, *« Non, il n'a pas changé »*, comme on pourrait chanter dans son film. Il s'agit toujours du spectacle, et de la terreur. On aura tout dit et le contraire de son œuvre, on aura à bon droit insisté sur son invention formelle, et son talent pour visualiser les mécanismes mentaux, en particulier la mémoire. Mais en *confinant* l'œuvre *d'un grand mo*derne du cinéma à une virtuosité esthétique, on aura minimisé les véritables *enjeux de son travail, qui sont* politiques. Aucun autre réalisateur ne s'est avec autant de constance *confronté aux grands événements* de l'Histoire. Non en témoin ou en militant, mais en metteur en scène, qui interroge des modes de représentation collectifs.

Il est ainsi l'un des premiers à penser la représentation de la guerre d'Algérie (*Muriel*), son effet social (en France) comme imaginaire interdit.

Jean-Michel Frodon

Lire la suite page 19

Les Reggae Boyz au Mondial



RENÉ SIMOES

LA JAMAÏQUE est venue s'ajouter aux 30 pays (sur 32) déjà qualifiés pour la phase finale de la Coupe du monde de football, qui *aura lieu en France l'an prochain.* Les Reggae Boyz, avec l'aide de leur sélectionneur brésilien, René Simoes, *ont réussi une* belle aventure. De même que le Japon, qui s'est qualifié de justesse face à l'Iran.

Lire page 24

هكذا من الأهل

PROCHE-ORIENT Les Etats-Unis ont opposé dimanche 16 novembre une fin de non-recevoir à une proposition de solution de la crise avec Bagdad, suggérée par le président irakien Saddam Hussein. Cette solution consisterait, selon le vice-premier ministre, Tarek Aziz, à coiffer la commission chargée du désarmement de son pays d'un comité d'experts au sein duquel les cinq membres permanents du Conseil de sécurité seraient représentés à égalité. ● JACQUES CHIRAC a déclaré qu'il avait *« le sentiment que les arguments que j'ai développés ont participé à ce qui me semble être aujourd'hui quelque chose qui va un peu dans le sens de la détente ».* ● L'AFFAIRE irakienne a dominé la séance d'ouverture de la conférence économique d'Afrique du Nord et du Proche-Orient. *(Lire aussi notre supplément économie.)*

Les Etats-Unis rejettent un compromis présenté par l'Irak

Tout en recherchant toujours une issue diplomatique à la crise, la Maison Blanche a repoussé les conditions mises par Bagdad au retour des inspecteurs américains de l'Unscom, la commission chargée du désarmement

WASHINGTON
de notre correspondant

Les Etats-Unis ont jugé irrecevable, dimanche 16 novembre, une proposition irakienne de solution à la crise avec l'ONU parce qu'elle revenait, selon eux, à admettre le droit de regard de Bagdad sur la composition de la Commission chargée de son désarmement (Unscom). Ce n'est pas à l'Irak de *« décréter qui peut faire ou ne pas faire partie de l'équipe »* des inspecteurs militaires, a déclaré à Riyad, en Arabie saoudite, un haut responsable américain qui accompagnait le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright. *« Nous œuvrons en vue d'un respect total des résolutions de l'ONU »*, a commenté en écho un responsable de la Maison Blanche qui se trouvait à Los Angeles avec le président Bill Clinton.

Ils réagissaient à des déclarations du président irakien, Saddam Hussein, qui avait affirmé quelques heures plus tôt, lors d'une réunion du conseil des ministres, que son pays *« ne cherche pas l'affrontement avec l'administration américaine »* et qu'il serait *« heureux »* de trouver *« par le dialogue »* une solution à la crise.

Dans un entretien publié par le quotidien *Le Figaro*, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a même suggéré une formule de solution. *« Nous demandons au Conseil de sécurité de créer un comité d'experts dont l'impartialité ne puisse pas être discutée. Il faudrait que dans cette nouvelle équipe d'inspecteurs les cinq membres permanents* [du Conseil de sécurité] *aient tous le même poids »*, a indiqué M. Aziz, expliquant que, dans cette configuration, l'Irak n'aurait *« pas d'objection au retour des inspecteurs américains »* (de l'Unscom, récemment expulsés par Bagdad).

UN ENJEU DRAMATISÉ

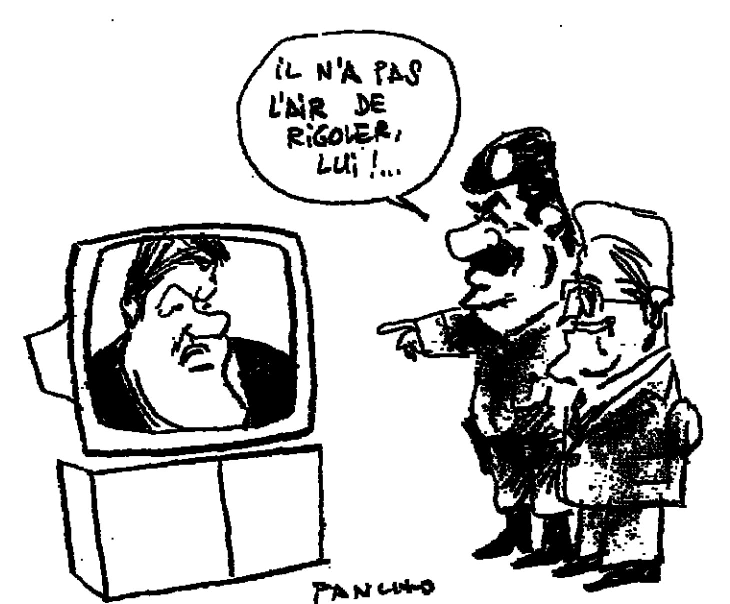
L'Irak a pris cette initiative au moment où Mme Albright est confrontée aux fortes réticences de la plupart des pays arabes concernant une intervention militaire américaine en Irak. Nombre d'entre eux ne seraient pas fâchés d'être débarrassés une fois pour toutes de la menace potentielle que représente Saddam Hussein, mais leurs gouvernements sont obligés de tenir compte de l'état d'esprit d'une opinion publique qui n'est pas loin de penser, comme le dit Tarek Aziz, que l'Amérique *« juge, ordonne et sanctionne selon son plaisir »*.

Les Etats-Unis demeurent *« engagés dans un effort diplomatique très soutenu pour que nos alliés intensifient leur pression sur* [Saddam Hussein], *afin qu'il fasse machine arrière*, a déclaré dimanche Sandy Berger, le conseiller du président Clinton pour la sécurité nationale. *Faute de quoi, cela débouchera sur une situation très dangereuse pour le monde entier »*. Les Etats-Unis sont d'autant plus à la recherche d'une sortie de crise que l'option militaire est politiquement risquée. Ne pouvant avoir pour seule vocation d'infliger à Bagdad une nouvelle et éphémère « punition », celle-ci devrait avoir pour résultat de faire plier le président irakien et, puisque l'Unscom ne peut plus remplir ce rôle, de permettre la destruction le plus complète possible des stocks d'armes de destruction massive de l'Irak.

Pour atteindre cet objectif, les Etats-Unis doivent déployer une puissance de feu écrasante, conformément à la doctrine militaire qui a été adoptée par le Pentagone depuis le fiasco de l'intervention en Somalie, en 1994, et dont les anciens chefs d'état-major interarmes, les généraux Colin Powell et John Shalikashvili, se sont faits les ardents défenseurs.

Les responsables militaires multiplient depuis quelques jours informations et analyses en ce sens, et tout montre que cette pédagogie médiatique commence à agir, comme en témoigne le ton des chaînes télévisées et des principaux journaux, de plus en plus acquis à l'idée selon laquelle, pour être efficace, une intervention militaire doit être de grande ampleur, et vraisemblablement de longue durée.

Aussi l'administration prépare-t-elle les Américains à la perspective de pertes éventuelles. Ils doivent surtout être conscients de la réalité de la menace représentée par les stocks de missiles et d'armes chimiques et biologiques possédés par l'Irak. Le secrétaire à la défense, William Cohen, a volontairement dramatisé l'enjeu, dimanche, au cours d'un programme télévisé.



Montrant un paquet de sucre, il a demandé aux Américains d'imaginer quelles seraient les conséquences si, au lieu du sucre, il s'agissait de la même quantité de virus d'anthrax : la moitié de la population d'une ville de la taille de Washington pourrait être décimée, a-t-il répondu, avant de faire la même démonstration avec une petite ampoule qui, remplie de gas VX, tuerait *« des milliers d'Américains »*.

Bill Clinton a lui aussi insisté sur cette menace, en demandant à ses compatriotes d'envisager l'épreuve de force avec l'Irak, moins comme une réédition de la guerre du Golfe que comme la nécessité d'annihiler une menace terroriste. Prenant l'exemple de l'attentat au gaz sarin perpétré dans le métro de Tokyo, il a estimé que *« tout gouvernement responsable doit faire son possible pour éviter que des stocks d'armes chimiques et biologiques ne tombent entre de mauvaises mains »*.

Mais en manifestant sa volonté de déclencher une offensive militaire de grande envergure, Washington entend aussi faire pression sur ses alliés, afin de les inciter à exercer leur influence, lorsqu'ils en ont une, sur Saddam Hussein. Sur ce point, l'administration ne craint pas de tenir deux langages : alors qu'à Koweït le porte-parole du département d'Etat, James Rubin, a souligné que Paris et Moscou *« ont eu une influence sur Saddam Hussein dans le passé »* et sont donc dans *« la meilleure position »* pour exercer celle-ci aujourd'hui, à Washington, Thomas Pickering, numéro trois du département d'Etat, a *insisté* sur la responsabilité partielle des gouvernements français et russe dans la crise irakienne.

Leur attitude relativement modérée envers M. Hussein, a-t-il estimé, pourrait avoir encouragé ce dernier à penser que *« l'unité du Conseil de sécurité était remise en cause »*. Le président Clinton pour sa part n'a pas hésité ces derniers jours à agiter le spectre de la *« menace globale »*. *« Que se passera-t-il s'il* [Saddam Hussein] *obtient, s'il possède, un missile capable d'atteindre l'Europe ? »*, s'est interrogé M. Clinton. En s'efforçant de rallier les alliés à l'idée d'une intervention militaire, l'administration montre à quel point elle redoute d'avoir à en assumer seule toutes les conséquences.

Les hésitations de Washington seraient cependant facilement balayées si Bagdad lui offrait le prétexte à une riposte immédiate en *prenant pour cible un avion espion* américain U 2. Les Etats-Unis ont informé l'Irak que ces vols, rendus plus nécessaires depuis le départ d'Irak des experts de l'Unscom, reprendraient incessamment.

Laurent Zecchini

Madeleine Albright cherche à convaincre le monde arabe que l'Irak s'oppose avant tout à la loi

DOHA (Qatar)
de notre envoyé spécial

La conférence économique de Doha a compté, dimanche 16 novembre, un invité de dernière minute en la personne du président irakien. Absent d'une tribune désertée par les principaux responsabes arabes, irrités par l'attitude du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, Saddam Hussein (et ses menaces) a néanmoins alimenté les rumeurs et les interrogations de couloirs.

La veille, la décision américaine de dépêcher le porte-avions *George-Washington* croiser non loin de là, aux côtés du *Nimitz*, dans les eaux du Golfe, avait chassé les gros titres, après l'annonce de l'ouverture de ce sommet Afrique du Nord-Proche-Orient, censé développer les relations économiques entre le monde arabe et Israël. Et si l'émir du Qatar, Cheikh Hamad Ben Khalifa Al-Thani s'est évertué à passer sous silence la nouvelle crise irakienne dans son adresse aux participants, le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, n'a pas eu cette discrétion.

Longuement, devant un parterre pourtant composé en majorité d'hommes d'affaires, Mme Albright a rappelé les origines des tensions actuelles, en soulignant la responsabilité du président irakien et en prenant soin de fondre l'action des Etats-Unis dans celle de la communauté internationale. *« L'action du Conseil de sécurité* [de l'ONU], a-t-elle indiqué, *montre une fois encore qu'il ne s'agit pas d'une dispute entre l'Irak et les Etats-Unis, mais d'une dispute entre l'Irak et la loi, entre l'Irak et le monde. » « N'oublions pas,* a-t-elle poursuivi, *que les obligations qui sont faites à l'Irak n'ont pas été établies par les Etats-Unis, mais par le Conseil de sécurité ; les missions des Etats-Unis sont effectuées non pas sous la responsabilité d'un organe dépendant des Etats-Unis, mais sous la responsabilité de la Commission spéciale des Nations unies pour le désarmement (Unscom), à laquelle une trentaine de pays participent. Le non-respect de l'Irak de ces obligations n'est pas la faute des Etats-Unis, des Nations unies, c'est la faute de l'Irak, et les souffrances des civils irakiens en sont la conséquence directe. »*

« AIDER UN PEUPLE INNOCENT »

« Les Etats-Unis et la communauté internationale, a-t-elle encore ajouté, *veulent aider ce peuple innocent, mais pour cela il faut que toutes les nations insistent sur le respect des résolutions des Nations unies et sur le fait que les inspections de l'ONU ne soient soumises à aucune condition »* de la part des Irakiens. Dans l'après-midi, le représentant de la France, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, a également rappelé l'attachement des Français au *« respect intégral des résolutions des Nations unies »* par Bagdad, tout en déplorant le *« sort »* de la population irakienne, *« et surtout des enfants »*, pris dans une crise qu'ils n'ont ni *« méritée »* ni *« voulue »*.

L'irruption de la crise irakienne à Doha a, en fait, porté le coup de grâce aux ambitions politiques du sommet. Celui-ci avait déjà été torpillé par l'absence de l'Egypte, de l'Arabie saoudite, du Maroc ainsi que de l'Autorité palestinienne, concernée au premier chef par le processus de paix israélo-arabe – qui sous-tendait ces conférences économiques régionales annuelles lancées en 1994, à Casablanca, dans la foulée des accords d'Oslo.

Sévèrement critiqué par la Syrie, chef de file arabe du camp du refus de la normalisation avec Israël, Cheikh Hamad s'est d'ailleurs bien gardé de montrer du doigt ces pays. L'émir du Qatar a surtout justifié le maintien de la conférence au nom du respect des engagements pris dans le passé, puisque l'invitation de son pays pour l'accueil de ce sommet avait été lancée en 1995, lors de la conférence d'Amman. Il n'a pas été le seul à exonérer les absents. Après lui, le ministre des affaires étrangères du Canada, Lloyd Axworthy, a assuré *« comprendre ceux qui ne sont pas venus »*. Bernard Kouchner a, lui aussi, estimé que cela valait *« avertissement »*.

Portée à bout de bras par Mme Albright, qui n'y est pourtant restée qu'une poignée d'heures, la conférence de Doha a eu bien du mal à faire illusion, une fois mis de côté ses aspects de foire commerciale. La modestie de la délégation israélienne, regroupée derrière le ministre de l'industrie et du commerce, Nathan Chtcharansky, le nombre étique de contrats à caractère politique conclus à cette occasion (celui sur une zone franche israélo-jordanienne, à Irbid, n'a pas déchaîné les enthousiasmes), ont concouru à soulever des interrogations sur la suite à donner aux événements. Dans son allocution inaugurale, le président du Forum économique mondial (de Davos), *Klaus Schwab, qui organise ces sommets* conjointement avec les pays d'accueil, s'est agacé de ce que l'Afrique du Nord et le Proche-Orient soient les seules zones où les affaires sont *« prises en otage »* par la politique.

Echaudés par cet échec, les organisateurs de Davos se sont bien gardés de lancer la moindre piste pour 1998. Au cours d'un dîner informel, samedi soir, ils ont évoqué la nécessité de revoir la formule. En tout état de cause, le communiqué final de mardi devrait faire l'économie du sujet, les uns et les autres se réservant la possibilité d'examiner la situation jusqu'au début de 1998.

Gilles Paris

Le Koweït contre une intervention militaire

Le Koweït est opposé à une *« intervention militaire contre l'Irak ou par l'Irak »*, a déclaré dimanche 16 novembre, au Caire, le ministre koweïtien des affaires étrangères, Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Sabah, après une rencontre avec le président égyptien Hosni Moubarak. Un affrontement entre l'Irak et les Etats-Unis *« portera atteinte au peuple irakien ainsi qu'aux voisins de l'Irak »*, a averti Cheikh Sabah, dont le pays fut envahi par l'armée irakienne *en août 1990* et qui demeure intraitable à l'égard de son voisin. *« Nous appelons instamment toutes les forces responsables à la modération et à la sagesse », a ajouté le ministre, qui a aussi appelé Bagdad à appliquer « sérieusement »* les résolutions de l'ONU. Interrogé sur une éventuelle demande de Washington d'utiliser le territoire koweïtien en cas de frappe contre l'Irak, Cheikh Sabah a répondu : *« Les Etats-Unis (...) ont des porte-avions dans le Golfe et n'ont demandé de permission ni au Koweït ni à quiconque d'autre ». – (AFP.)*

La France est « solidaire » de Washington et de l'ONU

LE PRÉSIDENT français, Jacques Chirac, a réaffirmé lundi 17 novembre que la France était *« naturellement solidaire de l'ONU »* dans la crise irakienne qui, selon lui, évolue *« un peu dans le sens de la détente »*. Au lendemain de son entretien téléphonique avec le président américain, Bill Clinton, dans lequel il avait affirmé la *« solidarité »* de la France avec les Etats-Unis, le chef de l'Etat a encore déclaré : *« Je souhaite une issue aussi pacifique que possible de cette affaire ; la France est naturellement solidaire de l'ONU (...) et souhaite qu'il y ait une sortie de crise. »* M. Chirac s'exprimait lors de l'étape malaisienne de son périple asiatique. Rappelant sa conversation avec M. Clinton, il a indiqué : *« J'ai le sentiment que les arguments que j'ai développés ont participé à ce qui me semble être aujourd'hui quelque chose qui va un peu dans le sens de la détente. »*

Alors que le numéro trois du département d'Etat, Thomas Pickering, a critiqué le rôle joué par la France et la Russie dans le déclenchement de la crise, le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, a déclaré dimanche à Riyad : *« Nous comptons sur la France et la Russie, en raison de leur capacité unique à communiquer avec Saddam Hussein, pour le convaincre que la seule solution est de revenir sur sa décision* [d'expulser les Américains de l'Unscom] ».

Lors d'une conférence de presse à Hanoï, dimanche, M. Chirac avait jugé *« inacceptable »* l'attitude actuelle des dirigeants irakiens. *« Je la* [cette attitude] *condamne, l'Irak n'a pas d'autre solution que de coopérer avec la communauté internationale »*, avait ajouté le président, se refusant à dire si la France se joindrait à une éventuelle intervention américaine contre l'Irak. *« Nous sommes tous d'accord pour poursuivre la recherche d'une solution par les voies diplomatiques à la crise que nous connaissons (...). Pour l'Irak, il n'y a pas d'issue dans la confrontation (...). Il doit savoir que s'il coopère alors s'ouvrira une perspective de réintégration, une perspective de levée de l'embargo. »*

Relatant la conversation de M. Chirac avec le président Clinton, la porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna, a déclaré que le chef de l'Etat avait *« exprimé au président américain la solidarité de la France avec les Etats-Unis dans cette crise »*. Mais, selon Mme Colonna, M. Chirac a aussi fait observer : *« Il doit être pleinement entendu que si l'Irak applique les résolutions des Nations unies, si la Commission spéciale de l'ONU sur le désarmement (Unscom) estime que toutes les armes ont été détruites, alors les sanctions doivent être levées »*.

Vendredi, toujours à Hanoï, M. Chirac avait regretté l'*« obstination »* des dirigeants de Bagdad, observant que *« l'Irak se mettait un peu dans son tort »* avec l'expulsion des Américains de l'Unscom. – *(AFP, Reuters.)*



هكذا من الأصل

...enté par l'Irak

...les conditions mises par Bagdad ...u désarmement



...s'oppose avant tout à la l...

...shington et de l'ONU

Le dissident chinois Wei Jingsheng est libéré après dix-huit ans de détention

Pékin s'efforce de donner à l'Occident des gages de bonne volonté

Le plus célèbre dissident chinois, Wei Jingsheng, a été libéré pour raison *« médicale »*, dimanche 16 novembre, après avoir passé dix-huit ans dans les geôles du régime. Il s'est aussitôt embarqué pour Detroit (Etats-Unis), où il a été hospitalisé. Intervenant deux semaines après la visite du président Jiang Zemin aux Etats-Unis, cette libération devrait accélérer la normalisation des relations entre Pékin et les capitales occidentales.

WEI JINGSHENG est désormais un homme libre. A défaut de l'être dans son propre pays, il l'est au moins dans l'exil. Figure emblématique de la dissidence, auréolé d'une réputation de combattant intransigeant pour la liberté qui en faisait une sorte de version chinoise de Mandela ou de Soljenitsyne, M. Wei est arrivé, dimanche 16 novembre, à Detroit (Etats-Unis), où il a aussitôt été hospitalisé. Il avait été libéré une demi-journée plus tôt de sa prison de Tangshan, près de Pékin. Les autorités chinoises ont invoqué une *« grâce médicale »* pour justifier cet élargissement qui a été immédiatement applaudi dans les capitales occidentales.

Miné par ses dix-huit ans de détention dans les geôles du régime, l'état de santé du plus célèbre opposant chinois était devenu très préoccupant. Wei souffre de problèmes cardiaques, d'inflammation des vertèbres cervicales et d'affections dermatologiques graves. *« Son visage est boursouflé, avec des plaques irritées, et ses yeux sont affreusement cernés et bouffis »*, affirmait, fin octobre, sa sœur, Wei Shanshan, exilée en Allemagne. Ses conditions de détention étaient en outre éprouvantes : toujours selon sa sœur, il était malmené, voire battu, par les autres prisonniers, et la lumière était constamment allumée dans sa cellule de Tangshan.

RETOUR EN GRÂCE DIPLOMATIQUE

Cette libération, qui pourrait, selon un quotidien hongkongais, être suivie de celle de Wang Dan, porte-drapeau du mouvement étudiant de 1989, ne devrait pas rester sans des conséquences diplomatiques. Elle survient deux semaines après la visite en grande pompe de Jiang Zemin aux Etats-Unis qui a permis au numéro un chinois de se tailler une respectabilité sur la scène internationale, refermant ainsi le chapitre de la mise en quarantaine ouvert au lendemain de la répression de Tiananmen, en juin 1989. La proximité des deux événements suggère que les Américains ont pesé de tout leur poids dans la décision de Pékin. A Washington comme dans les autres capitales occidentales, une telle libération devrait conforter les tenants d'une politique d'*« engagement constructif »* à l'égard du régime chinois, attitude qualifiée de cynique par les organisations de défense des droits de l'homme. Si « marché » il y a eu entre Pékin et Washington sur la personne de Wei, on devrait en avoir un premier indice dès le printemps prochain à l'occasion des rituels débats au sein de la commission des droits de l'homme de Genève. Jusqu'à maintenant, les Américains déposaient systématiquement une résolution condamnant les violations des droits de l'homme dans l'empire du Milieu. Emboîteront-ils dorénavant le pas aux Français, qui se sont refusé, cette année, à s'associer à de telles motions ? C'est en tout cas le calcul du régime chinois que l'« épine » annuelle de la commission de Genève exaspère au plus haut point. Après la reprise de la coopération nucléaire sino-américaine, une retraite en bon ordre des grandes capitales occidentales lors du rendez-vous de Genève consacrerait le retour en grâce diplomatique de Pékin. Il ne resterait plus, dès lors, qu'à lever un dernier obstable : l'embargo européen sur les ventes d'armes. Les manœuvres en ce sens sont déjà bien entamées. Elles vont s'accélérer ces prochains mois.

Ainsi le geste de Pékin, au-delà de sa dimension purement humanitaire, se révèle-t-il finalement d'une très grande habileté. *« C'est tout bénéfice pour les dirigeants chinois*, explique Marie Holzman, spécialiste des droits de l'homme en Chine et coauteur, avec Noël Mamère, d'une biographie de Wei Jingsheng, *Chine, on ne bâillonne pas la lumière* (Ramsay, 1996). *Wei en prison, ils risquaient de se retrouver avec un cadavre sur les bras. Mais Wei exilé à l'étranger, ils font disparaître un motif de mobilisation de l'opinion internationale car les autres prisonniers d'opinion, que l'on évalue entre mille et deux mille et dont les conditions de détention s'aggravent, sont peu connus. La véritable preuve de libéralisation du régime aurait été la libération de Wei en Chine même. Or le régime n'en est pas encore capable. »*

Frédéric Bobin

La figure de proue de la contestation démocratique

PÉKIN
de notre correspondant

Normalement, Wei Jingsheng devrait être, aujourd'hui, un cadre bien placé dans quelque ministère à Pékin. Mais le 5 décembre 1978, à l'âge de vingt-huit ans, il s'est engagé dans une voie qui ne pouvait le conduire qu'à l'opposé de cette carrière. Autant que de ses parents, il est l'enfant d'une nation, ou en tout cas d'un Etat-parti qui veut l'incarner. Déjà par son prénom, il est marqué : Jingsheng veut dire « né à la capitale » (Pékin). Exactement, en 1950 : fils de combattants communistes portés au pouvoir par la vague de l'Histoire.

PORTRAIT

Wei Jingsheng apprend vite à faire la différence entre l'idéal martelé et le sombre réel

Au début, à l'adolescence, il y a cru. Activiste dans les premiers mois de ce soulèvement téléguidé par le Grand Timonier sous le nom de « révolution culturelle », il a pris part à ce déferlement d'énergie trop longtemps tenue sous le boisseau. Il a cependant fait partie d'un groupe plutôt libertaire, le Comité d'action unie des gardes rouges de la capitale. Ces jeunes gens précoces se sont livrés au sac d'un des quartiers généraux de la police politique, celle-là même qui servait aux purges au sein de la *nomenklatura*.

Bientôt, Wei en vit trop pour demeurer croyant. Une misère rurale qu'on ne soupçonne pas en ville. Une violence entre factions politiques contraire au dogme de l'unanimisme « révolutionnaire ». Des règlements de comptes, des bassesses entre « camarades », toutes les lâchetés qui apprennent à un gamin la différence entre l'idéal martelé par « Big Brother » et la sombre évidence du réel. Le communisme, en conclut-il, est un leurre.

Chez lui, le virus de la turbulence a été implanté par le régime. Wei prend part à la toute première émeute explicitement dirigée contre le pouvoir, le 5 avril 1976, à Pékin, à la veille de la mort de Mao. Il conserve cependant l'emploi d'électricien au zoo de Pékin que la qualité de militaire méritant de son père lui a permis d'obtenir.

Puis vient ce début d'hiver 1978-1979 où le « deuxième timonier », Deng Xiaoping, éprouve le besoin de consolider sa position en laissant brièvement la rue exprimer les doléances de la population.

Wei se jette dans la brèche. Son premier texte, manuscrit, affiché sur le « Mur de la démocratie », attire immédiatement l'attention de tous. Au lieu de ruser avec les mots du régime, l'auteur s'adresse aux gouvernants pour leur dire simplement qu'il ne saurait y avoir d'authentique « modernisation » d'un pays sans démocratisation de ses instances dirigeantes.

Pour avoir poussé le raisonnement un peu trop loin par la suite et accusé de *« despotisme »* le principal des caciques qu'il interpellait, Deng Xiaoping, Wei est condamné, le 19 mars 1979, à quinze ans de prison et de camps de travail.

Motif essentiel : il a refusé de se renier. On lui reproche aussi d'avoir discuté avec des journalistes étrangers d'une guerre avec le Vietnam (février-mars 1979) à laquelle il était opposé.

ÉMOI INTERNATIONAL

Entre-temps, Wei aura laissé une œuvre de polémiste publiée sous le manteau à Pékin, sur un papier de très mauvaise qualité puisque ce bien est monopolisé par les autorités. Il s'efforce de démontrer qu'il n'y a guère de progrès marquant à attendre du régime vers une réelle libéralisation. Il est devenu, en quelques mois, le symbole d'une revendication démocratique farouche – au point même de susciter les critiques de certains contestataires en désaccord avec ses prises de position radicalement anticommunistes.

Son emprisonnement suscite d'abord des protestations en France, puis aux Etats-Unis où le *Wall Street Journal* commence, en 1987, à publier régulièrement, à chaque anniversaire de son arrestation, dans son édition asiatique, le même extrait de son pamphlet *La Cinquième Modernisation*. Wei, réduit au silence, physiquement affaibli mais refusant toujours de s'amender, devient encombrant par sa célébrité. Et ce, encore plus à partir de la crise de Tiananmen, en 1989, qu'il traverse en prison.

Les autorités lui proposent, en 1993, un marché : une libération dans l'espoir de peser sur la décision du Comité international olympique (CIO) qui doit examiner la candidature de Pékin à l'organisation des jeux de l'an 2000. Wei y met une condition : qu'on lui restitue les lettres qu'il n'a cessé d'adresser de sa prison aux plus hauts dirigeants du pays. La police accepte. Les lettres viennent d'être publiées aux Etats-Unis. Wei y refuse tout compromis.

Il passera six mois et demi en semi-liberté à Pékin, constamment surveillé par la police. Une demi-année consacrée à critiquer le régime, Mao Zedong, Deng Xiaoping et les dirigeants de la génération suivante.

Quand il rencontre, le 27 février 1994, un haut fonctionnaire américain, John Shattuck, sous-secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, c'est pour les autorités la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Interpellé le 4 mars, il repart pour les camps. A l'issue d'un nouveau procès, le 13 décembre 1995, il est condamné à quatorze ans de prison pour sédition, jugement qui provoque un certain émoi international.

Le ministère français des affaires étrangères émet l'espoir que le jugement sera cassé en appel. Il est au contraire confirmé le 28 décembre.

F. D.

COMMENTAIRE

UNE PREMIÈRE ÉTAPE

Le président Jiang Zemin s'est donc débarrassé du *« prisonnier de Deng Xiaoping »* neuf mois après la mort du patriarche. On s'en félicite pour l'intéressé, pour les autres libérations de prisonniers politiques que celle-ci permet d'espérer. Et parce que le régime chinois, à défaut d'engager le dialogue avec son opposition intérieure, a au moins su entendre la clameur extérieure s'élevant contre de tels emprisonnements iniques.

Toutefois, le fait qu'il ait fallu pour cela l'intervention de plusieurs chefs d'Etat étrangers, de Bill Clinton, de Jacques Chirac, relativise le progrès accompli. Wei Jingsheng a vu sa jeunesse gâchée par Mao et une grande partie de son âge adulte confisqué par Deng Xiaoping pour avoir osé défier le principe régalien qui régit la Chine. Et c'est ce même principe qui a encore prévalu pour son élargissement, qui équivaut à un bannissement puisque la sentence le condamnant n'est pas abrogée.

La « longue marche » de la Chine vers l'Etat de droit n'en est donc toujours qu'à sa première étape. Il reste à voir comment M. Jiang compte gérer la suite de son règne face à l'inéluctable réémergence de la contestation politique. Parviendra-t-il à éviter le piège d'un trop probable *« prisonnier de Jiang »*, lui qui n'a en rien, pour le moment, récusé les méthodes de ses illustres prédécesseurs ? On ne saurait en préjuger. Le pouvoir chinois est aujourd'hui contraint de se réinventer une légitimité. L'expérience de Taïwan montre que ce processus peut rapprocher une société chinoise de l'idéal démocratique.

« L'affaire Wei Jingsheng » confirme que les Occidentaux ont leur modeste rôle à jouer dans cette évolution. Acteur principal de la scène chinoise, le gouvernement de Pékin a tendance à faire plus d'efforts devant un public critique que devant un parterre complaisant.

Francis Deron

Hassan II pourrait appeler les socialistes marocains à constituer le gouvernement

L'opposition est arrivée en tête aux législatives

RABAT
de notre envoyé spécial

Les élections législatives du vendredi 14 novembre ont confirmé l'émiettement du paysage politique marocain. Arrivée en tête, l'Union socialiste des forces populaires (USFP), la principale formation de l'opposition, devrait être chargée par le roi de constituer le prochain gouvernement, ouvrant peut-être la voie à une alternance recherchée depuis des années par le Palais pour consolider la monarchie en lui donnant un certificat de démocratie. En toute hypothèse, la formation du gouvernement n'interviendra qu'après l'élection au suffrage indirect des membres de la Chambre des conseillers – une sorte de super-Sénat –, prévue le 5 décembre.

Alors que près de treize millions de Marocains étaient pour la première fois conviés à élire au suffrage universel direct les 325 députés de la Chambre des députés, les résultats, publiés samedi en fin de matinée, ne peuvent que décevoir ceux qui aspiraient à un renouvellement des équipes en place. Les trois blocs, identifiés à la veille du scrutin par le ministre de l'intérieur, Driss Basri – à savoir l'opposition, « l'entente des partis » du gouvernement sortant et les petites formations –, sont bien au rendez-vous, mais tous font presque jeu égal en nombre de députés. *« Notre Parlement, avec ses quinze partis représentés, va ressembler à celui de la IVe République »*, ironisait au cours du week-end un candidat battu. Outre le fait qu'une seule femme a été élue, l'unique surprise du scrutin est la percée des islamistes du Mouvement populaire constitutionnel et démocratique (MPCD), qui, avec 9 députés, ont la même représentation que les communistes du Parti du progrès et du socialisme (PPS).

« TRIPATOUILLAGES »

Le « bloc démocratique » des quatre formations de l'opposition, la Koutla, dominée par l'USFP et les nationalistes de l'Istiqlal, arrive en tête du scrutin. Mais avec 102 députés, cette alliance hétérogène, tenue éloignée du pouvoir depuis des lustres, est loin de la majorité. *« On nous a volé une soixantaine de députés »*, accuse Mohammed Guessous, le numéro trois de l'USFP, qui dénonce *« les tripatouillages des listes électorales par l'administration, le trafic des cartes d'électeurs financé par l'argent de la drogue, la mainmise du pouvoir sur les bureaux de vote »*. Si demain l'opposition accepte de gouverner, elle devra nouer des alliances.

Réunie au sein du Wifak, la majorité sortante talonne l'opposition avec 100 élus. Pour peu qu'elle se rapproche du troisième bloc – qualifié de *« centriste »* par les pouvoirs publics mais qui se situe à droite –, une solide majorité parlementaire est à portée de main. Le président de la principale composante de ce centre, le Rassemblement national des indépendants (46 députés), Ahmed Osman, est un ancien premier ministre, beau-frère du souverain de surcroît. Quant à l'autre formation centriste, le Mouvement démocratique et social (MDS) de Mohamed Harchane, un ancien commissaire de police, son ascension fulgurante jette le doute sur son indépendance. Né au printemps 1997, le MDS – qualifié comme le RNI de *« parti de l'administration »* par les Marocains – a raflé 32 sièges aux législatives, soit autant que l'Istiqlal, la formation arrivée en tête aux élections communales de juin.

ALTERNANCE POLITIQUE

Aisé à constituer sur le papier, un gouvernement associant la droite et le centre se heurte cependant à un obstacle de taille : l'obstination du roi à voir le Maroc pratiquer l'alternance politique. Sans elle, faisait-il observer en 1994 dans une adresse au Parlement, *« la démocratie serait vide de contenu »*. Même si, malgré tous ses efforts, Hassan II a échoué à convaincre l'opposition (et singulièrement les socialistes de l'USFP) d'entrer au gouvernement, il n'en a pas abandonné l'idée. Le faible niveau de participation au élections de vendredi (à peine 58 % de votants, selon les chiffres officiels), le fort taux de bulletins blancs ou nuls (environ 1 million) n'ont pu que conforter le souverain dans son projet. La réconciliation des Marocains avec la chose publique – donc la monarchie – est sans doute à ce prix.

Il reste à convaincre la Koutla d'accepter ce qu'elle a toujours refusé jusqu'ici. Le problème ne se pose pas tant avec l'Istiqlal, placée en position de faiblesse par les urnes, qu'avec l'USFP. Lassés d'être pratiquement relégués dans l'opposition depuis la fin du protectorat français, certains dirigeants socialistes ne sont plus hostiles à une entrée en force au gouvernement, où siégeraient probablement à leur côté les centristes du RNI. Preuve de ce changement détat d'esprit, même le maintien au gouvernement de M. Basri, l'omnipotent ministre de l'intérieur, n'est plus considéré comme un obstacle par le secrétaire général de l'USFP, Abderrahmane Youssoufi (alors qu'en 1994 la participation de l'UFSP avait échoué sur cette question).

Pour les dirigeants socialistes, le seul risque est celui de n'être pas suivis par des militants dont beaucoup sont hostiles à des compromis. La menace d'une scission au sein du parti n'est pas prise à la légère par sa direction. Elle justifie la prudence des instances de l'USFP depuis la proclamation des résultats des législatives. *« Le scénario de l'alternance est exclu pour l'heure, mais il n'est pas enterré. Nous allons consulter la base. Cela va prendre le temps qu'il faudra »*, expliquait, ce week-end, le numéro trois de l'USFP.

Jean-Pierre Tuquoi

هكذا من الاصل

Le rôle du nouveau « secrétaire général » à la francophonie reste vivement contesté

Difficile modernisation des institutions au sommet de Hanoï

Le VIIe sommet des pays *« ayant le français en partage »* s'est achevé, dimanche 16 novembre à Hanoï (Vietnam), sur une impression de malaise. Les pays africains ont vivement contesté « l'élection » – à l'unanimité mais sans vote – de Boutros Boutros-Ghali au nouveau poste de secrétaire général à la francophonie. Ce dernier n'a pas assisté à la conférence de presse de clôture. *(Lire aussi notre éditorial page 19.)*

HANOÏ
de notre envoyée spéciale

Les pays « ayant le français en partage » se sont donné un secrétaire général en la personne de Boutros Boutros-Ghali, dimanche 16 novembre, lors de leur septième sommet à Hanoï. La création de ce poste est censée renforcer la « dimension politique » de la francophonie, mais les choses ont assez mal commencé pour son premier titulaire. La désignation de Boutros Boutros-Ghali, imposée par le président de la République, Jacques Chirac, a en effet donné lieu à un mouvement collectif de mauvaise humeur des pays africains contre la France, comme on n'en avait jusqu'ici rarement vu.

Rien n'en a certes percé dans les interventions des chefs d'Etat, lors du sommet proprement dit, et c'est par acclamations, sans vote et comme s'il incarnait un véritable consensus, que Boutros Boutros-Ghali a été élu dimanche. Les présidents africains n'en avaient pas moins pendant presque une semaine fait donner la contestation contre lui par les chefs de leur diplomatie, lors de la réunion des ministres de la francophonie qui étaient chargés de mettre la dernière main aux documents de Hanoï. Sous différents prétextes, notamment la définition des attributions du secrétaire général et du budget dont il disposera, les ministres africains ont mené la vie dure aux représentants de la France.

Au-delà des griefs que certains ont contre la personne de Boutros Boutros-Ghali, pour son attitude passée au sein de l'OUA et de l'ONU, ils ont exprimé leur frustration de voir ce poste leur échapper et leur colère devant la façon dont Paris avait évincé leur candidat concurrent, le Béninois Emile Zinsou. Ils ont exprimé aussi l'inquiétude plus diffuse de voir la France les délaisser et réorienter son action extérieure, non seulement vers l'Europe de l'Est mais maintenant aussi vers les pays « émergents » d'Asie ou d'Amérique latine.

BOYCOTTAGE DU CONGO

Seule la République démocratique du Congo avait boycotté le sommet, la radio officielle de Laurent-Désiré Kabila précisant, dimanche, que Kinshasa ne veut appartenir *« à aucune sphère de la francophonie »*, prolongement, selon elle, du *« néocolonialisme »*. Même s'ils se gardent d'aller jusque-là, la plupart des pays africains n'en ont pas moins fait comprendre leur malaise à Hanoï. Ni le président béninois ni Boutros Boutros-Ghali n'ont, en tout cas, participé dimanche à la conférence de presse de clôture du sommet où ils étaient pourtant annoncés. Cette conférence de presse, donnée par Jacques Chirac en seule compagnie de la vice-présidente du Vietnam, Mme Nguyen Thi Binh, et des dirigeants canadiens qui accueilleront le prochain sommet en 1999, a donné lieu à l'étalage public d'autres querelles qui incitent à s'interroger sur la dimension politique dont on prétend doter l'ensemble francophone.

Outre son rôle de représentation, le secrétaire général est supposé contribuer à la prévention des conflits entre les pays membres ainsi qu'à la promotion de la démocratie et de l'Etat de droit. Les Canadiens, qui prennent cette proclamation au pied de la lettre, souhaitaient qu'on aille plus loin et que, sur le modèle du Commonwealth, on envisage des sanctions contre les pays membres qui enfreindraient les normes démocratiques. Une proposition évidemment irrecevable étant donné la situation qui règne dans un grand nombre de pays membres, à commencer par le Vietnam qui accueillait ce septième sommet.

Jacques Chirac s'est trouvé, lors de la conférence de presse, dans l'obligation de récuser publiquement cette idée, contre les offensives répétées du premier ministre canadien, Jean Chrétien, qui insistait sur ce retard de la francophonie par rapport au Commonwealth. *« Les sanctions ne sont pas dans la tradition de l'espace francophone*, a répondu Jacques Chirac. *Elles relèvent de la compétence de l'ONU. Ce que nous voulons, nous, c'est convaincre pas contraindre. »* A côté de lui, Mme Bihn, dans la grande tradition communiste, s'élevait contre toute ingérence de la francophonie ou de quiconque dans les affaires intérieures des Etats et soulignait que la charte adoptée à Hanoï respecte ce principe.

Le sommet a entériné la création d'un observatoire de la démocratie qui sera mis à la disposition du secrétaire général mais dont on ne voit pas très bien, à ce stade, quel sera le rôle, sinon d'envoyer des observateurs dans certains pays où se déroulent des élections. Investi d'une mission politique assez floue, contesté aussi dans son autorité par les autres instances de la francophonie, le premier secrétaire général sera, en outre, sous le regard vigilant de ceux qui tiennent les cordons de la bourse, à savoir les services du premier ministre français.

Arrivé aux affaires après que le choix de l'Elysée eut été fait et peu désireux de toutes façons d'engager une querelle de cohabitation sur ce sujet, le gouvernement socialiste ne dissimule cependant pas son scepticisme. Il a déjà modéré certaines exigences matérielles de Boutros Boutros-Ghali et il entend garder l'œil sur les comptes du secrétariat général. Plus globalement, l'entourage du premier minsitre exprime l'intention de faire la chasse aux gaspillages et à la rémunération du copinage dans les autres instances de la francophonie et de remplacer la pratique des subventions aveugles par un système plus rigoureux d'évaluation des projets. Une démarche bien ambitieuse dans un secteur de la politique étrangère française qui relève largement du domaine réservé de l'Elysée. Bien ambitieuse aussi dans un ensemble de pays et un écheveau d'institutions où la rigueur comptable, pas plus que la rigueur démocratique, ne semblent encore sur le point de s'imposer.

Claire Tréan

Les Verts allemands veulent s'allier aux sociaux-démocrates

Leur congrès favorable à une coalition nationale

KASSEL
de notre envoyé spécial

Mettre ses divergences en sourdine et se présenter, à dix mois des élections, comme un parti de gouvernement. Tel était l'objectif des Verts allemands, réunis en congrès à Kassel du 14 au 16 novembre. Toutes tendances confondues, les écologistes ont appelé à la mise en place d'une coalition nationale avec les sociaux-démocrates (SPD) en cas de victoire de la gauche en 1998. Coalition qui prendrait modèle sur celles qui existent déjà à l'échelle de cinq sur seize des Länder allemands.

Crédités de 10 % des voix dans les sondages, les Verts se sont employés à rattraper les erreurs tactiques commises depuis l'automne. Le parti avait publié courant octobre un projet de programme qui pouvait faire figure d'épouvantail auprès d'une bonne partie de l'opinion publique. En proposant la suppression du service national obligatoire, la réduction de moitié des effectifs de la Bundeswehr en quatre ans ainsi que la dissolution à terme de l'OTAN, le parti montrait qu'il n'était toujours pas mûr pour gouverner. Le volet économique était lui aussi spectaculaire, avec le projet de porter dans un délai de dix ans le prix du litre d'essence à 5 deutschemarks (16,80 francs).

Ce programme, qui ne faisait que remettre à jour des revendications anciennes, a entraîné un tollé chez les sociaux-démocrates mais a aussi provoqué la colère de Joschka Fischer, le chef du groupe parlementaire des Verts au Bundestag. A Kassel, Joschka Fischer a exhorté ses troupes à ne pas entrer en campagne avec des revendications irréalistes. Pour éviter toute polémique interne, le dossier de la défense a soigneusement été évité.

Au-delà de la réforme fiscale écologique, le programme des Verts est un curieux mélange de collectivisme et de libéralisme, sans qu'on sache si la tendance plutôt « libérale » incarnée par M. Fischer prendra le dessus. Persuadé qu'on ne retrouvera jamais le plein emploi, le parti est favorable à un recours massif au temps partiel – étalé sur la vie entière – et s'est prononcé à Kassel pour l'instauration d'un revenu minimum. Très majoritairement favorable à l'euro, le parti en appelle à une politique européenne de lutte contre le chômage et accuse Helmut Kohl de saboter le sommet sur l'emploi de Luxembourg.

M. Fischer se prononce pour une modernisation radicale de l'Etat et des services publics. *« C'est la seule chance qu'a la gauche de revenir au pouvoir »*, déclarait-il récemment. Il est favorable aux privatisations, et souhaite une participation massive des salariés au capital des entreprises pour résoudre progressivement le problème du financement des retraites. Ses ambiguïtés servent Joschka Fischer : il rassure à l'extérieur du parti et conforte sa popularité à l'intérieur. A l'issue de son discours, il a eu droit à une standing ovation – fait rarissime chez les Verts. Si les Verts ont un patron, c'est bien lui.

Arnaud Leparmentier

Un intellectuel brillant et francophile

« Je suis à la disposition des chefs d'Etat ou de gouvernement francophones, s'ils décident de faire appel à moi », avait affirmé Boutros Boutros-Ghali, le 20 mars au futuroscope de Poitiers où l'on célébrait la journée mondiale de la francophonie. Le matin du même jour, Margie Sudre, secrétaire d'Etat à la francophonie, avait laissé entendre sur France-Inter que Paris était favorable à la nomination du diplomate égyptien au futur poste de *« M. Francophonie »*.

PORTRAIT

Désigné par Jacques Chirac, Boutros Boutros-Ghali a pris pour quatre ans « le visage et la voix » de la francophonie

Le choix de la France a été entériné dimanche 16 novembre, par le VIIe sommet de la francophonie réuni à Hanoï au Vietnam. L'ancien secrétaire général des Nations unies, a été désigné secrétaire général de la francophonie par acclamation. Le consensus des chefs d'Etat et de gouvernement n'est intervenu qu'au terme d'un sommet perturbé par la fronde de plusieurs pays africains – conduite notamment par le Burkina Faso et le Bénin – mécontents des pressions exercées par Paris pour obtenir le retrait du seul candidat déclaré : Emile Derlin Zinsou, l'ancien président béninois. Boutros Boutros-Ghali devient ainsi, pour quatre ans, *« le visage et la voix »* de la francophonie, de ceux qui ont *« en partage »* la langue française. Brillant intellectuel francophone et francophile, M. Boutros-Ghali est âgé de soixante-quinze ans. Il est né au Caire, en 1922, dans une famille copte orthodoxe, originaire de Haute-Egypte. Fils de la grande bourgeoisie cairote, c'est un juriste international reconnu, un politologue et un homme politique accompli, amoureux du travail bien fait. Il est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages – dont certains ont été écrits directement en français – de droit portant sur le principe d'égalité des Etats et sur les regroupements régionaux. Il a fait la majeure partie de ses études à Paris où il est devenu docteur en droit international en 1949 et diplômé de siences politiques.

PIED DE NEZ À L'HISTOIRE

Le grand-père du tout nouveau « M. Francophonie », Pierre Boutro-Ghali a été le seul chef de gouvernement égyptien non musulman de l'Egypte moderne. Il fut assassiné en 1910, par un nationaliste égyptien qui lui reprochait d'avoir ouvert le pays à l'Occident, laissant en héritage à sa famille le culte du service de l'Etat. Son petit-fils (qui porte le même prénom : en arabe, Pierre se dit Boutros), est devenu ministre des affaires étrangères de son pays le 17 novembre 1977 (vingt ans presque jour pour jour avant de devenir secrétaire général de la francophonie à Hanoï). *« J'ai accepté cette responsabilité car la politique actuelle du président Sadate correspond tout à fait à mes convictions »*, avait-il déclaré à l'époque. M. Boutros-Ghali a occupé ce poste quatorze années durant, jouant un rôle-clé dans les négociations et la conclusion des accords de paix égypto-israéliens de camp David en 1978 et dans la signature du traité de paix l'année suivante.

Elu secrétaire général des Nations unies fin 1991, après la guerre du Golfe, il devait réformer l'ONU pour en faire le « gendarme » universel que le monde de l'après guerre froide attendait. Mais la mort de dix-huit soldats américains en Somalie en 1992, et les reculades des Nations unies en ex-Yougoslavie et au Rwanda en ont fait un bouc émissaire tout désigné pour les Etats-Unis et les pays anglo-saxons qui se sont opposés fermement à sa réélection à la tête de l'ONU fin 1996. Contraint de s'effacer devant le veto américain, Boutros Boutros-Ghali – indéfectiblement soutenu par Paris – fait un pied de nez à l'Histoire et à ses détracteurs anglo-saxons. Il revient sur la scène internationale terminer une brillante carrière à la tête d'une organisation qui se cherchait un porte-parole politique d'envergure capable de parler d'égal à égal avec les responsables d'autres organisations transnationales comme le Commonwealth.

Frédéric Fritscher

La gauche italienne remporte les élections municipales

ROME
de notre correspondant

Selon les sondages effectués à la fermeture des bureaux de vote, dimanche 16 novembre, la coalition de centre-gauche a largement remporté le premier tour des élections locales. Dans les trois villes les plus importantes en lice – Rome, Naples et Venise – les trois candidats sortants, tous de gauche, sont donnés largement gagnants. Il s'agit d'un véritable triomphe pour Antonio Bassolino, qui recueille à Naples les fruits de quatre années de gestion au cours desquelles il a impulsé le renouveau de la cité. Le maire philosophe de Venise, Massimo Cacciari, est lui aussi largement confirmé dans ses fonctions. A Rome, l'écologiste Francesco Rutelli a facilement conquis un nouveau mandat en dépit de l'échec de la candidature de la capitale aux Jeux olympiques de 2004, remportée par Athènes. Tous trois devraient passer au premier tour tandis qu'à Gênes, Giuseppe Pericu, candidat présenté par le PDS (Parti de la gauche démocratique), principale formation de la majorité, est en ballottage favorable.

Il faudra attendre les résultats définitifs pour connaître l'ampleur du succès de L'Olivier, la coalition gouvernementale, lors de ce scrutin présenté comme un test de la popularité du pouvoir dix-huit mois après sa mise en place – et seulement un mois après la crise qui a failli provoquer sa chute. Près de dix millions d'Italiens, soit le cinquième du corps électoral, étaient appelés aux urnes pour désigner leurs représentants dans 414 communes dont 82 de plus de 15 000 habitants. Ce scrutin, pour lequel la participation a atteint 74 %, concernait également l'élection de cinq conseils provinciaux.

CURE D'AUSTÉRITÉ

Il s'agissait de la première prise de température de l'opinion publique après la victoire historique de la gauche aux élections législatives du 21 avril 1996. Ce scrutin représente un succès pour le président du conseil Romano Prodi en dépit de la cure d'austérité infligée à la nation pour que l'Italie accède à la monnaie unique dès le 1er janvier 1999. *« La victoire qui se profile est supérieure aux prévisions »*, a déclaré, satisfait, le chef du gouvernement, pour qui, *« c'est un signe de grande confiance qui ne fait qu'augmenter notre responsabilité »*. D'ores et déjà, l'allié néo-communiste se dit prêt à soutenir le candidat de la gauche au second tour du 30 novembre, à condition qu'il y ait négociation sur le programme là où il n'y pas eu de candidature commune.

Ce nouveau succès du centre-gauche une semaine après la nette victoire de l'ancien magistrat Antonio Di Pietro au poste de sénateur pour le compte de la coalition de l'Olivier met en difficulté l'opposition. Même si pour Silvio Berlusconi, leader du Pôle des libertés, cette victoire *« n'est pas une surprise »*, elle n'en constitue pas moins un revers pour la droite qui, dans les grands centres urbains, n'a jamais représenté une menace sérieuse pour les maires sortants.

Michel Bôle-Richard

Le pape réunit pour la première fois les épiscopats américains du Nord et du Sud

AVANT L'AN 2 000 et en dépit d'une santé fragile, le pape veut réunir, continent par continent, les épiscopats du monde entier. Dimanche 16 novembre, il a ouvert un synode dit « des Amériques », réunissant pour la première fois, jusqu'au 12 décembre, les épiscopats des deux hémisphères. L'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud comptent 500 millions de fidèles, soit 60 % de la population catholique mondiale. Les 27 cardinaux américains sont présents, ainsi que 130 délégués des conférences épiscopales et tous les responsables de la Curie romaine. Au total, cette assemblée comprend près de 250 participants.

Le souhait du pape est de remobiliser les Eglises du Nord et du Sud autour de préoccupations désormais convergentes : les migrations (les « hispaniques » deviennent majoritaires dans la population catholique des Etats-Unis), la pauvreté, les écarts sociaux, les préjugés raciaux, le marché de la drogue, la corruption, etc. Le synode demandera l'assouplissement de la dette extérieure des pays du Sud et proposera des principes éthiques en vue de moraliser les économies néolibérales. Il cherchera de nouvelles ripostes à l'*« invasion »* des sectes.

REMODELER L'ÉGLISE

Ce projet d'un synode unique pour le nord et le sud de l'Amérique a été accueilli avec froideur dans les Eglises latino-américaines. Les théologiens et les évêques les plus progressistes craignent l'*« étouffement »* du dynamisme propre aux catholiques du Sud depuis les conférences du Celam (Conseil épiscopal latino-américain) à Medellin (Colombie) en 1968 ou à Puebla (Mexique) en 1979. C'est là que furent définies l'*« option préférentielle pour les pauvres »*, la défense des minorités écrasées (indiennes), l'urgence de réformes agraires, les actions de formation des « communautés ecclésiales de base ».

A la lecture des documents préparatoires de ce premier synode des Amériques, des théologiens critiques, comme Oscar Beozzo (Brésil) ou Pablo Richard (Chili), ont mis en cause la volonté de *« recentrage »* du Vatican, déjà évidente lors de la conférence du Celam à Saint-Domingue en 1992, à laquelle le pape en personne avait participé. Ils contestent l'abandon de la méthode propre aux Eglises latino-américaines, qui consiste à partir de la réalité socio-politique pour définir des engagements pastoraux et théologiques. Les documents de travail *« ignorent l'existence de l'Eglise comme peuple, avec son dynamisme prophétique et son organisation en communautés*, regrette Pablo Richard. [Ils] *ignorent l'expérience des communautés de base et des martyrs »*.

Mgr Oscar Romero et les jésuites assassinés à San Salvador (respectivement en 1981 et 1989) ne sont pas mentionnés dans les documents préparatoires du synode, pas plus que les organisations populaires, les communautés de base, la théologie de la libération, dont les milieux conservateurs estiment qu'elle est morte avec la chute du mur de Berlin. En revanche, l'accent est fortement mis sur les notions de *« péché »*, de *« conversion »*, de *« communion »* et de *« solidarité »*.

Le soupçon vise les progressistes qui, dans les années 60 et 70, auraient répondu aux besoins sociaux des populations plus qu'à leurs besoins religieux et auraient ainsi frayé la voie aux sectes. Relayé par les secteurs conservateurs (notamment l'Opus Dei), le Vatican souhaite un remodelage de l'Eglise américaine dégagée des schémas politiques, mieux enracinée dans la réalité culturelle des masses populaires, mettant l'accent sur des pratiques liturgiques et bibliques traditionnelles, une formation plus structurée du clergé et une plus grande discipline. Le premier synode des Amériques serait le sommet de cette stratégie.

Henri Tincq



هكذا من الاصل

Les Verts allemands veulent s'allier [aux] sociaux-démocrates

[...]ngrès favorable à une coalition nationale

[...] gauche italienne remporte les élections municipales

[...] du Sud

En Hongrie, 85 % des votants ont dit « oui » à l'entrée dans l'OTAN

BUDAPEST. L'immense majorité des électeurs hongrois qui se sont déplacés pour voter, dimanche 16 novembre, ont dit « oui » à l'adhésion de leur pays à l'OTAN, lors du seul référendum organisé sur le sujet en Europe de l'Est. Selon les résultats annoncés par le comité national électoral, portant sur 99,48 % des suffrages, 85,33 % des électeurs se sont prononcés en faveur de l'intégration dans l'Alliance atlantique, et 14,67 % contre. L'importante victoire du « oui », qualifiée de *« résultat fantastique »* par le premier ministre Gyula Horn, constitue une surprise pour les autorités de Budapest, qui redoutaient une faible majorité.

Le taux de participation, établi à 49,24 %, a été relativement faible. Il suffit toutefois à la validation du référendum : pour que le « oui » l'emporte, il fallait en effet qu'au moins 2 millions d'électeurs (soit 25 % des inscrits) votent dans ce sens. Le chef de la diplomatie hongroise, Laszlo Kovacs, a estimé dimanche que *« la question de l'adhésion à l'OTAN n'est pas celle d'une élite politique, mais reflète les demandes de la majorité des électeurs »*. – *(AFP, Reuter.)*

L'opinion allemande évolue favorablement sur l'euro

BONN. Les Allemands favorables à l'euro seraient désormais plus nombreux que les opposants à la future monnaie unique européenne. C'est ce qu'affirme, dans une interview à l'hebdomadaire *Focus* parue lundi 17 novembre, le porte-parole du gouvernement allemand, Peter Hausmann. S'appuyant sur un sondage de l'Institut Allensbach effectué en août, M. Hausmann affirme que *« le rapport entre partisans et opposants de l'euro était maintenant de 55 % contre 45 % »*.

L'hebdomadaire *Focus* évoque une autre étude de la Fondation Konrad-Adenauer, proche de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) du chancelier Helmut Kohl, dont les conclusions vont dans le même sens. Selon cette étude, la proportion d'Allemands opposés à l'euro a chuté en l'espace de six mois à 45 %. Si ces chiffres se confirment, il s'agirait d'un renversement par rapport aux précédents sondages, qui donnaient régulièrement une proportion de 60 % d'Allemands opposés à la monnaie unique. – *(AFP.)*

Réchauffement des relations entre les Etats-Unis et la Suisse

BERNE. Le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright s'est rendu, samedi 15 novembre à Berne, dans le but de « réchauffer » les relations américano-helvétiques, sensiblement malmenées par la polémique sur le comportement de la Suisse pendant la seconde guerre mondiale. Il s'agissait de la première visite d'un chef de la diplomatie américaine dans la capitale fédérale depuis 1961. En présence du sous-secrétaire d'Etat américain, Stuart Eizenstat, auteur d'un rapport très critique pour la Confédération, Mme Albright a réitéré les reproches adressés à la Suisse d'avoir notamment acheté de grandes quantités d'or volé par les nazis. Saluant toutefois les efforts entrepris par la Suisse pour faire la lumière sur son passé, Mme Albright s'est félicitée de la création d'un fonds spécial pour les victimes de l'Holocauste, qui doit remettre ses premiers chèques de 400 dollars par personne, mardi 18 novembre, à quelques rescapés de la Shoah à Riga, en Lettonie. – *(Corresp.)*

La junte birmane tente de restaurer son image

RANGOUN. La junte birmane a procédé, samedi 15 novembre, à un « ravalement de facade » en décidant de dissoudre le Conseil de restauration de la loi et de l'ordre (Slorc), appellation de la structure dirigeante du régime qui sera désormais rebaptisée Conseil pour la paix et le développement (Spdc). Le chef de l'Etat, le général Than Shwe, conserve ses fonctions, mais il a promu une nouvelle génération d'officiers dans les instances du régime.

En se présentant sous un nouveau visage, la junte espère restaurer son crédit sur la scène internationale. Les généraux étaient diplomatiquement très isolés après avoir réprimé dans le sang en 1988 un mouvement démocratique. Ils avaient ensuite ignoré la victoire de la Ligue nationale pour la démocratie d'Aung San Suu kyi aux élections de 1990. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **NIGERIA : le général Sani Abacha** a annoncé, lundi 17 novembre, la *« dissolution »* de son gouvernement et *« l'amnistie »* de certains détenus politiques, qu'il n'a pas nommés. Le chef de l'Etat s'exprimait à l'occasion du 4e anniversaire de sa prise du pouvoir. Un *« nouveau cabinet »* gouvernemental assurera la direction des affaires du pays jusqu'au 1er octobre 1998, date à laquelle prendra fin l'administration militaire. A cette date, conformément à l'engagement solennel du général Abacha, le pouvoir doit revenir à un président civil démocratiquement élu. Le scrutin aura lieu le 1er août 1998. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le président Vaclav Havel a lancé**, dans un article publié samedi 15 novembre par le quotidien *Dnes*, un appel à la lutte contre le racisme, *« ce démon destructeur dont le danger a été sous-estimé »* en République tchèque, a-t-il estimé. Touché par le récent assassinat d'un étudiant soudanais par un skinhead à Prague, M. Havel a appelé à des *« modifications de la législation »* et à des *« changements fondamentaux de la pratique de l'éxecutif »*, afin de *« mettre hors-la-loi tous les mouvements racistes et xénophobes »* dans le pays. – *(AFP.)*

Jacques Chirac dénonce l'« anarchie » des marchés boursiers

KUALA LUMPUR. Le président français Jacques Chirac a souhaité, lundi 17 novembre à Langkawi (Malaisie), que soient adoptées *« des règles prudentielles pour éviter la loi de la jungle »*, après la crise financière et monétaire en Asie. *« La spéculation tout à fait excessive (...) doit être maîtrisée »*, a déclaré Jacques Chirac, au cours d'une conférence de presse à l'issue d'un entretien avec le premier ministre malais, Mahathir Mohamad.

« Je ne suis naturellement pas favorable au contrôle des changes ou à la limitation des mouvements de capitaux », a-t-il dit. *« La liberté de circulation des capitaux est aujourd'hui une règle admise par tout le monde. Ce qu'il faut éviter, c'est l'anarchie »*, a-t-il ajouté. Faisant écho à une préoccupation de M. Mahathir, M. Chirac s'est notamment demandé s'il était *« légitime »* que *« les emprunteurs puissent emprunter jusqu'à 20 fois leur mise pour faire une opération de spéculation, ce que ne peut pas faire une banque centrale »*. – *(AFP.)*

M. Eltsine rejette l'offre de démission de M. Tchoubaïs, affaibli par un scandale de corruption

Le président russe a limogé, samedi 15 novembre, deux de ses proches collaborateurs

Perçu par les Occidentaux comme le « garant » des réformes économiques en Russie, le premier vice-premier ministre, Anatoli Tchoubaïs a offert, samedi 15 novembre, de démissionner, après qu'il eut été accusé d'avoir touché des pots de vin d'un montant de 90 000 dollars. Le président Boris Eltsine a rejetté la démission de M. Tchoubaïs, mais le Kremlin a limogé deux de ses proches collaborateurs.

MOSCOU
de notre correspondante

« L'Histoire de la privatisation en Russie », le livre non publié d'Anatoli Tchoubaïs et de ses amis qui fait scandale en Russie, n'a finalement coûté leurs postes qu'aux « seconds couteaux » de l'affaire. Le premier réformateur du pays a sauvé le sien, mais ses nombreux et puissants ennemis affirment qu'il n'a plus d'avenir politique. Boris Eltsine a en effet décidé, samedi 15 novembre, de limoger deux des co-auteurs d'un « livre » qui devait dégager 450 000 dollars de revenus (*Le Monde* daté du 16-17 novembre). Il s'agit des jeunes Maxim Boïko, ministre des privatisations et Piotr Mostovoï, chef du Comité fédéral des faillites, tous placés par M. Tchoubaïs.

Mais le président a maintenu en fonction le « numéro deux » du gouvernement en charge des finances, en raison de *« la situation sociale et économique extrêmement critique en Russie »*, selon un porte-parole du Kremlin. Une démission de M. Tchoubaïs au moment où le parlement débat du budget 1998 et de lois fiscales *« déstabiliserait l'exécutif du pays et serait très dommageable pour son économie »*, a précisé cette source anonyme. Plus concrètement, des proches de M. Tchoubaïs ont affirmé qu'un départ du « garant des réformes » aux yeux des Occidentaux aurait précipité la crise qui sévit déjà sur le marché financier russe comme ailleurs, et que les capitaux auraient quitté le pays *« par milliards »* dès l'ouverture des marchés lundi matin.

Il semble que Boris Eltsine ne demandait qu'à en être convaincu. Des « affaires » non moins conséquentes ont déjà éclaboussé l'équipe d'Anatoli Tchoubaïs par le passé. De la « boite aux 500 000 dollars » de financement illégal de la campagne présidentielle de 1996, au « prêt sans intérêts » placé par M. Tchoubaïs dans le fonds d'investissement *Montes Auri* créé par ses amis, en passant par son alliance privilégiée avec des lobbys américains et le groupe privé russe Unexim : les prétextes ne manquaient pas au président pour exiger, s'il le voulait, plus de rigueur morale de ses « jeunes réformateurs ».

Si Boris Eltsine ne s'y est décidé que maintenant, c'est à cause de la « puissance de feu » que détiennent désormais les clans financiers ligués depuis cet été contre le tandem Tchoubaïs-Unexim. Ces clans, conduits aujourd'hui par le financier et nouveau « Raspoutine » du Kremlin Boris Berezovski, détiennent en effet les deux principales chaines de télévision du pays.

« BON TRAVAIL »

Quant au moment choisi pour révéler une affaire qui remonte à juin dernier, il s'expliquerait par une « revanche » de M. Berezovski, renvoyé la semaine dernière à l'instigation de M. Tchoubaïs de son poste au Conseil de sécurité, mais qui garderait toute sa puissance occulte.

Le moment choisi s'expliquerait aussi par la lutte, entrant dans sa phase décisive, pour la privatisation de la société pétrolière Rosneft. Les résultats de celle-ci pourraient clarifier les intentions de Boris Eltsine, au-delà du *« blâme »* qu'il a, officiellement, adressé samedi par téléphone à Anatoli Tchoubaïs. Lequel n'en a pas moins reçu, dès dimanche, des félicitations présidentielles pour son *« bon travail »* accompli en Ukraine, où il a préparé la visite non-officielle entamée le même jour à Moscou par le président Léonid Koutchma.

Les commentaires en Russie s'alignaient sur les positions de ses clans médiatico-financiers. Les uns soulignaient que M. Tchoubaïs a l'habitude de travailler dans un *« environnement hostile »* et ne devrait pas trop souffrir du limogeage d'une partie de son équipe. Les autres le disaient lui-même en sursis, Boris Eltsine pouvant s'en débarrasser à la première occasion, une fois les marchés financiers un peu calmés. Les communistes ont pour leur part déploré son maintien en poste, soulignant que *« le bruit fait autour du livre cache l'iceberg de la corruption qui imprègne la branche exécutive du pouvoir »*.

Sophie Shihab

CHEFS D'ENTREPRISE Le conseil exécutif du CNPF devait décider, lundi 17 novembre, d'organiser, dans la semaine du 8 au 12 décembre, des états généraux des entreprises. La synthèse en sera dressée lors de l'assemblée générale de l'organisation patronale qui, le 16 décembre, élira le successeur de Jean Gandois. ● LE REFUS des 35 heures sera le thème principal de ces rencontres qui se tiendront au moment où le gouvernement mettra la dernière main au projet de loi préparant la réduction du temps de travail. L'objectif est aussi de prouver aux petits et moyens patrons que le CNPF est apte à les représenter. ● LE CANDIDAT le mieux placé pour accéder à la présidence de l'organisation patronale, Ernest-Antoine Seillière, souhaite que celle-ci concentre son action sur son rôle économique et renvoie les négociations sociales au niveau des entreprises.

Le CNPF organise des états généraux du patronat contre les 35 heures

Ernest-Antoine Seillière mène sa campagne pour la succession de Jean Gandois en promettant de renvoyer les négociations sociales au niveau des entreprises. Un « aménagement » du paritarisme est envisagé par certains de ses proches

LE CONSEIL EXÉCUTIF du CNPF se réunit lundi 17 novembre pour approuver la convocation d'états généraux du patronat. Initialement, ceux-ci devaient se tenir au début de 1998, mais les dirigeants patronaux souhaitent les jumeler avec la préparation par le gouvernement du projet de loi sur les 35 heures et avec l'élection du successeur de Jean Gandois.

Ces rencontres auront lieu régionalement, dans la semaine du 8 au 12 décembre, avant que la synthèse n'en soit tirée à l'assemblée générale du CNPF du 16 décembre. Cette modification de calendrier a pour but de répondre aux attentes des unions locales qui souhaitent manifester, à cette occasion, leur hostilité au texte sur les 35 heures. Dès mardi 18, le conseil exécutif devrait déléguer deux de ses membres pour rencontrer les présidents de fédérations professionnelles et d'unions locales afin de mettre au point les modalités techniques de cette manifestation.

L'idée, assure-t-on dans les milieux patronaux, n'est pas de *« faire un Villepinte »*, une référence aux *« états généraux de l'entreprise et de la nation »* qu'avaient organisés le CNPF et son président d'alors, Yvon Gattaz, en décembre 1982, pour faire pression sur le gouvernement socialiste. Cette fois, le cadre sera régional et, outre les 35 heures, sera aussi abordée la question de l'emploi des jeunes.

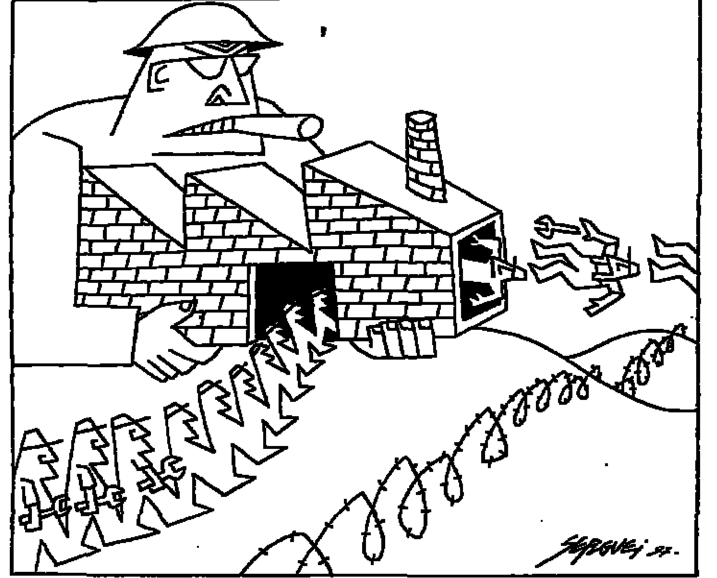
Pour autant, cette mobilisation de la base patronale obéit à un double objectif. Bien que le CNPF se défende de vouloir transformer ces états-généraux en démonstration de force, leur convocation tombe à point nommé pour accompagner la stratégie d'« infléchissement » des pouvoirs publics que souhaite mener Ernest-Antoine Seillière sur les 35 heures.

Le candidat le mieux placé pour accéder à la présidence du CNPF a en effet déclaré, jeudi 14 novembre sur RTL, qu'il entend *« faire en sorte que ce projet, périlleux pour les entreprises »*, soit *« aménagé profondément »*. Cette convocation a aussi pour but de ressouder un monde patronal dont une partie de la base est autant exaspérée par les projets du gouvernement que par le CNPF lui-même.

LES CANDIDATURES DU MALAISE

A cet égard, les trois candidatures extérieures à l'appareil – du jamais vu au CNPF – sont révélatrices d'un malaise. Elles s'inscrivent toutes en *« rupture »* vis-à-vis d'une organisation perçue comme *« fossilisée »* et complètement *« coupée du terrain »*. De fait, le bilan de cette consultation de la base devrait être publiquement tiré lors de l'assemblée générale du CNPF, qui élira le successeur de Jean Gandois. « Patron des patrons » jusqu'à cette date, celui-ci a donné son accord à l'organisation anticipée d'états généraux. M. Seillière a également été consulté.

Même s'il ne s'agit pas de *« refaire »* le Villepinte de 1982, M. Seillière a délibéremment paré sa campagne d'accents tout « gattaziens », *soulignent ses supporters* au sein de l'organisation patronale. Le rapprochement avec Yvon Gattaz, président du CNPF de 1982 à 1986, ne saute a priori pas aux yeux. Il y a en effet peu de choses en commun entre l'héritier de la famille de Wendel, passé par l'ENA, avant, il est vrai, de gérer une société holding – la Compagnie générale d'industrie et de participations (CGIP) –, et l'ingénieur isérois ayant bâti son entreprise de connecteurs électriques. Et si, comme l'a fait remarquer Henri Weber dans *Le Parti des patrons* (Le Seuil, 1986), Yvon Gattaz a précisément été choisi parce qu'il constituait *« une dénégation vivante »* à l'image traditionnelle que la gauche a du patronat, ce n'est pas *tout à fait le cas pour* Ernest-Antoine Seillière. En privé, d'ailleurs, certains membres du conseil exécutif s'interrogent sur la pertinence du symbole – un descendant des maîtres de forges à la tête du CNPF – envoyé tant à l'opinion publique qu'à la base patronale.



Pour autant, si Yvon Gattaz a incarné, après la grande époque de la politique contractuelle menée par François Ceyrac, un retour sur l'entreprise, une volonté de renforcer le rôle économique du CNPF, au détriment de la négociation sociale nationale, M. Seillière semble devoir incarner le même type de virage par rapport à un Jean Gandois. Ce redéploiement, tout comme avec M. Gattaz, s'exprimerait vis-à-vis des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, par une stratégie d'usure et de petits pas plus que d'affrontement.

« Seillière n'est pas un tueur, mais c'est un vrai libéral. Il symbolise un très profond esprit d'entreprise. Il privilégie la performance économique par rapport aux "faux-semblants" sociaux et inscrit spontanément ses réflexions dans une économie mondialisée », se félicite un membre du conseil exécutif. De fait, dans ses premières déclarations, le président de la CGIP a emprunté certains thèmes au « rapport Drouin », un document interne au CNPF, s'inscrivant dans cette logique et qui a été rédigé dans le cadre des réflexions sur une réforme du CNPF lancées par M. Gandois.

Ce rapport, dont le contenu avait été révélé par *Le Monde* du 14 mars 1997, fixait comme objectif prioritaire au CNPF de développer une *« approche globale de l'entreprise »* et de fixer la responsabilité du dialogue social au niveau de l'entreprise. Il préconisait une remise à plat des relations du CNPF avec l'Etat et les syndicats et suggérait *« d'oser un désengagement sélectif de la gestion paritaire des systèmes de protection sociale »* et *« mieux gérer son pouvoir de signature »*.

M. Seillière est l'un des cinq vice-présidents du conseil exécutif à siéger au comité de réforme. Selon Jacques Dermagne, président du Conseil national du commerce, qui y siège également, *« le rôle économique du CNPF est très troublé par la gestion du système paritaire »*. Et ce chantier devra forcément être ouvert par le futur président du CNPF *« dans les années qui viennent »*.

En attendant, le comité de réforme poursuit ses *« réflexions »*. Il s'est réuni, de façon plénière, pour la première fois, il y a quelques jours, afin de passer en revue les différents travaux commandés et de lancer le processus de *« modernisation »*.

Caroline Monnot

Une fonction « bénévole »

Comment est rémunéré le président du CNPF ? Officiellement, la fonction est bénévole, le patron des patrons étant simplement défrayé pour ses dépenses courantes. Dans la pratique, divers systèmes ont parfois été mis en place. Si certains dirigeants d'entreprise, *à l'instar de Jean Gandois, resté à la présidence du sidérurgiste* belge Cockerill-Sambre, ont conservé des responsabilités dans leur groupe, le CNPF a aussi fonctionné avec des présidents ayant abandonné toute autre fonction. Dans ce cas, le « patron des patrons » intègre une série de conseils d'administration d'entreprises amies et perçoit à ce titre des jetons de présence. Plus rarement, de grands groupes ont constitué une cagnotte assurant sa rémunération.

Le PDG de la CGIP, Ernest-Antoine Seillière a annoncé qu'en cas d'élection, il conserverait ses responsabilités dans son entreprise. En fait, il devrait garder la présidence de cette holding et, selon toute probabilité, abandonner ses fonctions de direction générale.

Trois contestataires contre l'appareil

DES CANDIDATS extérieurs au CNPF tentent d'en disputer la présidence à un membre du conseil exécutif. Le fait est sans précédent dans l'histoire de l'organisation patronale. Tour à tour, Jean-Pierre Gérard, aujourd'hui membre du Conseil de la politique monétaire et ancien industriel, Marie-Thérèse Bertini, docteur en épistémologie, à la tête d'entreprises spécialisées dans l'organisation, et Dominique Lebel, promoteur immobilier, ont fait acte de candidature, mettant quelque peu dans l'embarras un appareil patronal peu habitué à gérer des compétiteurs externes.

Ces trois « challengers » contestent en effet la légitimité du CNPF, dans son mode de fonctionnement actuel, à représenter les chefs d'entreprise. Mme Bertini est celle qui a donné le plus de fil à retordre. Estimant *« anormal »* que le conseil exécutif fasse part de son choix le 1er décembre prochain, sans avoir reçu de manière formelle les petits candidats, elle a bataillé avec le secrétaire général de l'organisation patronale.

« J'ai fini par lui adresser une lettre au canon, explique-t-elle, *en m'interrogeant sur le caractère antidémocratique de la consultation. »* Agacé, l'appareil patronal a finalement plié. Rendez-vous a *été pris. Le conseil exécutif* recevra les trois « petits » candidats, en bloc, le 24 novembre prochain. A la grande satisfaction de Jean-Pierre Gérard.

Dominique Lebel, qui a entamé une série de visites informelles auprès des responsables du CNPF, et qui a placé sa candidature sous le signe *« de l'éclatement de tous les monopoles, dont celui de la Sécurité sociale »*, estime, lui, contre-productive la démarche de Mme Bertini. Il s'étonne néanmoins *« qu'il faille se battre pour obtenir les informations élémentaires »*.

FICHIER IMPRÉCIS

« Le CNPF prévoit dans ses statuts d'informer largement tous les chefs d'entreprise de son activité », indique-t-il, affirmant avoir eu de grandes difficultés à obtenir le fichier des membres de l'assemblée générale qui doivent élire le futur président. *« Je l'ai reçu sous forme d'étiquettes sans adresses ni numéros de téléphone »*, explique-t-il.

Pour Mme Bertini, ces difficultés sont révélatrices : *« Ils n'imaginaient pas qu'on puisse se présenter ! »*. Agée de cinquante-sept ans, elle a repris, dans le cadre d'un rachat d'une entreprise par ses salariés (RES), la structure spécialisée dans l'organisation d'entreprise qu'elle avait mise au point pour le groupe BP.

« Moi, lorsque j'ai un contrat, c'est parce que j'ai trouvé un patron qui a décidé de changer plutôt que d'appliquer les vieilles recettes d'amélioration de la productivité », indique-t-elle, déplorant le manque d'imagination du CNPF. *« C'est pour cela que je me suis décidée. Sur les 35 heures, je les ai trouvés tellement lamentables ! Ils n'avaient aucune contre-proposition à faire »*, explique Mme Bertini, par ailleurs propriétaire d'une épicerie de luxe.

Pour Dominique Lebel, président du groupe de promotion immobilière Sercib, le premier à avoir réalisé un immeuble au Vietnam, *« la période est trop chaude pour avoir des gens du sérail »*. *« Demandez aux entreprises si elles ont envie d'avoir un énarque à la tête du CNPF ! »*, s'exclame-t-il. *« Je respecte beaucoup Ernest-Antoine Seillière en tant qu'homme, mais je ne pense pas que les entreprises puissent se reconnaître en lui. »*

Les critiques sont les mêmes du côté de Jean-Pierre Gérard. *« Il faut que le CNPF retrouve une légitimité en s'appuyant sur la base »*, souligne-t-il, en estimant que la démission de Jean Gandois offre à l'organisation patronale *« une chance fantastique »*. *« C'est l'occasion de rompre avec des modes de fonctionnement qui privilégient les relations personnelles »*, indique M. Gérard, nommé au Conseil de la politique monétaire à l'instigation de Philippe Séguin. Selon M. Gérard, le CNPF a failli à *« expliquer les positions du monde de l'entreprise »* face à un *« gouvernement à orientation collectiviste »*.

C. M.

Une présidence sous le contrôle de l'UIMM

L'Union des industries métallurgiques et minières assure 20 % du budget du CNPF

QUI VA FAIRE l'élection du président du CNPF ? Encore une fois, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), dont Ernest-Antoine Seillière est issu, diront les observateurs. Longtemps l'UIMM a tiré sa force dans l'organisation patronale de son statut de principal contributeur. Pierre Guillen, qui fut l'une des figures historiques de cette fédération patronale, avait d'ailleurs érigé en principe la formule *« qui paie décide »*. Assumant quelque 35 % des dépenses du CNPF il y a quelques années encore, l'UIMM ne contribuerait plus qu'à hauteur de 20 % d'un budget de fonctionnement de 115 millions de francs en 1997.

La montée en puissance de la Fédération française des sociétés d'assurances, qui, depuis deux ans, a rejoint le groupe des principaux contributeurs, faisant pratiquement jeu égal avec la Fédération nationale du bâtiment, mais distançant celle des travaux publics, a quelque peu atténué la prééminence de l'UIMM, sans pour autant la remettre en cause. L'Union des *industries métallurgiques* et minières contrôle en effet encore de nombreuses unions patronales locales et fédérations professionnelles, qui forment le collège électoral du président du CNPF. Elle a surtout une très forte capacité d'expression autonome. C'est ainsi que dans le dernier numéro de sa publication *« Actualité »*, daté du 12 novembre, l'UIMM, évoquant *« le contexte particulièrement délicat »* lié à la conférence sur les 35 heures, a recommandé à ses chambres syndicales de *« refuser de s'engager sur la revalorisation des salaires minimaux conventionnels »*.

GARDER LES AFFAIRES SOCIALES

Traditionnel faiseur de roi, le patronat de la métallurgie n'en joue pas moins, aussi rituellement, le rôle de défaiseur, en se livrant à de subtils jeux de bascule. L'UIMM, qui avait fait Yvon Gattaz, a très vite rejoint le clan de ses opposants. Elle a appuyé la candidature de François Périgot, tout en soutenant financièrement son opposant Yvon Chotard. Plus récemment, le départ d'Arnaud Leenhardt, actuel numéro un de l'UIMM, de la présidence de la commission des affaires sociales, a été la première manifestation publique d'une opposition interne à Jean Gandois, qui avait, pourtant, bénéficié, pour son accession à la présidence, du soutien appuyé du patronat de la métallurgie.

Au vu de ces revirements multiples, Ernest-Antoine Seillière a donc du souci à se faire. L'UIMM sera très attentive au choix du président de la commission des affaires sociales, qu'elle considère toujours comme le poste le plus important du conseil exécutif du CNPF.

Ce poste devrait échoir à Georges Jollès, le président de l'Union des industries textiles, vice-président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, qui remplacerait ainsi l'actuel titulaire, le patron de Schneider, Didier Pineau-Valencienne. Denis Kessler, directeur général du groupe AXA-UAP, devrait pour sa part conserver la présidence de la commission économique, reflétant ainsi le poids actuel des assurances au sein de l'organisation patronale.

C. M.

Des candidats du Front national aux élections des chambres de commerce

Lundi 17 novembre étaient organisées les élections des représentants aux chambres de commerce et d'industrie. Elles ont pris une tournure politique avec la présence de listes montées et soutenues par le Front national. Pour la première fois, en effet, la Fédération nationale Entreprise moderne et libertés (FNEML), *présidée par* Jean-Michel Dubois, membre du bureau politique du FN, a présenté des listes. Mais elle n'a réussi à être présente que dans 42 % environ des CCI, et ses listes ne sont jamais complètes.

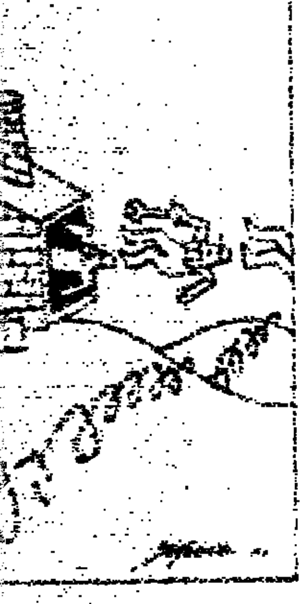
Ses efforts ont surtout été concentrés dans les grandes villes telles que Paris, Lyon, Toulouse, Marseille et Bordeaux. Ainsi, alors que 64 postes étaient à pourvoir à la CCI de Paris, la FNEML n'a présenté que 29 noms. Parmi ceux-ci, on note Jean Bruel, patron d'une société de bateaux-mouches, Michel Bayvet, assureur, membre du bureau politique du Front national, Jean-Claude Varenne, directeur de la publication à *National Hebdo*.

هكذا من الاصل

... aussi de prouver ... patrons que le ... représentent. ... LE ... placé pour acc... de l'organisation patronale. Ernest-Antoine Se... souhaite que celle-ci concentre son action sur son rôle économique, renvoie les négociations sociales au niveau des entreprises.

... contre les 35 heures

... de renvoyer les négociations sociales ... certains de ses proches



... sous le contrôle de l'UIMM

...giques et minières assure 20 ...

... candidats du Front national ... élections des chambres de commerce

هكذا من الاصل

Le Parti communiste rend hommage à Georges Marchais

Le bureau national du PCF a salué les efforts de démocratisation qu'avait entrepris l'ancien secrétaire général. Lionel Jospin a évoqué avec sympathie la « figure » de l'ancien dirigeant communiste, mais sans taire les « contradictions » qui avaient affecté sa démarche

Les obsèques de Georges Marchais, ancien secrétaire général du Parti communiste, décédé dimanche 16 novembre, à Paris, à l'âge de soixante-dix-sept ans, seront célébrées jeudi 20 novembre, à 10 h 30, au cimetière de Champigny-sur-Marne. Le premier ministre, Lionel Jospin, s'est rendu lundi matin, à 11 heures, place du Colonel-Fabien, pour signer le registre des condoléances. Dans un communiqué publié dimanche, M. Jospin avait salué une « figure » de la vie politique française, mais relevé aussi les « contradictions » qui avaient marqué le long règne de Georges Marchais, secrétaire général du PCF, en fait, de 1969 à 1994. Le Parti communiste a rendu hommage à son ancien dirigeant, dont la disparition donne lieu à des manifestations d'émotion dans ce qui fut sa circonscription du Val-de-Marne. Nombre de responsables politiques, de droite comme de gauche, ont exprimé des condoléances convenues, mais d'autres se sont montrés, à l'image de M. Jospin, plus critiques sur le bilan de l'ancien dirigeant communiste.

CE FUT une journée de deuil collectif et d'étonnant consensus. Comme si, avec Georges Marchais, décédé dimanche 16 novembre, à 6 heures du matin, à l'hôpital parisien Lariboisière – où il avait été admis le week-end précédent et où il était régulièrement suivi pour ses faiblesses cardiaques et un œdème pulmonaire –, on enterrait une époque.

Une époque où François Mitterrand et Georges Marchais se disaient leur fait, loin des politesses de la « gauche plurielle », rappelaient, sur tous les écrans de télévision, les archives noires et blanches de l'INA. Un âge où le militantisme faisait la force des partis, témoignaient les visages tristes et fatigués des communistes interrogés. Deux décennies où la politique faisait vibrer et où les débats télévisés, loin des contraintes de Maastricht, recueillaient des *« scores d'écoute formidables »*. *« Révélateurs »* du défunt, Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel furent les invités-témoins obligés de la soirée funèbre, tandis qu'Yves Mourousi venait honorer, place du Colonel-Fabien, ce fantastique *« partenaire »*.

Nostalgie. Une grande dame du communisme, une vraie « thorézienne », Madeleine Vincent, est arrivée la première à l'hôpital Lariboisière. A 11 h 30, Robert Hue, accompagné de la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, d'André Lajoinie et de Jean-François Gau, du député du Val-de-Marne, Claude Billard, et de Nicolas Marchand, secrétaire de la fédération, accompagnent Liliane Marchais. Elle confie au secrétaire national du PCF les dernières volontés de son époux. Les obsèques officielles auront lieu jeudi 20 novembre, à 10 h 30, au cimetière de Champigny-sur Marne, où il résidait. Robert Hue et Nicolas Marchand représenteront le PCF. Un membre du gouvernement sera présent. Nostalgie : place du Colonel-Fabien, où ne flotte plus aujourd'hui que le drapeau tricolore, on avait aussi ressorti le drapeau rouge pour le mettre en berne. Là, comme au siège de *L'Humanité*, dans les fédérations et les sections, des registres de condoléances sont ouverts aux militants. Le premier ministre, Lionel Jospin, devait s'y rendre, lundi 17 novembre, en présence de Robert Hue et de Liliane Marchais.

L'HOMME DES « CHANGEMENTS »

Dimanche, à la sortie de l'hôpital, Robert Hue, *« bouleversé »*, a exprimé le *« chagrin vrai »* et la *« tristesse »* des communistes, saluant un *« style » : « Ce que nous retenons tous, c'est sa générosité, sa combativité qui ont façonné cette personnalité originale »*. Comme toujours, dans ce parti où ils fonctionnent comme des codes et des signaux de reconnaissance, les mots sont soigneusement choisis. Georges Marchais, explique le secrétaire national, est l'homme des *« changements positifs profonds »* qui *« font aujourd'hui sa mutation »*. Mais le concept, exposé soigneusement dans 350 pages parues chez Stock, en 1995, où il ne cite d'ailleurs que trois fois Georges Marchais, Robert Hue se le réserve, malgré les récentes tentatives de Georges Marchais pour récupérer un *« thème »* employé, selon lui, dès 1976, *« dans* [son] *rapport pour le vingt-sixième congrès »* (*Le Monde* du 7 novembre).

Le bureau national s'est réuni, à son tour, dimanche après-midi. Aux côtés de M. Hue et des membres du comité national, dont Marie-George Buffet, on compte des personnalités inhabituelles, comme la secrétaire d'Etat au tourisme, Michelle Demessine. Le communiqué – *« un texte de douleur consensuel »*, commente l'un des participants – pèse néanmoins, lui aussi, ses termes : *« Un mot (...) aura résumé sa démarche : la démocratie. »* Puis, dans des louvoiements prudents autour du fameux nom de « mutation » : *« Si notre pays, au contraire de tant d'autres, peut aujourd'hui bénéficier d'un parti pleinement communiste par sa mutation qui s'affirme et s'affirmera, c'est pour une large part à son intelligence et son courage politiques qu'il le doit. »* Pierre Zarka, le directeur de *L'Humanité*, qui consacre huit pages et sa « une » (*« l'émotion »*, sous une photo de Georges Marchais) à la disparition de l'ex-secrétaire général, parle seul de *« celui qui aura engagé la mutation du PCF »*.

« Ce n'est pas le temps, alors que l'heure est au silence du recueillement, d'évaluer l'apport de Georges à notre parti et à la France », dit encore le bureau national. *« Cette évaluation devra être faite »*, ajoute-t-il, précisant que les dirigeants communistes ont *« la conviction qu'elle lui rendra justice »*. Jusqu'à présent, cette *« évaluation »* avait été soigneusement évitée par M. Hue. Dans un chapitre de son livre, opportunément intitulé *Stalinisme, la cicatrice encore brûlante*, il avait préféré botter en touche : non, il ne pouvait pas encore *« tenter une analyse de ce que fut le stalinisme »* et n'a pas encore, en 1995, *« l'ambition de formuler ici je ne sais quelle théorie explicative »*. Mais, ajoutait-il, *« je cherche à savoir (...). Je lis tout ce que je peux des travaux scientifiques (...) sur le sujet »*.

Le 13 novembre, devant le parti réuni en conseil national, M. Hue avait indiqué pour la première fois que cette analyse n'était que partie remise. *« Il ne suffit pas*, avait-il prévenu, *que le passé s'éloigne pour qu'il se tasse, comme le café après le passage de l'eau. »* Ce fut peut-être la politique de Georges Marchais. Ce ne sera pas forcément celle de son successeur.

Ariane Chemin

Affliction et organisation à la fédération du Val-de-Marne

DIMANCHE 16 novembre, au matin, la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre dans le Val-de-Marne, terre d'élection de Georges Marchais. La veille au soir, on le savait au plus mal. Nicolas Marchand, secrétaire de la fédération, resté très proche de l'ancien secrétaire général, a été averti à l'aube par Liliane Marchais.

Au siège de la fédération, rue Marat, à Ivry-sur-Seine, le drapeau rouge orné du marteau et de la faucille est déjà noué d'un ruban noir. Le même ruban endeuille la plaque de marbre qui rappelle l'inauguration en 1981, par Georges Marchais, du siège fédéral. Quelques permanents s'affairent dans le calme, dans l'entrée, une pièce d'étoffe noire attend d'être découpée aux dimensions de la petite table où sera déposé le livre d'or. Le ton n'est pas aux démonstrations de chagrin, mais à l'organisation d'un hommage sans fausse note.

Max Staat a déjà rassemblé de nombreux télégrammes destinés à Liliane, qui fut longtemps un pilier de la fédération. Leur contenu est préservé. *« Les militants ne l'ont pas fait pour que ça se sache »*, estime ce secrétaire fédéral, qui se souvient de la première fois qu'il a voté, en 1973, à Villejuif, pour Georges Marchais. Son premier réflexe est de défendre le bilan politique du défunt, dont il sait qu'il sera discuté, contesté. *« Il a eu le mérite de permettre que s'engage le processus de mutation du PCF... »* La cohérence du discours des dirigeants du PCF ne sera pas prise en défaut par le décès de son ex-secrétaire général.

A midi, il est déjà prévu que toutes les mairies et les sections communistes du Val-de-Marne ouvriront un livre d'or, en même temps que leurs portes, aux camarades, aux militants, aux électeurs. A la mairie de Villejuif, accolée à l'église, on chuchote et on marche sur la pointe des pieds. Un petit portrait sous verre de Georges Marchais, dans la force de l'âge, sourit à ceux qui viennent lui témoigner leur tristesse. Le même portrait sert de support aux affiches, déjà en cours d'impression, qui se répandront sur les murs de la ville dès le milieu de l'après-midi.

Dans le fief électoral de l'ancien secrétaire général, député de la circonscription de Villejuif de 1973 à 1997, les militants donnent libre cours à leur émotion, à leurs larmes. A l'unanimité, ils saluent l'homme, sa chaleur, sa combativité, sa proximité. *« Quand on voulait voir Georges Marchais, on le voyait »*, raconte Yasmine Sadki, trente-sept ans, membre du PCF, qui se définit elle-même comme issue de *« la génération Marchais »*. Elle se souvient du soir des élections législatives, en 1997, lorsque Georges Marchais a passé le flambeau à Claude Billard. *« Ce jour-là*, dit-elle, *à la façon dont il nous a parlé, j'ai compris qu'il nous disait adieu, que c'était la dernière fois. »*

A Villejuif, cette mort en rappelle immanquablement une autre, aussi douloureuse... *« Il y a eu Marie-Claude Vaillant-Couturier ; aujourd'hui, c'est Georges Marchais »*, soupire Yasmine. Une autre militante se souvient, d'ailleurs, que Georges Marchais avait été hospitalisé le jour même du décès, le 11 décembre 1996, de celle qui l'avait précédé comme député de la circonscription. Sur le livre d'or, les messages se succèdent, les hommages au *« camarade »* côtoient de *« sincères condoléances »*, formule consacrée des gens *« trop humbles pour faire de grandes phrases »*. Nombre d'entre eux sont adressés à la famille, à la femme de Georges Marchais, signe qu'ici, comme à Champigny-sur-Marne où il demeurait, l'homme était autant aimé que le personnage politique était vénéré. *« L'ami va nous manquer, à nous, autant que l'homme politique va manquer, bien au-delà du seul Parti communiste »*, résume Yasmine, aussi chagrinée qu'admirative.

Pascale Sauvage

L'ancien numéro un entendait contrôler la « ligne » du PCF

L'IMAGE est restée dans les mémoires : le 29 janvier 1994, lors de l'ultime séance du vingt-huitième congrès, Alain Bocquet annonce que Robert Hue est *« l'heureux élu »* du Parti communiste. Vivats, confettis, applaudissements. Il faut pourtant quelques longues secondes avant que Georges Marchais lève, en signe de victoire, une main qu'est venue chercher celle du maire de Montigny-lès-Cormeilles. L'ex-secrétaire général pleure.

Les larmes de Georges Marchais marquent le début d'une impossible retraite. *« Je suis attaché à la ligne politique que nous défendons comme à la prunelle de mes yeux. Je me battrai comme un chien pour la défendre »*, avait-il prévenu quelques semaines avant de passer la main. S'il a choisi avec soin Robert Hue, parmi d'autres prétendants – Alain Bocquet, Pierre Zarka –, c'est parce qu'il pense que ce militant du Val-d'Oise, chevronné mais encore jeune, responsable de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR) mais étranger à l'appareil central de la place du Colonel-Fabien, ne lui fera pas d'ombre. Un des anciens collaborateurs de Georges Marchais explique aujourd'hui que ce dernier voulait continuer à diriger le parti, comme il l'avait fait avec André Lajoinie lors de l'élection présidentielle de 1988. Cédant à l'*« affectueuse pression de ses amis »*, M. Marchais « accepte » aussi de rester au bureau politique.

La réalité apparaît vite différente. M. Hue et son proche entourage – dont Pierre Blotin, aujourd'hui numéro deux du parti, et Bernard Vasseur, la « plume » du secrétaire national, tous deux anciens collaborateurs de son prédécesseur – se révèlent plus entreprenants que prévu. Très vite, le député du Val-de-Marne tente de reprendre le contrôle de ces « mutants ». Dès septembre 1995, lors des journées parlementaires de Saint-Etienne-du-Rouvray, il estime, devant les caméras de télévision, que la ligne d'*« opposition constructive »* à la droite, proposée par M. Hue, ne convient pas.

Chéri des militants communistes, Georges Marchais croit qu'il a conservé son poids politique. Dans le Val-de-Marne, son « poulain », Nicolas Marchand, « tient » de fait la fédération ; quand Claude Billard, en mai et juin 1997, brigue la onzième circonscription aux élections législatives anticipées, Georges Marchais, qui l'apprécie, fait campagne avec lui ; mais il s'oppose à la participation gouvernementale proposée par le secrétaire national. *« Le programme commun a été une erreur fondamentale »*, déclare-t-il de « sa » permanence de Villejuif. Il précise : *« Si tu es trompé une première fois, c'est la faute à celui qui t'a trompé. Deux fois, c'est ta faute à toi. Il est exclu de participer à quelque alliance dans un gouvernement qui ne s'en prend pas fondamentalement à Maastricht et au grand capital »* (*Le Monde* du 17 mai).

Le 28 octobre, sitôt ouverte la réunion du comité national du PCF, Georges Marchais interpelle M. Hue sur ses velléités de travailler à un éventuel changement de nom du parti. Le secrétaire national nie ; son prédécesseur ne le croit pas. Quelques jours plus tard, on annonce la sortie du *Livre noir du communisme*, dirigé par Stéphane Courtois. Georges Marchais, hanté par l'idée qu'on puisse lui faire porter un jour la responsabilité de la mort du PCF, ou le rendre coupable de complicité avec le stalinisme soviétique, prend la plume dans *L'Humanité* du 4 novembre.

« Comme me le dit ma femme, Liliane : "Toi, tu te feras toujours avoir" », confiait-il en mai. Tous les jours, Georges Marchais épluchait la presse. Tous les matins ou presque, place du Colonel-Fabien, il venait travailler à un livre. Des mémoires, pour expliquer qu'*« il était né vingt ans trop tôt, ou trop tard »*, mais qu'il avait engagé tous les grands chantiers...

Ar. Ch.

Eloges convenus et critiques parfois acerbes à droite et à gauche

LE DÉCÈS de Georges Marchais a suscité dans la classe politique française une cascade de réactions, sur des registres très divers. De l'éloge posthume traditionnel jusqu'à la critique la plus acerbe, l'ancien secrétaire général du PCF a animé la controverse, jusqu'après la mort.

Certes, dans les rangs de ses anciens amis communistes, peu de voix sont discordantes. A l'image du quotidien *L'Humanité*, qui a affiché, lundi 17 novembre, en « une » son *« émotion »*, beaucoup se sont bornés à rendre hommage au disparu. Le ministre communiste des transports, Jean-Claude Gayssot, a ainsi souligné que M. Marchais avait eu *« la volonté de faire bouger, évoluer le PCF »*. *« Sous sa direction ont été initiés des changements de grande portée qui, aujourd'hui, prennent la dimension de la profonde mutation en cours du PCF »*, a affirmé l'ancien secrétaire général de la CGT, Henri Krasucki. Porte-parole des refondateurs et député des Bouches-du-Rhône, Guy Hermier a lui aussi salué *« son engagement, sa combativité, qui font de lui une des grandes figures du communisme français »*.

Dans les rangs socialistes, le ton n'a pas été précisément le même. Des figures connues du PS se sont certes limitées, elles aussi, à quelques éloges. C'est le cas, en particulier de l'ancien premier ministre, Pierre Mauroy. *« Communiste sincère et intransigeant »*, a-t-il affirmé, Georges Marchais a *« contribué à la victoire historique du 10 mai 1981 et à la constitution du gouvernement d'union de la gauche »*. Mais à cette réaction près, la plupart des socialistes, s'ils ont salué la mémoire de M. Marchais, n'ont pas pu taire pour autant leurs critiques.

Le premier ministre, Lionel Jospin, a ainsi relevé que *« Georges Marchais fut également l'homme des transitions du PCF, transitions qu'il accompagna non sans contradictions »*. Et d'ajouter : *« S'il voulut et prépara l'union de la gauche, il fut également l'un des artisans de sa rupture. S'il amorça l'émancipation du communisme français par rapport à l'emprise de l'URSS, il garda jusqu'au bout un jugement positif sur ce modèle. S'il fut convaincu de la nécessité de faire évoluer la doctrine communiste, il ne sut pourtant pas engager ce mouvement suffisamment tôt. »*

Tout en admettant que l'ancien dirigeant communiste était *« une figure »*, une *« force de la nature »*, l'ancien premier ministre Michel Rocard estime, de son côté, que son décès *« clôt une période »*. *« Le communisme n'a plus de sens »*, a-t-il lancé, dimanche, au cours de l'émission de TF 1 « Public ».

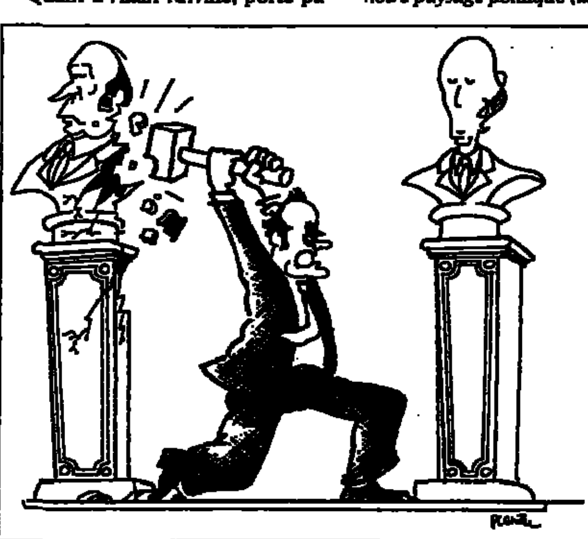
Quant à Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), il a jugé *« globalement négatif »* le bilan politique de M. Marchais. *« Sa disparition est celle du dernier symbole d'une génération de dirigeants communistes qui ont toujours confondu stalinisme et communisme »*, a-t-il déclaré.

« GLOBALEMENT NÉGATIF »

Ce balancement entre l'éloge et la critique ne s'observe pas seulement à gauche. Dans un communiqué diffusé par le service de presse de l'Elysée, le chef de l'Etat, Jacques Chirac, s'en est ainsi tenu à ces quelques propos : *« J'apprends avec tristesse la disparition de Georges Marchais. Je l'ai bien connu et j'ai pu mesurer la force et la sincérité de ses convictions (...). Il a marqué profondément et pendant de longues années l'histoire du Parti communiste français, mais aussi l'ensemble de notre paysage politique (...). C'est une vraie figure qui s'efface. »*

L'ancien premier ministre Edouard Balladur, lui, s'est montré sévère, estimant que M. Marchais avait *« beaucoup plus freiné le mouvement de rénovation du Parti communiste qu'il ne l'a accéléré »*. Et d'ajouter, au cours de l'émission « Polémiques », sur France 2, en évoquant l'évolution du PCF : *« Cela a été une sorte d'originalité française en Europe parce que beaucoup de partis communistes ont entrepris de se remettre en cause et de remettre en cause leurs erreurs. Et à une époque où on réclame volontiers des repentances aux uns et aux autres, s'il y en a qui devraient faire cette œuvre de repentance, ce sont bien les dirigeants communistes. »*

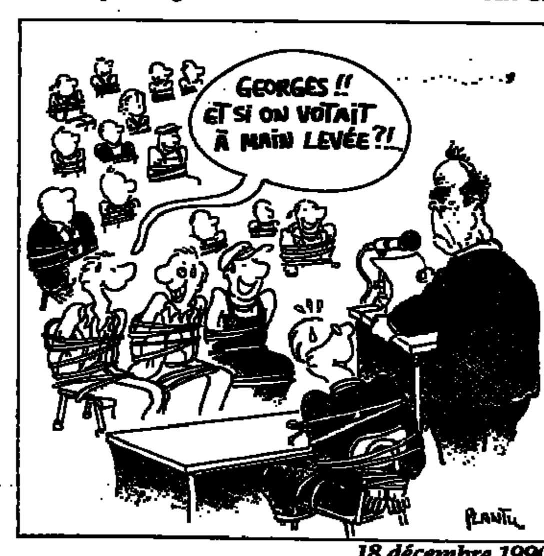
De son côté, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a déclaré que Georges Marchais avait été *« un complice de tous les crimes commis par le communisme »*.



Dessin paru dans « Le Monde » du 15 janvier 1981.



10 octobre 1989.



18 décembre 1990.

...s Marchais

...général. Lionel Jospin a évoqué ... avaient affecté sa démarche

L'ancien numéro un entendait contrôler la « ligne » du PCF



DAVID BURNETT/CONTACT PRESS

Un secrétaire général à contretemps

LES ARCHIVES n'ont pas encore livré tous leurs secrets. Elles expliqueront peut-être, un jour, l'accession de Georges Marchais au poste de secrétaire général du Parti communiste, tout comme la réalité, mais aussi la brièveté, de ses tentatives d'indépendance vis-à-vis de Moscou, au milieu des années 70, vite abandonnées au profit d'un alignement sans faille sur l'Union soviétique de Leonid Brejnev.

Quand il devient officiellement secrétaire général, au vingtième congrès du PCF, en 1972, Georges Marchais est le numéro un de fait depuis trois ans. Occupant le poste stratégique de secrétaire à l'organisation depuis 1961, il a été imposé, en 1969, par les Soviétiques, pour être le successeur potentiel de Waldeck Rochet, le secrétaire général en titre, gravement malade, dont ils ne prisent guère les tendances modernistes. Georges Marchais est poussé sur le devant de la scène, en juin, à l'occasion d'une conférence mondiale des PC à Moscou. Son protecteur, qui va devenir numéro deux, s'appelle Gaston Plissonnier. L'affaire est officialisée au dix-neuvième congrès, en février 1970 : Georges Marchais devient *secrétaire général* adjoint, Gaston Plissonnier, maître d'œuvre de l'amitié avec Moscou, est designé coordinateur du travail du secrétariat et du bureau politique.

LONGUE SÉRIE D'EXCLUSIONS

L'arrivée aux commandes de ce « tandem » se traduit par une première exclusion, celle de Roger Garaudy, qui a évolué à partir du milieu des années 60 vers ce qu'on appellera, plus tard, l'eurocommunisme. Puis c'est au tour de Charles Tillon, ancien ministre et figure de la Résistance, qui, avec d'autres anciens dirigeants, dont Maurice Kriegel-Valrimont, reproche au *« centralisme démocratique inspiré du modèle soviétique »* de mettre à la tête du PCF *« un homme qui n'a participé à aucun de ses combats vitaux »*. Ils sont les premières victimes d'une longue série qui, des dirigeants contestataires de la fédération de Paris jusqu'aux meneurs des vagues de « rénovateurs » et de « reconstructeurs » des années 80, conduiront des milliers de militants communistes à se mettre « hors du parti ». Cette hémorragie précédera le déclin électoral du PCF.

Ambivalence de ligne oblige – *fermeture affirmée* à *l'intérieur*, ouverture supposée à l'extérieur –, c'est Georges Marchais qui conduit la délégation communiste qui négocie puis signe, dans la nuit du 26 au 27 juin 1972, l'accord entre le PCF et le PS sur un « programme commun de gouvernement ». Peu de temps après, il présente un rapport devant le comité central (une partie ne sera dévoilée qu'en 1975, en pleine polémique avec les socialistes), dans lequel il met en garde son parti contre les limites, voire les dangers, de l'union de la gauche. Il ne *devient secrétaire général* qu'en décembre. Commence alors une carrière sans partage, longue de vingt-deux ans, au cours desquels le style Marchais – battant, gouailleur, bluffeur et théâtral – va s'imposer dans les médias et ravir l'opinion publique.

Le règne de Georges Marchais semble relever de la marche à contretemps. Méfiant à l'égard de François Mitterrand, il soutient sa candidature présidentielle en 1974. Remis d'un premier accident cardiaque au début de 1975, il dénonce le stalinisme, il prêche pour l'eurocommunisme sans trop y croire, préférant l'Espagnol Santiago Carrillo à l'Italien Enrico Berlinguer. Il prononce à la télévision, sans véritable consultation des militants, l'abandon du principe léniniste de dictature du prolétariat, et prétend au vingt-deuxième congrès, en 1976, contre toute évidence, que le PCF a pris la mesure du rapport Khrouchtchev *sur les crimes de Staline*, dès 1956. Jean Kanapa, son plus proche conseiller, qui n'apprécie pas Brejnev, encourage les velléités d'indépendance du secrétaire général, *mais celles-ci ne résisteront* pas plus de trois ans aux pressions de Moscou. Avec l'abandon de l'eurocommunisme et la rupture de l'union avec le PS, en 1977, *le PCF revient dans le giron soviétique*, alors même que les élections législatives, l'année suivante, pouvaient ouvrir les portes du pouvoir à la gauche.

Cet épisode sera immortalisé par une formule dont Marchais avait le secret. *« Aussitôt j'ai dit à Liliane* [son épouse] *: " Fais les valises, on rentre à la maison " »*, *confie-t-il pour illustrer cette rupture* avec le PS. Officiellement, le différend porte sur les nationalisations et sur la force de frappe. En *réalité, le PCF voit qu'un transfert* d'électeurs s'effectue à son détriment au profit du PS. En outre, Moscou avait préféré Valéry Giscard d'Estaing à François Mitterrand à l'élection présidentielle de 1974 et ne se satisfait pas de cette union avec le PS. La glaciation ne tarde pas. Après la mort de Kanapa, en septembre 1978, Georges Marchais salue le *« bilan globalement positif »* de l'URSS et des pays socialistes, au vingt-troisième congrès, en mai 1979, en présence de Boris Ponomarev, idéologue du Parti communiste d'Union soviétique et artisan du rapprochement entre les deux partis.

APPEL SECRET À VOTER À DROITE

Georges Marchais parachève le virage en épingle à cheveu du PCF, en justifiant de Moscou, en janvier 1980, à la télévision, l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge. Cette prestation sera désastreuse pour l'image du parti et catastrophique pour le secrétaire général qui, l'année suivante, perd un quart de l'électorat communiste à l'élection présidentielle et réalise le plus mauvais score du PCF (15,36 %) depuis 1936. A la campagne violemment antisocialiste du premier tour, la direction du PCF ajoute un appel secret au « vote révolutionnaire à droite » destiné à l'appareil pour le second tour. Après sa victoire, François Mitterrand nomme au gouvernement quatre ministres d'un parti affaibli et sur le déclin.

La suite ne sera qu'une lente *descente aux enfers électoraux et* une succession de crises internes qui conduiront Georges Marchais à comparer les modernistes du parti à des *« liquidateurs »*. Ce retour à une terminologie orthodoxe s'accompagne d'une grande méfiance pour la « perestroïka » de Mikhaïl Gorbatchev, d'une défense intransigeante de Cuba et de la Chine, ainsi que d'une polémique continuelle avec le Parti socialiste. La chute du mur de Berlin finit d'ébranler la direction du PCF : le secrétaire général a perdu *son unique référence idéologique* et concède finalement, en 1993, l'abandon du centralisme démocratique.

Olivier Biffaud

Zones d'ombre et silences d'une biographie qui a nourri les soupçons et les spéculations

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL du Parti communiste pendant près d'un quart de siècle, Georges Marchais sut utiliser la télévision pour incarner son parti et sa politique. Il se montra ainsi le digne élève de Maurice Thorez, qui, à la fin des années 30, puis après la Libération, avait, le premier, donné un visage au communisme à la française. Cependant, dès son accession à la tête du PCF, l'homme public s'est doublé, en Georges Marchais, d'un homme secret, dont la biographie a alimenté les soupçons et les spéculations sur la nature de son engagement, sur ses liens avec les dirigeants soviétiques, voire sur sa dépendance à leur égard.

Lorsqu'il avait été porté au poste de secrétaire général adjoint du PCF, en février 1970, Georges Marchais assurait déjà la direction de fait du parti depuis sept mois, depuis cette conférence des PC de juin 1969, à Moscou, au cours de laquelle Waldeck Rochet avait sombré dans une maladie qui allait lui interdire toute activité jusqu'à sa mort, en 1983. Membre du secrétariat du comité central depuis 1961, chargé du secteur névralgique de l'organisation, Georges Marchais est encore peu connu à l'extérieur du parti. Il n'exerce aucun mandat électif.

Le choix de Georges Marchais, annoncé au bureau politique par Gaston Plissonnier, n'enchante pas tous les membres de cette instance. Georges Frischmann, dirigeant du syndicat CGT des postiers, *paiera d'une mise à l'écart* progressive l'audace d'avoir exprimé à voix haute des réserves que partagent d'autres dirigeants de l'époque. Si Paul Laurent prend vite le vent, René Piquet ne s'inclinera jamais complètement, et Roland Leroy, qui est en compétition avec Georges Marchais depuis la fin des années 50, accepte mal d'être devancé au but.

Né le 7 juin 1920 à La Hoguette, un petit village proche de Falaise, dans le Calvados, Georges Marchais a pour père un ouvrier carrier, de tempérament plutôt anarchiste, *dira-t-il, tandis que sa* mère, qui a perdu son premier mari à la guerre, appartient à une famile paysanne catholique. Il a dix ans lorsque son père meurt. Bon élève, encouragé par son instituteur, il rêve de rejoindre à Paris sa demi-sœur, qui a épousé un menuisier travaillant dans l'aéronautique. En 1935 ou 1936, il part pour la capitale, où son beau-frère l'héberge et où il est embauché, au début de 1936, par une entreprise de métallugie du onzième arrondissement. Employé ensuite dans une banque, chez un *commissionnaire, puis chez un* assureur, il entre en 1938 à la Société nationale de construction aéronautique du Centre (SNCAC).

La vie de Georges Marchais, pendant les années qui suivent, ne peut être retracée avec certitude. Exclu du PCF au congrès de février 1970, lors de l'accession de Georges Marchais au poste de secrétaire général adjoint, le philosophe *Roger Garaudy signe*, quatre mois plus tard, avec trois anciens dirigeants de la Résistance communiste – Charles Tillon, Maurice Kriegel-Valrimont et Marcel Prenant, – une lettre reprochant à Georges Marchais de ne pas avoir partagé les *« combats vitaux »* du parti. C'est la conduite du secrétaire général adjoint pendant l'Occupation qui est ainsi, allusivement, mise en cause. Charles Tillon, ancien commandant en chef des Francs-tireurs et partisans (les maquisards communistes), l'accuse, peu après, d'avoir menti dans ses réponses au questionnaire biographique que tout cadre du parti devait remplir dans les années 40 et 50, en omettant de signaler qu'il avait accepté de travailler en Allemagne, dans une usine de construction d'avions Messerschmitt.

Il faut distinguer trois versions de la vie de Georges Marchais entre 1935 ou 1936 (son arrivée à Paris à l'âge de quinze ou seize ans) et 1947 (date de son adhésion au PCF). La première est celle que le secrétaire général avait donnée lui-même dans un entretien avec les journalistes André Harris et Alain de Sédouy en 1974 (*Voyage à l'intérieur du Parti communiste*, éditions du Seuil). Il s'y présentait adolescent, puis jeune homme, indifférent aux événements politiques et sociaux, traversant le Front populaire, ses lendemains, l'année 1940, l'Occupation et la Libération sans autre souci que ceux de sa formation professionnelle, de son salaire, de sa subsistance et de celle de sa famille, jusqu'à son adhésion au Parti communiste en mai 1947. Il expliquait son départ pour l'Allemagne, *en décembre 1942, comme* la conséquence d'une loi de réquisition datant du mois de septembre précédent et concernant, notamment, les mécaniciens de l'aéronautique.

Il faut distinguer trois versions de sa vie entre 1935 et 1947

La deuxième version des années de jeunesse de Georges Marchais se fonde sur le silence qui recouvrait la période de la guerre jusqu'à ce que les adversaires du secrétaire général le brisent. De ce silence, elle conclut à un passé chargé, surtout selon les critères officiels du PCF, qui a toujours glorifié la participation de ses membres à la Résistance. Le futur secrétaire général, en outre, ne s'est jamais expliqué clairement sur ses activités entre son retour d'Allemagne – qu'il situait en mai 1943 – *et son adhésion au PCF en* 1947. Etait-il un « planqué » ? Quelle fut son attitude vis-à-vis des autorités allemandes et de celles de Vichy ? A-t-il été inquiété à la Libération ou a-t-il craint de l'être ?

La troisième version, la plus complexe, peut être soupçonnée entre les lignes du livre de Nicolas Tandler, *L'Impossible Biographie de Georges Marchais* (Editions Albatros, 1980). Selon cette thèse, le futur secrétaire général aurait été recruté par le Parti communiste bien avant la date officielle de son adhésion, peut-être dès 1938. Militant de « choc », il aurait pu participer, en 1940, à des actions de sabotage. De tels actes, inspirés par la politique de refus de la « guerre impérialiste » qui était celle du parti, interdit depuis septembre 1939, avaient entraîné la condamnation à mort et l'exécution de trois militants communistes travaillant dans la société d'aéronautique où était employé Georges Marchais. Celui-ci se serait fait embaucher, après la défaite, dans une usine de Bièvres, près de Paris, annexée par l'armée de l'air allemande, afin d'échapper aux recherches des policiers français et peut-être, aussi, de recueillir des renseignements destinés aux services secrets soviétiques.

C'est officiellement en mai 1947, après l'éviction des ministres communistes du gouvernement par le socialiste Paul Ramadier, que le futur secrétaire général, qui se présentait comme étant devenu, alors, *un sympathisant* du PCF, décide de *« prendre sa carte »*. Ouvrier aux usines d'aéronautique Voisin, à Issy-les-Moulineaux, militant syndical à la CGT, il est délégué du personnel et délégué au comité d'entreprise de son entreprise. Licencié en 1953 (ou en 1951) dans le cadre d'un plan de réduction des effectifs, il devient secrétaire du syndicat des métaux d'Issy, puis membre du secrétariat de l'Union des syndicats de la métallurgie de la Seine en 1953, enfin permanent du parti dans la fédération de la Seine-Sud, *celle de Thorez, secteur* correspondant à peu près au futur département du Val-de-Marne. Premier secrétaire fédéral en 1956, il entre au comité central comme suppléant au quatorzième congrès, en juillet, puis, au congrès d'Ivry-sur-Seine, trois ans plus tard, il devient suppléant au bureau politique.

Au début de 1960, selon Philippe Robrieux, alors dirigeant des étudiants communistes (*Notre génération communiste*, éditions Robert Laffont, 1977), il participe aux premières escarmouches de ce qui *deviendra l'« affaire » Servin*-Casanova, en attaquant, dans sa fédération, la Jeunesse communiste, que dirige Paul Laurent, et à laquelle Thorez et son épouse, Jeannette Vermeersch, reprochent de faire trop de cas du malaise des jeunes, au détriment du « combat de classe ». En janvier 1961, Laurent Casanova et Marcel Servin sont mis en cause pour leurs analyses du gaullisme et accusés d'avoir fomenté une « fraction » au sein du parti. Le mois suivant, lors d'une réunion du comité central, les deux dirigeants, qui s'inspirent *de la politique de déstalinisation* du chef du PC soviétique, Nikita Khrouchtchev, sont destitués de toutes leurs fonctions.

Georges Marchais remplace Marcel Servin au secrétariat. Il devient, trois mois plus tard, titulaire au bureau politique. Son passé explique-t-il – dans quelle mesure et en quel sens ? – la promotion dont il bénéficie alors et *qui le met en position d'accéder* à la direction du PCF ? La question est, à ce jour, sans réponse.

Patrick Jarreau

هكذا من الاعلام

La motion de François Hollande obtient environ 85 % des voix avant le congrès du PS

Revers pour la Gauche socialiste qui oscille autour de 10 %

Selon des résultats presque définitifs, rendus publics lundi 17 novembre, les militants du Parti socialiste ont apporté un large soutien à Lionel Jospin et à son successeur désigné, François Hollande, en votant à environ 85 % pour la motion soutenue par la quasi-totalité des courants. La Gauche socialiste enregistre un revers, avec environ 10 % sur sa motion. Les continuateurs de Jean Poperen dépasseraient 5 %.

LE PARTI SOCIALISTE devait publier, lundi 17 novembre, les résultats quasi-définitifs – une vingtaine de fédérations faisant encore l'objet de vérifications – des votes de ses militants, qui ont eu lieu entre le 4 et le 14 novembre, sur les motions d'orientation en vue du congrès de Brest, du 21 au 23 novembre.

Selon les pointages de lundi matin, alors que la participation a été de très bonne tenue – 72,42 % –, la motion A, celle de François Hollande, premier secrétaire délégué, et de la quasi-totalité des courants obtiendrait 85,22 %. La motion C, présentée par la Gauche socialiste, tournerait autour du seuil de 10 %.

Sous réserve d'ultimes ajustements, le texte déposé par Jean-Luc Mélenchon, Julien Dray et Marie-Noëlle Lienemann, recueillerait 9,57 %, soit beaucoup moins que ce qu'espèraient ses promoteurs qui escomptaient au départ entre 15 % et 20 %. Lors de la convention économique de décembre 1996, l'amendement de la Gauche socialiste avait obtenu 16,19 %. Au congrès de Rennes, en mars 1990, la motion de M. Mélenchon avait recueilli 1,35 % et celle de Mme Lienemann 0,6 %. Au congrès de l'Arche, en décembre 1991, la motion de M. Dray et de Mme Lienemann avait obtenu 6 %.

L'autre surprise provient de la motion B, présentée par une partie des anciens poperénistes, conduits par Marie-Thérèse Mutin, qui, avec une estimation de 5,21 %, franchirait la barre permettant à ses défenseurs d'être représentés au conseil national. Elle devrait ainsi avoir une dizaine d'élus.

Samedi 15 novembre, les fédérations départementales du PS ont tenu leurs congrès. En Haute-Garonne, nous indique notre correspondant, Lionel Jospin, conseiller général de Cintegabelle, a assisté à Blagnac au congrès fédéral mais il n'est pas intervenu à la tribune. Chaudement applaudi à son arrivée, le premier ministre est reparti après le déjeuner, souriant mais toujours muet face aux micros tendus par la presse.

La motion A, que M. Jospin a signée avec quatre anciens premiers ministres de François Mitterrand – Pierre Mauroy, Laurent Fabius, Michel Rocard et Edith Cresson – a obtenu, sans surprise, 81,6 % des 3 000 votants du département (pour environ 4 000 cartes). La motion C a remporté 13,6 % et la motion B 4,8 %.

Selon nos correspondants, dans le Pas-de-Calais, alors que le premier secrétaire fédéral, Daniel Percheron, s'apprête à passer la main, le 27 novembre, à Serge Janquin, député de la 10e circonscription (*Le Monde* du 5 novembre), la motion A a recueilli 85,52 %, la B 4,72 % et la C, soutenue par Jacques Mellick, ancien maire de Béthune et trésorier de la fédération, condamné à cinq ans d'inéligibilité, 9,76 %.

Dans le Nord, où Marc Dollez succédera à Bernard Roman, sur 4 699 votants, la motion A a recueilli 87,12 %, la B, 2,56 % et la C 10,32 %. Dans les Bouches-du-Rhône, selon des résultats non définitifs, la motion A obtiendrait 89,56 %, la B 1,52 % et la C 8,93 %.

Malgré le revers qu'elle a enregistré à l'occasion de ce congrès, la Gauche socialiste, qui a de fortes chances de perdre ses trois fédérations – Essonne, Jura et Vendée –, semble décidée à maintenir la candidature de Jean-Luc Mélenchon au poste de premier secrétaire, où il affrontera, le 27 novembre, M. Hollande

M. Mélenchon a confirmé ses intentions dans un entretien au *Monde* daté 16 et 17 novembre. Sur Radio J, dimanche 16 novembre, le sénateur de l'Essonne a estimé qu'*« il y a là une frontière qui peut être dépassée dans le cadre de ce vote pour le premier secrétaire du parti »*. Le porte-parole de la Gauche socialiste a jugé *« raisonnable de dire que 20 % du PS représentent un certain minimum »*.

Dans le Val-d'Oise, le jospiniste Manuel Valls, porte-parole du premier ministre, sera seul candidat à sa succession. Il en sera de même pour un autre proche de M. Jospin, Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération de Paris.

Michel Noblecourt

Michel Rocard renonce à son mandat de sénateur

Invité, dimanche 16 novembre, de l'émission de TF 1 « Public », Michel Rocard a annoncé sa démission du Sénat pour se consacrer à son mandat de député européen. Sénateur des Yvelines depuis 1995, M. Rocard a indiqué qu'il quittait le Sénat pour se conformer à une demande de Lionel Jospin. En juin 1996, l'ancien premier secrétaire du PS s'était engagé auprès de M. Jospin à abandonner un de ses mandats avant la fin de 1997.

Il avait envisagé, dans un premier temps, de renoncer au Parlement européen, avant de choisir de quitter le Sénat. Député européen depuis les élections de 1994, alors qu'il avait conduit la liste de son parti, M. Rocard préside la commission du développement à Strasbourg. *« Je suis le premier homme politique français qui ne dépende plus que d'une charge,* a assuré M. Rocard. (...) *Ma liberté est donc totale ; mon pouvoir d'influence, de ce fait, considérable. »*

M. Blondel réitère ses attaques misogynes contre Mme Notat

A moins d'un mois des élections prud'homales, le secrétaire général de FO s'en prend aussi à la CGT de façon tout à fait contrôlée

MARC BLONDEL n'aime pas les hommes, la cause est désormais entendue. Le problème, c'est qu'il ne goûte guère plus les femmes lorsqu'elles dirigent des syndicats de salariés. Samedi 15 novembre, le secrétaire général de Force ouvrière est revenu à la charge contre Nicole Notat, après ses premières déclarations à l'*Événement du jeudi* (*Le Monde* du 14 novembre). Devant 300 routiers réunis à Paris, il a de nouveau proféré des propos vulgaires sur la secrétaire générale de la CFDT, les justifiant par la *« faiblesse »* qu'il a pour le *« franc-parler »*.

« Le discours doux ou hard *avec Mme Notat est secondaire »*, a-t-il expliqué, en guise de justification, avant de repéter qu'il n'était *« pas cocu »* dans ses relations avec les pouvoirs publics, étant donné qu'« [il n'est] *pas l'amant du premier ministre et qu'*[il n'est] *pas pédé »*.

Reprenant le flambeau de l'*« indépendance syndicale »*, une valeur étendard à l'intérieur de FO, M. Blondel reproche à la CFDT de s'être *« conduite comme un syndicat officiel »*, d'avoir *« labellisé la grève »* et d'opérer une sélection entre *« un conflit officiel ou un conflit interdit »*.

Seule variante avec les propos tenus, la semaine précédente dans l'hebdomadaire parisien, le numéro un de FO s'en prend aussi à la CGT dans sa gestion du conflit des routiers, estimant que *« le fait qu'il y ait un ministre communiste n'a pas facilité les choses »*. Par ce biais, M. Blondel éclaire un pan de sa stratégie. Les propos misogynes tenus sur Mme Notat tout comme les attaques contre la CGT sont, de la part du dirigeant syndical, contrôlés et intentionnels. A moins d'un mois des élections prud'homales, seul test de représentativité des syndicats dans le secteur privé, il juge que tous les coups sont permis.

TOUS LES COUPS PERMIS

Le secrétaire général de FO pense qu'il peut nuire à la CFDT en soulignant les bonnes relations que Mme Notat entretient avec les premiers ministres de droite comme de gauche. Dans la vision du patron de FO, il y aurait un syndicat qui se situe clairement du côté des salariés et des grévistes, le sien, et un syndicat qui se trouve du côté des puissants et des patrons, la CFDT.

Déjà, le 25 août, dans un entretien accordé à *Midi libre*, M. Blondel feignait de commettre un lapsus sur la personne de la secrétaire générale de la CFDT : *« Dire que Mme Juppé... euh, pardon Mme Notat ne s'est pas rendu compte qu'on voulait enterrer la Sécu... »*, déclarait-il élégamment. Reste à savoir comment la moitié des électeurs aux prud'homales, les femmes, apprécieront la teneur sexiste des propos de M. Blondel.

Alain Beuve-Méry

La gauche est en bonne position pour conserver Pontoise

AU TERME du premier tour de l'élection municipale partielle de Pontoise (Val-d'Oise), la liste du maire sortant Jean-Michel Rollot (PS) est en ballotage favorable. Elle devance la liste d'union de l'opposition RPR-UDF, conduite par le député de la circonscription, Philippe Houillon (UDF-DL). Le Front national, pour sa part, perd trois points par rapport à 1995, mais peut se maintenir au second tour, qui sera donc l'occasion d'une triangulaire.

Cette élection partielle a été provoquée par le maire sortant lui-même qui, en septembre, a demandé à deux conseillers municipaux de sa majorité de donner leur démission. Depuis mars 1996, la position de M. Rollot était en effet devenue difficile : en raison d'un série de démissions, son conseil municipal était réduit à 24 membres pour 35 sièges, soit juste assez pour conserver le quorum des deux tiers requis par la loi. Soucieux de clarifier la situation, il a choisi de précipiter de nouvelles élections.

Les dissensions à gauche, qui ont marqué son premier mandat, avaient commencé dès avant l'élection. A quelques jours du scrutin de juin 1995, et alors que M. Rollot était le chef de file de l'ensemble de la gauche à Pontoise, les sections locales du Parti socialiste et du Parti communiste lui avaient retiré leur confiance et avaient présenté une liste concurente, avec l'approbation des deux fédérations : celle du PS est dirigée par l'actuel conseiller pour la communication de Lionel Jospin à l'Hôtel Matignon, Manuel Valls.

Il lui était notamment fait grief de ne pas respecter l'équilibre entre le PS et le PC, et de faire la part trop belle aux non-inscrits. En vingt-quatre heures, M. Rollot avait dû confectionner une nouvelle liste, qui avait fini par remporter le scrutin avec 44,42 % des suffrages exprimés. Le différend s'était poursuivi par la série de démissions : quatre à gauche d'abord, sept à droite en mars 1996. Pour ce nouveau scrutin, la gauche est repartie sur de meilleures bases. M. Rollot, il est vrai, est devenu entre temps conseiller technique au cabinet du ministre de la défense, Alain Richard, un allié de poids qui surveille étroitement la situation du syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Cergy-Pontoise, qu'il présidait avant d'entrer au gouvernement.

En face, le député Philippe Houillon, qui n'était en 1995 que le dauphin de l'ancien maire sortant Philippe Hemet (UDF-FD), a pris cette fois-ci la tête d'une équipe totalement renouvelée. Mais il n'est pas parvenu à améliorer le score de la liste UDF-RPR de 1995. Entre les deux tours, les deux camps vont tenter de mobiliser les abstentionnistes. Il faut dire que l'enjeu de ces élections dépasse le cadre de Pontoise : la défaite du candidat socialiste ferait basculer à droite le SAN de Cergy-Pontoise.

Frédérique Lombard

[16 novembre 1997 : *I., 15 220 ; V., 6 901 ; A., 54,65 % ; E., 6 793.*

Liste d'union de la gauche de Jean-Michel Rollot (PS), 2 818 (41,48 %) ; liste d'union de la *droite de Philippe Houillon (UDF-DL), 2 507 (36,90 %) ; liste Front national de Marie-Thérèse* Philippe, 1 006 (14,80 %) ; liste divers gauche de Jean-Pierre Dubreuil, 335 (4,93 %) ; liste d'extrême-gauche d'Eliane Barouti (PT), 127 (1,87 %)... *BALLOTTAGE.*

11 juin 1995 : I., 15 425 ; V., 8 185 ; A., 46,93 % ; E., 7 926. Un.d. (Philippe, UDF-CDS), 2 916 (36,79 %) ; PS (Rollot), 2 207 (27,84 %) ; FN (Philippe), 1 422 (17,94 %) ; un. g. (Leban, PS), 1 123 (14,16 %) ; PT (Barouti), 258 (3,25 %).]

Le général Rondot coordonnera le renseignement militaire

SPÉCIALISTE reconnu du monde du renseignement et grand professionnel de la diplomatie secrète qui s'est développée dans l'ombre du terrorisme international, le général de division Philippe Rondot a été *« mis à la disposition »* du ministre de la défense, Alain Richard, par le conseil des ministres du 10 novembre, afin d'améliorer la coordination des services du renseignement militaire (*Le Monde* du 11 novembre). Chargé de *« renforcer le pôle renseignement »* du ministère de la défense, le général Rondot rejoint ainsi la Rue Saint-Dominique après un long séjour à la direction de la surveillance du territoire (DST), qui dépend du ministère de l'intérieur.

Saint-cyrien, M. Rondot est entré dès 1965 dans les services spéciaux, où il a longtemps été officier au service action du Sdece (l'ancêtre de la direction générale de la sécurité extérieure, la DGSE). A partir de la fin des années 70, il a suivi un parcours de franc-tireur, entrant dans la « maison » concurrente, la DST, dont il est devenu après 1981 un conseiller écouté sur les dossiers du monde arabe et du terrorisme international.

Lors de la vague d'attentats terroristes de 1982, M. Rondot a été régulièrement consulté par le chef d'état-major particulier du président Mitterrand. Demeuré conseiller du patron de la DST dans les années 80, il a incarné la continuité de cette diplomatie secrète, contribuant à la libération de plusieurs otages français au Liban, en 1986, de la famille Valente en Libye, en 1990, ainsi qu'à l'accueil en France du général chrétien du Liban, Michel Aoun, en 1991.

« Pistant » sans relâche le terroriste Carlos, il a été l'envoyé spécial du ministre de l'intérieur Charles Pasqua au Soudan, à l'été 1994, jouant alors un rôle pivot dans l'arrestation et le transfert en France d'Illitch Ramirez Sanchez. Revenu dans le giron militaire en 1991, au sein du cabinet du ministre de la défense Pierre Joxe, le général Rondot a participé à la réforme du renseignement de défense avec la création de la direction du renseignement militaire (DRM). Après un dernier aller-retour vers la DST, aujourd'hui âgé de soixante et un ans, il a été considéré comme *« le mieux placé »*, commente-t-on dans l'entourage de M. Richard, pour renforcer la synergie entre la DGSE, la DPSD (ex-sécurité militaire), la DRM, et, du côté des « opérations spéciales », du COS (commandement des opérations spéciales). Sa nomination, qui ne relève pas de fonctions interministérielles, souligne-t-on de même source, ne préfigure pas davantage une réforme institutionnelle des services concernés.

Erich Inciyan

Les « socialo-communistes », ennemis principaux de M. Le Pen

JEAN-MARIE LE PEN a étrenné à Nice, samedi 15 novembre, lors de la convention régionale du Front national de la jeunesse, le slogan de son parti pour les prochaines échéances électorales : *« Tenez bon, on arrive ! »* L'affiche s'étale depuis la semaine dernière dans les Alpes-Maritimes, département où M. Le Pen sera tête de liste aux élections régionales. Selon lui, la victoire du Front national dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, *« la plus corrompue de France »*, serait *« tellement emblématique qu'elle constituerait un véritable tremblement de terre politique »*. M. Le Pen, qui veut en faire un laboratoire pour démontrer la capacité du Front national à *« gérer »*, annonce *« des hostilités durant toute cette période électorale »* avec Jean-Claude Gaudin, le président sortant du conseil régional, qui ne souhaite pas poursuivre l'exercice de cette fonction. S'il ne cache qu'il attend *« le meilleur résultat »* pour son mouvement dans cette région, le président du parti d'extrême droite ne veut toutefois pas qu'on se trompe. Les élections de mars 1998 sont un enjeu national et *« les socialo-communistes »* représentent, pour le Front national, *« l'ennemi principal »*.

« Les problèmes de gestion des conseils régionaux et conseils généraux ne peuvent être résolus sans changement de la politique nationale. Donc, l'adversaire principal est celui qui est au pouvoir : les socialo-communistes », a-t-il souligné, dimanche 16 novembre, à l'occasion d'une conférence de presse organisée au terme d'un conseil national au siège du parti, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). M. Le Pen tente de se présenter comme le seul véritable opposant au pouvoir. Selon lui, *« l'alternative se fera entre la vision marxiste, socialo-communiste et le nationalisme français. Quand sera asséché le marigot de la droite parlementaire, nous serons face à face »*.

Christiane Chombeau et Jean-Pierre Laborde

■ **Le président du FN, Jean-Marie Le Pen, a condamné,** dimanche 16 novembre, le soutien apporté par Jacques Chirac à Bill Clinton dans l'affaire irakienne. *« Je me désole de la position de la France »*, a-t-il déclaré. C'était, selon lui, *« une occasion unique que pouvait avoir M. Chirac, qui prétend que la France n'approuve pas la politique américaine »* de se démarquer des Etats-Unis. *« J'aurais souhaité que l'on dise la vérité sur l'Irak, à savoir que le blocus est imposé par les Etats-Unis (...) pour renverser Saddam Hussein. »*

La liste de gauche gagne au 1er tour la municipale d'Annemasse

HAUTE-SAVOIE

Annemasse (premier tour)

I., 13 540 ; V., 5 070 ; A., 62,55 % ; E., 4 957.

Liste d'union de la gauche de Robert Borrel (div. g.), 2 880 (58,10 %), 29 sièges ; liste d'union de la droite de Gilles Rigaud, 1 302 (26,26 %), 4 sièges ; liste Front national de Bernard Midy, 775 (15,63 %), 2 sièges.

[Robert Borrel (divers gauche) va retrouver le siège de maire qu'il avait occupé sans interruption de 1977 à 1996. Sa liste remporte largement, dès le premier tour, l'élection municipale partielle consécutive à l'invalidation de l'élection municipale de 1995. M. Borrel avait été sanctionné pour avoir oublié d'intégrer à son compte de campagne deux factures de prestations offertes par des membres de sa liste pour un montant de 14 522 francs. Cette invalidation, assortie d'une inéligibilité d'un an, avait entraîné des manifestations de soutien à M. Borrel, remplacé dans ses fonctions de maire par son premier adjoint, Guy Gavard. Dimanche 16 novembre, les électeurs ont renouvelé leur confiance à la liste de gauche, qui améliore son score de 6 points et gagne 2 sièges. Dans le même temps, la droite perd 6 points et 2 sièges. Le Front national n'a pas réussi la percée annoncée et maintient son score de 1995.

11 juin 1995 : I., 14 069 ; V., 6 837 ; A., 51,40 % ; E., 6 638 ; un. g. (Borrel, div. g., m.), 3 435 (51,74 %) ; un. d. (Berthier, RPR), 2 147 (32,34 %) ; FN (Midy), 1 056 (15,90 %).]

PUY-DE-DÔME

Canton de Pionsat (premier tour).

I., 2 447 ; V., 1 678 ; A., 31,42 % ; E., 1 625.

Pierre Maymat, div. d., m. de Pionsat, 643 (39,56 %) ; Roger Chapeyron, PS, 548 (33,72 %) ; Jean Prévost, div. d., 215 (13,23 %) ; Pierre Guet, PCF, 185 (11,38 %) ; Michel Dufresne, FN, 34 (2,09 %)... *BALLOTTAGE.*

[Le canton, renouvelable depuis le décès d'Edmond Vacant, figure locale du Parti socialiste, est classé traditionnellement à gauche. Pourtant, le PS recule de près de 16 points par rapport au premier tour de mars 1992. Pierre Maymat (divers droite), soutenu par la majorité UDF et RPR du conseil général, arrive en tête et peut de surcroît compter au second tour sur les suffrages qui se sont portés sur un autre divers droite, Jean Prévost. Le canton sera renouvelable en mars 1998.

22 mars 1992 : I., 2 670 ; V., 2 158 ; A., 19,17 % ; E., 2 053 ; Edmond Vacant, PS, 1 019 (49,63 %) ; Jean Prévost, div. d., 817 (39,79 %) ; Thierry Marbezy, PC, 176 (8,57 %) ; Anne-Louise Blanchet, FN, 41 (1,99 %) ; Jacques Paquet, UDF-rad., 0 (0,00 %).]

PUY-DE-DÔME

Canton de Randan (premier tour).

I., 4 114 ; V., 2 526 ; A., 38,60 % ; E., 2 455.

Marcel Pironin, PS, m. de Saint-Sylvestre-Pragoulin, 1 022 (41,62 %) ; Jean Viallard, div. d., 665 (27,08 %) ; *Gérard Salat, div. g., m. de Randan,* 350 (14,25 %) ; Roland Genestier, div., 196 (7,98 %) ; Eric Chamet, Verts, 127 (5,17 %) ; Marcel Bossu, FN, 95 (3,87 %)... *BALLOTTAGE.*

[Marcel Pironin (PS) devrait conserver à la gauche ce canton rendu vacant par le décès du socialiste Jean-Francisque Chaux. La majorité totalise en effet, malgré des dissensions, plus de 60 % des voix. Le siège sera renouvelable en mars 1998.

22 mars 1992 : I., 4 143 ; V., 3 254 ; A., 21,45 % ; E., 3 084 ; Jean-Francisque Chaux, PS, 1 469 (47,63 %) ; Jean Viallard, UDF-PR, 1 160 (37,61 %) ; Eric Chamet, Verts, 178 (5,77 %) ; Bernard de Vimal du Bouchet, FN, 167 (5,41 %) ; René Gnestière, PC, 110 (3,56 %).]

DÉPÊCHES

■ **RETRAITE : Michel Durafour a décidé de mettre fin à sa carrière** politique, pour se consacrer à différents travaux d'écriture, dont un ouvrage autobiographique. *« Je renonce à exercer tout mandat, mais pas aux idées sur lesquelles je souhaite continuer à lutter »*, a annoncé, vendredi 14 novembre, l'ancien ministre d'ouverture du gouvernement de Michel Rocard, qui vient de démissionner de son dernier mandat électif de conseiller régional de Rhône-Alpes.

■ **GENTILLY : Yann Joubert, qui était premier adjoint au maire (PCF)** de Gentilly, a été élu maire de cette commune, samedi 15 novembre.

■ **PRUD'HOMALES : l'UNSA (qui regroupe la FEN et la FGAF) présente 2 023 candidats** répartis sur 257 listes aux élections prud'homales, a-t-elle annoncé, vendredi 14 novembre. Son secrétaire général, Alain Olive, a précisé devant l'Association des journalistes sociaux (AJIS) que l'UNSA serait présente surtout dans l'agriculture, l'encadrement et le commerce.

■ **TRAMINOTS : les traminots de Rouen ont entamé leur cinquième jour de grève,** lundi 17 novembre, à l'appel de la CGT, pour protester contre la non-application d'un accord signé en décembre 1996, qui prévoit la réduction du temps de travail de 37 à 34 heures, dans le cadre de la loi Robien.

londel réitère ses attaques
ogynes contre Mme Notat

s d'un mois des élections prud'homales
étaire général de FO s'en prend aussi
la CGT de façon tout à fait contrôlée

ste de gauche gagne au ... tour
nicipale d'Annemasse

هكذا من الاصل

EXCLUSION **Le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, vient de diffuser une circulaire organisant le maintien du service de l'eau pour les personnes démunies qui ne parviennent plus à régler leurs factures. Ce texte est l'application d'une charte signée le 6 novembre 1996 par le ministre du logement du gouvernement d'Alain Juppé, Pierre-André Périssol.**

● **EN 1996, le Secours catholique, qui est en pointe dans l'aide aux personnes endettées pour des besoins vitaux, a dépensé plus de 21 millions de francs pour régler des dettes d'électricité (14,2 millions), d'eau (4,3 millions) ou de combustibles (2,7 millions).**

● **LA CHARTE solidarité-électricité a été signée en 1996. Durant cette même année, 120 000 foyers ont été aidés, soit 20 000 de plus qu'en 1995. En 1997, EDF-GDF a prévu de consacrer 60 millions de francs (20 millions de plus qu'en 1996) à ces fonds de solidarité.**

Les coupures d'eau en cas d'impayés devraient désormais être évitées

Une circulaire du secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, organise le maintien du service de l'eau chez les personnes les plus démunies. Les abandons de créances devront cependant rester l'exception

SELON leur degré de fatalisme, les pauvres pourront estimer qu'on les a fait attendre cinq ans ou seulement une année avant de leur consentir l'ébauche de l'application d'un droit aussi simple et vital que celui de conserver l'eau courante, en toute circonstance, à leur domicile.

Cinq ans s'ils considèrent que, dès juillet 1992, la loi réformant le revenu minimum d'insertion (RMI) garantissait à *« toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières du fait d'une situation de précarité »* le *« droit à une aide de la collectivité pour accéder ou préserver son accès à une fourniture d'eau et d'énergie »*. Faute de décret d'application, cette mesure était restée lettre morte. Un an s'ils prennent en compte la signature, le 6 novembre 1996, de la charte solidarité-eau par le ministre du logement du gouvernement d'Alain Juppé, Pierre-André Périssol, le Syndicat professionnel des entreprises de services d'eau ou d'assainissement, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies et l'Association des maires de France (*Le Monde* du 7 novembre). Cette annonce n'avait pas été traduite dans les faits.

Finalement, la circulaire relative à la mise en œuvre de cette charte vient à peine d'être adressée aux préfets. Elle organise le maintien des services publics de l'eau pendant le temps nécessaire – trois mois maximum – à l'examen de leur dossier par une commission solidarité-eau qui sera créée dans chaque département. Composées de représentants des communes, des organismes sociaux, des entreprises et des associations, ces commissions pourront prendre en charge partiellement ou totalement les factures d'eau impayées, au moins pour les personnes abonnées directement aux services de distribution. *« Les personnes qui payent l'eau dans leurs charges continueront de voir leurs dossiers traités grâce à l'intervention du Fonds de solidarité-logement »*, précise la circulaire.

Aucun fonds ne sera abondé par les différentes parties, comme cela se pratique pour l'électricité, car l'aide accordée prendra la forme d'un abandon de créance. Le Syndicat des entreprises distributrices d'eau avait posé cette condition pour accepter, en traînant les pieds, de signer la charte. Cette exigence a contribué à compliquer la tâche des ministères car les distributeurs ne perçoivent que 50 % du montant d'une facture d'eau.

L'autre moitié se divise en plusieurs prélèvements des pouvoirs publics : la TVA, qui dépend de Bercy ; la redevance des agences de l'eau, qui dépendent du ministère de l'environnement ; la taxe des voies navigables de France, qui dépendent du ministère de l'équipement, des transports et du logement ; la redevance du Fonds national pour le développement des adductions d'eau, qui dépend du ministère de l'agriculture et de la pêche ; et les prélèvements des communes. Chacun de ces acteurs a dû définir les conditions dans lesquelles il renoncerait à toucher son dû. Au cours de l'année écoulée, les ministères n'ont guère rivalisé de rapidité pour y parvenir. Le changement de gouvernement n'a pas contribué à accélérer les choses, sous l'œil goguenard des distributeurs d'eau.

La circulaire ne règle cependant pas toutes les difficultés. Les préfets devront se montrer persuasifs pour convaincre les communes de renoncer à une partie de leurs recettes. Une dizaine de départements pilotes seront prochainement choisis afin de savoir si la complexité du mécanisme de l'abandon de créance résiste à l'épreuve du terrain. Son application risque d'être particulièrement malaisée dans les régions rurales où les municipalités, qui gèrent très souvent elles-mêmes leur distribution d'eau, pourraient ne pas se sentir engagées par l'accord national.

La circulaire limite, en outre, le champ d'application de la charte, l'annulation de la dette devant rester l'exception. *« Les commissions départementales appelées à acter une décision d'abandon total de créance devront veiller à ne la prononcer que de manière exceptionnelle, à la fois dans un souci de responsabilisation des ménages et afin d'éviter tout risque de dérapage financier. »*

Le texte fixe très précisément la limite financière au-delà de laquelle la mansuétude se transforme en *« dérapage »*. *« Afin de préserver les équilibres financiers des services publics de l'eau,* indique-t-il, *l'engagement national pris par les entreprises délégataires correspond à une moyenne de 1 franc par abonné et par an (...). Chaque département peut donc tabler sur la base d'au moins 2 francs par abonné au titre, d'une part, des entreprises et, d'autre part, des taxes et redevances de l'Etat. »*

L'application de la charte restera donc largement en retrait par rapport à l'esprit de la loi 1992 et aux attentes des associations de lutte contre l'exclusion. *« On ne peut plus se contenter d'un dispositif qui repère les gens en difficulté et les oriente vers des commissions qui les assistent,* souligne ainsi Gilbert Lagouanelle, le responsable du secteur France du Secours catholique.

Les entreprises distributrices ont signé la charte en traînant les pieds

« On a encore du mal à faire admettre que l'eau et l'électricité sont des biens de première nécessité qui doivent appartenir à tous, ajoute-t-il. *Les coupures remettent en cause la dignité de la personne. On a plus que jamais besoin d'une reconnaissance d'un vrai droit à l'énergie pour tous. »* Les associations regrettent également que les gouvernements aient choisi une démarche curative, sans ébaucher de politique de prévention, ne serait-ce qu'en s'attaquant au mauvais état général des logements des plus pauvres. Une isolation déficiente peut grever, par exemple, le budget électricité d'un ménage endetté. Au-delà de cet aspect technique, certains craignent que les dispositifs mis en place ne se contentent de masquer temporairement l'aggravation des situations personnelles. *« Il n'y a presque plus de coupure d'électricité dans l'attente de l'intervention des services sociaux, et c'est une bonne chose,* remarque Laetitia Trouillet, responsable de l'énergie au Secours catholique. *Si la dette est finalement honorée, tout va bien. Mais si le fonds de solidarité n'est pas en mesure de trouver une solution, on va, tôt ou tard, se retrouver confronté au problème de la coupure. »*

Afin de ne plus contribuer à cette occultation temporaire des difficultés, l'organisation caritative a décidé, au début de l'année, de demander à certaines de ses délégations d'aller au bout de la logique des chartes en refusant d'abonder les fonds de solidarité ou en aidant directement les démunis, se substituant souvent à l'impuissance des pouvoirs publics. Le Secours catholique réoriente peu à peu son intervention financière vers la prévention, notamment l'amélioration de l'état des logements. L'association espère surtout que ce redéploiement soulignera l'aggravation des situations et forcera les distributeurs à ne plus utiliser la coupure comme un dernier recours, faute de solution financière.

Jérôme Fenoglio

Le dispositif pour l'électricité

La charte solidarité-électricité a été signée pour trois ans, le 6 novembre 1996, par EDF-GDF, le ministère du logement et l'Association des maires de France. Le système adopté généralise les dispositifs de prévention des impayés qui étaient en vigueur, sur une petite échelle, depuis plusieurs années. Le texte a instauré, en cas de non-paiement des factures par des personnes démunies, de bonne foi, et en attendant la réponse des services sociaux, le maintien de l'alimentation en gaz et un service spécial pour l'électricité.

Dans ces situations, un interrupteur qui limite la puissance disponible à 1 000 ou 3 000 watts selon le mode de chauffage du logement est mis en place. La charte a aussi créé un correspondant « solidarité-énergie » dans chaque centre EDF-GDF. La prise en charge financière totale ou partielle des factures impayées est décidée dans le cadre des commissions « pauvreté-précarité ». En 1996, 120 000 foyers ont été aidés, soit 20 000 de plus qu'en 1995. En 1997, EDF-GDF a prévu de consacrer 60 millions de francs (20 millions de plus qu'en 1996) à ces fonds de solidarité.

L'endettement pour les besoins vitaux

● **Dépenses.** En 1996, le Secours catholique, en pointe dans l'aide aux personnes endettées pour des besoins vitaux, a dépensé plus de 21 millions de francs pour régler des dettes d'électricité (14,2 millions de francs), d'eau (4,3 millions de francs) ou de combustibles (2,7 millions de francs).

● **Dettes.** Selon l'analyse des situations de détresse portant sur 1996, 28 % des 752 000 cas traités par le Secours catholique comportaient un problème d'endettement (65 % dans le Nord-Pas-de-Calais, 39 % en Picardie). Le montant moyen d'endettement pour les familles a progressé de 65 % de 1989 à 1996, passant de 4 333 francs à 7 152 francs.

● **Electricité.** 18 % des cas traités présentaient des impayés d'électricité. Les régions les plus confrontées à ce problème sont le Nord-Pas-de-Calais (36 %), le Poitou-Charentes (22 %) et la Picardie (20 %). Durant l'hiver 1995-1996, quatre cent mille coupures d'électricité ont été effectuées par EDF, toutes causes confondues.

● **Loyer.** 15 % des personnes ou familles reçues en 1996 par le Secours catholique déclaraient des retards de loyer.

● **Eau.** 6 % du total des situations de détresse présentaient des impayés d'eau : 23 % dans le Nord-Pas-de-Calais, 12 % en Haute-Normandie et 9 % en Bretagne. Ces trois régions comptent aussi la plus forte augmentation du nombre de ces cas, avec les pays de Loire (entre 4 et 5 % de hausse depuis 1994). Les endettés de l'eau sont plus âgés que la moyenne nationale (49 % ont plus de quarante ans contre 40 %) et beaucoup plus ruraux (31 % contre 15 %).

هكذا من الاصل

Un premier procès pour travail clandestin met en cause les services d'échange local

Une adhérente de ces réseaux d'entraide avait fait réparer son toit par deux autres membres

Nés en 1994, les services d'échange local (SEL) font l'objet d'un premier procès, mardi 18 novembre, à Foix. Adhérente de ces réseaux d'entraide où l'on échange des services, une habitante de l'Ariège avait fait réparer son toit par deux membres du SEL pyrénéen. Le procureur a estimé qu'il s'agissait de travail clandestin. Les 248 SEL français rassemblent de vingt-cinq mille à trente mille adhérents.

SARAH TWO s'intéresse à l'écologie et à l'agriculture biologique. C'est pour ça, dit-elle, qu'elle s'est installée en France, en 1992, en achetant une vieille maison à Tapia, un hameau de l'arrière-pays ariégois. La demeure serait vivable, n'étaient les fuites dans le toit. Faute du moindre revenu, la Britannique ne pouvait pas faire appel à une entreprise pour passer enfin un hiver à l'abri. En revanche, elle était membre du système d'échange local (SEL) pyrénéen, un réseau d'entraide au sein duquel elle proposait ses services (ménage, maraîchage, garde d'enfants, etc.) en échange de biens ou de coups de main. C'est donc vers le SEL qu'elle s'était tournée pour faire réparer son toit.

En septembre 1996, Robert Evans et John Mac Cullogh, Britanniques eux aussi, étaient au faîte de la maison de Sarah Two lorsque sont arrivés les gendarmes, alertés par un appel téléphonique d'un voisin, Michel Vigne. Le substitut du procureur, un ancien inspecteur du travail, était immédiatement prévenu. Ce qui devait arriver arriva : pour la première fois, des adhérents d'un système d'échange local étaient poursuivis pour travail illégal. Le procureur de la République de Foix (Ariège) a poursuivi Mme Two pour emploi de travailleurs clandestins et ses deux compatriotes pour travail dissimulé. Le procès devait avoir lieu, mardi 18 novembre, au palais de justice de Foix.

A la barre, trois personnes, mais aussi, implicitement, les 248 SEL (soit de vingt-cinq mille à trente mille adhérents) qui ont fleuri en France au cours des trois dernières années, poussés par *« une dynamique assez forte en France »*, selon Jean-Michel Servet. Une dynamique qui *« répond à un désir d'innovation de la base »*, estime ce professeur d'économie à l'université Lyon-II, coauteur d'un rapport sur les SEL que le Groupe de recherches et d'analyses des institutions vient de remettre à la Caisse des dépôts et consignations.

LETTRES DE SOUTIEN

Pour Smaïn Laacher, sociologue à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, l'affaire est entendue. *« Les juges vont y réfléchir à deux fois avant de condamner, puisque l'affaire s'insère dans un dispositif, le SEL, qui est entre autres un dispositif d'insertion. »* En témoignent les dizaines de lettres de soutien reçues par le SEL pyrénéen. *« J'ai enfin retrouvé une dignité qui me permet de dire que je ne suis plus assistée »*, écrit par exemple Maryline B., membre du SEL du Maine, qui vit avec 3 500 francs par mois.

Au sein du SEL pyrénéen, 70 % des adhérents disposent de moins de 5 000 francs par mois. Les systèmes d'échange local rassemblent une forte proportion de personnes en situation précaire : de 40 % à 60 %, selon le rapport des économistes de Lyon, qui montre que le développement de ces réseaux participe à la lutte contre l'exclusion. *« Ça permet aux gens de se rencontrer, de sortir de leur solitude »*, explique Marie-Bénédicte Lemaire, fondatrice du SEL de Lutterbach (Haut-Rhin), qui vient d'être primé par la Fondation de la Caisse d'épargne.

C'est plutôt d'un bon œil que le ministère de l'emploi et de la solidarité assiste au développement des SEL. Mais tout en faisant part d'*« un intérêt certain pour ces démarches qui permettent de créer des liens de solidarité »*, les pouvoirs publics *« doivent rester attentifs à ce qu'on n'aboutisse pas à des dérives »*, dit-on au ministère. Plus précisément : *« Il ne faudrait pas que des personnes insérées professionnellement trouvent dans les SEL un moyen de développer leurs activités habituelles. »*

30 000 FRANCS HORS TAXE

Robert Evans, allocataire du RMI, n'avait jamais refait de toiture avant de restaurer celle de Sarah Two, et n'en a jamais refait depuis. Son compagnon de labeur, instituteur en Grande-Bretagne, propriétaire d'une ruine dans l'Ariège, n'est pas plus professionnel que lui. Reste qu'ils ont effectué des travaux, alors que les artisans locaux, eux, n'ont pas de travail.

A la demande du procureur, la Chambre syndicale des artisans et des petites entreprises du bâtiment de l'Ariège (Capeb) a évalué leur labeur : 30 000 francs hors taxe. Le volume de travail dépasse le simple coup de main échangé normalement au sein des SEL, estime la direction départementale du travail. *« La somme est inouïe »*, s'insurge l'avocat des trois Britanniques, Jean-Claude Garson. En tout cas, jamais Mme Two n'aurait pu la débourser.

Marie-Pierre Subtil

Le fonctionnement de l'association

● **Un réseau multilatéral.** Alors que le troc repose sur un échange bilatéral, le SEL fonctionne de manière multilatérale. Moyennant une cotisation annuelle modique, l'adhérent figure sur la liste des membres qui proposent leurs biens ou services. Les échanges, de gré à gré, sont rémunérés en unités de compte. Grains de sel, truffes, fleurs... chaque structure a son unité.
● **Non-convertibilité.** L'association se charge de la comptabilité interne. Elle édite chaque mois un relevé de la situation de chacun. Les débits sont évidemment aussi importants que les crédits. En aucun cas les comptes ne peuvent être convertis en francs.
● **Confiance.** Le système fonctionne sur le volontariat et la confiance. Pour être viable, il doit être limité, en nombre d'adhérents et géographiquement. Ruraux à l'origine, les SEL se répandent aujourd'hui dans les milieux urbains. La liste est disponible sur Internet (http : //altern. com/sel/).
● **Colloque.** Les systèmes d'échange local feront l'objet d'un colloque au Centre Thomas-More, à L'Arbresle, près de Lyon, les 29 et 30 novembre, en présence notamment d'économistes et du sociologue Smaïn Laarcher. Renseignements, tél. : 04-74-26-79-71 ; télécopie : 04-74-26-79-99.

Trois nuits de violents incidents dans une cité de La Seyne-sur-Mer

Trois policiers ont été légèrement blessés

TOULON
de notre correspondant

La cité Berthe, située au nord de La Seyne-sur-Mer (Var), a connu trois nuits d'échauffourées, du vendredi 14 au dimanche 16 novembre. Au cours de ces affrontements entre des jeunes et les forces de l'ordre, trois policiers ont été légèrement blessés et huit voitures, plusieurs Abribus et des conteneurs à poubelles ont été brûlés.

Les premiers incidents ont débuté vendredi 14 novembre, dans la soirée, par des jets de pierres et de bouteilles vides contre des voitures, puis contre des autobus circulant aux abords de la partie nord de cette cité acculée contre la voie de chemin de fer. Rapidement, les policiers du commissariat de la ville sont intervenus dans ce périmètre qu'ils connaissent bien pour ne pouvoir y patrouiller sans risques d'altercations ou d'agressions. Leur véhicule a été sérieusement endommagé. Quelques centaines d'adolescents s'en sont ensuite pris à des Abribus et à d'autres véhicules garés sur un parking proche, puis ont allumé des incendies de fortune, tiré des fusées de détresse et des fumigènes et fait usage d'armes à feu, sans blesser aucun des membres des forces de l'ordre.

Les jeunes jugeaient les policiers responsables de la mort d'un de leurs camarades, survenue mardi 11 novembre. Ce jeune garçon de dix-huit ans qui pilotait une moto sans casque, sans permis ni assurance, circulait à contre-sens. Il aurait violemment heurté la voiture personnelle d'un policier municipal en civil qui arrivait en face.

Ces premières exactions, qui se sont poursuivies jusqu'au milieu de la nuit, ont repris dans la soirée du samedi. Dimanche, les jeunes se sont à nouveau affrontés avec des compagnies de CRS (cent quatre-vingts hommes environ) qui, à l'instar des deux jours précédents, les dispersaient en utilisant des grenades lacrymogènes. Aucune interpellation n'a été opérée. Cette partie de la cité Berthe, qui abrite quinze mille personnes (soit un quart de la population de La Seyne-sur-Mer), est la zone la plus agitée de la ville. Au fil des années, sa population s'est paupérisée : aujourd'hui, le taux de chômage y excède les 30 %.

CINQ REVENDICATIONS

Plusieurs bandes de jeunes revendiquent le monopole d'activités parallèles, qui ont pour point d'ancrage les *« garages »*, de vieux boxes désaffectés où se pratique la vente de drogues et de pièces de moto ou de voiture pour une « clientèle » venant de la grande agglomération toulonnaise. Dans le cadre d'un schéma directeur d'aménagement, la destruction de ces fameux garages était programmée depuis de nombreuses années et semblait prochaine.

Redoutant de nouveaux incidents, les services préfectoraux ont annoncé que *« des précautions sont prises »*, la plus visible étant la mise sous surveillance du proche hôpital intercommunal La Seyne-Toulon par un cordon de CRS. Certains habitants de la cité ont été à peine surpris par cette flambée de violence. *« Il est même étonnant que ça n'ait pas explosé plus tôt »*, dit l'un d'eux.

Dimanche, plusieurs adolescents ont dressé une liste de cinq revendications, envoyée à la mairie. Outre l'ouverture d'une salle d'activités et la dénonciation des contrôles de police *« au faciès »*, ils demandent que des emplois-jeunes soient débloqués et prioritairement attribués aux habitants de la cité. Maurice Paul, maire (PCF) de La Seyne, a estimé, dimanche soir, que *« ces problèmes dépassent largement le cadre des compétences de la municipalité »*. Le maire en appelle *« au plus haut niveau de l'Etat pour nous aider et nous permettre immédiatement une rencontre avec la jeunesse »*.

José Lenzini

Manifestation du Collectif pour les droits des femmes

PLUSIEURS milliers de personnes – dix mille selon les organisateurs, deux mille selon la police – ont manifesté, samedi 15 novembre à Paris, à l'appel du Collectif national des droits des femmes, qui rassemble plus de cent cinquante associations, syndicats et partis politiques de gauche. Le cortège, dans lequel les hommes étaient presque aussi nombreux que les femmes, réclamait la mise en place des 35 heures *« tout de suite »*, en attendant les *« 32 heures demain »*. Les manifestants ont aussi dénoncé la situation des femmes dans le monde du travail, *« sur-chômeuses, surexploitées, sur-partiellisées et sous-payées »*.

En tête du cortège, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, estimait que *« la précarisation des femmes dans le monde du travail et dans la vie quotidienne tirait tout le monde en arrière »*. Hélène Luc, sénatrice communiste, considérait pour sa part que ce rassemblement était *« la première manifestation nationale après le sommet de l'emploi du 10 octobre »* et devait donc être interprété comme un *« début »*.

Dominique Voynet, ministre de l'environnement, a été le seul membre du gouvernement à se déplacer ; elle n'est restée que quelques minutes, *« venant ici à titre personnel »*. L'absence des deux ministres communistes, Marie-George Buffet et Michelle Demessine, a été d'autant plus remarquée que, militantes féministes, *« elles ne ratent jamais une manifestation en faveur des femmes »*, entendait-on dans le cortège. Quant à l'absence des personnalités socialistes, elle était particulièrement criante, le PS faisant officiellement partie du Collectif national des droits des femmes. Seules deux conseillères de Paris le représentaient.

La création d'un poste de délégué interministériel aux droits des femmes, annoncée le matin même au *Journal officiel*, était analysée comme un geste du gouvernement. *« Une revendication de moins »*, estimait Françoise Picq, du Collectif national. Considérée comme proche du mouvement féministe, la candidate pressentie, Geneviève Fraisse, n'était pas présente à la manifestation. *« Geneviève Fraisse est une féministe de la première heure et une intellectuelle qui a beaucoup réfléchi en termes historiques sur l'égalité entre les sexes*, commentait pour sa part l'historienne Michelle Perrot. *Elle a donc toute légitimité pour occuper ce poste. La principale difficulté va être pour elle de travailler dans un milieu politico-administratif. » « Reste à savoir si elle aura les moyens de son action*, considérait pour sa part Michèle Idels, vice-présidente de l'Alliance des femmes pour la démocratie. *Le budget du service des droits des femmes vient d'être réduit de 15 %. »*

Parmi les slogans, la volonté du collectif de mêler deux revendications de nature différente – l'une sur la réduction du temps de travail, l'autre sur la précarisation des femmes dans l'emploi – apparaissait au grand jour. *« Trente-deux heures pour tous et pour toutes »*, pouvait-on lire sur une banderole de l'association de chômeurs AC ! alors qu'à quelques mètres une manifestante portait une affichette sur laquelle on déchiffrait *« Double journée, demi-salaire, y en a marre ! »*.

En novembre 1995, ce même collectif avait organisé une manifestation dont l'ampleur avait surpris. Quarante mille personnes avaient défilé pour dénoncer le retour d'un ordre moral, défendre le droit à la contraception et l'avortement. Cette fois, l'annonce de la décision de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, de relancer le préservatif féminin a été raillée par les manifestants, qui ont jugé cette démarche décalée par rapport aux revendications sociales des femmes, d'autant, précisait une gynécologue, que l'*« objet est actuellement inutilisable »*.

« Les limites de ce mouvement, a reconnu à l'issue de la manifestation Maya Surduts, responsable du Collectif national des droits des femmes, *c'est qu'aujourd'hui la gauche est au pouvoir et que, donc, il n'y a pas de débouché politique »*.

Michèle Aulagnon

Selon M. Allègre, l'éducation nationale est en « situation de délabrement »

« L'ÉDUCATION nationale est en situation de délabrement », n'a pas hésité à déclarer Claude Allègre, dimanche 16 novembre, pour justifier les multiples chantiers qu'il ouvre au fil des semaines et notamment celui de la déconcentration. Invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », le ministre de l'éducation nationale a fustigé la centralisation d'un système qui empêche de développer *« les capacités d'initiative et d'innovation »*. C'est pourquoi il entend donner *« plus d'autonomie aux établissements et aux enseignants »* et en finir avec une gestion qui s'organise uniquement *« de Paris »*.

Revenant sur son projet de réforme des lycées, qui donnera lieu à *« un grand colloque »* fin novembre (*Le Monde* du 11 novembre) avec la participation *« des plus grands noms de la science française »*, Claude Allègre a expliqué que *« l'enseignement ne se réforme pas par le bas mais par le haut »*. Dénonçant *« des programmes déments »*, le ministre considère qu'*« il faut redéfinir le lycée. Ce qui s'enseigne actuellement au lycée n'est pas ce qui est nécessaire pour former un bachelier à la fin du XXe siècle »*.

Claude Allègre a, en outre, annoncé l'instauration d'un concours à l'entrée des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), qui comprendra une épreuve de morale civique. Jusqu'à présent, ces instituts recrutaient sur dossier et entretien les étudiants qui souhaitent passer les concours de recrutement d'enseignants. Quant à la morale civique, elle sera introduite *« en seconde dans les cours de français, d'histoire et d'éducation physique et en terminale dans les cours de philosophie »*, a-t-il précisé. En revanche, le ministre a de nouveau fait part de ses incertitudes sur le projet de statut social de l'étudiant : *« Je ne sais pas ce que je ferai »*, a-t-il déclaré. Contrairement à ce qu'il avait annoncé la semaine dernière devant la commission des finances du Sénat, il a assuré qu'il n'y avait pas, à l'heure actuelle, de projet de loi sur ce dossier.

Enfin, M. Allègre devait présenter, lundi 17 novembre, un vaste plan en faveur de l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication à l'école.

Représentant un budget de 4,5 milliards de francs sur trois ans (*Le Monde* du 31 octobre), ce plan devrait notamment permettre de relier *« toute l'éducation nationale »* au réseau Internet, de former les enseignants aux nouvelles technologies mais aussi à la création de logiciels. Pour le ministre, il s'agit de *« faire la synthèse entre deux civilisations, celles de l'écrit et de l'image »*.

CORRESPONDANCE

Une lettre de François Gille

A la suite de nos informations concernant la mise en examen de François Gille, ancien dirigeant du Crédit lyonnais (Le Monde du 23 octobre), nous avons reçu de M. Gille les précisions suivantes :

Je concède que j'étais sans doute peu préparé à affronter des aventuriers de haut vol tels que MM. Fiorini et Parretti, mais vous me permettrez de noter que cela ne m'a pas empêché de gagner, pour le compte du Crédit lyonnais, toutes les procédures menées durant six ans contre eux.

Mais, surtout, il me paraît important de vous signaler que ni Jean-Yves Haberer ni moi-même n'avons jamais été mis en examen par le juge genevois Jean-Louis Crochet. Nous avons fait l'objet d'un simple mandat d'amener, jamais étendu hors de Suisse, et rapporté au bout de quelques mois. Contrairement à ce que vous semblez suggérer, la révocation de ce mandat n'a jamais fait partie d'une quelconque transaction et n'a pas coûté un centime au Crédit lyonnais...

Quatre femmes élues au consistoire israélite de Paris

DES FEMMES FONT LEUR ENTRÉE dans une instance consistoriale, c'est-à-dire religieuse, du judaïsme français. Les quatre candidates au consistoire de Paris ont été élues, dimanche 16 novembre, parmi les cinq premiers. Le second tour a mobilisé 6 170 électeurs (sur 40 000 adhérents). Anne-Marie Boubli, professeur, a obtenu 3 133 voix (52,19 %) ; Evelyne Chiche, chef de publicité, 3 101 voix ; Michèle Rotman, professeur, 2 888 voix ; Muriel Shor, chirurgienne, 2 479 voix. *A priori*, rien ne pourrait empêcher l'une d'entre elles de devenir présidente du consistoire, ce qui ne manquerait pas de soulever des difficultés selon la « loi » juive au moment de prendre la parole à l'intérieur d'une synagogue.
Les autres élus sont Dov Zerah, chef de cabinet d'Edith Cresson, commissaire européen, arrivé en quatrième position, Gil Taïeb (sixième), Haïm Nisenbaum, porte-parole des Loubavitch (septième) ; puis, dans l'ordre, Sammy Ghozlan, Gérard Uzan, Simon Laufer, Joël Mergui, Elie Marciano, Jacques-Hubert Ghanassia et Patrick Gaubert, ancien conseiller de Charles Pasqua.

DÉPÊCHES

■ **POLICE : dix-huit Kurdes irakiens en situation irrégulière** ont été interpellés, samedi 15 novembre, dans un train Lyon-Strasbourg et remis à la police de Mulhouse (Haut-Rhin). En provenance d'Italie, ces clandestins, parmi lesquels des femmes et des enfants en bas âge, semblaient se diriger vers l'Allemagne.

■ **AFFAIRES : le successeur de François Léotard à la mairie** de Fréjus (Var), Elie Brun (UDF), a été mis en examen pour *« prise illégale d'intérêt »* dans l'affaire de Port-Fréjus. M. Brun n'est pas visé en sa qualité de maire, mais au titre d'administrateur d'une banque, la Société marseillaise de crédit (SMC), qui participe à un programme immobilier dans le projet de Port-Fréjus. Le parquet de Draguignan avait ouvert une information à la suite d'une plainte d'un promoteur immobilier, René Espanol, déposée au printemps 1996.

■ **JUSTICE : la chanteuse Anne Vanderlove**, impliquée dans une affaire de complicité d'attaques à main armée, a été condamnée, samedi 15 novembre, à douze mois de prison avec sursis par la cour d'assises de l'Aisne. Son mari, Jean Linay, un repris de justice qui a déjà passé onze ans de sa vie en prison, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement pour *« complicité de vol en bande organisée avec arme »*.

■ **RASSEMBLEMENT : près de cent mille Témoins de Jéhovah** se sont réunis, dimanche 16 novembre, au parc des expositions de Villepinte (Seine-Saint-Denis) pour fêter l'ouverture du « Béthel de France », le nouveau centre inauguré à Louviers (Eure), le vingt-huitième en Europe. Ils étaient venus d'une cinquantaine de pays, dont dix sept mille personnes de Belgique.

■ **HARKIS : un millier de harkis et sept cent membres** de leurs familles ont manifesté, samedi 15 novembre, à Paris pour ne plus être les *« oubliés de l'histoire »*, avant d'être reçus à Matignon. Arborant leurs médailles, les pères ouvraient le cortège, réclamant *« la vérité »* sur les massacres de harkis de 1962. Leurs enfants demandent *« réparation »*, c'est-à-dire, des emplois et la *« reconnaissance »* de leur situation particulière.

Trois nuits de violents incidents dans une cité de La Seyne-sur-Mer

Trois policiers ont été légèrement bless[…]

Quatre femmes élues au consistoire israélite de Par[…]

هكذا من الأصل

Les maires sont les élus les mieux considérés par les Français

A l'occasion de son 80e congrès, l'Association des maires de France (AMF) a commandé à CSA un sondage, dont les résultats sont positifs. Seuls 9 % des Français interrogés souhaitent une diminution des pouvoirs des édiles municipaux

À LA VEILLE de l'ouverture, mardi 18 novembre, de son 80e congrès, l'Association des maires de France (AMF) a tout lieu d'être satisfaite des résultats de l'enquête, rendue publique lundi 17 novembre, qu'elle a commandée à l'institut CSA sur les pouvoirs des maires. Ce sondage « en double » – les mêmes questions sont posées aux maires et aux citoyens – confirme ce que beaucoup d'édiles municipaux considèrent comme leur principal titre de gloire : le maire est bien, aux yeux de la population, l'élu le plus légitime et peut-être le plus efficace, le *« dernier rempart de la démocratie »*, selon une expression souvent entendue dans leurs rangs. Rançon de la confiance : l'augmentation de leurs pouvoirs alourdirait encore une tâche que beaucoup jugent écrasante.

ANALYSE

Rançon de la confiance : l'augmentation du pouvoir des maires

C'est sans doute pourquoi les maires sont, paradoxalement, moins demandeurs d'aller plus loin que leurs administrés. Selon le mode de calcul de CSA (qui privilégie soit l'opinion des maires des petites villes, soit celle des élus des grandes villes), ils ne sont que 36 % ou 37 % à estimer qu'il faudrait augmenter leurs propres pouvoirs, contre 51 % ou 52 % de partisans du statu quo... Certes, lorsque CSA interroge les Français sur les pouvoirs des élus et des institutions, ceux-ci manifestent un évident souhait de stabilité. Mais avec 42 % de sondés souhaitant leur confier plus de pouvoirs, les maires sont gagnants toutes catégories.

Autre enseignement : à l'exception notable du Sénat, on trouve toujours plus de personnes désireuses de renforcer les pouvoirs des élus ou des institutions (y compris la Commission de Bruxelles) que de les affaiblir. Autrement dit, la déception de la population à l'égard du personnel politique semble bien liée au sentiment d'une relative impuissance de ce dernier à peser sur le cours des choses. On constate aussi – autre confirmation – que le niveau de confiance est directement fonction du degré de proximité des élus ou des institutions.

Quant aux domaines dans lesquels les citoyens souhaiteraient voir les maires disposer de plus de pouvoirs, les réponses offrent un palmarès attendu de leurs préoccupations quotidiennes : l'emploi et *la sécurité crèvent tous les plafonds*. Cette préoccupation recoupe d'ailleurs celle des maires, très insatisfaits des moyens dont ils disposent en termes de sécurité et *de lutte contre la délinquance*, de développement économique et d'emploi : dans ce dernier domaine, 73 % des maires, quel que soit le mode de calcul, pensent que leurs pouvoirs ne sont pas suffisants.

SUJETS SENSIBLES

L'institut CSA a aussi interrogé plus précisément élus et électeurs sur plusieurs sujets sensibles : création d'emplois-jeunes, arrêtés anti-mendicité, interdiction aux mineurs de moins de douze ans de sortir la nuit, possibilité de refuser de procéder à un mariage dans la crainte d'un mariage blanc, délivrance de certificats d'hébergement aux personnes qui souhaitent accueillir des étrangers. Dans tous ces domaines, une majorité – absolue ou relative, selon les cas – de citoyens pensent que les maires sont dans leur rôle en intervenant.

Dans le cas des emplois-jeunes, cette majorité est écrasante : 86 % des personnes interrogées (contre 11 % d'un avis contraire) jugent que la création de ces emplois relève du rôle des maires. Ce qui suffit à expliquer que, malgré les réticences exprimées ici ou là, les maires et leurs diverses associations, au premier rang desquelles l'AMF, n'avaient guère d'autre choix que de prendre leur part à la mise en œuvre du plan Aubry.

Qu'il s'agisse des maires ou des citoyens, les réponses les plus mitigées portent sur les arrêtés anti-mendicité, le refus de procéder à un mariage ou la délivrance des certificats d'hébergement : les citoyens sondés qui considèrent que ces actes font partie du rôle du maire ne sont respectivement que 50 % (contre 41 % d'un avis contraire), 48 % (contre 41 %) et 47 % (contre 42 %). Les maires sont encore plus réservés : quelle que soit la pondération retenue (nombre de communes ou population représentée), ils sont une nette majorité à juger qu'il ne leur incombe pas de prendre des arrêtés anti-mendicité ou d'interdire aux mineurs de moins de douze ans de circuler seuls après minuit. Sur ce dernier sujet, le mode de calcul privilégiant les réponses des maires des grandes villes donne une majorité de 60 % (contre 34 %) qui ne souhaitent pas assumer une telle décision d'interdiction.

Autre différence : alors que 64 % des maires mettent au premier rang des entraves qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur mandat *« le manque de moyens financiers »*, seuls 38 % des Français pensent qu'une augmentation de ces moyens contribuerait à leur donner *un pouvoir plus important*.

En revanche, les points de vue se rapprochent sur le cumul des mandats : aux réponses nuancées des électeurs – qui mettent en avant à la fois les avantages et les inconvénients de la situation actuelle – correspondent des pourcentages très proches chez les maires. Seule divergence, elle aussi liée à l'argent : 46 % des maires (contre 45 %) jugent que, *« pour limiter le cumul (...), il faudrait augmenter les indemnités des maires »*, alors que les citoyens ne sont que 34 % (contre 50 %) à partager ce point de vue.

Au bout du compte, le principal enseignement de ces deux sondages est sans doute *« l'analyse étonnamment proche »*, selon la formule de CSA, développée par les maires et leurs administrés.

Il est vrai qu'aucune question n'était posée sur la corruption ; ce qui a peut-être évité que quelques nuages ne surgissent dans ce ciel dégagé...

Jean-Louis Andreani

Maintenir le « couple maire-parlementaire »

Favorable à la limitation du cumul des mandats, le président de l'Association des maires de France (AMF), Jean-Paul Delevoye, sénateur (RPR) du Pas-de-Calais et maire de Bapaume, plaide, à titre personnel, en faveur du maintien *« d'un couple maire-parlementaire »*, quelle que soit la taille de la commune. *« Ce qui ne supporte qu'un seul mandat, c'est le député européen »*, souligne-t-il dans un entretien à l'AFP, ajoutant que *« si l'on révise la Constitution, il faudra, en outre, faire en sorte qu'un ministre puisse redevenir parlementaire »* après son passage au gouvernement.

Le congrès de l'AMF, dont le thème général est « l'international : une nouvelle dimension pour l'action locale », s'ouvre mardi 18 novembre au Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, en présence de Lionel Jospin. En préambule a lieu, lundi 17 novembre, à l'Hôtel de Ville de Paris, une réunion des maires d'outre-mer. Jacques Chirac clôturera les travaux jeudi 20 novembre.

Pour des édiles municipaux mieux armés

Pour chacun des élus et des institutions politiques suivants, dites-moi si vous souhaiteriez qu'à l'avenir ils aient plus de pouvoir qu'aujourd'hui ?

réponses en %

	PLUS DE POUVOIR	MOINS DE POUVOIR	NI PLUS, NI MOINS DE POUVOIR	NE SE PRONONCENT PAS
LES MAIRES	42 %	9 %	44 %	5 %
LES CONSEILLERS RÉGIONAUX	39 %	12 %	38 %	11 %
LES DÉPUTÉS EUROPÉENS	39 %	16 %	29 %	16 %
LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX	35 %	13 %	40 %	12 %
LES DÉPUTÉS	32 %	17 %	41 %	10 %
LA COMISSION EUROP. DE BRUXELLES	30 %	23 %	26 %	21 %
LES PRÉSIDENTS DE LA RÉPUBLIQUE	29 %	14 %	47 %	10 %
LES GOUVERNEMENTS	28 %	14 %	45 %	13 %
LES SÉNATEURS	21 %	20 %	44 %	15 %

SONDAGE AUPRÈS DES FRANÇAIS — Source : CSA/AMF

★ Sondages CSA Opinion/Association des maires de France ; le sondage auprès des Français a été réalisé les 24 et 25 octobre auprès d'un échantillon de 1 005 personnes ; celui auprès des maires l'a été du 22 au 31 octobre auprès d'un échantillon de 513 maires.

L'emploi et la sécurité avant tout

Pour chacun des domaines suivants, souhaiteriez-vous que votre Maire dispose de pouvoirs plus importants ?

réponses en %

	PLUS DE POUVOIR	MOINS DE POUVOIR	NI PLUS, NI MOINS DE POUVOIR	NE SE PRONONCENT PAS
L'EMPLOI	76 %	3	15	[illegible]
LA SÉCURITÉ ET LA LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE	70 %	4	19	[illegible]
L'ACTION SOCIALE	64 %	4	24	[illegible]
L'ENVIRONNEMENT	63 %	4	27	[illegible]
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	62 %	6	[illegible]	[illegible]
LES AFFAIRES SCOLAIRES	54 %	6	33	[illegible]
LES TRANSPORTS, CIRCULATION ET STATIONNEMENT	52 %	6	34	[illegible]
LES AMÉNAGEMENTS (ROUTES, VOIES FERRÉES...)	50 %	8	32	[illegible]
L'URBANISME, LES PERMIS DE CONSTRUIRE	41 %	13	35	[illegible]
LA FISCALITÉ LOCALE	37 %	21	32	[illegible]

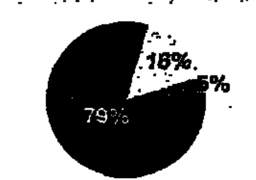
SONDAGE AUPRÈS DES FRANÇAIS — Source : CSA/AMF

Cumul des mandats : des opinions nuancées

Quelle est votre opinion concernant le cumul des mandats ?

PLUTÔT D'ACCORD — PLUTÔT PAS D'ACCORD — NE SE PRONONCENT PAS

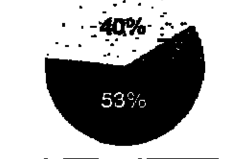
Les maires qui cumulent plusieurs mandats sont moins disponibles pour leur commune



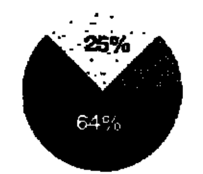
Pour limiter le cumul des mandats, il faudrait augmenter les indemnités des maires

50% — 34%

Le fait, pour un ministre, un député ou un sénateur d'être également maire de sa commune lui permet de mieux rester en contact avec les réalités locales



Les Maires qui disposent d'un autre mandat peuvent plus facilement faire valoir les intérêts de la commune au niveau local, national ou européen



SONDAGE AUPRÈS DES FRANÇAIS — Source : CSA/AMF

Les Parisiens de La Chapelle asphyxiés par la fumée des trains

POUR DE NOMBREUX Parisiens du quartier La Chapelle, à cheval sur les 18e et le 19e arrondissements, la pollution de l'air est d'autant plus inacceptable qu'elle est visible, malodorante... et provoquée par un service public. Ces riverains d'un dépôt de la SNCF, en amont de la gare de l'Est, dénoncent les fumées dégagées par les motrices fonctionnant au gazole qui passent ou stationnent sous leurs fenêtres. Trente-neuf d'entre eux ont décidé, le 5 novembre, de saisir le tribunal d'instance du 18e d'une action en responsabilité civile afin d'obtenir la fin de ces nuisances.

Chaque jour, depuis des années, ils se sentent agressés par les gaz des locomotives et des machines de manœuvre – les cheminots les appellent les *« yoyos »* – regroupées sur plusieurs dizaines de voies de garage. En juin 1996, la cour d'une école de la rue de Torcy, juste au-dessus des rails, avait été envahie par un nuage si épais que les élèves avaient été précipitamment mis à l'abri dans les classes. Depuis cet incident, un écran en plastique « protège » l'aire de jeu.

« Les habitants dont les appartements donnent du côté des voies n'ouvrent plus leurs fenêtres, raconte Claudie Janet, gardienne d'immeuble rue Pajol. *Et malgré cela, certains sont réveillés avant l'aube par les odeurs nauséabondes qui s'infiltrent par les systèmes d'aération. »* Une centaine d'habitants ont créé l'association Gare aux pollutions 18e-19e. La première étude, effectuée à leur demande, n'avait pas démontré de façon formelle la nocivité des émanations du dépôt. Mais elle avait été réalisée entre novembre 1995 et janvier 1996, c'est-à-dire pendant la longue grève des transports. De nouvelles mesures, au début de cette année, indiquent une augmentation de l'ordre de 20 % du taux de monoxyde d'azote et de poussières fines.

DÉMARRAGE DES MOTEURS

Il a fallu attendre le projet d'arrêté adopté par le conseil départemental d'hygiène, réuni fin septembre à la préfecture de police à la demande du ministère de l'environnement, pour que ces Parisiens aient le sentiment d'être pris au sérieux. Certes, le train Paris-Bâle restera tracté par une motrice Diesel tant que la ligne ne sera pas électrifiée et les machines continueront à démarrer leurs moteurs sur la vingtaine de voies situées entre la rue Pajol et la rue d'Aubervilliers.

Mais le dépôt est désormais inscrit au registre des *« installations classées pour la protection de l'environnement »*, ce qui permettra un contrôle plus strict des rejets dans l'atmosphère. On demande aux machinistes d'arrêter les moteurs pendant les ravitaillements en carburant. Il leur est également suggéré d'effectuer sur des voies éloignées des établissements scolaires, les longues opérations de chauffage des moteurs.

La « lutte contre la pollution des moteurs Diesel » a été engagée par la SNCF. Plusieurs dispositions ont été mises en œuvre gare de l'Est : gazole à moindre teneur en soufre, manches à air pour tenir compte de la direction du vent, sensibilisation du personnel, amélioration des réglages... Il n'est cependant toujours pas question de transférer ce dépôt à l'extérieur de la capitale. La SNCF, qui souhaite vendre une partie de ses terrains à des promoteurs, devra elle-même attendre la disparition de cette pollution pour que démarre la future zone d'aménagement concerté (ZAC) Pajol.

Christophe de Chenay

L'enfouissement profond des déchets nucléaires ne serait plus privilégié

LE GOUVERNEMENT ne veut pas limiter la gestion des déchets nucléaires les plus radioactifs au seul scénario de l'enfouissement profond dans des laboratoires souterrains. L'hypothèse retenue pour ces déchets, par la loi Bataille de 1991, privilégiait l'enfouissement. Trois sites de laboratoires souterrains – ceux de Bure (Meuse), La Chapelle-Bâton (Vienne) et Chusclan (Gard) – ont ainsi été sélectionnés par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), en vue d'un choix définitif en 2006 (*Le Monde* du 7 octobre). Alors que cette option a été remise en cause au cours des dernières semaines par des députés Verts et socialistes qui ont réclamé l'arrêt du processus légal de création des laboratoires, Ségolène Royal, ministre de l'enseignement scolaire et ancien ministre de l'environnement, a déclaré, samedi 15 novembre, que *« le gouvernement s'apprêtait à renoncer à l'enfouissement des déchets nucléaires »*. Selon d'autres sources, l'option de l'enfouissement ne serait pas abandonnée, mais la « troisième voie », c'est-à-dire le stockage en surface, par exemple sur les sites des centrales nucléaires, serait de nouveau envisagée parallèlement. La deuxième voie, celle de la « transmutation », en étant au stade des recherches.

Le gouvernement doit se prononcer avant la fin de l'année sur les différents scénarios. Vendredi 14 novembre, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, a affirmé que le gouvernement *« ferait diligence pour que, dans les meilleurs délais, une décision claire et nette soit prise en connaissance de cause »*. Une modification de la loi Bataille ne serait plus exclue pour que les options proposées ne soient plus irréversibles.

La semaine dernière, les opposants locaux à l'enfouissement des déchets avaient affirmé que le gouvernement repousserait sa décision après les élections cantonales et régionales du printemps 1998.

Lille-Bruxelles en 38 minutes de TGV en 1998

DÈS LE 14 décembre, le trajet Lille-Bruxelles en TGV s'effectuera en trente-huit minutes (près d'une heure et quart actuellement), seize fois par jour (au lieu de onze) et quinze fois par jour (au lieu de treize) dans l'autre sens. C'est ce qu'ont annoncé, vendredi 14 novembre, Antoine Martens, administrateur-directeur général adjoint de la Société nationale des chemins de fer belges, et Michel Etienne, directeur régional de la SNCF, en précisant que ce gain de temps n'entraînera pas d'*« augmentation des prix de base »*. Cinq cents voyageurs par jour dans chaque sens sont attendus à court terme. Doublée de la mise en place de correspondances rapides à Bruxelles, cette nouvelle liaison va réduire les temps de parcours entre Lille et les Pays-Bas (Lille-Amsterdam en 3 h 30) ou l'Allemagne (Lille-Cologne en 3 h 20). Elle permettra aussi d'améliorer la fréquence des liaisons entre Lille et Londres. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **AUTOROUTES : une section autoroutière de 25 kilomètres de l'A 19** vient d'être ouverte entre Sens et Courtenay (Yonne). Elle propose une liaison entre l'A 6 (Paris-Lyon) et l'A 5 (Paris-Langres) et une alternative à l'A 6, souvent saturée, *entre le sud de Courtenay et l'est de l'agglomération* parisienne *via* la Francilienne (A 104). Le péage a été fixé à 9 francs. Par ailleurs, au nord de Paris, un nouveau tronçon de la Francilienne (A 104) a été inauguré entre Baillet-en-France et Fontenay-en-Parisis. Cette section de 15,5 kilomètres constitue une étape importante du bouclage, entre Cergy-Pontoise et l'aéroport de Roissy, de la Francilienne, qui reliera les trois autoroutes A 15, A 16 et A 1. Ce maillon est libre de péage.

■ **BAS-RHIN : une opération de covoiturage lancée par le conseil général du Bas-Rhin**, jeudi 13 novembre, a entraîné une diminution moyenne du trafic de 2,6 % seulement, pour un coût d'environ 1 million de francs. Ce résultat est dû notamment à *« l'absence de réelles infrastructures »*, selon le conseil général, qui a annoncé des mesures incitatives : un parking est en cours de réalisation au péage autoroutier (A 4) de Sarre-Union (Moselle) et la création de couloirs prioritaires, sur la RN 4 entre Wasselonne et Strasbourg, est à l'étude.

■ **NORD : un millier de personnes** portant des masques à gaz et des combinaisons contre les contaminations, comptant parmi elles de nombreux élus, ont manifesté, dimanche 16 novembre, dans les rues de Wasquehal, près de Lille, pour réclamer la fermeture de l'usine d'incinération située sur le territoire de la commune. Cette usine, l'un des centres de retraitement des ordures ménagères de la communauté urbaine de Lille, ne correspond plus aux normes européennes. La fermeture étant programmée pour 1999, les manifestants demandent que le processus soit accéléré.

هكذا من الامل

Elles se sont rencontrées par hasard, en juillet 1993. Professeur de littérature, Monique dirigeait une session de formation continue dans une université française de province. Enseignante de français dans un lycée de l'Ouest algérien, Fatiha était venue se former aux nouvelles méthodes de lecture et d'écriture. Le stage dura un mois. Un mois de travail, mais aussi de longs échanges sur la poésie, la littérature. Et bien sûr, l'Algérie. Monique, qui connaissait le pays, souhaitait y retourner. Fatiha proposa de la recevoir, dès la première accalmie. En attendant, les deux femmes promirent de s'écrire. Quatre mois plus tard, Fatiha prenait la plume

Lettres rassemblées par Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

Lettres d'Algérie

1 – Fatiha, 44 ans, professeur de français

Novembre 1993 1

Chère Monique,

J'ai maintes fois entrepris de vous écrire. Pensé aussi, sans mettre sur papier, à ce que j'avais envie de vous dire, comme une délivrance. Mais il y avait tant de réticences ! Comment et pourquoi vous raconter ce que nous sommes en train de vivre. Vous encombrer de mots, de phrases qui font mal, rien qu'à les dire. Il m'est difficile de vous en parler : un reste de fierté ? Ce que nous appelons ici le *« NIF »* (littéralement, le nez, symbole de l'orgueil chez nous, allez savoir pourquoi ?). Vous parler de ce que nous avons fait de notre pays, de notre soleil.

Je n'ai plus touché à mon projet, depuis plus de deux mois. Quel autre projet pouvons-nous avoir ici que celui de vivre, de survivre, de finir une journée où sortir dévoilée devient un acte d'héroïsme ! Seuls les élèves, certains de mes élèves, me donnent le courage de continuer à faire comme si... Bien sûr, on finit par apprivoiser l'horreur au quotidien, et l'on se dit : Dieu merci, je n'ai pas été touchée, pas encore. Le plus dur est de penser à demain. Il y a encore des mots comme lutter, ne pas céder, tenir coûte que coûte. Mais, ici, les mots tuent plus sûrement que des armes.

Et puis il y a l'écriture (plus de lecture, car il n'y a plus rien à lire !). Alors j'écris. Cela seul peut me sauver, je crois. J'ai écrit quelques pages d'un roman (combien ce mot me semble déplacé !). J'y consacre tout mon temps. C'est un projet, me direz-vous. Mais non, c'est un réflexe, un réflexe de survie. Ecrire parce que, comme le disait Eluard : *« Le tout est de tout dire. »* Quelquefois cela m'est très facile, d'autres fois il me semble que tout s'est tari.

J'hésite encore à vous envoyer cette lettre. Et, si je le fais, c'est que le besoin d'être entendue aura été le plus fort, plus fort que cette petite voix qui me dit : à quoi bon ?

Permettez-moi cependant de vous embrasser !

Et faites, s'il vous plaît, toutes mes amitiés à Madame D., dont je garde la carte sur mon bureau, comme un signe.

Fatiha

En décembre, Fatiha envoya à Monique une carte de vœux. Une autre lettre partit quelques semaines plus tard mais n'arriva pas à sa destinatrice. Fatiha cessa alors d'écrire. Les deux femmes ne perdirent pas pour autant le contact. En février, juillet, puis décembre 1994, Fatiha participa à trois nouvelles sessions de quinze jours en France. Des voyages entrecoupés de conversations téléphoniques. La relation professionnelle était devenue amicale. Fatiha reprit sa correspondance.

Février 1995 2

Chère Monique,

Comme il fait beau ici ! Le soleil ne se lasse pas d'éclairer des journées où l'on se prend parfois à espérer. Tant de lumière ! Les matins sont froids, vifs, un froid acéré qui nous oblige à réagir. Les matins sont pleins de couleurs, les couleurs des blousons, des manteaux, des vestes des centaines de lycéens qui parcourent la grande avenue pour aller en cours. Les enfants aussi, cartable au dos, traversent toujours imprudemment les rues et se bousculent à l'entrée des écoles. Beaucoup de vie, encore. Les portes des écoles, celles des lycées s'ouvrent très tôt maintenant, à 7 heures et demie pour qu'il n'y ait aucun attroupement de lycéens devant les portails, circulaire ministérielle oblige. On n'a pas trop envie de voir se reproduire l'incident de Boufarik *[en décembre 1994, le mitraillage d'un lycée y avait fait deux morts et douze blessés, NDLR]*. Les parents accompagnent leurs enfants et ne s'en vont que lorsque l'on referme les portes, sécurisés parce qu'il ne s'est rien passé. Tu vois, la vie continue, malgré tout ce que l'on peut penser. Les professeurs s'absentent rarement parce que la vie est trop chère et qu'il faut bien travailler pour vivre. Ils n'ont plus de cartables, signe distinctif, donc dangereux, plus de documents, et se font très discrets dans les rues, surtout aux alentours des lycées.

Et puis, dans les classes, on se surprend à oublier... Regarder les yeux attentifs des élèves, les doigts qui se lèvent, les réponses qui fusent ; le chahut coutumier et combien réconfortant à présent, leurs rires, leur désir de vivre, d'apprendre, de continuer... C'est tout cela qui me donne le courage, la force d'espérer que, peut-être, ceux qui sont en face de moi ne deviendront pas des brutes assoiffées de sang, des desperados. J'essaie de lire dans chaque visage, dans chaque phrase prononcée l'espoir que demain ne ressemblera pas à aujourd'hui.

Ce qu'est pour eux le cours de français, ils me le disent chaque jour, en arabe le plus souvent : un moment *« autre »*, où ils vont à la découverte, bien difficilement souvent, d'un monde différent mais très proche. Avec curiosité, avec avidité. Les pratiques de lecture et d'écriture que j'expérimente avec eux vont au-delà de mes attentes. Ils écrivent des poèmes, qu'ils illustrent aussi. Ils écrivent des dialogues, qu'ils mettent en scène, eux qui refusaient, il n'y a pas si longtemps, de parler français. Et c'est parce qu'ils me sollicitent sans cesse que j'arrive à oublier mes peurs, mes doutes. Oui, j'oublie que dans les petits villages, tout près de chez nous, les écoles, les lycées, les collèges ferment leurs portes les uns après les autres, j'oublie qu'à Telagh on est venu assassiner un professeur dans la cour du lycée, sous les yeux de ses collègues, j'oublie qu'à Sfisef les professeurs, réquisitionnés par l'armée après la fermeture du lycée, obligés de réintégrer l'établissement, ont trouvé les classes vides, sans aucun élève, j'oublie que... La liste serait trop longue !

Il ne s'agit ni de témérité, ni de bravoure, oh non ! C'est autre chose qu'il m'est difficile d'exprimer, que je ne comprends pas moi-même. Résistance ? Je ne sais pas trop. Tout ce que je sais, c'est que, comme des milliers d'autres, je continuerai à faire ce que je considère, plus que jamais, comme un devoir. Le tout est de surmonter la peur qui nous prend en sortant de la maison ; vérifier si tout va bien, si l'on n'est pas suivi, si ceux qui attendent et discutent devant la porte sont bien des élèves (mais ça, c'est difficile !). Réflexes indispensables mais pas toujours efficaces, malheureusement.

Et puis, avec Saïda *[sa plus jeune fille, NDLR]*, nous jouons, nous discutons beaucoup. Elle aussi me sollicite, m'oblige à réagir. Je lui parle, j'essaie de lui expliquer ce que nous vivons, de lui apprendre à apprivoiser sa peur. Elle m'étonne parfois, elle me semble si mûre, si perspicace, elle sait si bien interpréter mes silences !

Le ramadan approche. Nous allons vivre pendant un mois au ralenti. Les bourses se délient, c'est un mois d'agapes et de surabondance, contrairement à ce que l'on croit. Les gens se ruinent pour leur unique repas de la journée, et les prix augmentent de façon vertigineuse ! Il n'y a pas si longtemps, les soirées du ramadan étaient très animées. Les familles sortaient le soir, il y avait des spectacles et les rues ne se vidaient qu'aux alentours de 2 ou 3 heures du matin. Maintenant, tout a bien changé et on s'y habitue, sans trop de mal.

Voilà, j'ai passé un moment avec toi, et cela aussi est précieux pour moi. Embrasse pour moi Iris et Anne *[filles de Monique, NDLR]*, qui un jour viendront dans mon pays, je veux le croire, très fort... Mes amitiés à Frédéric.

Amicalement.

Fatiha

Avril 1995 3

Chère Monique,

Le ciel aujourd'hui est d'un bleu presque blanc à force de soleil ! Le printemps chez nous est toujours pressé, précoce, impatient. Dans notre petit jardin, les couleurs éclatent au milieu du vert presque luisant des feuilles. Il ne pleut pas souvent. Pas beaucoup. A peine quelques gouttes de temps à autre la nuit, qui nous réveillent doucement, presque tendrement, qui nous surprennent parce que nous n'avions vu passer aucun nuage et qui dégagent pour nous le ciel du matin, de nouveau immuablement bleu.

Tant de douceur ! Tant de beauté ! On se prendrait presque à croire, à espérer. Un bouquet de roses jaunes tremble sur le rebord de l'étagère de mon bureau, illuminé par un rayon de soleil qui vient se glisser à travers les vitres fermées de la fenêtre. Des enfants jouent au ballon dans la rue, là, tout près.

Un bel après-midi. Paisible. Un de ces après-midi où l'on n'a pas vraiment envie de s'enfermer, de s'asseoir à un bureau et d'écrire.

J'aimerais pouvoir prendre ma fille par la main. L'emmener se promener au soleil. La laisser courir dans les allées du jardin public, l'un des plus beaux vestiges de l'occupation coloniale dans notre ville. Imagine : un jardin comme on n'en fait plus depuis longtemps, parcouru de larges allées ombragées au-dessus desquelles des arbres centenaires entremêlent leurs branches. Au milieu, autre vestige : un kiosque à musique, depuis longtemps désert et silencieux. Je m'assiérais sur un de ces vieux bancs de pierre moussue, encore en état malgré leur âge avancé, et j'écouterais les conversations des mères, les cris des enfants en liberté. Les oiseaux aussi, encore si nombreux à chercher refuge tout en haut des feuillages. Comme avant. Je discuterais peut-être avec l'une de ces mères venue s'asseoir près de moi, les femmes sont si promptes à se livrer ici ! Nous parlerions de nos enfants, des menus problèmes qui font notre vie. Et de cela seulement. Une de ces conversations banales, anodines, faites de ces riens, de ces liens que, instinctivement, les femmes savent tisser entre elles, au nom d'une fraternité, d'une connivence immédiates.

Mais le conditionnel, m'a-t-on appris, est le mode de l'irréel, un mode subordonné à une condition...

Le jardin public maintenant ne résonne plus que des appels des rares employés supposés l'entretenir. Les arbres se penchent un peu plus sur les allées vides et les feuilles lentement pourrissent à leurs pieds. Seuls les oiseaux n'ont pas encore appris à se taire.

Est-ce parce que je ne peux plus y aller que ces lieux me paraissent à présent sombres et tristes ? Je n'arrive plus à imaginer le printemps hors de ma maison.

Sortir est une épreuve. Sortir me coûte un peu plus chaque jour. Pas seulement parce que je ne me résous pas à recouvrir mes cheveux d'un carré de tissu que certaines portent ici avec le sentiment de porter un gilet pare-balles. Parce que j'ai peur ? Bien sûr qu'elle est là, la peur. Tellement présente qu'elle en est devenue presque supportable. Mais il y a autre chose, quelque chose de plus complexe, de plus difficile à définir. Peut-être, pourrais-je dire, *un désir de régression.*

Pour que tu comprennes, il faut que je te parle de ma maison. Ma maison, c'est de la pierre. Une pierre ramassée dans une carrière à une centaine de kilomètres de chez nous. Des murs blancs, tout blancs. Voilà tout. Et puis, un petit jardin derrière, à l'abri des regards. Des barreaux et des grilles de fer forgé ornent depuis peu les fenêtres et les baies vitrées. Les portes aussi. Il n'y a pas si longtemps j'aurais écrit « défigurent ». Mais maintenant, je ne me sens bien que lorsque les portes et les grilles sont fermées sur nous tous. Cette maison, nous l'avons imaginée, mon mari et moi, nous l'avons dessinée, portée en nous avant de la réaliser. Et puis, lorsqu'elle a été construite, nous en avons pris possession. Au sens premier du terme. Si fortement qu'il me semble impossible, de plus en plus, de m'en arracher maintenant que la question pourrait se poser. C'est un peu comme si mes racines s'étaient développées, enfoncées dans ses fondations. Incrustées dans ses pierres. Dans les murs. Dans chacun des objets (certains disent bibelots) choisis pour partager ma vie. Oh ! elle n'est pas bien grande ; tu la verras lorsque tu viendras, lorsque tu pourras venir. Je pourrais m'y déplacer les yeux fermés. D'ailleurs, je m'amuse parfois à ne pas allumer la lumière lorsque je me lève la nuit. Je connais le parcours du soleil dans chaque pièce et le moindre de ses bruits m'est familier. Et puis, il y a l'odeur. Son odeur. Indéfinissable. Faite des mille parfums de notre vie. C'est ce qui me prend tout de suite, dès que j'ouvre la porte au retour d'un voyage : cette odeur, fidèle, imperceptible aux autres, immédiatement perçue par mes enfants aussi quand ils reviennent.

Si je te disais que cette maison que nous avions voulue ouverte au soleil, ouverte aux autres, je la voudrais à présent comme un cocon ou peut-être plus encore... Je la voudrais comme un lieu où les rumeurs du monde arriveraient jusqu'à nous, mais atténuées, lointaines, des rides concentriques troublant la surface de l'eau, mais à peine... à peine. Il me vient une image : celle d'un enfant venant au monde, naissant à l'éblouissement du jour, les poumons déchirés – première douleur – par l'air qu'il respire. Le premier cri d'un enfant est, dit-on, un cri de douleur, un cri de détresse.

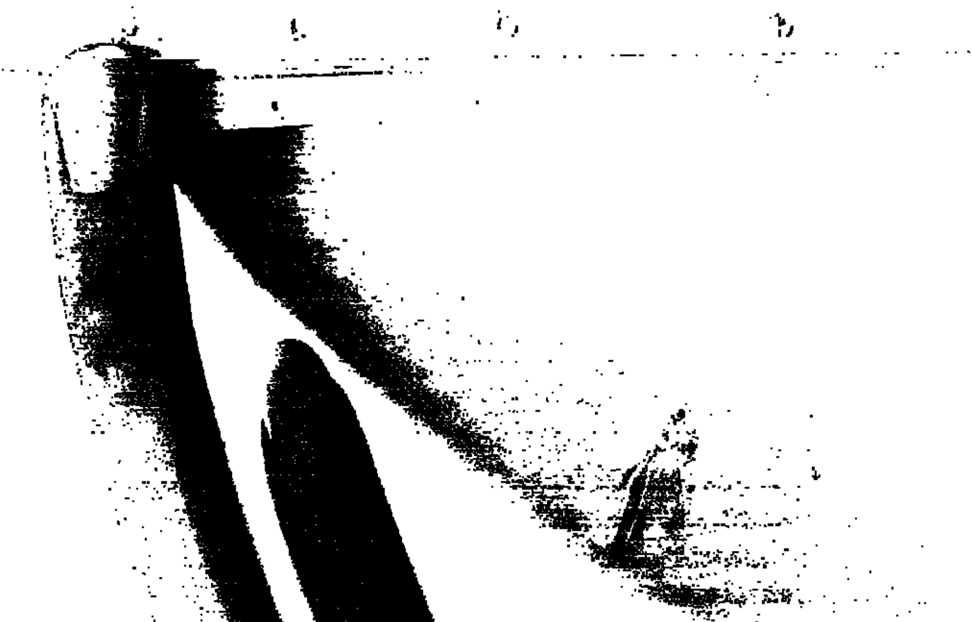
Venir au monde... Sortir... Quel monde est donc le nôtre aujourd'hui pour que je ne rêve plus que de m'en abstraire ?

Et puis, dans ce désir de régression, il y a certainement un désir de renoncement, né de l'angoisse, de la lassitude. Se battre, toujours se battre, contre tout, contre tous. Désir né aussi du besoin de me retrouver, de retrouver mes marques au milieu du terrible chaos qui nous entoure. Qui suis-je vraiment ? Il y a sans nul doute, profondément inscrites en moi, dans mon inconscient, dans ma mémoire culturelle, des re*présentations qui resurgissent à présent. Il faut savoir qu'autrefois, dans cet autrefois que tant d'hommes – et même de femmes – évoquent avec regret,* une femme, disait-on chez nous, ne devait sortir que deux fois dans sa vie : une première fois pour rejoindre la maison de son époux et la deuxième pour être portée en terre. Ma grand-mère, elle-même, qui fut mariée à *dix ans*... mais je te raconterai une autre fois son histoire... Tu vois, ce n'est pas si loin !

J'en arrive donc à me demander aujourd'hui si ces femmes, dont je me sens à la fois très proche et très éloignée, étaient aussi malheureuses que nous voulons bien le croire. Car nous portons sur elles, sur leur vie, un regard qui ne saurait être objectif. Un regard chargé de toutes nos luttes. De tous ces principes pour lesquels nous nous battons, pour lesquels nous nous faisons abattre, de deux balles dans le meilleur des cas. Ces femmes que nous ne pouvons voir, du haut de notre histoire, que comme des êtres asservis, opprimés, diminués, avaient-elles conscience de leur asservissement, de leur condition ? Par rapport à quoi ? *« Ignoti nulla cupido »*, disait mon professeur de latin (Eh oui, j'ai même fait du latin...). Peut-on avoir envie de ce qu'on ignore ? Le bonheur est à mon sens une notion qui ne saurait être universelle. Ni dans le temps, ni dans l'espace.

De qui suis-je la plus proche ? D'elles ou de toi, mon amie de l'autre côté de la mer, toi qui m'écoutes, qui essaies de comprendre de toute la force de ton amitié ?

Fatiha



1

r de français

هكذا من الأمل

Depuis le début de 1995, les réponses de Monique sont arrivées avec régularité. Les colis, en revanche, ont souvent été détournés. En juillet et août, Fatiha est venue achever sa formation. Les deux femmes ont *passé beaucoup* de temps ensemble, *conscientes que*, faute de motif universitaire, il sera dorénavant difficile à Fatiha de revenir en France.

Octobre 1995 — 4

Chère Monique,

Je ne comprends pas pourquoi je n'arrive ni à terminer les nombreuses lettres que j'ai commencé à t'écrire, ni à te parler au téléphone. Toutes les feuilles que j'ai déchirées ! Parce que je trouvais que mes lettres étaient trop tristes, trop pleines de nouvelles si grises, si déprimantes, que je n'ai pas voulu t'encombrer. Je t'assure que dès mon retour à la maison, je me suis mise à mon bureau, que je t'ai raconté la rentrée, les nombreux événements qui continuent à marquer nos jours et que je me suis arrêtée, relue et... voilà le résultat : un silence qui se prolonge et qui doit t'inquiéter. Tu sais, je repense à la soirée passée au restaurant en montagne, à la façon dont tu as raconté... les années *« folles »* de ta jeunesse, aux rires, aux plaisanteries, à l'étonnement amusé de M. Chaoud, et j'ai envie de rire moi aussi, de te faire rire, mais je n'y arrive pas. Tant de choses sont encore là pour nous rappeler ce que nous vivons quotidiennement... Te parler du temps ? de la rentrée scolaire ? C'est difficile de trouver un sujet qui ne soit pas trop déprimant ! J'ai mis un peu plus de temps que d'habitude pour retrouver mes marques, me retrouver vraiment chez moi. Ma mère était là, elle est rentrée à Alger il y a trois jours seulement, avec Naïma qui a enfin réussi *(les résultats viennent d'être affichés) et qui passe en quatrième année* de pharmacie. Tu as dû apprendre que tout le groupe d'enseignants avait réussi, mais la joie a vraiment été très relative. Le fait que Karima *[collègue et amie de Fatiha, NDLR]* n'ait pas pu passer l'examen, sa maladie... C'est un peu tout cela que je te racontais dans mes lettres précédentes (que tu ne recevras donc pas), mais j'ai décidé de ne plus en parler. Cela ne sert à rien. De même pour les nouvelles du pays, vous devez en avoir, peut-être pas toutes mais en tout cas suffisamment pour savoir que cela ne s'améliore pas.

Je suis en train de faire des démarches pour refaire mon passeport et en même temps mon visa... Inutile de te dire que ce n'est pas très facile. J'ai l'intention de contacter ma sœur pour qu'elle essaie de faciliter la transmission, mais cela prendra du temps, c'est sûr. Enfin je t'en parlerai au téléphone dès que je pourrai te joindre. Nous n'avons plus de ligne internationale à la maison parce que nous avons reçu des factures exorbitantes (plus de 16 000 DA pour un bimestre) et que nous avons été obligés de supprimer la ligne. Je suis donc obligée d'aller dans des cabines téléphoniques, ce qui est très aléatoire parce qu'il faut faire du chemin pour en trouver une qui fonctionne correctement...

Je ne me suis pas remise à écrire, même pas à vraiment y penser. Trop de choses. Je ne me sens pas encore tout à fait... bien. Karima est là maintenant, je vais aller la voir dès jeudi (nous sommes mardi), mais les déplacements sont encore très dangereux ici. Saïda se plaît bien au collège. Elle est presque heureuse de changer de prof et elle s'y fait très bien. Ouf ! Il fallait voir comme elle détestait l'école. Autre nouvelle, cette année j'ai des classes de 47 à 55 élèves (terminales), parce que les élèves des petits villages sont maintenant inscrits chez nous, ils ne peuvent plus étudier autrement. Les filles, particulièrement. Ce n'est pas très facile d'enseigner dans ces conditions, mais bon...

Bien d'autres choses à te dire, à t'écrire encore, mais j'en laisse un peu pour plus tard.

Je vous embrasse tous.

Fatiha

Avril 1996 — 5

Chère Monique,

Plus d'un mois maintenant que je suis sans nouvelles de vous. La dernière fois, tes sanglots au téléphone... J'ai besoin de te parler, de te dire. Ma solitude, mes regrets, mes remords plutôt. C'est que maintenant, je n'ai plus personne ici. Il me semble, et c'est pourquoi j'ai des remords, que je n'ai pas su accompagner Karima vers son dernier voyage. Je l'ai vue souvent et je n'ai pas su trouver, dire, les mots qu'il aurait fallu. Nous avons été si complices elle et moi que ces silences ne peuvent pas se justifier. Assise près d'elle, lui tenant la main, qu'ai-je trouvé à lui dire, sinon que je l'aimais très fort, que je reviendrai encore et encore la voir jusqu'à... J'ai beaucoup parlé avec sa fille, étonnante de courage et d'abnégation. Mais je me dis maintenant que Karima avait peut-être besoin de ces mots que j'ai gardés au fond de moi. Est-ce vraiment cela l'amitié ? Il y a à présent en moi un vide, une sorte d'amputation qui encore me fait souffrir, dès que j'y pense. Je pense surtout à elle, à son absence au monde, à elle dont la présence était si rayonnante justement. Connais-tu cette sensation qu'en médecine on appelle « sensation du membre fantôme » ? Celle que ressentent les amputés à l'endroit où il n'y a plus qu'un vide. Ils ont, paraît-il, envie de se gratter, ils ont mal au pied, au bras alors qu'ils n'ont plus ni pied, ni bras. C'est un peu cela que je ressens, l'envie qui me démange de parler avec Karima, de l'entendre ; nos fous rires irrésistibles, les réflexions que nous inspiraient un comportement, un spectacle ; et même les silences, car nous n'avions pas besoin de mots parfois. Et puis je me dis, raconter quoi ? *Plus rien ne m'arrive ou plutôt tout ce qui peut arriver* n'a plus d'importance. Tu ne peux savoir combien je lui suis reconnaissante de m'avoir donné, ultime cadeau, cette amitié faite aujourd'hui de bonheurs amassés, de souvenirs qui ne sont plus qu'à moi. Ce que nous avons vécu ensemble était très beau, si beau qu'elle-même, comme je lui parlais de lendemains, m'avait dit : *« Ton amie est en train de te filer entre les doigts... »* Comme pour s'excuser. Et bien entendu, j'ai protesté, mais non, arrête de parler comme ça, tu sais bien que... mais oui, dès le début, elle savait. Et elle nous a donné une formidable leçon de courage. Mais justement, ce sont tous les non-dits qui aujourd'hui me poursuivent. Quelque part, j'ai failli. La seule chose que j'ai pu lui dire, comme ça, sans trop insister, c'est que je me considérais un peu comme la tante de ses enfants et que jamais je ne les oublierai. Et encore, je n'ai même pas pu dire ces mots-là. Il m'a fallu en parler, à propos du mariage de Faouzia, des vacances de Houria, la plus jeune, en disant que je n'attendrai pas d'être invitée parce que j'étais de la famille. Faouzia a repris ses études de médecine qu'elle avait abandonnées dès le retour de sa mère. Elle reprend pied dans la vie maintenant, et c'est le père, *Hocine, qui n'arrive pas à s'habituer au vide effroyable que* Karima a laissé. Elle avait une telle présence dans la maison, elle savait être tout ce qu'une femme peut être, sans effort, naturellement *et si gracieusement...* Le jour de sa mort, ses élèves ne sont pas rentrés en classe et sont venus chez elle, ensemble. L'appartement, trop petit, n'a pu contenir toutes les personnes venues lui faire leurs adieux. J'ai raconté aussi à Faouzia, à Hocine, que vous aussi aviez voulu avoir, ensemble, une pensée pour elle. Cela les a émus.

J'avais besoin de te parler un peu. Besoin aussi d'avoir de tes nouvelles, des nouvelles des enfants, de Frédéric. Alors, en attendant, je vous embrasse tous.

Fatiha

Septembre 1996 — 6

Chère Monique,

Cela m'a fait plaisir de t'entendre au téléphone. Je n'avais pas eu de nouvelles depuis longtemps et la dernière fois que je t'avais parlé, j'ai senti que cela n'allait pas très bien. De plus, il semble que toutes les lettres que je t'envoie n'arrivent pas à destination et cela me désole. Je vais t'envoyer celle-ci en « recommandé » pour être sûre que tu la recevras. J'ai repris les cours au lycée, le même lycée, presque les mêmes élèves, et le même programme. Je répète tellement de fois les mêmes choses que cela n'est plus que de la routine. Mais *cette année, cela va beaucoup mieux que l'année dernière.* J'ai même commencé un régime amaigrissant et suis arrivée à perdre 7 kilos déjà ! Il faut dire que j'avais beaucoup grossi depuis mon retour de France, contre toute attente. Je me sens donc mieux dans mon corps, mieux dans ma tête *[...]*.

L'été n'a pas été très chaud ici, heureusement. Nous avons eu de très belles journées sur la plage à Alger et je pensais beaucoup à Anne et à Iris que j'aurais aimé voir jouer et courir sur le sable avec Saïda. Mais ces jours viendront, j'en suis sûre, où nous pourrons nous retrouver et nous promener tous ensemble. Non, la situation ne s'améliore pas, loin s'en faut ; elle se détériore même, particulièrement sur le plan économique à cause de la dégradation quasi quotidienne du pouvoir d'achat des couches défavorisées et même moyennes de la société. Mais c'est un passage obligé (*dixit* le FMI) et certains (ils ne sont pas très nombreux, mais il y a parmi eux des experts) voient déjà les premiers signes d'un redressement. De toutes les façons, beaucoup se disent que cela ne peut être pire vu la situation sécuritaire qui prévaut actuellement. Je t'écrirai plus longuement dès que je serai sûre que tu as bien reçu cette lettre.

J'ai été très déçue – peut-être un peu humiliée aussi – de recevoir un refus pour le visa. Je vais encore refaire une demande pour Noël. J'aurais aimé venir vous dire bonjour cet *été... En attendant de te lire ou de t'entendre, je t'envoie mes* pensées les plus amicales. Embrasse pour moi Frédéric, Anne et Iris.

Fatiha

Après le premier refus de visa enregistré l'été précédent, la nouvelle demande de Fatiha est restée sans réponse. *Son mari, médecin,* a en revanche obtenu l'autorisation de *participer à un stage*, au printemps, dans un hôpital de la région parisienne. Saïda, leur fille de douze ans, a entamé une relation épistolaire avec la fille cadette de Monique, Iris, dix ans.

« Des nouvelles du pays, vous devez en avoir, peut-être pas toutes mais suffisamment pour savoir que cela ne s'améliore pas »

Avril 1997 — 7

Je profite du passage de mon mari à Paris pour t'adresser cette lettre, en étant pour une fois sûre que tu liras ces lignes. Tu es, je pense, actuellement en voyage, et je te suis par la pensée. Je ne veux pas te parler de ce qui se passe ici, tu dois le savoir. Je continue à écrire, encore plus depuis que nous avons l'ordinateur, et j'arrive à imprimer tout ce que j'écris. Mais pour que ces pages prennent forme à mes yeux, j'attends que tu les lises. Cela m'est nécessaire. Je dois aller en Tunisie, en principe, pendant le mois de mai, mais personne ne s'est manifesté pour me donner la date. Nous avons bientôt fini l'année scolaire, et l'été s'annonce très chaud puisque déjà la température est à peine supportable. La classe politique s'agite en tous sens pour les législatives prévues le 5 juin, mais je ne crois pas qu'au quotidien cela pourra changer quelque chose. C'est un peu le principe de « on prend les mêmes et on recommence... », et nous attendons cette échéance sans trop nous faire d'illusions.

Voilà ! Saïda est déçue de ne pas avoir profité de son visa pour rencontrer Iris et Anne, mais j'espère que cela se fera un jour. Je vous envoie à tous mes plus affectueuses pensées.

Fatiha

Octobre 1997 — 8

Chère Monique,

L'été est fini. Il fait toujours très chaud (chez vous aussi, je crois) malgré quelques pluies torrentielles, et voilà plus de trois semaines que nous avons repris les cours. Un été particulier, marqué par..., mais si je te disais tout d'abord qu'il y a bien des années que nous *n'avons pas vu ici autant d'embouteillages dans les rues, les week-*ends surtout. Des embouteillages causés par les nombreux, très nombreux cortèges de mariage, fleuris et rutilants. Il y a très long*temps que nous n'avions pas été aussi souvent tenus des nuits en*tières éveillés par la musique, par les cris et les rires de tous ceux qui dansaient jusqu'au matin. Les mariées n'ont jamais été plus belles et les fêtes aussi bruyantes. Difficile à imaginer ! C'est pourtant vrai. C'est un volet de la réalité, de notre réalité, et c'est par cela que je voulais commencer, pour changer un peu... Tout se passe ici comme si, dans un désir violent de rejeter la peur, d'oublier la mort ou d'extirper le malheur, on voulait faire le pari de la vie, de l'avenir. Car se marier, en dehors de la fête en elle-même (plus ou moins fastueuse selon les familles), c'est choisir de vivre, opter pour l'espoir et surtout vouloir construire quelque chose de beau et de durable. Inconscience disent certains. Je crois plutôt que c'est là une façon de dire non au deuil et aux larmes, la preuve d'une indéracinable envie de bonheur.

Bien sûr, il y a tout le reste, que l'on essaie d'oublier l'espace d'une nuit, et qui reprend très vite le dessus. Le quotidien. Les atrocités vécues pas très loin d'ici et qui parfois touchent ces familles mêmes. Deux des enseignantes égorgées s'étaient mariées il y a moins d'un mois ! *[Huit institutrices, qui rentraient en car d'une école isolée, ont été tuées, en septembre, à Shamda. – NDLR].* Elle est toujours là, la peur, avec la souffrance. Je les vois dans les yeux de cet élève silencieux, trop silencieux, qui vient de rentrer en classe après deux semaines d'absence, parce que son père a été tué dans un faux barrage à quelques kilomètres à peine de là... Il est là, pourtant, chaque matin. Les classes sont un peu surchargées aussi, car il y a tous les « nouveaux », des filles et des garçons qui, contraints d'abandonner leur maison située dans des petits villages ou dans les environs d'Alger, ont trouvé refuge ici. Quelle ironie ! *Mais où pourraient-ils aller ? Et dans les couloirs du lycée je ne* peux m'empêcher de prêter l'oreille à toutes les histoires que l'on raconte, celles qui ne font pas « la une » des journaux parce qu'on *ne peut pas (ou on ne veut pas) tout dire. Les détails sont si ef*froyables que je me prends souvent à douter, et c'est peut-être cela qui me sauve. Je ne crois pas que je pourrais un jour tout te ra*conter...*

Ce qui me semble le plus difficile aujourd'hui, c'est, et nous en avons déjà discuté, de résister à la haine, à la tentation de la haine porteuse de mort. J'ai peur de me « déshumaniser » à mon tour ! Difficile aussi de résister à la colère quand j'entends autour de moi (à la télévision et dans les journaux) des gens se demander encore *« qui tue ? »*. Nous savons, nous, ici, qui tue et nous n'avons pas l'indécence de poser la question aux survivants.

Tu vois, c'est toujours les mêmes mots qui reviennent !

Encore une lettre en noir et blanc ! Décidément...

Saïda espère toujours rencontrer Iris et Anne. Il semble que cela ne soit pas encore réalisable. Mais je suis heureuse cependant... parce qu'elle fait des projets et qu'elle espère encore.

Je vous embrasse tous.

Fatiha

« Ma maison. Des barreaux et des grilles de fer forgé ornent depuis peu portes et fenêtres. Il n'y a pas si longtemps, j'aurais écrit "défigurent". Mais maintenant, je ne me sens bien que lorsque les portes et les grilles sont fermées sur nous tous »

Maurice Papon et la pathologie criminelle

par Michel Dubec

CE n'est pas un symbole que l'on juge à Bordeaux, mais un homme. Abandonnons un instant la France, *l'État* ou *même* le régime de Vichy, et essayons de circonscrire sa responsabilité personnelle, les termes du libre arbitre qui lui ont fait décider de rester en *fonctions et de participer* à *l'action* funeste, même s'il n'en connaissait pas le terme.

Il existe un genre de criminels que définissent les caractéristiques suivantes : *ils sont intelligents, polis* et présentent bien ; ils exercent une grande séduction et, surtout, ils n'ont aucune haine à l'égard de leurs victimes. Ce sont les tueurs en série. *Ce qui frappe à leur approche* est la froideur du contact. N'ayant éprouvé aucune haine préliminaire, ils ne *connaissent pas la culpabilité*.

Bien sûr, il s'agit là d'une simple analogie. Il serait absurde de vouloir réduire aux catégories de la criminologie la participation à un génocide. *Mais il n'est pas impossible* de penser que le motif criminel d'un être aussi singulier que le meurtrier systémique est enfoui en chacun de nous et peut trouver à s'exercer selon un mode opératoire qui présente quelque parenté avec les circonstances particulières du *génocide*.

Le tueur en série n'a pas de lien personnel avec la victime. Il la distingue par un seul signe qui peut être une chevelure blonde ou n'importe *quoi* d'autre. *Il ne la hait pas* car au préalable il la dépersonnalise. Dans un rituel immuable, il la chosifie pour *s'en servir comme d'un* objet. Il ne peut la tuer que s'il se montre indifférent. Des lois ségrégationnistes de Vichy jusqu'à la mise à nu des corps à l'arrivée au *camp, de l'extraction initiale à la sé*lection finale, chaque complice a contribué à cette chosification.

Les massacres et les tueries en masse ont été possibles en Europe de l'Est du fait du regroupement des juifs en communautés distinctes (certains villages d'Ukraine comportaient presque 60 % *de population* juive), et ils sont comparables aux autres génocides antérieurs ou ultérieurs. Ils étaient perpétrés dans le droit-fil de l'action guerrière qui leur sert habituellement de prétexte. En Europe occidentale, en revanche, l'inscription culturelle des juifs était si grande qu'elle rendait la chose impossible. Il fallait d'abord *distinguer les individus, les désocia*liser, puis les dénaturaliser pour ensuite les déshumaniser et les exterminer. Les collaborateurs de cette chosification pouvaient ignorer son *échéance, mais pas sa signification.*

Depuis les années 30, les images déversées par la propagande nazie étaient nombreuses. Elles portaient les oripeaux de la cruauté et affichaient la *fascination pour la mort*. Si les modalités du génocide ne furent découvertes qu'à la fin de la guerre, si le totalitarisme ne fut défini que plus tard, la marque essentielle du national-socialisme a été apparente dès son origine : il s'agit du sadisme.

*Adolf Eichmann n'était pas anti*sémite, et Maurice Papon ne l'est pas non plus. Mais le fait que le meurtre soit différé, froid et anonyme n'en élimine pas la jouis*sance*.

Il faut se méfier d'un autre type de dépersonnalisation, celui qui consiste à n'envisager l'organisation du génocide que sous l'angle de l'obéissance au commandement, comme si la transmission de la folie avait été si forte qu'on ne pouvait y *échapper, ou plus précisément* comme si le goût pour le travail bien fait pouvait aveugler au point de ne pas la reconnaître. Gardons-nous de considérer le totalitarisme *comme une mécanique inexorable* qui aurait transformé les hommes en automates parce que nous ne comprenons pas ce qu'ils ont fait.

La manière d'obéir dépend du type d'ordre qui est donné. La Shoah n'était pas un objectif guerrier. C'était un plaisir en plus. Il ne *s'agissait donc pas d'une collabora*tion à la stratégie allemande, mais d'une servilité complémentaire. Ceux qui y ont répondu l'ont fait soit pour plaire à l'occupant, soit parce que l'action ne leur déplaisait pas. Y souscrire était d'autant facilité que l'ordre émanait de l'ennemi et *qu'il était permis d'assouvir* une tentation profonde, un désir enfoui, comme malgré soi.

Maurice Papon n'avait probablement pas de haine individuelle à l'égard des juifs ; peut-être n'avait-il aucun lien avec eux. Mais ces gens, dont une partie était d'immigration récente, qui parlaient avec un accent, qui n'avaient pas de bonnes *manières, ne dérangeaient-ils pas* son paysage ? Si l'ordre de couper les pins, d'arracher les vignes, de se débarrasser des animaux domestiques avait été donné, Maurice Papon *aurait-il fait diligence ?*

Ses fonctions l'ont « obligé » plus tard à réprimer, pendant des années, de nombreuses manifestations. Quand il s'est agi de ces autres basanés parlant avec un accent que sont les Algériens, les *ordres de Maurice Papon* entraînèrent deux cents morts. Il y a une unité dans le personnage.

Encore une chose, pour ceux qui persistent à penser que le souci de Maurice Papon était d'éviter le pire : le pire, c'est ce qu'il a fait. Combien Maurice Papon a-t-il rédigé de notes *administratives* pour repousser ou éviter la pénible opération ? A-t-il alerté ses supérieurs ou même les autorités *allemandes sur les dif*ficultés matérielles à rassembler les juifs ou à les convoyer ? A-t-il sou*ligné qu'il y aurait* peut-être des réactions négatives de la population française, éventuellement des refus d'obéir ? Combien a-t-il rédigé de notes administratives, ne serait-ce *que pour ralentir l'entreprise ?* Bref, a-t-il fait montre de réticences et que risquait-il dans ce cas ? Une mauvaise note ?

Adolf Eichmann n'était pas antisémite et Maurice Papon ne l'est pas non plus. Mais le fait que le *meurtre* soit différé, froid et anonyme n'en élimine pas la jouissance

*La Bulgarie était alliée de l'Alle*magne ; puis elle a été occupée ; elle n'a jamais refusé explicitement, *comme la Finlande ou le Dane*mark, de livrer ses juifs, mais elle y a mis tant de mauvaise volonté qu'elle a réussi jusqu'au bout à les sauvegarder. Quel que soit le pays considéré, *aucun ressortissant n'a* été exécuté uniquement parce qu'il refusait de se joindre au génocide.

Comprendre l'homme est peut-être une tâche impossible, mais un procès n'est pas une pédagogie, il consiste à *juger l'acte de l'homme* pour peut-être le comprendre, et non l'inverse.

Il n'est *jamais* possible d'apprécier le degré exact d'aliénation ou de lucidité d'un auteur *au moment* de son crime. En approcher la mesure nécessite d'examiner scrupuleusement sa conduite avant et après ce moment.

On ne peut tenir grief des mentalités sous l'Occupation, des peurs dont les gens étaient saisis, pour ceux *qui* n'ont pas vécu cette époque.

Savoir ce que Maurice Papon a pensé alors, nul ne le peut, pas même lui. Mais qu'en a-t-il pensé *depuis ? Qu'a-t-il éprouvé quand* il a fini par connaître la destination des convois qu'il avait formés ? Les importants témoins de sa carrière ultérieure ont-ils un jour décelé en lui l'expression d'un remords, d'un regret, d'une émotion, ou d'un simple doute ? L'attitude hautaine et la misanthropie sont-elles la condition du dirigeant ? La marche des affaires implique-t-elle le silence du conformisme, l'oubli en conséquence et la négation en *héritage ?*

Une fois pour toutes, il faut renoncer à apprécier le sentiment de culpabilité d'un accusé lors de son procès. Un sujet obligé de se défendre mobilise toute son *énergie psychique* pour triompher de la situation. Il y met toute sa foi, bonne et mauvaise, et *ne peut laisser* aucune place à la victime dans sa pensée. La charge de l'accusation vient *de l'extérieur*, et ce n'est pas le temps de l'intériorisation.

Il y a eu des expressions *de culpa*bilité chez un certain nombre d'acteurs ou de témoins de cette *époque. Il y a encore* ce sentiment chez presque toutes les victimes qui ne se remettent pas de la disparition des autres. Pourquoi n'y a-t-il pas cette émotion chez les servants du *nazisme ?*

Parce que la primauté de la passivité, du conformisme et du goût de l'ordre sur la préoccupation morale a permis de commettre le crime, et ensuite de le négliger.

Les historiens, qu'ils décident de déposer au procès ou non, s'ac*cordent pour ne pas se substituer* à la justice. La justice ne veut pas se substituer à l'Histoire. Il faut donc en revenir à l'homme. Avant le crime ; depuis le crime. Ainsi pourra-t-on apprécier *si un haut* responsable peut se dire moins responsable.

Michel Dubec *est psychiatre, expert près la cour d'appel de Paris.*

Oui, c'était la France...

par Eliane Mossé

LE procès Papon entraîne de bien curieuses réactions : on est *passé* du procès d'un haut fonctionnaire français, accusé d'être responsable de la mort de plus de 1 500 juifs, à celui du président de la République, pour ses propos courageux du 16 juillet 1995 lors de l'anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv'.

Philippe Séguin pique une colère programmée. Il est bientôt suivi par une partie de la classe politique, de droite comme de gauche, qui estime que Vichy est une sorte d'ac*cident de l'histoire et déplore* un esprit d'*« autoflagellation »*. Le procès Papon est dès lors ramené au seul procès d'un homme, alors que c'est la dimension historique (le rôle de Vichy *dans la solution* finale) et sociologique (les responsabilités d'une haute fonction publique prête à tout pour satisfaire les maîtres du moment) qui en constituent *le principal* intérêt.

Oui, pendant l'Occupation, la France était à Londres, au Vercors et *dans bien d'autres lieux. Oui*, la France a eu ses « justes ». Mais n'oublions pas : au moins jusqu'en 1944, la Résistance a été un phénomène, sinon marginal, du moins très *minoritaire. Et sur l'attitude* d'une France que j'ai vécue pendant mon enfance, qu'on me permette d'apporter mon modeste témoignage, que l'on jugera sans *doute anecdotique, sur des faits qui* restent à jamais inscrits dans ma mémoire.

Je n'étais pas à Bordeaux pendant l'Occupation, mais à Paris. Et la France, *j'ai vu comment elle* pouvait fonctionner. C'était la France, mon professeur de latin du lycée *Jules-Ferry qui me faisait monter* sur l'estrade pour se moquer de mon étoile jaune devant toutes les élèves (qui s'amusaient bien...). C'était la France, mon professeur de français qui, *bien que j'aie* toujours été première en rédaction, avait préféré ne pas décerner le prix plutôt que de me l'attribuer et avait *dit à ma mère : « Vous comprenez, cela aurait choqué les parents français. »* Et c'était la France, aussi, les charitables passants qui, en me voyant dans la rue avec mon étoile jaune, pouvaient courageusement me traiter de *« petite youpine »*.

C'était la France, le Dupont Latin *qui avait mis en vitrine une pan*carte : *« Interdit aux juifs et aux chiens »*. De cela aussi, je me souviens très bien : le matin du 16 juillet 1942, nous avions très vite compris que quelque chose de terrible se passait. Alors, comme ma sœur était convoquée à la Sorbonne pour l'oral du bac, nous y sommes tous allés, nous ne voulions pas être séparés. Après une journée passée dans la cour de la Sorbonne, nous sommes repartis le *soir, sans trop savoir ce qui nous at*tendait à la maison ; et même si nous avions faim et soif, la pancarte du Dupont Latin était dissuasive.

Plus grave : c'était la France, les voisins qui nous avaient dénoncés comme possédant un poste de radio (ce que les textes d'application du statut des juifs, rédigés par l'ad*ministration de Vichy, interdisait)*. Ce n'était même pas vrai : mon père avait déposé à la mairie l'appareil, pour ne pas déroger à la loi (cette fois-là, nous avons été sauvés *par un inspecteur de police* du quartier des Grandes-Carrières, qui a déchiré la lettre et prévenu mon père ; nous lui devons sans doute la vie). C'était la France, enfin, les Français qui ont dénoncé les membres de notre famille réfugiés en zone sud, qui ont tous été dé*portés à Auschwitz et ne sont pas* revenus.

Eliane Mossé *est professeur émérite à l'Institut d'études politiques de Paris (IEP).*

Historiens et communisme : condamner ou comprendre

par Alain Blum

UN point d'aboutissement : ainsi apparaît *Le Livre noir du communisme*, après une série d'articles de presse qui affirment le caractère criminel du communisme et comparent souvent, à travers ce biais, communisme et nazisme. Le nombre spectaculaire de morts violentes sert à englober dans un tout unique l'ensemble des histoires des pays qui ont un jour été sous domination communiste. L'idéologie devient alors, par ce processus macabre d'accumulation des morts, la clé de l'explication. Il n'y a plus d'histoire sociale ni d'histoire politique mais la simple marque d'une idéologie meurtrière. Toute la question de la nature du comparativisme est ici posée.

L'axe central du livre, proposé par le premier chapitre écrit par Stéphane Courtois, est fondé sur une estimation du nombre de victimes du communisme – 85 millions ou 100 millions –, addition sinistre des morts violentes, provoquées, de l'histoire soviétique, chinoise, cambodgienne ou vietnamienne.

Toute l'argumentation est dans cette opération : ces morts sont équivalentes, ont la même origine puisqu'elles ont été provoquées dans un pays communiste, donc par le communisme. L'explication et la condamnation se confondent. L'ouvrage sera donc une juxtaposition de ces drames, cette juxtaposition devenant le schéma par excellence explicatif et démonstratif.

La première manipulation consiste à utiliser les chiffres de morts, que l'on peut facilement additionner, pour affirmer l'identité d'un processus. La famine de 1921-1922 en URSS est considérée comme étant identique à celle de 1933 ou aux purges de 1937-1938, mais aussi au Grand Bond en avant et aux massacres cambodgiens, puisque l'on peut regrouper toutes ces catastrophes et les additionner pour en donner un bilan chiffré.

La deuxième étape consiste à dégager le mécanisme de responsabilité par l'emploi de formules chocs qui renvoient à des descriptions, trouvées plus loin dans l'ouvrage, qui n'ont pourtant pas l'ambition de fournir une explication unique. Ainsi, les expressions *« famines provoquées et/ou non secourues »*, *« génocide de classes »*, fournissent en elles-mêmes l'explication de ces drames.

La troisième étape juxtapose des histoires pour affirmer le comparativisme, puis l'identité. En insérant dans un même ouvrage les histoires des drames soviétiques et chinois, l'équivalence est affirmée sans être jamais justifiée. En réalité, jamais aucune démarche réellement comparative n'est conduite. Le premier chapitre et la conclusion de l'ouvrage ne traitent pratiquement que de l'URSS. Chacun des auteurs a analysé séparément son aire géographique sans faire référence aux autres, à l'exception parfois de Jean-Louis Margolin traitant de la Chine. Les outils propres à la comparaison, dans le temps et l'espace, ne sont pas fournis.

Pour illustrer ce fait, examinons les chapitres concernant l'URSS, écrits par Nicolas Werth. Si on les aborde dans une perspective autonome, séparée du cadre de l'ouvrage, on observe un véritable et remarquable travail d'historien – recueil de documents, synthèse des nombreux travaux aujourd'hui publiés, recherches originales. L'apport de ces chapitres est sans aucun doute essentiel et sera l'une des grandes références sur cette histoire.

Cependant, deux questions surgissent : l'une tient au parti pris de construire ce texte uniquement autour des victimes et des drames, en laissant de côté l'analyse du système de pouvoir dans son ensemble, ou de la société et de ses oppositions ; la seconde tient à l'insertion de ces chapitres dans l'ensemble de l'ouvrage.

> « Le Livre noir du communisme » aurait pu susciter une réelle réflexion comparative, débordant le cadre simpliste du communisme, s'il n'avait pas souhaité privilégier un effet d'annonce plus que d'histoire

En acceptant le premier principe, Nicolas Werth s'est interdit de dégager les mécanismes larges qui ont engendré ces violences au-delà des actions de quelques dirigeants ou des grandes confrontations entre monde paysan et monde urbain. Il défend depuis longtemps l'idée que la famine de 1933 ou la période qui débute en 1929 et qui se termine avec cette famine furent une rupture essentielle de l'histoire soviétique. Mais, ici, cette rupture apparaît plus comme un événement parmi les autres catastrophes de cette histoire. Pour comprendre les purges de 1937-1938, il faut sûrement comprendre la famine de 1933, sans d'ailleurs la ramener à une *« famine provoquée »*, comme le fait Stéphane Courtois, en contradiction avec ce qu'écrit Nicolas Werth. Il faut cependant aussi comprendre tout le système de pouvoir qui s'était construit durant les années qui suivent la Révolution, le fonctionnement de l'Etat en général.

Le stalinisme fut autant dictatorial qu'anarchique, une délégitimation permanente des positions et relations sociales. Il a utilisé souvent cette situation anarchique, comme parfois cessé de la maîtriser. Seule l'intégration de ces logiques contradictoires de pouvoir permet de comprendre.

La question de la démarche comparative est ainsi vraiment posée. Elle pouvait se traiter de diverses façons, sous divers angles. Lorsque Moshe Lewin et Jan Kershaw ont engagé une comparaison entre stalinisme et nazisme, ils ont cherché à démonter les mécanismes de pouvoir entre les deux systèmes, les mécanismes de répression, l'adhésion des divers groupes sociaux, les oppositions.

Il n'est pas absurde de comparer certains épisodes dramatiques du stalinisme et du maoïsme. Le Grand Bond en avant et la collectivisation ont en commun de partir d'un mythe industrialiste (Jean-Louis Margolin ébauche d'ailleurs cette analogie entre ces deux événements marquants) et de cette croyance en la possibilité de rattraper en quelques années des retards de développement mesurés à l'aune de la production industrielle. Ils ont aussi en commun de répondre aux dysfonctionnements de l'économie rurale, aux mauvaises récoltes, par des mesures catastrophiques, fondées sur une pensée exclusivement politique.

Peut-être la Révolution culturelle et les purges de 1937-1938 peuvent-elles alors être rapprochées, expression d'un déséquilibre social provoqué par ces drames antérieurs. La question reste entière, et, manifestement, l'ouvrage dont il est question ici n'oriente pas vers ce type de réflexion qui implique une recherche réellement commune.

En revanche, le drame cambodgien est fondé sur une tout autre idéologie, anti-urbaniste et anti-développement, marquée par une sorte de morale purificatrice qui refait du monde paysan le monde originel et pur que l'on doit retrouver. Il serait important de rapprocher cette situation de certains aspects du fascisme italien.

Fallait-il alors cette mise à plat ? Peut-être, mais sûrement différemment. Car ladite mise à plat se veut déjà explication, ce qui est extrêmement dommage. Qui plus est, une telle mise à plat peut conduire à une certaine banalisation de l'horreur. En introduisant implicitement une hiérarchie des drames, mesurée à l'aune du nombre de morts ou de réprimés, l'exceptionnalité de la Shoah ou des purges staliniennes est fondue dans les drames qui parcourent le XXe siècle, qui ne sont malheureusement pas limités à ceux décrits dans ce livre.

Si *« livre noir »* on voulait, n'aurait-il pas mieux valu publier la longue, très longue, liste des noms des victimes de la terreur, comme le font de nombreux quotidiens régionaux russes. Ils marquent là un véritable souci de mémoire, souci humain et non idéologique. Ils renvoient à ces mémoriaux juifs qui égrènent la longue liste des victimes du génocide sur les murs des synagogues. Ils dénoncent plus que toute préface polémique et simplificatrice à un ouvrage qui devient, par ce cadre imposé, une négation de l'histoire. Ils n'ont pas l'ambition d'expliquer, et donc n'orientent pas le débat vers une confrontation idéologique malsaine.

Sans doute l'effet d'annonce ne serait pas grand. Sans doute faut-il laisser aux Russes, ainsi qu'ils l'ont entrepris, le soin de reconstituer cette mémoire sur une base qui ne soit pas exclusivement politique et idéologique mais humaine. Laissons alors aux historiens le soin de comprendre, sans simplification abusive.

Ce livre aurait pu susciter une réelle réflexion comparative, débordant le cadre simpliste du communisme, s'il n'avait pas souhaité privilégier un effet d'annonce plus que d'histoire. Regrettons cette perversion qui consiste à ne chercher qu'à frapper l'imagination et à oublier de comprendre, et souhaitons que le débat engagé bien avant sa parution continue sans se focaliser sur ce cadre réducteur.

Alain Blum *est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess) et directeur de recherches à l'Institut national d'études démographiques (INED).*

AU COURRIER DU « MONDE »

La loi du silence

A en croire certains, pour conserver à la nation française son honneur et sa fierté, il est recommandé de jeter pudiquement un voile d'oubli sur notre passé. Comme dans une vulgaire organisation mafieuse, il faut accepter la loi de l'omerta. Faire silence, soit : mais au profit de qui ? Nous refuserons de vous obéir, messieurs les bon apôtres ! et comme Robert Antelme dans *L'Espèce humaine*, nous vous disons : *« A la place de "la vie", il fallait au moins savoir. Si je sais qui m'a volé, il me semble que je ne serai plus volé absolument. Savoir qui a volé, c'est sortir à demi de la catastrophe. »*

Jean-Michel Le Bot
Brest (Finistère)

Les droits des Tunisiennes

Une avocate tunisienne affirme, dans *Le Monde* du 7 novembre, que *« le vote dès 1957 du code du statut personnel de la femme est en lui-même la preuve irréfutable de l'émancipation de la femme tunisienne »*, et qu'*« aucun retour en arrière n'a été constaté »*. Le code du statut personnel en question n'est pas celui de *« la femme »*, mais celui de la famille. Sa promulgation, le 13 août 1956, n'a pas fait l'objet d'un *« vote »*, mais d'un décret, en dépit des houleuses résistances du président du conseil des ministres, Habib Bourguiba.

Cette législation n'est pas *« en elle-même la preuve irréfutable »* d'une émancipation. En revanche, par la suppression des tribunaux antérieurement de droit musulman, ce code de droit tant bien que mal affranchi du divin octroie à la famille et, en son sein, à la femme des droits émancipateurs. Cela est d'autant plus significatif que faire valoir ces droits est un effort au quotidien.

Qu'*« aucun retour en arrière n'a été constaté »* en la matière est la conséquence, même partielle, de cet effort. A preuve qu'à la suite du pèlerinage à La Mecque du chef de l'Etat Ben Ali, l'idée, alors en vogue, de réduire, voire d'abroger, ces *« droits acquis »* n'a été abandonnée par le gouvernement qu'après la prise de conscience par les autorités qu'elles se légitimeraient d'autant mieux qu'elles se positionneraient contre le courant islamiste, et en raison des prises de position contraires de l'opinion médiatisée, en particulier celle, ferme, de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme (LTDH), qui est aujourd'hui l'objet d'une interdiction *de facto* par le pouvoir, tout comme l'Association des femmes démocrates.

Wicem Souissi
Paris

Dérèglement

On va créer des emplois-jeunes qui seront affectés à la sécurité dans les établissements scolaires. Les bénéficiaires de ces emplois en seront, n'en doutons pas, les premiers satisfaits. Toutefois on ne m'enlèvera pas de l'esprit que lorsque la violence se fait créatrice d'emplois, c'est que la machine est profondément déréglée.

François Omnes
Caen (Calvados)

هكذا من الاصل

Samuel Huntington, professeur à l'université Harvard (Etats-Unis)

« Les autres civilisations veulent se moderniser, pas forcément s'occidentaliser »

Cet universitaire américain envisage l'hypothèse d'un conflit opposant entre elles certaines des principales civilisations de la planète

« Les conflits armés de l'avenir n'auront plus, selon vous, des causes *économiques ou idéologiques*, mais opposeront, pour des raisons culturelles, les huit principales civilisations de la planète : occidentale, latino-américaine, musulmane, chinoise, hindoue, slavo-orthodoxe, bouddhiste et africaine. Vous refusez comme *une illusion occidentale l'idée* d'une unification progressive de l'humanité autour des principes de la démocratie libérale. Pourquoi opposer ainsi « *modernisation* » et « *occidentalisation* » ?

– Ces deux processus ont évidemment des liens, mais nous pouvons examiner aussi ce qui les distingue en montrant, dans la civilisation occidentale, les éléments apparus bien avant l'ère moderne. Dès les XIIe et XIIIe siècles, l'Occident a développé des caractéristiques très particulières telles que la séparation entre la sphère spirituelle et temporelle, l'idée de la primauté de la loi (héritée des Romains), une structure sociale pluraliste comportant à la fois des seigneurs féodaux et des cités indépendantes, et le concept des droits de l'individu. Ce sont ces traits singuliers qui ont permis à l'Occident de prendre la tête du peloton aux XVIIIe et XIXe siècles. Les autres civilisations que la nôtre veulent se moderniser, mais pas forcément s'occidentaliser.

– Vous donnez l'exemple, dans votre dernier livre, *Le Choc des civilisations*, de jeunes gens vêtus de jeans, buvant du Coca-Cola et écoutant du rock dans un pays du *Proche-Orient qui peuvent fort* bien, malgré ces apparences, être en train de fabriquer une bombe destinée à faire exploser en l'air un avion d'une compagnie américaine…

– On ne peut pas établir une équivalence entre Coca-Cola, les blue jeans ou McDonald's et la civilisation occidentale. Ce sont des phénomènes très superficiels, et je ne crois pas qu'ils aient une profonde influence sur les sociétés qui en font usage. Ce qui définit la société occidentale, ce n'est pas le Big Mac de McDonald's mais la Magna Carta, la Grande Charte par laquelle, au XIIIe siècle, en Angleterre, ont été posées pour la première fois des garanties face au pouvoir royal.

– Vous énumérez huit civilisations susceptibles d'entrer en conflit. Mais ne donnez-vous pas l'impression qu'il s'agit avant tout, à vos yeux, d'un affrontement entre la civilisation islamique et toutes les autres ?

– Les relations entre l'islam et le christianisme ont toujours été difficiles au cours des siècles. Les Espagnols ont inventé le terme de « *guerra fria* », de « guerre froide » au XIIIe siècle pour décrire leurs relations avec leurs voisins musulmans. L'Occident est clairement la civilisation dominante dans le monde. L'islam et la Chine contestent cette suprématie. En ce qui concerne l'islam, cela est dû à l'extraordinaire réveil de cette civilisation et à son prodigieux taux de natalité. Les jeunes y sont proportionnellement plus nombreux qu'ailleurs. *Ils viennent grossir les* rangs des militants fondamentalistes ou tentent d'émigrer en Europe.

» En Asie orientale, on assiste à un *vif développement* économique. Des pays qui étaient très pauvres il y a vingt-cinq ans sont devenus riches. Si ce mouvement se poursuit en Chine, il me semble évident que la Chine deviendra le principal concurrent de l'Occident, en particulier des Etats-Unis. L'islam est *impliqué dans d'autres* conflits, tels que celui qui l'oppose au monde orthodoxe, Russie en tête. J'étais récemment à Chypre, et cette île est un parfait exemple de ce conflit, puisqu'elle est partagée par une ligne de faille entre ces deux civilisations, qui court au cœur même de sa capitale, Nicosie.

– Que voulez-vous dire lorsque vous écrivez : « *A la longue, c'est Mahomet qui l'emportera* » ?

– C'est seulement une manière de dire que l'islam est plus dynamique que le christianisme en raison à la fois de ses taux de natalité et de son prosélytisme. Le christianisme progresse par conversion, tandis que l'islam se développe à la fois par conversion et par une forte croissance démographique. Le démographe français Jean-Claude Chesnais a constaté que les *musulmans, qui formaient 18 % de* la population mondiale il y a vingt ans, seront 23 % d'ici quelques années et 30 % en l'an 2025, et seront alors plus nombreux que les chrétiens.

– Vous affirmez que « *tous les pays islamiques étaient, en 1995, à l'exception de l'Iran, plus musulmans culturellement, socialement et politiquement qu'ils ne l'étaient quinze ans auparavant* ». Ce mouvement se poursuit-il ?

– C'est mon sentiment, même si cela varie selon les pays. Il y a manifestement une tendance à la réidentification avec l'islam et un retour aux pratiques islamiques qui coïncide avec l'influence croissante des organisations fondamentalistes (non pas des groupes extrémistes), lesquelles jouent désormais un rôle central dans les sociétés islamiques en matière *d'aide sociale et d'éducation*. C'est un phénomène culturel extrêmement important des deux décennies écoulées. Le réveil islamique a créé des institutions qui vont durer.

– Que vont devenir, face à cette montée en puissance, ce que vous appelez les « *Etats-bunkers* », en Egypte ou en Algérie ? Vont-ils être renversés comme l'a été le régime du Chah en Iran ?

– Dans la plupart des pays musulmans, vous avez des régimes non démocratiques, dont le degré de brutalité varie, et de très faibles mouvements démocratiques d'opposition. Dans beaucoup de ces pays, l'opposition aux régimes dictatoriaux est monopolisée par les fondamentalistes. Ces derniers prendront peut-être le pouvoir dans quelques Etats, mais pas dans le plus grand nombre d'entre eux. *Dans des pays comme* la Jordanie, la Syrie, l'Egypte ou le Maroc, il est très difficile de savoir ce qui se passera lorsque disparaîtront les dirigeants actuels.

» Je ne crois pas que le scénario iranien se reproduira. La situation iranienne était unique dans la mesure où *le Chah s'était lancé* dans une entreprise très énergique à la fois de modernisation et d'occidentalisation. La révolution iranienne s'est faite contre l'occidentalisation, pas contre la modernisation. Le facteur démographique y a joué un grand rôle. L'expérience montre que lorsque le groupe des 15-25 ans représente plus de 20 % de la population, il y a généralement du tangage à prévoir.

– La civilisation occidentale serait donc la seule à ne pas connaître un tel phénomène de réaffirmation de son identité ?

– En raison de sa tradition pluraliste, la société occidentale a spontanément tendance à se critiquer elle-même. C'est une des raisons pour lesquelles l'Occident a pu s'adapter et progresser. Mais il y a aussi, en *tout cas aux Etats-Unis*, une interrogation sur les maux affectant la société, la délinquance, la drogue, ainsi que sur le déclin de la famille ou du système éducatif.

– Le dernier *chapitre de votre* livre est troublant. Il s'agit d'un récit de politique-fiction qui se passe en l'an 2010. Cela commence par un affrontement armé entre le Vietnam et la Chine à propos de plates-formes pétrolières *dans une zone* maritime revendiquée par les deux pays. Ce conflit dégénère en une guerre mondiale au cours de laquelle l'Algérie, où les islamistes ont pris le pouvoir, lance un missile nucléaire sur Marseille. Croyez-vous à un tel scénario ?

– Je ne crois pas qu'il y *aura obligatoirement* une guerre mondiale opposant les civilisations. Mais cette possibilité, bien que faible, existe. C'est pourquoi j'ai inclus cette fiction dans mon livre. L'élément le moins improbable de ce scénario improbable est le conflit entre le Vietnam et la Chine.

– Le plus improbable, dans votre récit, n'est-il pas l'alignement du Japon sur la Chine en cas de guerre en Asie ?

– *Les Japonais sont certainement* contents de la situation actuelle. Mais si la Chine continue de se développer jusqu'à devenir la puissance dominante en Asie du Sud-Est, les Japonais chercheront à s'entendre avec la Chine, et pencheront de son côté. Cela serait conforme à leur façon d'agir depuis que le Japon est devenu une nation moderne, il y a cent ans. La première chose qu'il a faite alors a été de nouer une alliance avec la superpuissance *de l'époque, la* Grande-Bretagne. Après la première guerre mondiale, et la montée du fascisme en Europe, il a formé un axe avec l'Allemagne et l'Italie *fascistes, qui paraissaient* avoir le vent en poupe. Après la seconde guerre mondiale, le Japon s'est allié à la puissance dominante du moment, les Etats-Unis. Si la présence américaine en Asie diminue et si la Chine poursuit son ascension, il ne serait donc pas étonnant que le Japon s'allie avec cette dernière.

– Les experts du Club de Rome formulaient dans les années 70 des prédictions très pessimistes pour l'avenir de l'humanité, en particulier en ce qui concerne l'Inde. La révolution verte en agriculture et une croissance démographique moins forte que prévu *ont déjoué ce pronostic*. N'a-t-on pas de fortes chances de se tromper dès lors qu'on avance une explication globale de ce que sera le monde dans la décennie à venir ?

– Ce n'est pas une explication globale que j'avais en vue. Je ne pense pas, en effet, qu'on puisse prédire l'avenir de façon mécanique. Les taux de naissance finiront par diminuer dans les pays musulmans, de même que ceux de la croissance économique en Asie du Sud-Est. Rien ne continue éternellement sur sa lancée. Dans les années 50 et 60, beaucoup de gens sérieux et informés croyaient qu'une guerre nucléaire entre les *Etats-Unis et l'URSS était presque* inévitable. Celle-ci n'a pas eu lieu, peut-être parce qu'on a beaucoup parlé de ce péril et qu'on a mis en place des garde-fous. J'espère *qu'on va s'intéresser de la même* façon au risque d'une guerre entre les civilisations, de façon à éviter qu'elle ne se produise. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres


DESSIN MARTIN JARRIE

Un spécialiste des questions stratégiques

NÉ EN 1927 à New York, Samuel Huntington a fait ses études à Yale et Chicago, avant d'obtenir *son doctorat ès lettres à Harvard* en 1951. Mis à part un séjour à l'université Columbia, de 1958 à 1967, en tant que directeur adjoint de l'Institut des études de guerre et de paix, il n'a guère quitté Harvard. Il est professeur dans cette célèbre université de la Nouvelle-Angleterre. A Harvard, il est également directeur de l'Institut John-M.-Olin d'études stratégiques, et président de l'Académie des études internationales et régionales.


SAMUEL HUNTINGTON

Très lié à Zbigniew Brzezinski, chef du Conseil national de sécurité pendant la présidence de Jimmy Carter, Samuel Huntington a appartenu en 1977 et 1978 à cet organisme chargé de suivre les affaires du monde et d'aider le président américain à prendre *ses décisions en matière de politique étrangère et de* sécurité. Il a créé en 1970 la revue trimestrielle *Foreign Policy*, dont il a été rédacteur en chef jusqu'en 1977.

A la demande du département d'Etat, Samuel Huntington s'était rendu en 1967 dans ce qui était alors le Vietnam du Sud. Il en avait conclu à l'inanité des efforts américains de l'époque de créer dans ce pays une société et un système politique calqués sur le modèle occidental. C'est peut-être de cette époque que date sa conviction qu'il ne sert à rien pour une civilisation d'aller se mêler des affaires d'une autre…

Samuel Huntington est l'auteur d'une douzaine de livres, parmi lesquels *The Common Defense : Strategy Program in National Politics* (1961) et *The Third Wave of Democratization in the Late Twentieth Century* (1991).

La publication en 1993 de son essai The Clash of Civilizations dans la revue *Foreign Affairs* avait fait grand bruit. Samuel Huntington a développé cette thèse de façon plus étendue dans le livre du même nom paru aux Etats-Unis en 1996 chez *Simon & Schuster*. Cet ouvrage, traduit de l'anglais par Jean-Luc Fidel, Geneviève Joublain, Patrice Jorland et Jean-Jacques Pédussaud, vient de paraître aux éditions Odile Jacob sous le titre *Le Choc des civilisations* (402 pages, 150 F).

D. D.

Jacques-Pierre Goujon, professeur d'allemand à Paris-VIII

« La France n'a pas préparé de nouvelle politique allemande »

PROFESSEUR à l'université Paris-VIII, *auteur du livre Où va l'Allemagne*, consultant auprès du ministère des affaires étrangères, Jacques-Pierre Goujon vient d'effectuer une mission en Allemagne au cours de laquelle il a rencontré des dirigeants de la coalition gouvernementale comme de l'opposition.

« Pourquoi la concertation entre Paris et Bonn connaît-elle des ratés ?

– Il faut replacer les relations franco-allemandes dans un contexte qui remonte à 1990-1991, après la réunification. La France n'a pas *préparé de nouvelle politique allemande*. Elle n'a pas accepté que l'ordre géopolitique qu'elle avait pour l'essentiel mis en place après 1918 soit bouleversé de telle sorte *qu'elle avait en face d'elle une Allemagne* ayant retrouvé sa place centrale en Europe.

» La proximité Kohl-Mitterrand a atténué ce phénomène. Mais, depuis 1995, cette entente personnelle ne joue plus et la victoire de la *gauche aux élections législatives* a encore accru les interrogations outre-Rhin. La composition du gouvernement a largement rassuré les Allemands sans pour autant pallier les insuffisances de l'analyse ou gommer les divergences de fond.

– Sur quoi portent ces divergences ?

– Elles concernent d'abord la politique de l'emploi. Les Allemands donnent la priorité à des mesures nationales et refusent toute dépense supplémentaire, même si la gauche allemande a fait des propositions très concrètes en faveur *d'une action européenne. Le SPD* et le PS ont beaucoup rapproché leurs points de vue.

» La deuxième divergence porte sur l'élargissement de l'Union européenne. Contrairement à ce qu'on croit généralement, les approches ne sont pas similaires. Pour l'Allemagne, l'élargissement a d'abord pour but de créer une zone de stabilité à ses frontières ; c'est pourquoi elle était à l'origine en faveur *d'un élargissement limité. Pour la* France, il s'agit au contraire de noyer la « centralité » allemande dans un espace plus vaste. D'où la proposition mitterrandienne de Confédération qui réapparait maintenant sous d'autres formes.

– Bonn et Paris peuvent se retrouver *à mi-chemin*…

– A partir de point de départ très différents, il y a eu en effet un rapprochement. Chacun a fait un pas vers l'autre. De même, le fait que la France ait posé le problème de l'emploi à Amsterdam n'a pas été sans influence sur le débat en Allemagne, *y compris au sein de la démocratie-chrétienne*. Sur les institutions, en revanche, il y a comme un renversement d'images. On a l'impression que les Allemands attachent *moins* d'importance à l'approfondissement des réformes institutionnelles que les Français.

– Ces réticences allemandes par rapport à une réforme des institutions ne sont-elles pas simplement conjoncturelles à l'approche des élections générales ?

– Dans une certaine mesure seulement. On a sous-estimé en France le poids du fédéralisme allemand et les pouvoirs des Länder en matière de politique européenne, consacrés par le nouvel *article 23 de la Loi* fondamentale. Les Allemands attachent d'autre part beaucoup d'importance aux Eurorégions, à la coopération entre régions appartenant à divers pays européens voisins. La France se retrouve un peu démunie parce qu'elle fait une découverte sur une *question qu'on aurait pu analyser* plus tôt. A cela s'ajoute la résurgence en Allemagne d'une réflexion – légitime – sur l'Etat-nation. Etre européen n'est plus systématiquement une vertu outre-Rhin. Le concept d'intérêt national réapparaît, de telle sorte que les Allemands peuvent de nouveau affirmer ce qui naguère n'était pas dicible.

– Comment tenir compte de cette situation nouvelle et en même temps dépasser ces divergences ?

– La France devrait faire des propositions, car il n'y a pas de solution de rechange à la coopération franco-allemande. Le contexte est plutôt favorable. Par exemple, *la* phase de préadhésion pour les cinq Etats d'Europe centrale et orientale retenus comme étant les meilleurs candidats à l'entrée dans l'Union européenne, pourrait permettre à la France et à l'Allemagne d'apparaître ensemble, unies, dans cette région, pour *mener enfin cette Ostpolitik* commune dont on parle depuis si longtemps. Le triangle de Weimar (France-Allemagne-Pologne) devrait jouer ici un rôle-pilote.

» On pourrait réfléchir également à des actions communes dans le domaine culturel et augmenter la présence de la France, notamment dans les nouveaux Länder de l'Est. Autre champ d'action : des démarches communes dans les pays tiers, en Afrique par exemple, en Méditerranée ou à l'ONU. Des traditions différentes ne facilitent pas la concertation, mais la proposition a été mise sur la table par la France.

– Question inévitable : la cohabitation ne complique-t-elle pas la coopération dans la mesure où, même si « la France parle d'une seule voix », nos partenaires ne savent pas à qui s'adresser ?

– La cohabitation, c'est clair, ne facilite pas les choses. Même si chacun respecte la Constitution et les prérogatives de l'autre, même s'il n'y a pas de divergences de fond en politique étrangère entre l'Elysée et Matignon. Mais les Allemands acceptent le fait que le premier ministre *intervienne plus dans les affaires* internationales que sous les cohabitations précédentes. »

Propos recueillis par Daniel Vernet

هكذا من الأصل.

ment s'occidentaliser

ncipales civilisations de la planète



allemande »

Un coup de frein américain au libre-échange ?

L'AMÉRIQUE, cette nation que Tocqueville décrit comme inspirée de l'*« esprit du négoce »*, fait-elle retraite du libre-échange ? Et Bill Clinton, l'homme qui a si souvent mérité son surnom de *« come back kid »* a-t-il subi un revers fatal ? Ainsi posées, ces questions reviennent à relativiser les conclusions des Cassandre après le fiasco politique que constitue le déraillement de la procédure parlementaire du *« fast track »*. Parce qu'elle permet au chef de la Maison Blanche de demander au Congrès une approbation sans condition des accords commerciaux conclus par l'exécutif, celle-ci rassure les partenaires des Etats-Unis.

A fortiori, sans elle, les engagements pris par l'administration – susceptibles d'être infirmés par le Congrès – perdent de leur crédibilité. Sans le *fast track*, le président a les *« mains vides »*, prévenait Bill Clinton avant d'être désavoué par 80 % des élus démocrates de la Chambre des représentants. *D'un seul coup, l'image* d'une *Amérique* servant de phare du libre-échange s'est brouillée. Pour la première fois de son histoire, le Congrès, à qui la Constitution a confié le pouvoir de *« réglementer le commerce avec les nations étrangères »*, a signalé une volonté de repli.

Rien de tel pour réveiller les vieux démons de l'isolationnisme : la coalition historique du libre-échange s'est fracturée, lit-on ici et là, et, par la même occasion, M. Clinton a entamé une glissade vers le *« statut de canard boiteux »* qui menace tous les présidents au cours d'un second mandat. A l'extérieur, le refus du Congrès d'accorder au président l'autorité du *fast track* provoque la confusion parmi les partenaires de l'Amérique. Celle-ci aura-t-elle à l'avenir la volonté et la capacité de conclure de nouveaux accords commerciaux ?

« Si cette situation est temporaire, note Charlene Barshefsky, représentante américaine pour le commerce, *de telles perceptions peuvent être corrigées. A long terme, il s'agirait d'une menace beaucoup plus grave. »* C'est en effet grâce au *fast track* que le Congrès a approuvé l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), unissant les Etats-Unis au Canada et au Mexique, et qu'il a ratifié les accords de Marrakech (GATT) portant création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La stratégie commerciale de l'administration Clinton, visant à multiplier les « zones de libre-échange » – notamment en Asie et dans l'« hémisphère » américain – est donc en question. Ces accords régionaux n'ayant d'autre vocation que de négocier des règles du jeu commercial favorisant les intérêts de l'industrie américaine, on comprend que Jagdish Bhagwati, professeur d'économie et de science politique à l'université Columbia, préfère parler d'*« accords commerciaux préférentiels »*. Ceux-ci, expliquait-il récemment dans *The Economist*, représentent la *« vérole »* du système commercial mondial, puisque, contrairement aux accords multilatéraux, les Etats membres constituent des marchés captifs.

ENJEU CONTINENTAL

L'administration américaine va avoir une première occasion de mesurer la déception provoquée par l'échec du *fast track* à l'occasion de la réunion du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), qui se tient à Vancouver les 24 et 25 novembre. Sur le continent américain, le Chili a, quant à lui, bien des raisons de douter de ses chances de rejoindre un jour l'Alena. Au-delà, *c'est le vaste projet* d'une « zone de libre-échange des Amériques » (ZLEA), porté sur les fonts baptismaux lors du sommet de Miami, en décembre 1994, qui fait figure de victime potentielle. Ce qui n'est pas pour déplaire à tout le monde : le Brésil y verrait une manière de renforcer un pacte régional où son influence s'exerce loin de l'ombre de Washington, le Mercosur.

Tout cela signifie-t-il que, sans le *fast track*, les Etats-Unis sont condamnés à devenir une puissance commerciale enchaînée ? En réalité, le chef de la Maison Blanche n'a nullement besoin du blanc-seing du Congrès pour conclure des accords commerciaux bilatéraux, dont plus d'une centaine ont été signés depuis 1994. Mais les accords bilatéraux ne sont pas les plus efficaces pour faire tomber les barrières douanières. L'administration américaine a besoin du *fast track* pour mener à bien d'importantes négociations globales : pour prolonger l'accord visant à éliminer les taxes à l'importation sur les technologies de l'information ; *engager, à partir de 1999, une nouvelle série* de négociations multilatérales pour ouvrir les marchés agricoles ; libéraliser enfin les marchés financiers. Bref, sans le *fast track*, les Etats-Unis risquent de devenir un avocat du libre-échange bien peu éloquent.

DÉFICIT D'EXPLICATION

Le tort principal de Bill Clinton est d'avoir négligé d'expliquer aux Américains et à son propre parti en quoi une telle procédure est essentielle à la continuité de l'hégémonie et de la prospérité de l'Amérique. Parallèlement, la Maison Blanche a ignoré le profond ressentiment qui couvait dans les rangs démocrates et au sein du mouvement syndical s'agissant des conséquences de l'Alena : la plupart des promesses faites en 1993 pour compenser financièrement les effets sur les salaires et l'emploi, ainsi que sur l'environnement, n'ont pas été tenues, et cela nourrit un état d'esprit protectionniste.

Lorsque, saluant l'échec du *fast track* et la victoire du *« nationalisme économique »*, le très conservateur Pat Buchanan claironne que *« l'intégration de l'Amérique au sein de l'économie mondiale a produit un déclin continu des salaires des travailleurs américains »*, il défend un point de vue qui n'est pas très éloigné de celui de Richard Gephardt, le chef de la minorité démocrate à la Chambre des représentants, qui a pris la tête de la révolte du *fast track*. Celle-ci ne peut cependant être isolée d'un contexte politique plus large, ce qui incite à ne pas y voir une simple opposition entre libre-échange et protectionnisme.

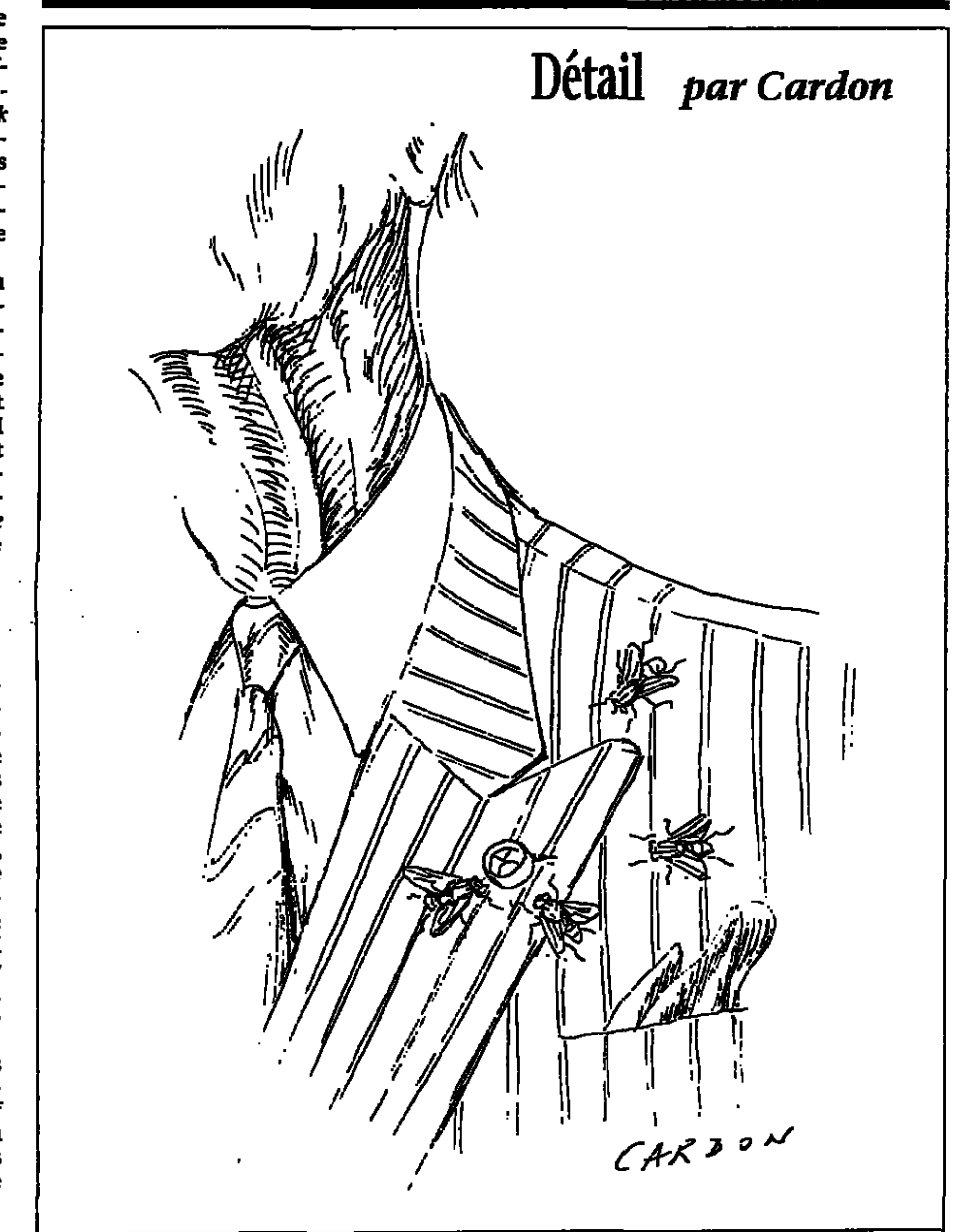
Bill Clinton paie en effet la rançon de la stratégie *de recentrage qui lui* a permis *d'être réélu en 1996*. Depuis deux ans, le chef de la Maison Blanche a fait, sur bien des sujets, la politique de ses adversaires républicains. Pour l'aile « libérale » (progressiste) du Parti démocrate, la réforme du Welfare (l'aide sociale), qui remettait en cause l'héritage du New Deal, est notamment apparue comme un aggiornamento quasi sacrilège. En se dressant contre la diplomatie commerciale de Bill Clinton, c'est aussi un combat pour une refondation « à gauche » du Parti démocrate qu'entend mener « Dick » Gephardt.

S'il tente de revenir à la charge en 1998 avec une procédure du *fast track* allégée (limitée à une industrie ou à un pays), Bill Clinton devra tenir compte des préoccupations syndicales et de celles des défenseurs de l'environnement. Ses chances de succès semblent aujourd'hui incertaines, tant les voix gagnées du côté démocrate risquent d'être perdues du côté républicain, d'autant que le Grand Old Party sera moins enclin à lui prêter main-forte en année électorale.

Les partenaires des Etats-Unis ont donc raison de s'inquiéter du coup de frein à la stratégie du libre-échange qui vient d'avoir lieu à Washington. Rien n'indique que l'administration américaine soit en mesure de remettre rapidement le train du *fast track* sur les rails.

Laurent Zecchini

Détail *par Cardon*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La francophonie est mal partie

L'une des recettes du président de la République en politique étrangère, c'est l'effusion chaleureuse dans ses rencontres avec les dirigeants des autres pays. Elle a été quelque peu mise à mal à Hanoï où Jacques Chirac aura éprouvé durement, à l'occasion du VII[e] sommet de la francophonie, la difficulté qu'il y a parfois à se vouloir l'ami de tout le monde.

Par sympathie sans doute, plutôt qu'en vertu d'une politique longuement pesée, M. Chirac avait promis à Boutros Boutros-Ghali le poste de *secrétaire général de la francophonie* lorsque le diplomate égyptien s'était fait évincer par les Etats-Unis du secrétariat général de l'ONU. C'était une erreur. D'abord parce que M. Boutros-Ghali n'est pas le mieux à même, quoi qu'il veuille, de donner l'image d'une francophonie rajeunie, moderniste, assainie et libérée de ses obsessions anti-américaines. Il incarne en réalité aux yeux de beaucoup une francophonie trop hautaine et trop élitiste et, s'il est incontestablement connu sur la scène internationale, il est pour certains l'homme qui fut battu par les Américains, après avoir été, pour beaucoup d'autres, notamment face au conflit somalien, l'homme des Américains.

Mais le choix de M. Boutros-Ghali a été une erreur surtout, comme on a pu le voir au sommet de Hanoï, parce qu'il allait servir de catalyseur à l'expression d'un malaise, jusqu'ici très diffus, des pays africains dans leurs relations avec la France.

Jacques Chirac avait donc donné sa parole au diplomate égyptien et pensait pouvoir régler par les bonnes vieilles méthodes les problèmes que cela posait aux amis africains. Il y est parvenu mais pour la première fois, l'Afrique a manifesté sa mauvaise humeur et fait comprendre qu'elle entendait être traitée avec plus de considération.

La contestation africaine qui s'est exprimée à Hanoï est ambiguë. *Elle relève essentiellement* sans doute d'une crise de confiance, de la crainte d'être délaissés par une France qui refuse ses visas et qui prétend aujourd'hui réorienter ses largesses vers d'autres continents.

La fronde africaine aura en tout cas fait apparaître au grand jour à quel type de « démocratie » M. Boutros-Ghali doit son accession à ce nouveau poste. Alors que Jacques Chirac plaide pour la pédagogie par l'exemple en matière de démocratie et de droits de l'homme, alors qu'il prône la persuasion plutôt que les sanctions, l'épisode de cette élection *« imposée »* de M. Boutros-Ghali fournit une bien fâcheuse illustration des mœurs en vigueur dans l'ensemble francophone. Il affaiblit d'emblée la crédibilité de son tout nouveau secrétaire général.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Alain Resnais, histoires de pensée

Suite de la première page

Puis, avec *La guerre est finie*, il ouvre une réflexion novatrice sur les icônes qui ont guidé politiquement et fantasmatiquement les esprits d'Occident durant le siècle, réflexion prolongée avec davantage d'ambition par sa contribution au film collectif *Loin du Vietnam*.

Après la recherche – que bien peu de cinéastes tenteront – de pratiques différentes dans l'immédiat après-68 (*Ciné-tract, L'An 01*), la continuité sous-jacente d'une œuvre que beaucoup jugent alors disparate en fait la véritable valeur : *Stavisky* interroge la corruption engendrée par la politique-spectacle ; *Providence*, les rapports critiques entre réalité(s), récit(s) et figuration(s) ; *Mon oncle d'Amérique*, les différents types de manipulation ; *La vie est un roman*, les régimes de pertinence de la fiction...

Puisque c'est bien toujours de cela qu'il s'agit : de personnages, de narration, d'essais de comprendre la réalité en construisant sa représentation, l'éthique de la modernité consistant à afficher les modalités de cette construction. Cette construction peut être composition picturale ou littéraire, thèse universitaire ou journal télévisé. Ou film, bien sûr. L'essentiel est qu'il faut trouver moins la voie (n'en déplaise à Lao-Tseu) que la forme. Et chaque cadre, chaque forme particulière requiert sa propre stylistique : gare au pataquès, ridicule ignoble, si on se trompe de genre.

Le penchant du Resnais récent pour la comédie (*I Want to Go Home, Smoking/No Smoking, On connaît la chanson*) fonctionne sur le télescopage et la mise en crise des énoncés inappropriés, des figurations abusives, des abus d'autorité de représentation.

LES VRAIS CHOIX

Mise en scène avec humour, cette « mise à l'épreuve » conduit à interroger les prétentions totalitaires, au sens strict, de toute idéologie (politique, religieuse, scientifique, juridique, médiatique...) à usurper d'autres droits de dire le vrai et le faux, le bien et le mal, le beau et le laid que ceux qui relèvent de leur statut singulier. Et à rappeler, contre les puritains et les bigots, les petits malins et les grands niais, grands clercs et petits prêtres qui brament à la pureté de la vérité tout entière (en attendant d'allumer quels nouveaux bûchers ?), combien il demeure nécessaire à l'habitabilité du monde que les communautés (se) racontent des histoires.

Sinon... Sinon – au hasard, pêle-mêle –, créons deux, trois, cent Nuremberg (à quand le procès de Caïn à la télé, avec des manettes interactives ?), déterrons Montand, laissons les flics des sciences dures faire le ménage chez les poseurs de questions tordues, jetons l'épopée avec les eaux sales d'un passé dont on est bien trop sûr qu'il devrait passer. Table rase, peut-être ? Mais, surtout, ne venons pas faire les étonnés lorsqu'à l'heure des vrais choix les échines se plient devant la « puissance du réel », l'irréfutabilité des faits et l'objectivité des rapports de forces. Les résistants, eux, sont toujours ceux qui croient à une histoire.

Les histoires n'empêchent ni de juger ce qui doit l'être, ni de calculer ce qui peut l'être. Mais elles récusent la mise à plat, le déni de légende qui n'est rien d'autre que le déni de l'humain, l'illusion intégriste de l'apurement des comptes de l'Histoire, l'imbécile tentative scientiste de la mise en abscisses et ordonnées du sexe et de la mort. C'est cela qui est en jeu, dans les méandres du vaudeville et sous le gai braconnage de nos chansons favorites, avec le nouveau film d'Alain Resnais : l'indispensable remise sur l'ouvrage de ce qui fait des « images ». Ces images, nous les reconnaissons – d'autant plus dans les rengaines et des tubes –, et, les reconnaissant, elles nous aident à exister avec les autres, nos semblables différents.

Jean-Michel Frodon

PRÉCISION

RATP

A la suite de l'article consacré au rassemblement, à Paris, pour la paix en Algérie *(Le Monde* du 12 novembre), la RATP précise que ses agents de sécurité en civil assuraient, à la station Porte-de-Pantin, en présence des services de police (service de protection et de sécurité du métro), une mission de canalisation de la foule afin que les métros puissent quitter la station en toute sécurité. Vers 22 heures, des gaz lacrymogènes sont pulvérisés sur les agents RATP (et non le contraire) et une plaque d'égout est lancée vers eux. Un agent de sécurité a été blessé et conduit à l'Hôtel-Dieu. Une plainte a été déposée par la RATP. Par ailleurs, une erreur de transmission nous a fait écrire, dans ce même reportage : *« quand Isabelle Adjani apparut sur le podium... »* au lieu de *« quand, sur le podium, on lut un texte d'Isabelle Adjani, absente de la capitale... »*.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Anabaptisme

CERTAINS pays n'attendent pas qu'un homme soit mort pour lui consacrer une ville. C'est que leurs institutions sont solides. Pour nous, qui avons l'habitude des révolutions, nous y avons, depuis Napoléon, renoncé. Seul, ou à peu près, le duc Decazes est parvenu à inscrire son identité sur la carte de l'Aveyron. On ne connaît pas de candidat à sa succession, pas même M. Ramadier.

Nos rues, par contre, souffrent d'une étrange crise anabaptiste. Sait-on qu'à Marseille, en trois ans, cent trente-six d'entre elles ont eu leur nom changé ? Quelle commune jadis n'a eu sa rue du Maréchal-Pétain ? Repassée depuis sous un patronage moins étoilé, elle n'en demeure pas moins un sujet d'embarras pour plus d'une municipalité « républicaine ».

Le monde entier connaissait le quai d'Orsay, à défaut du financier dont il était censé perpétuer la mémoire ; y habiter suffisait à vous rendre célèbre ; et l'on comprend que les riverains de sa partie extrême-orientale passés sous l'invocation d'Anatole France s'estiment, quelle que soit leur admiration pour le père de M. Bergeret, victimes d'un grave préjudice, de nature à ternir leur raison sociale.

Faudra-t-il faire suivre à la gare d'Orsay, maintenant qu'elle a... changé de quai, l'exemple de certaines stations de métro fraîchement rebaptisées, et en faire la gare Anatole-France ? Ces bouleversements, qui font la joie des graveurs de cartes de visite, ont le mérite de rappeler à nos grands hommes combien leur gloire est fragile.

André Fontaine
(18 novembre 1947.)

هكذا من الأصل

FINANCE La Bourse de Tokyo a connu, lundi 17 novembre, l'une des plus fortes hausse de son histoire avec un rebond de 7,96 % de l'indice Nikkei. ● *L'ANNONCE de la fermeture de* la banque Hokkaido Takushoku et surtout de la décision du gouvernement japonais de garantir les créances et les dépôts de l'établissement ont rassuré les investisseurs. ● IL S'AGIT de la plus importante faillite bancaire au Japon depuis 1945. Hokkaido Takushoku était l'une des dix premières banques commerciales du pays, employant 5 900 personnes et détenant plus de 8 000 milliards de yens (370 milliards de francs) de dépôts. ● LA BOURSE DE TOKYO a beaucoup souffert au cours des dernières semaines des conséquences de la crise financière en Asie du Sud-Est. ● VENDREDI, l'indice Nikkei était même passé pour la première *fois depuis le mois de juillet 1995* sous la barre des 15 000 points, affichant un recul de 27 % en quatre mois

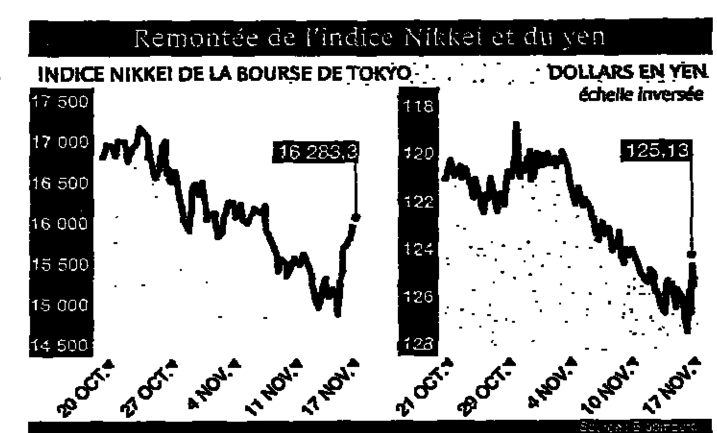
Le soutien du gouvernement nippon en faveur des banques rassérène la Bourse

L'indice Nikkei s'est envolé lundi de 7,96 %. La décision des autorités japonaises de soutenir leur système financier, notamment de garantir les créances et les dépôts de la banque Hokkaido Takushoku, en faillite, a redonné confiance aux investisseurs

L'ANNONCE, lundi 17 novembre, de la faillite de la banque japonaise Hokkaido Takushoku Bank Ltd. a provoqué une envolée des cours à la Bourse de Tokyo, les opérateurs ayant apprécié la détermination du gouvernement nippon à assainir le système bancaire. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a terminé la séance en hausse de 7,96 %. Il s'agit de la quatrième plus forte progression de son histoire. Le violent rebond des actions japonaises s'est accompagné de turbulences sur les marchés de taux d'intérêt et de changes.

Le marché obligataire nippon a fortement baissé, les opérateurs craignant que le plan d'assistance en faveur des banques ne se traduise par une nouvelle détérioration des finances publiques. La monnaie nippone, de son côté, s'est reprise face au billet vert, passant de 127 à 124,50 yens pour un dollar. La devise américaine gagnait aussi du terrain face aux monnaies européennes, à 1,74 mark et 5,82 francs. Par contagion, les autres places boursières progressaient vivement lundi. Hongkong a gagné 4,64 % en clôture, et Francfort a ouvert en hausse de 3,7 %.

L'envolée, lundi, de la Bourse de Tokyo est survenue après une période de baisse rapide et ininterrompue des cours. A la veille du week-end, l'indice Nikkei était même passé pour la première fois depuis le mois de juillet 1995 sous *la barre des 15 000 points, soit un* recul de 27 % en quatre mois et de plus de 60 % par rapport à ses sommets atteints au début de l'année 1990. Ce plongeon a été justifié par les inquiétudes croissantes des opérateurs à propos de la situation économique au Japon. Déjà affaiblie par les mesures de rigueur budgétaire annoncées en début d'année par le gouvernement, notamment une hausse de deux points de la TVA, qui ont freiné la consommation des ménages, l'économie japonaise a été gravement touchée, cet été, par la crise monétaire et boursière en Asie du Sud-Est. Elle s'est propagée par plusieurs canaux : une baisse des exportations du Japon vers cette zone, une érosion de la compétitivité des entreprises nippones et surtout une fragilisation *accrue du système bancaire nippon.*



La Bourse japonaise a regagné 7,96% lundi 17 novembre après l'annonce par le gouvernement nippon de son soutien à la banque Hokkaido Takushoku en faillite.

La crise en Asie du Sud-Est, où les banques japonaises sont très implantées, est intervenue alors même que ces dernières n'ont toujours pas réussi à digérer l'éclatement de la bulle financière au Japon *au début des années 90. Le* montant de leurs créances douteuses est officieusement estimé à 60 000 milliards de yens, soit 10 % du PIB japonais. De surcroît, comme le soulignent les analystes de la société de Bourse Aurel, le recul de la Bourse de Tokyo des derniers mois a eu pour conséquence de réduire la valeur des portefeuilles boursiers des banques.

SURPRISE

Pour les vingt plus grandes institutions du pays, un recul de 10 % de l'indice Nikkei représente une moins-value de 64 milliards de dollars (370 milliards de francs). Reflétant la défiance croissante des opérateurs à l'égard de la solidité du système bancaire nippon, la prime payée par les établissements de crédit japonais sur le marché international des capitaux pour se refinancer s'est envolée au cours des dernières semaines, faisant plus que tripler. De leur côté, les agences financières chargées d'évaluer la solvabilité des emprunteurs ont choisi d'abaisser la note de plusieurs banques nippones.

Dans ce contexte, l'annonce, lundi, de la faillite de la banque Hokkaido n'a pas constitué une véritable surprise pour les opérateurs de marché. Ces derniers ont en revanche très bien accueilli l'intervention et l'engagement rapides et énergiques du gouvernement et des autorités monétaires japonais dans ce dossier. *« Il y a un changement très important,* notait lundi matin Pelham Smithers, stratégiste de la banque ING Barings à Tokyo, interrogé par l'agence Bloomberg. *Chacun croyait jusqu'à présent que le gouvernement japonais était incompétent et totalement dépassé par les événements. Le sentiment est désormais qu'il est décidé à agir et qu'il aura le soutien des autres grands pays industrialisés. »*

Le soulagement des investisseurs, qui explique l'envolée lundi de la Bourse de Tokyo, était partagé par le secrétaire adjoint au Trésor américain Lawrence Summers. A l'issue d'une rencontre avec le vice-ministre japonais des Finances, Eisuke Sakakibara, M. Summers a estimé que la disparition prochaine de la Hokkaido Takushoku Bank constitue *« une étape constructive (...) et la réponse du marché semble confirmer que des actions énergiques sont souhaitables ».*

Pierre-Antoine Delhommais

La plus grande faillite bancaire au Japon depuis 1945

TOKYO
correspondance

La Hokkaido Takushoku, l'une des dix plus importantes banques du Japon, a annoncé dimanche 16 novembre qu'elle allait fermer ses portes à la suite de difficultés financières liées à l'ampleur de ses créances douteuses. Il s'agit de la plus importante faillite d'un établissement de crédit nippon à la *suite de l'explosion, au début des* années 90, de la bulle spéculative immobilière et boursière.

La majeure partie de l'activité commerciale de la banque, qui emploie près de 5 900 personnes et détient plus de 8 000 milliards de yens (370 milliards de francs) de dépôts, sera reprise par la North Pacific Bank, un établissement régional quatre fois plus petit implanté dans le nord de l'île d'Hokkaido.

En mars, à la clôture de l'année fiscale 1996-1997, les créances douteuses de Hokkaido Takushoku étaient estimées à au moins 935 milliards de yens (43,5 milliards de francs). Elles seront toutes reprises par un fonds de garantie des dépôts bancaires financé par les pouvoirs publics japonais.

SOUTIEN DES AUTORITÉS

Le ministre des finances, Hiroshi Mitsuzuka, a annoncé, lundi 17 novembre, lors d'une conférence de presse convoquée d'urgence, que la Banque du Japon se porterait garante de l'ensemble des dépôts bancaires et des dettes de la Hokkaido Takushoku. *« J'espère vivement que les clients resteront calmes et ne se précipiteront pas aux guichets de la banque »,* a-t-il exhorté. La Banque du Japon est autorisée par la loi à accorder un soutien illimité sous forme de prêts non garantis aux institutions bancaires dont l'insolvabilité risque de menacer la stabilité de l'ensemble du système financier.

« Nous avons réalisé que si la banque Hokkaido Takushoku voulait poursuivre son activité, elle devait procéder très vite à une augmentation de capital, ce qui semblait presque impossible », a expliqué Kimio Yamaguchi, responsable du Bureau des affaires bancaires au ministère des finances japonais. L'impossibilité pour Hokkaido Takushoku de réussir une augmentation de capital est la conséquence de la défiance grandissante des investisseurs à l'égard des établissements financiers nippons.

LE CAS N'EST PAS ISOLÉ

Les conséquences de la crise financière et monétaire en Asie du Sud-Est, le ralentissement de la croissance au Japon et la masse toujours considérable des créances douteuses dans les bilans (évaluées à 28 000 milliards de yens, soit 1 300 milliards de francs), ont entraîné une chute des valeurs bancaires à la Bourse de Tokyo. Elles avaient perdu en moyenne 50 % entre septembre et le rebond du 17 novembre.

L'annonce du soutien du gouvernement japonais à la Hokkaido Takushoku a permis lundi à l'indice Topix des groupes bancaires de regagner 12 %. *« C'était juste ce que le marché attendait »,* explique Yoshinobu Yamada, analyste chez Merrill Lynch à Tokyo. D'autres banques commerciales, notamment régionales, seraient aujourd'hui dans une situation très difficile.

La faillite de Hokkaido Takushoku intervient alors que le gouvernement de Tokyo *s'était pourtant* engagé à ne pas laisser une des vingt premières banques du pays fermer ses portes. Mais le ministère des finances japonais a affirmé que cette promesse concerne seulement les établissements ayant des activités internationales.

Or Hokkaido Takushoku avait justement décidé d'abandonner avant la fin de l'année toutes ses activités à l'étranger. Cela faisait partie d'un accord conclu avec la Hokkaido Bank afin de fusionner les deux établissements et de créer une « super banque régionale ». Mais les négociations entre les deux établissements ont finalement échoué en septembre compte tenu des doutes sur l'importance des créances douteuses dans le bilan de Hokkaido Takushoku.

Brice Pedroletti

هكذا من الأصل

GEC Alsthom envisage, d'ici novembre 1998, 41 jours de chômage technique à Belfort

La branche ferroviaire est affectée par les baisses de commandes de la SNCF, en particulier des TGV

Vendredi 14 novembre, la direction de l'usine GEC-Alsthom à Belfort a informé les élus du comité d'établissement qu'elle prévoyait quarante et un jours de chômage technique, d'ici un an, dans sa filiale transports. De passage dans la région, le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a évoqué, samedi 15 novembre, la réduction du temps de travail comme réponse possible aux difficultés de l'entreprise.

LA DIRECTION de GEC-Alsthom à Belfort a informé, vendredi 14 novembre, les élus du comité d'établissement qu'elle prévoyait quarante et un jours de chômage technique, d'ici un an, dans sa filiale transports (matériel ferroviaire). Un rapport à ce sujet doit être présenté, jeudi 20 novembre, au comité d'établissement. Venu à Belfort pour inaugurer un tronçon modernisé de la RN 19, le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a évoqué, samedi 15 novembre, la réduction du temps de travail comme réponse possible au chômage technique dans cette entreprise privée franco-britannique, filiale d'Alcatel et de GEC.

Ces quarante et un jours de chômage technique toucheront plus de neuf cents salariés qui fabriquent des TGV et des locomotives, alors que cent dix ingénieurs et cadres ne devraient être soumis qu'à vingt jours de chômage technique sur une période d'un an. Cette prévision est due à d'importantes *« baisses des commandes »*, en particulier de la part de la SNCF, à des *« fins de marchés TGV »* et un *« décalage de la confirmation pour 30 locomotives »*, a indiqué la direction.

Côté syndicats, la CGT a souligné qu'elle *« veut obtenir les 35 heures et a le sentiment que la direction veut imposer une réduction douloureuse du temps de travail aux salariés concernés »*. La CGT a décidé, avec les autres syndicats du site, de regrouper, lundi 17 novembre, tous les salariés des quatre filiales. Le groupe emploie sept mille salariés à Belfort dans ses filiales d'électromécanique, de transports, de centrale énergétique et de turbines au gaz. Entre septembre et octobre, près de mille des trois mille salariés d'Electromécanique avaient débrayé par trois fois pour protester contre le projet d'une éventuelle *« externationalisation »* de certains services et le transfert de personnel vers d'autres établissements du groupe ou des entreprises sous-traitantes partenaires.

TEMPS DE TRAVAIL

De passage à Belfort, le 15 novembre, le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, s'est prononcé pour une réduction du temps de travail : *« La question de la réduction du temps de travail se pose plus que jamais*, a estimé le ministre, *pour permettre qu'il y ait des réponses autres que celle du chômage aux difficultés passagères qui peuvent se présenter. »*

« La volonté du gouvernement est que le rail ne soit plus vécu dans une perspective de déclin », a affirmé M. Gayssot. *« Pas seulement les TGV, mais l'ensemble du réseau, et tout particulièrement le fret marchandises. J'ai le souci du désenclavement et du maillage »*, a-t-il conclu sur ce sujet.

La branche transport ferroviaire de GEC-Alsthom est l'une des cinq activités du groupe que préside Pierre Bilger. Elle arrive à la deuxième place par son importance, représentant 24 % du chiffre d'affaires total, estimé en 1997 à 60,9 milliards de francs. Les quatre autres pôles sont la production d'énergie (37 % des ventes), le transport et la distribution d'énergie (20 %), les équipements industriels (14 %) et les Chantiers de l'Atlantique (5 %). GEC-Alsthom, qui emploie 94 000 salariés et qui a dégagé 1,6 milliard de francs de bénéfice en 1997, réalise les deux tiers de son activité hors de ses pays d'origine que sont la Grande-Bretagne et la France.

Dominique Gallois (avec l'AFP)

Hausse record pour le millésime 1997 des vins de Bourgogne

BEAUNE
de notre envoyé spécial

Heureuse Bourgogne, richissimes Bourguignons ! Alors même que vers le sud, à mille jets de grappes de Meursault et Volnay, on s'essoufflait encore dans les préparatifs de cette bien triste fête planétaire qu'est devenu le beaujolais primeur, Beaune a, dimanche 16 novembre, redit pour la cent trente-septième fois sa fierté d'engendrer, et de se repaître, de quelques-uns des plus grands vins du monde. Tout juste comblée par un millésime 1997 qui, sans égaler le précédent, fournira de très sérieux plaisirs à la première décennie du siècle prochain, voilà cette confortable province viticole rassurée quant à la santé de son vignoble et de son négoce.

La vente des Hospices a, en effet, tenu plus que ses promesses. Quelques jours avant l'événement, ceux qui avaient pu participer aux premières dégustations professionnelles de ses vins n'hésitaient que sur le pourcentage – à un ou à deux chiffres – de hausse des transactions. *« Il faut savoir que de nombreux achats avaient déjà été effectués sur le millésime 1997 et que la tendance est aujourd'hui très nettement favorable. On voit mal, dès lors, comment le mouvement pourrait s'inverser, ne serait-ce que parce que ceux qui ont acheté ont tout intérêt, lors de la vente des Hospices, à soutenir les cours »*, nous confiait, il y a quelques jours, Thierry Brouin, régisseur du Clos des Lambrays, domaine qui, après bien des vicissitudes, s'ouvre à une vie nouvelle grâce à Günter et Hans-Joachim Freund, riches Allemands de Coblence qui viennent d'acquérir ce grand cru historique de Morey-Saint-Denis.

M. Brouin visait juste, trop juste : le millésime 1997 des vins des Hospices de Beaune s'est vendu en moyenne à un prix de 47 % supérieur à celui du millésime 1996, à maints égards remarquable. Le prix moyen de la pièce de 228 litres a atteint 34 714 francs pour les rouges et 53 070 francs pour les blancs, le record étant respectivement détenu par les cuvées Clos de la Roche Georges Kritter (76 000 francs) et le batard-montrachet Dames de Flandre (146 000 francs). En francs constants sur les dix dernières années, seules les ventes de 1988 et 1989 avaient vu les rouges dépasser le prix atteint aujourd'hui.

IMAGE DE CHERTÉ

Ce phénomène ne manquera pas de pousser à l'évolution des cours de l'ensemble des productions viticoles de la région, alors même que les responsables du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB) se félicitaient, à la veille de la vente des Hospices, de l'excellente tenue des ventes durant la campagne 1996-1997.

Pour autant, certains tremblent des conséquences négatives que pourrait avoir une telle évolution, conférant à ces vins une image de cherté qui, si elle est amplement justifiée pour les plus grands d'entre eux, ne l'est nullement pour le plus gros de la production. Au BIVB on tablait, samedi 15 novembre, sur une hausse moyenne contenue sous les 20 % ; M. Brouin estimant pour sa part qu'au-delà de 35 % on entrerait dans une zone à très haut risque. *« Le pire pour nos vins*, dit-il, *est qu'ils fassent l'objet de spéculations comme c'est le cas pour les grands de Bordeaux, que l'on commence à les acheter non plus pour les boire mais pour faire de l'argent. »*

Certains symptômes ne trompent pas quant aux risques encourus par ceux qui, forts de la tendance, jouent avec le feu. C'est ainsi qu'une célèbre maison de Beaune vient de manquer un beau contrat de meursault pour la Continental Airlines alors même que, plus sages, les responsables du Clos des Lambrays ont obtenu une belle vente qui permettra aux clients de première classe de la Thai Airlines de découvrir ce grand cru. *« La structure de nos ventes et la place croissante occupée par l'exportation vers les Etats-Unis et l'Orient font que nous sommes de plus en plus exposés aux turbulences sur le marché des devises*, explique pour sa part Louis Trébuchet, vice-président du BIVB. *Compte tenu des délais qui s'imposent avant la commercialisation de nos vins en bouteille nous vivons sur ce point un véritable pari. Seul l'avenir nous dira si les prix atteints cette année à la vente des Hospices nous permettront d'engranger des plus-values ou nous conduiront dans le mur. »*

Jean-Yves Nau

La grève dans les transports se poursuit à Rouen

ROUEN
de notre correspondant

Depuis jeudi 13 novembre et jusqu'au mercredi 19 novembre, selon le préavis déposé par le syndicat CGT, le personnel de conduite des transports en commun de l'agglomération de Rouen (TCAR) observe un mouvement de grève, suivi à plus de 60 %. Vendredi et samedi, une rame sur cinq seulement du tramway et des autobus circulait dans l'agglomération.

Depuis la précédente grève de deux semaines, en décembre 1996, la CGT et la direction de la TCAR se livrent à un bras de fer sur l'application de l'accord qui avait été conclu : en échange de l'embauche de quatre-vingts agents sur cinq cents chauffeurs, une aide de 80 millions de francs avait été promise par l'Etat, ainsi que la réduction du temps de travail, selon un mécanisme qui s'approchait de la loi Robien, non applicable dans les transports. Depuis un an, la TCAR estime qu'elle ne dispose pas de garanties suffisantes de la part de l'Etat de recevoir les fonds et reporte les embauches promises. Les engagements écrits du préfet de région n'y ont rien fait.

C'est la maison mère, la CGEA (Compagnie générale d'entreprise automobile), qui impose le blocage. Cette filiale de la Générale des eaux veut attendre la promulgation des futurs textes sur la durée du travail.

Les quatre-vingts agents attendus doivent être affectés à la sécurité, particulièrement sur les zones et les lignes qui desservent les quartiers sensibles, ce qui accroît la colère des agents de conduite. Le taux de participation au mouvement traduit un malaise assez profond du personnel, qui ne comprend pas non plus que l'Etat n'approuve pas l'application de l'accord.

Les négociations, sous l'égide du préfet de région, devraient se poursuivre en ce début de semaine.

Etienne Banzet

Le groupe Zurich, premier actionnaire de la banque d'affaires Peregrine

LE GROUPE d'assurance et de services financiers suisse Zurich a pris une participation de 24,1 % dans la banque d'affaire de Hongkong Peregrine Investments Holdings, un des tout premiers courtiers en Asie, à l'occasion d'une augmentation de capital de 200 millions de dollars (1,140 milliard de francs).

Peregrine, qui restera présidée par son fondateur Philip Tose, a démenti récemment avoir de graves difficultés financières du fait de la crise monétaire et financière en Asie. Le groupe précise qu'il ne s'agit pas d'une *« opération de sauvetage »*.

Albert Frère accepte l'offre d'ING sur la Banque Bruxelles Lambert

LE CONSEIL d'administration de la Banque Bruxelles Lambert (BBL) devait confirmer, lundi 17 novembre, la décision des grands actionnaires de l'établissement belge de répondre favorablement à l'offre de rachat proposée par le bancassureur néerlandais ING (*Le Monde* du 13 novembre). Le groupe Bruxelles Lambert d'Albert Frère, la Royale Belge (contrôlée conjointement par M. Frère et AXA) et le Crédit communal de Belgique, qui forment le pacte d'actionnaires contrôlant la BBL, ont annoncé dès vendredi 14 novembre la proposition d'ING. Le groupe de M. Frère devrait au passage dégager une plus-value de l'ordre de 2,5 milliards de francs français.

DÉPÊCHES

■ **BARCLAYS : la deuxième banque britannique a proposé une fusion amicale à la National Westminster Bank**, numéro trois, indique *le Wall Street Journal* du 17 novembre. Le projet a toutefois été abandonné devant le peu d'enthousiasme de la NatWest.

■ **BANCA DI ROMA** : le holding public italien IRI va mettre 30 % du capital de la banque sur le marché dans le cadre de sa privatisation. Le prix sera annoncé le 29 novembre.

■ **NETSCAPE : la part du groupe américain sur le marché des logiciels de navigation sur Internet** a atteint son point le plus bas au troisième trimestre, à 57,6 %, contre 73 % au dernier trimestre 1996, selon une étude de Dataquest publiée lundi 17 novembre.

■ **IBM : le PDG du numéro un mondial de l'informatique, Louis Gerstner**, devait annoncer lundi 17 novembre un investissement de 700 millions de dollars près de New York pour créer le laboratoire qui développera la future génération de puces électroniques.

■ **SNCF : Socrate, le système de réservation et de billetterie de la** SNCF, s'est bloqué samedi 15 novembre dans la matinée. En service depuis janvier 1993, l'ordinateur a *« disjoncté progressivement au cours de la matinée »*, selon la SNCF, alors que des ingénieurs chargeaient un nouveau programme. Le système était de nouveau opérationnel à 12 h 55.

■ **HONDA : le constructeur japonais a inauguré**, samedi 15 novembre, sa première usine automobile en Turquie, à Gebze (à 50 kilomètres à l'est d'Istanbul), pour produire 30 000 véhicules destinés au marché local.

■ **RENAULT : Inokom, une entreprise malaisienne** réunissant le constructeur sud-coréen Hyundai, Renault et des partenaires malaisiens est entrée en fonction samedi 15 novembre. Elle doit produire 20 000 véhicules, des utilitaires légers s'inspirant du Renault-Trafic, et des camions légers s'inspirant d'un modèle Hyundai.

« VSD » reste réfractaire à la méthode Prisma Presse

Dix-huit mois après son rachat par le groupe d'Axel Ganz, l'hebdomadaire créé par Maurice Siégel est encore à la recherche d'une identité qui lui permettrait d'atteindre les 500 000 exemplaires espérés par son repreneur

CE JOUR-LÀ, Gérald de Roquemaurel avait perdu son chien. C'était un dimanche de l'automne 1995 ; le vice-président d'Hachette Filipacchi Presse était coincé dans un embouteillage à Neuilly, juste devant le domicile d'Axel Ganz, patron de Prisma Presse, lorsqu'il en vit sortir François et Jean-Dominique Siégel, un peu gênés de le rencontrer.

Ce jour-là, l'histoire de *VSD* a changé. Pendant l'été, à la surprise générale, l'hebdomadaire avait déposé son bilan. Son directeur général, Jean-Pierre Canat, accusé d'escroquerie, était débarqué. D'énormes trous et des irrégularités financières apparaissaient dans les comptes. Et le magazine plutôt sans histoires fondé en 1978 par Maurice Siégel défrayait la chronique et suscitait d'énormes convoitises : Hachette, Prisma Presse, Emap, le Groupe Amaury étaient sur les rangs.



Alors que les négociations avec Hachette piétinaient, Axel Ganz s'est lancé. Il a monté un dossier très vite, a joué de tout son professionnalisme et de tout son charme. A Geneviève Siegel, la veuve de Maurice, qui lui demande s'il retirera le nom de son mari de la couverture, il répliquera du tac au tac : *« C'est vous qui me demanderez de l'enlever, si vous estimez que le journal n'est plus digne de lui. »*

En mars 1996, Prisma Presse faisait donc une incursion remarquée dans le domaine de l'actualité. Il s'agissait d'effacer la mauvaise image qui colle au groupe avec *Voici*. *Capital* avait été le premier pas vers la respectabilité. Quatre hommes ont pensé le nouvel hebdomadaire : Axel Ganz, Rémy Dessarts, éditeur de *Capital*, qui prend en charge l'hebdomadaire, François Siégel – qui va vite quitter le navire –, et Thierry Rouxel, directeur artistique de Prisma et homme de confiance d'Axel Ganz.

Il y a eu un choc des cultures. Rémy Dessarts embauche une équipe de rédacteurs en chef parmi des journalistes venus de la presse d'actualité : Didier Pourquery, issu d'*InfoMatin* et de *La Tribune* ; Jean-Marc Gonin, du service étranger de *L'Express* ; Vincent Nouzille, du *Nouvel Economiste*, auxquels s'ajoute Pierre Doncieux, ancien rédacteur en chef de *Lui*. Parmi les journalistes recrutés figurent plusieurs anciens d'*InfoMatin*.

A *L'Express*, en pleine recherche de nouvelle formule, on se montre alors très inquiet, comme à *Paris-Match*. Axel Ganz va mettre au point une formule magique qui va révolutionner l'univers des *news* et des *picture magazines* : un magazine qui se situe entre *Focus*, le titre à succès allemand, et *Tango*, un hebdomadaire de Bertelsmann dont la carrière s'était soldée par un échec.

RATÉS DANS LE SCÉNARIO

Pour ne rien laisser au hasard, le nouveau journal est lancé au prix de 10 francs. Pendant l'été, le démarrage est excellent. Mais la partie actualité est réduite à la portion congrue en fin de journal, et les « unes » dénudées se multiplient avec succès : 216 324 exemplaires en juin, 332 719, en juillet, 402 133 en août. Ça dépasse toutes les prévisions, Axel Ganz a gagné son pari. Pourtant, c'est dans cette flambée de l'été que se retrouvent les incertitudes d'aujourd'hui. Avec l'automne, les « unes » se rhabillent, les ventes rafraîchissent et les doutes s'affichent.

Si Prisma a su facilement remettre de l'ordre dans l'hebdomadaire de la famille Siégel, la recette magique n'a toujours pas été trouvée. Très présent au début – il a notamment imposé un numéro spécial sur le pape, à l'automne 1996, qui a été un échec –, Axel Ganz a pris ses distances. Mais même s'il est à l'autre bout du monde, il n'est jamais loin : *« Le vrai rédacteur en chef, c'est le portable d'Axel Ganz »*, note un ancien. En mai, les ventes tombent à 250 000. C'est la panique. Le directeur artistique, Joseph Maggiori, s'en va, bientôt suivi, à la fin de l'été, par Jean-Marc Gonin et Pierre Doncieux.

Prisma Presse piétine. Depuis un an, il recherche en vain un rédacteur en chef. Après la nomination de Didier Pourquery comme éditeur de *Voici* et *Gala*, Rémy Dessarts, cogérant du journal, a repris en direct la rédaction en chef. De nombreux journalistes ont été approchés sans que le groupe trouve la solution : une personnalité capable d'animer le projet *VSD* et d'entrer dans les normes de Prisma Presse. Faute d'une solution externe, c'est finalement Eric Walther, venu de *Capital*, qui a été nommé rédacteur en chef adjoint. Tandis que, depuis le départ de Joseph Maggiori, Thierry Rouxel a repris en main la direction artistique. Enfin, Pierre Doncieux a été remplacé à la tête du service Loisirs par Sylvie Bommel, venu de *L'Essentiel du management*. Prisma Presse reste en famille.

Dix-huit mois après la reprise par Prisma presse, le bilan est morose. Pourtant *VSD* n'est pas un échec : le groupe espère pour 1997 une diffusion moyenne de 350 000 exemplaires. C'est un record historique pour le titre, mais c'est en dessous des espérances d'atteindre rapidement 400 000, voire 500 000 exemplaires. On peut voir la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine. Prisma Presse a du temps et de l'argent, beaucoup d'argent.

Le rachat a coûté 200 millions de francs, 100 millions de francs ont vraisemblablement été dépensés depuis. L'augmentation du prix de 10 à 12 francs a rasséréné la trésorerie. On rappelle, chez Prisma Presse, que *Voici* a mis du temps avant de connaître le succès, tout comme *Gala*. Axel Ganz s'est donné trois ans pour parvenir à ses objectifs. Rien de dramatique, mais un sujet de préoccupation sérieux pour le groupe.

Le sujet est d'autant plus épineux qu'en toile de fond se profile la succession d'Axel Ganz, qui vient d'avoir soixante ans. Celui-ci ne pourra pas rester en poste au-delà de soixante-cinq ans. Certains disent qu'il pourrait partir avant. Le scénario semblait écrit. Fort du succès de *Capital*, Rémy Dessarts était considéré comme un dauphin d'Axel Ganz. Il ne lui restait qu'à réussir le pari de *VSD* pour être en position de successeur. Le scénario a aujourd'hui quelques ratés. Journaliste économique, Rémy Dessarts a du mal à incarner ce nouveau journal. Un journaliste commente : *« Le seul qui pourrait le faire dans le groupe, c'est Axel Ganz lui-même. »*

Alain Salles

« On ne parle pas de l'accident »

La mort de Lady Di a fait des vagues à *VSD*. Le dimanche, jour même de l'accident, les journalistes de l'hebdomadaire avaient appris que « Monsieur Paul », qui conduisait la Mercedes de la princesse, était ivre au moment des faits. Or, le mercredi suivant le journal, ne fait pas état de cette information ; un ordre est venu d'en haut : *« On ne parle pas de l'accident »*.

L'atmosphère est alors fébrile dans le groupe de presse, premier visé par les attaques anti-paparazzi. Et Axel Ganz, lui-même, vient éteindre le début d'incendie en rassurant la rédaction. Il est vrai que, depuis longtemps, une certaine morosité s'est installée chez les journalistes de *VSD*. Quelques rédacteurs sont partis, lassés de s'entendre dire au terme de leur enquête : *« No pictures, no news »* (« pas d'info sans photo »). D'autres ont un avis plus tranché : *« Ce groupe n'est pas fait pour traiter de l'actualité ; ça n'entre pas dans ses normes. »*

Le studio Warner Bros prend 10 % de CanalSatellite

SELON PIERRE LESCURE, PDG de Canal Plus, le studio américain Warner Bros a décidé d'*« exercer l'option de 10 % qu'il détenait sur CanalSatellite et dont l'échéance expirait fin décembre »*. *« L'opération se fera par le biais d'une augmentation de capital »*, a annoncé le PDG de la chaine cryptée dans un entretien, lundi 17 novembre, au quotidien économique *La Tribune*. *« En treize ans, Warner a toujours répondu favorablement au développement de Canal Plus »*, a-t-il précisé.

Par ailleurs, après plusieurs mois de réflexion autour de la création d'une chaine d'informations, Pierre Lescure s'estime *« maintenant convaincu qu*[il doit être présent] *sur ce créneau »*, tout en précisant : *« Dans tous les cas, notre chaine d'informations de proximité ne verra pas le jour avant septembre prochain. »* Le PDG de Canal Plus a aussi annoncé que *« la prochaine génération de décodeurs sera commercialisée à la fin de 1998 »*.

Europe 1 et France-Inter bénéficient de la progression générale des radios

TOUS CONTENTS. Les sondages d'audience des radios, publiés, lundi 17 novembre, par Médiamétrie, ont de quoi satisfaire les responsables de chacune des stations. Réalisés entre septembre et octobre, ils indiquent une sensible remontée pour la plupart d'entre elles par rapport aux chiffres d'avril-juin. Cette embellie est notamment due à la progression générale de ce média, dont l'écoute a gagné 1,3 % en un an, passant de 80,1 % en septembre-octobre 1996 à 81,4 % en septembre-octobre de cette année.

Les résultats les plus attendus concernaient Europe 1 et France-Inter. La station du groupe Lagardère, qui stagnait autour de 8,6 % depuis un an, grimpe à 9,2 % d'audience. *« C'est la seule radio généraliste à progresser sur cette période »*, commentent les responsables d'Europe 1. Quant à la radio du service public, elle retrouve sa deuxième place, ex-aequo avec NRJ, en passant de 10,8 % à 11,6 %. Cependant, France-Inter ne retrouve pas les 11,9 % de septembre-octobre 1996. Mais, elle ne se laisse pas devancer par France-Info, qui elle aussi progresse, en passant de 10,6 % à 11,1 % d'une année sur l'autre.

STABILITÉ DE RTL.

Toujours largement en tête, RTL reste stable à 17,9 %, comme lors du précédent sondage, mais regresse de 0,1 % par rapport à septembre-octobre 1996. Selon Philippe Labro, vice-PDG de RTL, *« la tranche information entre 5 heures et 8 heures 30 progressé de 15 % en un an »*. Dernière des radios généralistes, RMC a augmenté son nombre d'auditeurs de 3,3 % à 3,4 %, mais elle n'a pas retrouvé ses 3,6 % de l'automne dernier.

Du côté des radios musicales, NRJ conserve sa première place avec 11,6 %, suivie par Fun radio et Skyrock, qui, toutes deux à 5,8 % d'audience, perdent quelques points par rapport aux sondages précédents. L'audience d'Europe 2, de Fun radio, de Nostalgie s'érode légèrement. Alors que Chérie FM (4,1 %) et RTL 2 (3,3 %) gagnent quelques auditeurs par rapport à la dernière vague. RFM reste étale à 3,8 %.

L'augmentation de l'audience générale de la radio profite un petit peu plus aux radios musicales, qui gagnent au total 0,6 % alors que les programmes généralistes progressent seulement de 0,3 %.

Comme à chaque fois, ces chiffres donneront lieu à diverses interprétations, certains préférant mettre en avant les chiffres de la part d'audience (part de marché), pris notamment en compte par les annonceurs, à ceux d'audience cumulée (pourcentage de personnes ayant écouté au moins une fois dans la journée), qui sont les plus fréquemment utilisés.

Françoise Chirot

Le « Los Angeles Times » utilise les recettes du marketing pour relancer ses ventes

LOS ANGELES
correspondance

L'annonce par Mark Willes, PDG du groupe Times Mirror et directeur de publication du *Los Angeles Times*, d'une restructuration du secteur commercial du journal *« autour de la rédaction et de ses rubriques »* a suscité une vive inquiétude dans les médias américains.

Pour assurer sa croissance, le principal quotidien de Californie du Sud braderait-il son intégrité journalistique sur l'autel des impératifs commerciaux ? Pis, Willes, qui vient de l'industrie alimentaire, et n'a jamais hésité à comparer crûment le quotidien à n'importe quel autre produit, avouerait-il ouvertement un procédé en passe de devenir le nouveau mode de gestion de la presse écrite outre-Atlantique ? Celui que sa rédaction surnommait déjà *« cereal killer »* (jeu de mots sur *« serial killer »*, « tueur en série », à cause des licenciements massifs qu'il a décrétés à son arrivée en 1995) serait-il prêt à tout pour attirer lecteurs et annonceurs ?

« La pire interférence avec l'intégrité journalistique, c'est quand un journal ne gagne pas d'argent et ne peut pas fournir ce qu'il devrait », se défend le nouveau rédacteur en chef, Michael Parks, en citant l'exemple du lancement récent, et déjà bénéficiaire, d'un cahier santé dans l'édition du lundi. La rédaction cherchait depuis longtemps et en vain, à produire ce supplément, jusqu'à ce qu'un groupe rassemblant des reporters et des commerciaux crée la synergie nécessaire au décollage du projet, dont les prototypes ont été testés selon les principes du marketing auprès de *« groupes cibles »*.

Cette expérience, *« inhabituelle, même pour nous »*, admet Parks, est à l'origine de la réorganisation du quotidien. D'autres initiatives, comme le cahier business du lundi, consacré aux nouvelles technologies de l'information *(Cutting Edge)*, celui du mardi, aux investissements personnels *(Wall Street, California)* semblent avoir comblé l'attente des lecteurs. La direction s'attelle à une refonte du cahier sports, des pages « life and style », de la rubrique culture...

Pour Jeffrey Klein, le nouveau responsable des informations venu du secteur marketing du journal qui coordonne cette réorganisation, l'initiative du *LA Times* a été mal interprétée, car elle se résumerait à intégrer des efforts de gestion encore fragmentés et à drainer les ressources permettant de publier un meilleur journal : *« La pression commerciale a toujours été là, et nous y résistons. L'âme de notre institution tient à notre crédibilité auprès de nos lecteurs. Les journalistes ne dépendront pas des commerciaux. Nous n'allons pas faire un journal pour les annonceurs. La question principale est : est-ce que ce nouveau partenariat va donner des résultats ? »*

Pourtant Jim Horwitz, membre de l'association FAIR (pour Fairness and Accuracy In Reporting : Fiabilité et exactitude dans le reportage) – qui milite pour un journalisme sérieux qui respecte les principes déontologiques –, craint que *« ces changements ne brident le journalisme d'investigation. Ce quotidien ne sera plus ce qu'il était »*.

> La réaction aux méthodes de Mark Willes a été mitigée, mais les journalistes apprécient que les ventes augmentent

Les difficultés du *LA Times*, dont la diffusion est de 1 million d'exemplaires en semaine et de 1,3 million le dimanche (une pénétration de 23 %, et la moitié des parts du marché local des quotidiens), tiennent à plusieurs facteurs. Une zone de distribution grande comme l'Etat de l'Ohio, impliquant la compétition avec d'autres journaux locaux ; l'absence de transports en commun, lieu privilégié de lecture d'un quotidien ; le multiculturalisme de la ville et la diversité du lectorat ; le manque de lectrices. L'an dernier, le journal a lancé une grande campagne de publicité pour se positionner comme une marque (*« brand advertising »*). On y lit l'amorce d'un reportage, interrompu pour créer le suspense, avec cette conclusion : *« Get the story, get* The Times » (pour connaître l'histoire, lisez *Le Times*). La réaction aux méthodes de Mark Willes a été mitigée, mais les journalistes apprécient que les ventes augmentent, alors que le prix de l'action Times Mirror a doublé. Pourtant, Shelby Coffey, rédacteur en chef depuis huit ans, a préféré démissionner.

Pour définir sa vision journalistique d'un quotidien qui veut doubler le nombre de ses lecteurs, son remplaçant, Michael Parks, ancien correspondant à l'étranger et titulaire d'un prix Pulitzer, s'accroche à une hypothèse de travail : *« Los Angeles sera la capitale du XXIe siècle, et nous serons le journal de cette capitale. En termes d'économie, de ce qui est expérimenté, et même de problèmes sociaux, la Californie du Sud est un modèle. Et les gens veulent savoir ce qui les attend, pas seulement au coin de la rue, mais au bout de la rue... »*.

Claudine Mulard

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 17 NOVEMBRE

Liquidation : 21 novembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+2,58 %
CAC 40 : 2765,60

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	965	965	—	+0,73
Cr.Lyonnais(T.P.)	940	959	+2,02	+17,66
Renault (T.P.)	1785	1778	-0,39	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2226	2218	-0,35	+17,34
Saint Gobain(T.P.)	1280	1280	—	+1,82
Thomson S.A (T.P)	915	910	-0,54	[illegible]
Accor	1025	1068	+4,19	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	295,50	297,50	+0,67	[illegible]
Air Liquide	898	913	+1,67	+12,71
Alcatel Alsthom	674	694	+2,96	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	725	725	—	[illegible]
Axa	400	407,30	+1,82	+23,42
Bail Investis	760	760	—	+2,56
Bancaire (Cie)	745	756	+1,47	[illegible]
Bazar Hot. Ville	535	545	+1,86	[illegible]
Bertrand Faure	365,50	367,80	+0,62	[illegible]
BIC	382	396,30	+3,74	[illegible]
BIS	490	490,10	+0,02	[illegible]
B.N.P.	248,50	257,90	+3,78	[illegible]
Bollore Techno.	728	730	+0,27	[illegible]
Bongrain	2245	2260	+0,66	[illegible]
Bouygues	577	581	+0,69	[illegible]
Bouygues Offs.	286,90	288	+0,38	[illegible]
Bull#	65,50	65	-0,76	[illegible]
Canal +	1001	[illegible]	+1,79	[illegible]
Cap Gemini	470	[illegible]	+0,14	[illegible]
Carbone Lorraine	1527	[illegible]	+2,81	[illegible]
Carrefour	2951	[illegible]	+2,13	[illegible]
Casino Guichard	327	[illegible]	-1,22	[illegible]
Casino Guich.ADP	248	[illegible]	+0,80	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	605	[illegible]	+0,82	[illegible]
C.C.F.	327,30	[illegible]	+2,65	[illegible]
Cegid (Ly)	618	[illegible]	+1,94	[illegible]
Cerus Europ.Reun	32,55	[illegible]	+1,38	[illegible]
Cetelem	615	[illegible]	+1,30	[illegible]
CGIP	1872	[illegible]	+0,16	[illegible]
Chargeurs	380	[illegible]	+0,39	[illegible]
Christian Dalloz	724	[illegible]	+0,13	[illegible]
Christian Dior	585	585	—	[illegible]
Ciments Francais	234	[illegible]	+0,42	[illegible]
Cipe France Ly #	160,50	[illegible]	+1,05	[illegible]
Clarins	444	[illegible]	+0,67	[illegible]
Club Mediterranee	419,40	[illegible]	-0,66	[illegible]
Coflexip	639	[illegible]	+3,12	[illegible]
Colas	835	[illegible]	+0,11	[illegible]
Comptoir Entrep.	11,35	[illegible]	+1,32	[illegible]
Comptoirs Mod.	2450	[illegible]	+1,14	[illegible]
CPR	438	444	+1,36	+7,29
Cred.Fon.France	65,20	65	-0,30	-3,70
Credit Lyonnais CI	286	293	+2,44	+120,30
Cred.Nat.Natexis	321,40	320,50	-0,28	+7,26
CS Signaux(CSEE)	186,90	183	-2,08	-22,08
Damart	3790	3750	-1,05	-9,68
Danone	904	923	+2,10	+27,66
Dassault-Aviation	1289	1300	+0,85	+11,11
Dassault Electro	568	582	+2,46	+30,78
Dassault Systemes	165	168,50	+2,12	+40,82
De Dietrich	266	267	+0,37	+38,57
Deveaux(Ly)#	603	604	+0,16	-16,11
Dev.R.N-P.Cal Li #	45	44,80	-0,44	+2,58
Dexia France	592	606	+2,36	+34,07
DMC (Dollfus Mi)	107	107	—	-34,94
Dynaction	154	155,50	+0,97	+27,35
Eaux (Gle des)	739	751	+1,62	+17,50
Eiffage	261,80	264	+0,84	+28,78
Elf Aquitaine	693	720	+3,89	+52,44
Eramet	248	248,90	+0,36	-8,49
Eridania Beghin	855	874	+2,22	+4,67
Essilor Intl	1620	1605	-0,92	+7,90
Essilor Intl.ADP	1560	1563	+0,19	+20,23
Esso	471	480	+1,91	-9,27
Eurafrance	2400	2410	+0,41	+7,49
Euro Disney	7,80	7,75	-0,64	-24,75
Europe 1	1120	1100	-1,78	[illegible]
Eurotunnel	5,70	5,65	-0,87	-17,51
Fimalac SA	471	480	+1,91	-0,41
Finextel	108	107,60	-0,37	+34,16
Fives-Lille	342,80	343	+0,05	+30
France Telecom	214,70	216,70	+0,93	[illegible]
Fromageries Bel	4090	4200	+2,68	-2,28
Galeries Lafayette	2740	2750	+0,36	+48,97
GAN ex.dt sous.	129,90	130	+0,07	+43,70
Gascogne (B)	496,90	481	-3,19	+5,25
Gaumont #	405,90	400	-1,45	-6,97
Gaz et Eaux	2410	2410	—	+19,52
Geophysique	809	815	+0,74	+106,38
G.F.C.	517	517	—	+10,11
Groupe Andre S.A.	550	545	-0,90	+36,59
Groupe GTM	355	351	-1,12	+46,25
Gr.Zannier (Ly) #	125	126	+0,80	+7,50
Guilbert	784	780	-0,51	+23,15
Guyenne Gascogne	1760	1745	-0,85	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1005	1033	+2,78	[illegible]
Havas	371,90	381,40	+2,55	+4,78
Havas Advertising	700	708	+1,14	[illegible]
Imetal	664	669	+0,75	-12,66
Immeubl.France	332,10	334	+0,57	[illegible]
Infogrames Enter.	831	834	+0,36	+39
Ingenico	118	[illegible]	+2,45	+38,96
Interbail	171	172	+0,58	[illegible]
Intertechnique	1199	1212	+1,08	[illegible]
ISIS	666	664	-0,30	[illegible]
Jean Lefebvre	330	325	-1,51	[illegible]
Klepierre	780	767	-1,66	[illegible]
Labinal	1530	1557	+1,76	+57,11
Lafarge	339,70	[illegible]	+2,82	[illegible]
Lagardere	168	171,50	+2,08	[illegible]
Lapeyre	325	322	-0,92	[illegible]
Lebon	240	244,80	+2	[illegible]
Legrand	1045	[illegible]	+2,10	[illegible]
Legrand ADP	722	[illegible]	+1,10	[illegible]
Legris indust.	207	204	-1,44	-6,63
Locindus	774	773	-0,12	+0,91
L'Oreal	2100	2160	+2,85	+10,54
LVMH Moet Hen.	929	959	+3,22	-33,81
Marine Wendel	674	676	+0,29	+42,01
Metaleurop	56,20	58	+3,20	+37,60
Metrologie Inter.	14,30	14,20	-0,69	-9,03
Michelin	303	309	+1,98	+10,31
Moulinex #	126,50	125,50	-0,79	+11,13
Nord-Est	117	118	+0,85	-1,59
Nordon (Ny)	390	391,20	+0,30	+6,59
NRJ #	800	807	+0,87	+22,64
Olipar	67	—	—	-18,98
Paribas	403,40	411,90	+2,10	+17,38
Pathe	1060	1080	+1,88	-13,60
Pechiney	227	232,90	+2,59	+7,12
Pernod-Ricard	297,10	295,60	-0,50	+2,99
Peugeot	629	630	+0,15	+7,87
Pinault-Print.Red	2772	2853	+2,92	+38,62
Plastic Omn.(Ly)	640	630	-1,56	+50
Primagaz	433,50	443	+2,19	-27,49
Promodes	1860	1920	+3,22	+31,05
Publicis #	532	535	+0,56	+18,36
Remy Cointreau	99,60	100	+0,40	-31,97
Renault	146,80	152	+3,54	+36,32
Rexel	1578	1566	-0,76	-0,57
Rhone Poulenc A	247	252,50	+2,22	+42,73
Rochette (La)	24,70	25,30	+2,42	-2,12
Rue Imperiale(Ly)	5430	—	—	+6,47
Sade (Ny)	187	186,90	-0,05	-0,47
Sagem SA	2625	2610	-0,57	-16,61
Saint-Gobain	782	810	+3,58	+10,35
Salomon (Ly)	511	512	+0,19	+15,05
Salvepar (Ny)	440	435	-1,13	+8,64
Sanofi	530	546	+3,01	+5,81
Sat	1640	1620	-1,21	+4,85
Saupiquet (Ns)	523	521	-0,38	-28,88
Schneider SA	301,50	308,50	+2,32	+28,59
SCOR	245,90	249,90	+1,62	+36,93
S.E.B.	675	684	+1,33	-32,74
Sefimeg CA	347,10	350	+0,83	-6,91
SEITA	190,50	190,20	-0,15	-12,35
Selectibanque	68	67,50	-0,73	-7,53
SFIM	1020	1025	+0,49	-0,48
SGE	141,50	144	+1,76	+28,57
Sidel	333	334,10	+0,33	+6,41
Silic CA	780	778	-0,25	+4,71
Simco	426,50	427,90	+0,32	-5,54
S.I.T.A.	1035	1040	+0,48	-5,45
Skis Rossignol	107	105	-1,86	+26,50
Societe Generale	736	751	+2,03	+38,86
Sodexho Alliance	2860	2860	—	+0,67
Sommer-Allibert	185	185	—	+19,35
Sophia	229,50	229,50	—	+30,78
Spir Communic. #	335	340	+1,49	-31,16
Strafor Facom	376	376	—	-2,08
Suez Lyon.des Eaux	591	606	+2,53	+25,49
Synthelabo	679	660	-2,79	+12,64
Technip	650	645	-0,76	+32,45
Thomson-CSF	145,90	147	+0,75	-12,65
Total	617	642	+4,05	+52,13
UIF	401	402	+0,24	[illegible]
UIS	212	211	-0,47	+20,57
Unibail	565	570	+0,88	[illegible]
Union Assur.Fdal	650	669	+2,92	+4,53
Usinor	88,70	89,60	+1,01	+18,67
Valeo	359,50	374	+4,03	+16,87
Vallourec	364,50	370	+1,50	+34,54
Via Banque	159,50	157	-1,56	-3,72
Worms & Cie	495,40	496	+0,12	+57,71
Zodiac ex.dt divid	1240	1254	+1,12	-20,93
Elf Gabon	1090	1078	-1,10	-18,64

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	113,20	116	+2,47	[illegible]
Adecco S.A.	1616	1694	+4,82	+39,81
Adidas AG #	789	805	+2,02	+28,96
American Express	450,50	450	-0,11	+46,57
Anglo American #	220	229	+4,09	-19,08
Amgold #	240	237,40	-1,08	-39,12
Arjo Wiggins App.	17	17	—	+8,97
A.T.T. #	277,10	281,50	+1,58	+29,66
Banco Santander #	154	159,90	+3,83	+43,80
Barrick Gold #	101	105,70	+4,65	-28,82
B.A.S.F. #	189,10	195,50	+3,38	-2,20
Bayer #	203	208	+2,46	-1,42
Cordiant PLC	11,60	11,50	-0,86	+36,98
Crown Cork ord.#	266,40	268	+0,60	-7,58
Crown Cork PF CV#	241	—	—	-6,58
Daimler Benz #	379	389,30	+2,71	+7,97
De Beers #	127,20	127,10	-0,07	-15,26
Deutsche Bank #	350	361	+3,14	+49,54
Dresdner Bank	222,10	225,30	+1,44	+46,90
Driefontein #	34,60	34,30	-0,86	-37,63
Du Pont Nemours # ■	323,20	340	+5,19	+38,40
Eastman Kodak #	340	348,70	+2,55	-14,05
East Rand #	1,35	1,39	+2,96	[illegible]
Echo Bay Mines #	16,80	17,10	+1,78	[illegible]
Electrolux #	454	459	+1,10	[illegible]
Ericsson #	231	246	+6,49	+52,79
Ford Motor #	250	258	+3,20	[illegible]
Freegold #	26,85	27,10	+0,93	-31,56
Gencor act.regr	9,95	9,35	-6,03	[illegible]
General Elect. #	398,40	406,70	+2,08	+56,82
General Motors #	351	361	+2,84	+24,05
Gle Belgique #	476,20	521	+9,61	+30,46
Grd Metropolitan	53,90	57	+5,75	+42,50
Guinness Plc #	53,75	55,65	+3,53	+39,12
Hanson PLC reg	28,25	28,25	—	[illegible]
Harmony Gold #	17	16,25	-4,41	-30,26
Hitachi #	40,35	43,80	+8,55	[illegible]
Hoechst #	229,40	230,60	+0,52	-5,41
L.B.M #	573	600	+4,71	+50
I.C.I #	82,50	83,50	+1,21	+30,46
Ito Yokado #	254	278,10	+9,48	+20,44
Kingfisher plc #	78,60	80,90	+2,92	+45,76
Matsushita #	86,50	91,60	+5,89	+9,63
Mc Donald's #	274,20	272,50	-0,61	+14,01
Merck and Co #	513	528	+2,92	+25,11
Mitsubishi Corp.#	42,70	46,45	+8,78	-12,02
Mobil Corporat.#	417,60	428,10	+2,51	+32,74
Morgan J.P. #	635	634	-0,15	+23,22
Nestle SA Nom. #	8070	8220	+1,85	+47,57
Nipp. MeatPacker #	72,20	—	—	+11,07
Nokia A	463,10	489,50	+5,70	+62,62
Norsk Hydro #	302	301,10	-0,29	+7,95
Petrofina #	2165	2250	+3,92	+36,77
Philip Morris #	241,30	242,90	+0,66	+20,96
Philips N.V #	386	401,20	+4,06	+92,20
Placer Dome Inc #	72,60	76,40	+5,23	-35,65
Procter Gamble #	422	434	+2,84	+51,21
Quilvest	304	309	+1,64	+7,47
Randfontein #	8,60	8,80	+2,32	-67,40
Rio Tinto PLC #	72,55	76	+4,75	-6,40
Royal Dutch #	295,60	305	+3,17	+36,31
Sega Enterprises	136,30	143	+4,91	-26,28
Saint-Helena #	18	18,05	+0,27	-39,83
Schlumberger #	501	506	+0,99	+89,15
SGS Thomson Micro.	390	409,80	+5,07	+71,66
Shell Transport #	39,80	39,70	-0,25	+29,56
Siemens #	330	341,90	+3,60	+41,92
Sony Corp. #	435,10	468,20	+7,60	+37,79
Sumitomo Bank #	53	63,95	+20,66	-11,79
T.D.K #	429	462,10	+7,71	+35,91
Telefonica #	153,20	157	+2,48	+23,16
Toshiba #	23,45	26	+10,87	-18,62
Unilever act.Div.# ■	314,60	330,60	+5,08	+45,15
United Technol. #	417,50	419,10	+0,38	+18,05
Vaal Reefs #	229	227,90	-0,48	-32,77
Volkswagen A.G #	3012	3064	+1,72	+41,19
Volvo (act.B) #	155,30	159	+2,38	+56,31
Western Deep #	109	112	+2,75	-38
Yamanouchi #	128,60	139,20	+8,24	+32,57
Zambia Copper	14,60	14,70	+0,68	+140,98

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 17 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	107,49	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	121,36	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	119,51	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	118,40	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	104,86	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,20	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,66	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	100,99	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	122,10	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	114,78	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	105,13	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,27	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	116,66	[illegible]
Finansder 9%91-06#	122,77	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,02	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	108,29	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,10	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	103,18	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,96	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	105,51	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	108,65	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	102,75	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	112,51	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	101,48	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	114,55	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	108,48	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,35	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,08	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	128,92	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,85	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	960	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		50	[illegible]
Baccarat (Ny)		540	[illegible]
Bains C.Monaco		525	[illegible]
Bque Transatlantl.	◆	174,50	[illegible]
B.N.P.Intercont.	◆	785	[illegible]
Bidermann Intl.	◆	110	[illegible]
B T P (la cie)	◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy		380	380
Champex (Ny)	◆	22,30	22,30
CIC Un.Euro.CIP		413	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2265	2265
Generali Fce Assur	◆	1330	1330
Continental Ass.Ly		528	528
Darblay	◆	506	506
Didot Bottin		776	776
Eaux Bassin Vichy	◆	2768	2768
Ecia		935	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1209	1209
Fichet Bauche	◆	39	[illegible]
Fidei		34,30	34,30
Finalens		255	255
F.I.P.P.	◆	340,30	340,30
Fonciere (Cie)		605	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #		709	[illegible]
Foncina #		505	505
Francarep		281	281
France S.A.	◆	1178	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot	◆	1211	1211
G.T.I (Transport)		190	[illegible]
Immobail		144	[illegible]
Immobanque		624	[illegible]
Locamion (Ly)	◆	401,20	[illegible]
Lucia		50,10	50,20
Monoprix		309	[illegible]
Metal Deploye		339	339,10
Mors		5,15	5,10
Navigation (Nle)		129	128
Optorg	◆	340	340
Paluel-Marmont	◆	330	330
Exa.Clairefont(Ny)		800	800
Parfinance	◆	255	255
Paris Orleans		265	[illegible]
Promodes (CI)	◆	1600	1600
PSB Industries Ly		578	[illegible]
Rougier #		340	[illegible]
Saga		126	[illegible]
S.I.P.H.	◆	350	350
Sofragi		4820	[illegible]
Taittinger		2924	2900
Tour Eiffel		287	285
Vicat		510	508
Caves Roquefort		1900	[illegible]
Elyo		322	322
Finaxa		340	345
Gaillard (M)	◆	1522	1522
Givaudan-Lavirotte	◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	150	150
Gd Moul.Strasbourg	◆	1725	1725
Hotel Lutetia		363	364
Hotels Deauville	◆	550	550
Immeubl.Lyon (Ly)	◆	568	568
L.Bouillet (Ly)	◆	315	315

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 17 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		40	[illegible]
AFE #		462	[illegible]
Aigle #		313	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	150	[illegible]
Altran Techno. #		1659	[illegible]
Arkopharma#		297	[illegible]
Montaignes P.Gest		1901	[illegible]
Assystem #		210	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	701	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		320	[illegible]
Bque Vernes		179	[illegible]
Beneteau #		820	[illegible]
B I M P	◆	97	[illegible]
Boiron#(Ly)		308,90	[illegible]
Boisset (Ly) #		365,50	[illegible]
But S.A.		264	[illegible]
Cardif SA		800	[illegible]
C.E.E #		69,20	[illegible]
CFPI #		380	[illegible]
Change Bourse (M)		226,50	[illegible]
CNIM CA#		189,50	[illegible]
Codetour		370	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		243	[illegible]
Confiandey #		305,90	[illegible]
C.A. Hte Normandie		319	[illegible]
C.A. Paris IDF		729	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine		300	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #		274,90	[illegible]
C.A.Pas de Calais		545	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		519	[illegible]
C.A. Oise CCI		323	[illegible]
C.A. Somme CCI		313	[illegible]
C.A.Toulouse (B)		424	[illegible]
Devanlay	◆	600	[illegible]
Devernois (Ly)		570	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	◆	55	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#		422	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#		388	[illegible]
Expand s.a		566	[illegible]
Factorem		643	[illegible]
Faiveley #		191,50	[illegible]
Finacor		62	[illegible]
Fininfo		720	[illegible]
Fructivie		625	[illegible]
Gautier France #		253	255
Gel 2000		54,10	[illegible]
GEODIS #		313	[illegible]
GFI Industries #		1040	1040
Girodet (Ly) #	◆	32	32
GLM S.A.	◆	235	235
Grandoptic.Photo #		973	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		197	197
Kindy #		141	[illegible]
Guerbet		224	222
Hermes Internat.1#		403	403
Hurel Dubois	◆	720	720
ICBT Groupe #		170	170
I.C.C.		142	[illegible]
ICOM Informatique		458	[illegible]
Idianova	◆	70	70
Int. Computer #	◆	59,75	[illegible]
IPBM		68	[illegible]
M6-Metropole TV		567	574
Manitou #		731	740
Manutan		368	362
Marie Brizard #		537	545
Maxi-Livres/Profr#		32,45	32,45
Mecelec (Ly)	◆	56,20	56,20
MGI Coutier #		259	258
Monneret Jouet Ly#		169	[illegible]
Naf-Naf #		73	71
Norbert Dentres.#		606	[illegible]
NSC Groupe Ny		804	805
Onet #		875	[illegible]
Paul Predault #		130	[illegible]
P.C.W. 19		—	[illegible]
Petit Boy #	◆	82	82
Phyto-Lierac #		205,50	210
Pochet		600	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)		201,30	[illegible]
Radiall #		625	625
Robertet #		1010	[illegible]
Rouleau-Guichard		244,20	[illegible]
Securidev #		102,90	[illegible]
Smoby (Ly)#		565	565
Sofco (Ly)	◆	10,60	[illegible]
Softbus	◆	363,80	[illegible]
Sogeparc (Fin)		366	366
Sopra #		563	[illegible]
Steph.Kelian #		60	58
Sylea		524	[illegible]
Teisseire-France		165	[illegible]
TF1		525	515
Thermador Hol. #		291	290,50
Trouvay Cauvin #		92	[illegible]
Unilog		781	775
Union Fin.France		550	550
Viel et Cie #		155,90	[illegible]
Vilmorin et Cie #		479	476
Virbac		418	425

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 17 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		28,90	29
Belvedere		633	[illegible]
BVRP		187	[illegible]
Coil		169	167
Electronique D2		735	[illegible]
FDM Pharma n.		199,90	[illegible]
Genset	◆	360,20	360,20
Guyanor action B	◆	9,80	9,80
High Co.	◆	160	160
Infonie		80	79
Joliez-Regol	◆	74,50	74,50
Mille Amis		50	[illegible]
Naturex		73	[illegible]
Olitec		650	[illegible]
Picogiga	◆	190	190
Proxidis		17,50	17,50
R21 Santé		390	405
Stelax	◆	8,50	8,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 17 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	751	751
Crédit Gén.Ind.	◆	9,50	9,50
Générale Occidentale	◆	178	178
Sté lecteurs du Monde	◆	149,90	149,90
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 14 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		137,89	[illegible]
Agipi Actions (Axa)		113,49	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◇	2455,08	[illegible]
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14349	[illegible]
Natio Epargne		2228,92	2206,85
Natio Oblig. M.T. C/D		859,29	[illegible]
Natio Ep. Croissance		3086,17	3035,66
Natio Ep. Patrimoine		134,74	[illegible]
Natio Epargne Retraite		156,37	[illegible]
Natio Epargne Trésor		11311,25	[illegible]
Natio Euro Valeurs		1001,60	981,96
Natio Euro Oblig.		1022,74	[illegible]
Natio Euro Opport.		1024,27	[illegible]
Natio Inter		1091,73	1070,32
Natio Opportunités		185,39	[illegible]
Natio Revenus		1101,69	1090,78
Natio Sécurité		11547,64	11547,64
Natio Valeurs		1327,46	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		93397,96	[illegible]
Oblig. ttes caté.		273,75	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)			
Livret Bourse Inv. D PEA	◆	825,33	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	◆	2573,54	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	◆	2431,71	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C	◇	314,80	[illegible]
Patrimoine Retraite D	◇	305,28	[illegible]
Sicav Associations C	◆	2442	[illegible]
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C	◇	19869,86	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	◇	19441,48	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA	◇	278,30	[illegible]
Écur. Capitalisation C	◇	254,35	[illegible]
Écur. Expansion C	◇	83854,81	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	◇	3495,81	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	◇	221,92	[illegible]
Écur. Monépremière	◇	11451,37	[illegible]
Écur. Monétaire C	◇	13153,68	[illegible]
Écur. Monétaire D	◇	12192,06	[illegible]
Écur. Trésorerie C	◇	322,88	[illegible]
Écur. Trésorerie D	◇	310,34	[illegible]
Écur. Trimestriel D	◇	1999,03	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	◇	193,86	[illegible]
Géoptim C	◇	12954,23	[illegible]
Géoptim D	◇	11898,99	[illegible]
Horizon C	◇	2231,95	[illegible]
Prévoyance Écur. D	◇	105,36	105,36
Sensipremière C	◇	13398,89	[illegible]
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C	◇	12148,74	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	◇	12111,97	[illegible]
CNCA (Indocam Asset Management)			
Amplia	◇	120931,64	[illegible]
Atout Amérique		189,28	[illegible]
Atout Asie		85,38	[illegible]
Atout Futur C		782,63	[illegible]
Atout Futur D		736,74	[illegible]
Coexis		1961,82	[illegible]
Dieze		2176,07	[illegible]
Elicash	◇	960289,44	960289,44
Epargne-Unie		305,99	[illegible]
Eurodyn		2541,32	[illegible]
Indicia	◆	1673,31	[illegible]
Moné.JC	◇	12065,07	12065,07
Moné.JD	◇	11681,52	11681,52
Oblifutur C		553,41	[illegible]
Oblifutur D		530,28	[illegible]
Oraction		1500,33	1463,74
Revenu-Vert		1184,85	[illegible]
Sévéa	◆	116,90	[illegible]
Synthésis		18352,06	[illegible]
Uni Association	◇	121,82	121,82
Uni Foncier		1389,83	[illegible]
Uni France		832,43	[illegible]
Uni Garantie C		1904,15	[illegible]
Uni Garantie D		1456,36	[illegible]
Uni Régions		1623,24	[illegible]
Univar C	◇	312,68	312,68
Univar D	◇	299,66	299,66
Univers Actions		238,11	232,30
Univers-Obligations		250,42	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic		144,25	[illegible]
Francic Pierre		137,04	[illegible]
Europe Régions		229,55	[illegible]
CIC PARIS			
Associc	◇	1129,75	1129,75
Cicamonde		1518,07	[illegible]
Converticic		393,94	[illegible]
Ecocic		1667,14	[illegible]
Mensuelcic		10081,90	[illegible]
Oblicic Mondial		3918,20	[illegible]
Oblicic Régions		1183,13	[illegible]
Rentacic		162,22	[illegible]
CREDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1388,76	[illegible]
Lion 20000 C		17314,51	17314,51
Lion 20000 D		16199,26	16199,26
Lion Associations C		11119,81	11119,81
Lion Associations D		11119,81	11119,81
Lion Court Terme C		26689,41	[illegible]
Lion Court Terme D		24200,27	24200,27
Lion Plus C		1579,13	[illegible]
Lion Plus D		1506,35	[illegible]
Lion Trésor		2471	[illegible]
Oblilion		2177,93	2156,37
Sicav 5000		705,94	[illegible]
Slivafrance		1178,76	[illegible]
Slivam		573,56	[illegible]
Slivarente		246,52	[illegible]
Slivinter		772,41	[illegible]
Trilion		5128,83	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2347,76	2301,73
CM Option Dynamique		131,29	129,51
CM Option Equilibre		261,76	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr		155,95	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T		926,11	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C		139,28	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		23159,80	23159,80
Créd.Mut.Ep.Monde		1602,33	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig		1887,14	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1095,36	[illegible]
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		102,05	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		569,30	[illegible]
Saint-Honoré Capital		20050,17	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		741,35	[illegible]
St-Honoré Pacifique		629,18	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	◇	1848,12	1848,12
Stratégie Actions		1087,79	[illegible]
Stratégie Rendement		1989,43	[illegible]
[illegible]			
Amplitude Amérique	◇	113,65	[illegible]
Amplitude Europe C	◇	164,53	[illegible]
Amplitude Europe D	◇	161,78	[illegible]
Amplitude Monde C	◇	983,88	[illegible]
Amplitude Monde D	◇	938,63	[illegible]
Amplitude Pacifique	◇	89,59	87,40
Elanciel D PEA	◇	178,69	174,33
Émergence Poste D PEA	◇	148,85	145,22
Géobilys C	◇	677,65	[illegible]
Géobilys D	◇	641,16	[illegible]
Kaleïs Dynamisme	◇	1081,47	1060,26
Kaleïs Equilibre	◇	1063,05	1042,21
Kaleïs Sérénité	◇	1036,07	1025,81
Latitude C	◇	149,91	149,91
Latitude D	◇	136,57	136,57
Oblitys D	◇	623,94	614,72
Plénitude D PEA	◇	201,33	[illegible]
Poste Gestion C	◇	15023,67	15023,67
Revenus Trimestr. D	◇	5170,90	5119,70
Solstice D	◇	2353,59	2347,72
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38361,48	38361,48
Actimonétaire D		30392,31	30392,31
Cadence 1 D		1058,15	1047,67
Cadence 2 D		1047,22	1036,85
Cadence 3 D		1049,06	1038,67
Capimonétaire C		414,61	[illegible]
Capimonétaire D		374,10	[illegible]
Sogeoblig C/D		9303,65	9211,53
Interoblig C		7489,99	7415,83
Intersélection France D		709,76	695,84
S.G. France opport. C		2001,57	1962,32
S.G. France opport. D		1910,75	1873,28
Sogenfrance C		1863,70	[illegible]
Sogenfrance D		1703,52	1670,12
Sogépargne D		297,94	294,99
Soginter C		2543,84	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1347,82	1321,39
Sogeliance D	◆	1693,76	1676,99
Sogenfrance Tempo D	◆	220,40	216,08

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SPORTS A 205 jours du début de la Coupe du monde de football qui aura lieu en France, le nom de trente et un des trente-deux *qualifiés* pour la phase finale est connu. ● SAMEDI 15 novembre à Naples, l'équipe d'Italie, en s'imposant 1-0 face à la Russie, a mis fin à l'angoisse des *tifosi comme* à *la crainte* des *organisateurs* français, qui imaginaient mal une rencontre mondiale sans la Squadra Azzurra. ● LE MÊME SOIR, la Belgique, la Croatie et la *Yougoslavie avaient aussi* obtenu leur billet pour Paris. ● LA SURPRISE est venue de la zone Asie, avec la qualification difficile du Japon, vainqueur après prolongations de l'Iran 3-2. ● DANS LA ZONE Concacaf, la Jamaïque rejoint le Mexique et les Etats-Unis parmis les qualifiés. Le pays a longuement fêté l'accession des joueurs rassemblés par l'entraîneur brésilien René Simoes à l'épreuve phare du football.

L'Italie rejoint les trente pays déjà qualifiés pour la Coupe du monde

La Squadra Azzurra, solide mais sans génie, s'est qualifiée face aux footballeurs russes, mais de nombreux tifosi sont inquiets du style de jeu de l'équipe entraînée par Cesare Maldini

NAPLES
de notre envoyé spécial

Edson Arantès do Nascimento, plus connu sous le surnom de Pelé, doit être soulagé. Tout comme un certain Michel Platini, « Michele » pour des millions d'Italiens. De passage à Rome il y a quelques jours, celui qui restera pour l'éternité le « roi » Pelé n'avait pas caché ses sentiments à l'approche d'un décisif Italie-Russie : *« Sans les Italiens, le Mondial ne serait pas un vrai Mondial ! »*

De son côté, le vice-président du Comité français d'organisation du Mondial 98 avait, d'une pirouette sémantique, résumé sa pensée : *« Je m'appelle Platini, pas Platinov ! »* Lorsqu'il s'agit d'un Mondial, c'est-à-dire d'une manifestation dépassant largement le cadre purement sportif, le devoir de réserve et les bons sentiments font relâche. Pour l'intérêt médiatique et les retombées économiques, la présence en phase finale d'une Squadra Azzurra vaut tout l'or du monde.

Obligés de jouer leur qualification sur deux matches face à la Russie après avoir bêtement perdu des points en Georgie et en Pologne lors de leur parcours qualificatif, les hommes de Cesare Maldini se retrouvaient donc samedi 15 novembre dans l'immense cuvette du stade San Paolo de Naples. En position de force après le résultat obtenu dans des conditions climatiques éprouvantes à Moscou (1-1), mais pas rassurés pour autant.

« DOUZIÈME HOMME »

Sifflés et hués par le public romain le mois dernier à l'issue d'un Italie-Angleterre (0-0) qui avait souligné les lacunes d'une Squadra tristounette, les coéquipiers de Paolo Maldini espéraient plus de chaleur et de soutien de la part du public napolitain. Ils n'ont pas été déçus. Près de 70 000 *tifosi* ont parfaitement rempli leur mission de « douzième homme ». Naples a d'ailleurs profité de l'occasion pour clamer haut et fort sa fierté d'être, pour un soir, la véritable capitale du pays avec la présence dans les tribunes de banderoles (*« Bossi divise l'Italie, Naples l'unifie »*) explicites.

Dans cette atmosphère d'union sacrée, les joueurs ont su, pour une fois, faire preuve d'une certaine élégance. A l'issue du match, alors que la foule hurlait sa joie, Paolo Maldini, capitaine comblé, déclarait que tous les joueurs avaient décidé de céder une grande partie de leur prime de qualification (plus de 400 000 francs par tête) au bénéfice des victimes des récents tremblements de terre survenus en Ombrie et dans les Marches.

C'est dans ce même stade San Paolo que, le 3 juillet 1990, les *tifosi* et les joueurs de la Squadra avaient pleuré toutes les larmes de leurs corps à l'issue d'une demi-finale de Coupe du monde perdue aux tirs au but face aux Argentins d'un certain Diego Maradona, qui fut, pendant de longues années, un véritable dieu vivant à Naples. Sept ans plus tard, Naples et la Squadra se sont réconciliés. A l'issue d'un match de médiocre qualité technique, les hommes de Cesare Maldini ont empoché leur billet pour la France grâce à un but inscrit par Pierluigi Casiraghi, le « taureau » de la Lazio de Rome, bien servi par Demetrio Albertini. Un but, et *basta cosi.*

Face à des Russes bien trop timides, les joueurs de la Squadra Azzurra n'ont pas souffert outre-mesure. Mais les lacunes observées à Rome face à l'Angleterre le mois dernier sont toujours d'actualité. Et comme le soulignait justement Candido Canavo dans son éditorial de la *Gazzetta dello Sport* au lendemain de ce match : *« Lors du Mondial, cette équipe aura du mal à s'imposer, car son jeu est mentalement limité... »*

Le triomphe personnel obtenu par le sélectionneur Cesare Maldini, ovationné par un public napolitain soulagé mais peu lucide, ne fait pas illusion. En charge de l'équipe nationale depuis janvier, Maldini senior n'a toujours pas trouvé la solution miracle aux maux dont souffre la sélection italienne : manque de créativité, efficacité offensive médiocre, mobilité parfois limitée. Son bilan n'est pas mauvais (12 matches, 5 victoires, 6 nuls, une seule défaite), les bons joueurs ne manquent pas, mais le jeu développé par sa Squadra est effectivement *« mentalement limité ».*

TÂTONNEMENTS OFFENSIFS

En douze rencontres, Cesare Maldini a fait appel à une trentaine de joueurs. Parmi eux, un seul, Fabio Cannavaro, défenseur de Parme, a disputé tous les matches. Quatre autres joueurs (Maldini junior, Alessandro Costacurta, Dino Baggio et Roberto Di Matteo) en ont disputé onze.

Sur le plan offensif, Cesare Maldini tâtonne toujours. Quel est le tandem de pointe le plus efficace ? De la paire Casiraghi-Zola au duo Vieri-Ravanelli en passant par le couple Zola-Vieri, « Cesarone » a tout tenté. Face à la Russie, le duo Casiraghi-Ravanelli n'a pas révolutionné le jeu d'attaque. Des joueurs plus créatifs et surtout plus vifs comme Alessandro Del Piero, Gianfranco Zola, Filippo Inzaghi et Enrico Chiesa semblent avoir du mal à se situer au sein de cette Squadra solide mais sans génie.

En attendant le Mondial, l'heure est au soulagement du côté de Cesare Maldini. Ce qui n'empêche pas certains *tifosi* d'être lucides. *« Nos joueurs ne sont pas assez rapides au milieu de terrain et les idées se font rares. »* Celui qui parle, spectateur attentif dans la tribune d'honneur du San Paolo, n'est autre que Lamberto Dini, ministre des affaires étrangères. Maintenant que la qualification est acquise, les polémiques sur le style de jeu de la Squadra Azzurra vont pouvoir reprendre de plus belle.

Alain Constant

Le Chili de retour en Europe seize ans après l'Espagne

Les Chiliens devancent les Paraguayens à la différence de buts

SANTIAGO DU CHILI
correspondance

Le Chili a pris la quatrième place qualificative du groupe sud-américain des éliminatoires pour la phase finale de la prochaine Coupe du monde, après sa victoire sur la *Bolivie* (3-0), dimanche 16 novembre, à Santiago du Chili. Les buts de Rodrigo Barrera (25e), Marcelo Salas (41e) et Juan Carreno (84e) ont permis aux Chiliens de s'imposer face à une équipe bolivienne de toute façon d'ores et déjà éliminée de la compétition.

Dans les premières minutes d'un match assez médiocre, les visiteurs avaient tout de même réussi à enrayer les tentatives chiliennes soutenues par les quelque soixante-quinze mille spectateurs du Stade national de Santiago. En seconde mi-temps, fort de ses deux buts, le Chili s'est décontracté pour passer à l'offensive, obligeant l'équipe bolivienne à commettre de plus en plus de fautes. L'expulsion de deux joueurs facilitait ainsi l'obtention du troisième but.

Avec cette victoire, le Chili termine les qualifications du groupe Amsud à égalité avec le Pérou, qui, après sa victoire sur le *Paraguay (1-0)*, dimanche, se retrouvait lui aussi à la quatrième place, avec 25 points. Mais les Chiliens ont distancé les Péruviens grâce à une meilleure différence de buts. L'équipe dirigée par Nelson Acosta a *ainsi* profité du *talent* de *l'attaquant* de l'Inter de Milan, Ivan Zamorano (12 buts), et de celui du River Plate de Buenos Aires, « El Matador » Marcelo Salas (11 buts), les deux meilleurs buteurs du groupe.

LA MASCARADE DE 1990

Le Chili rejoint donc l'Argentine, la Colombie, le Paraguay et le Brésil dans le quintette qui représentera l'Amérique du Sud en France en 1998. Pour le pays, il s'agira de véritables retrouvailles avec la Coupe du monde, seize ans après la dernière participation, en 1982, en Espagne. Ayant raté sa qualification en 1986, l'équipe nationale avait, quatre ans plus tard, tout fait pour gagner son ticket pour l'Italie. Elle n'avait pas hésité à tricher, lors d'un match éliminatoire contre le Brésil joué au Stade de Maracana.

Le gardien de but Roberto Pujas s'était blessé *lui-même et avait accusé* les supporteurs brésiliens de l'avoir brûlé avec un feu de Bengale. L'« incident », intervenu alors qu'ils étaient menés (1-0), avait servi de prétexte aux Chiliens pour quitter le terrain. Cette conduite antisportive *coûta au pays non seulement l'élimination*, mais également une interdiction totale de participer aux éliminatoires pour la Coupe du monde jouée en 1994 aux Etats-Unis. Roberto Pujas fut également lourdement puni.

Toute honte bue, la sélection, qui n'a pas gagné un seul match en phase finale de Coupe du monde depuis sa troisième place historique, en 1962, à Santiago, achève avec cette qualification une longue période d'isolement sportif. *Dès la* fin du match, des centaines de milliers de Chiliens se sont retrouvés dans les rues de la capitale et des principales villes chiliennes pour une soirée de liesse. Quelques incidents isolés ont gâché les réjouissances. Plusieurs personnes ont été arrêtées par la police. Un homme est mort, renversé par une voiture, alors qu'il fêtait la victoire.

Eduardo Olivares

Des « Anglais » et un Brésilien offrent la France à la Jamaïque

KINGSTON
de notre envoyé spécial

La Jamaïque a écrit dimanche 16 novembre, dans un stade de football de béton pâle posé entre *mer et collines, une nouvelle date* de son histoire. Une marque inscrite tout en haut, au deuxième rang, juste derrière celle de son indépendance, gagnée dans la douleur il y a trente-cinq ans. Elle l'a fait habillée de jaune et de vert, les couleurs de son drapeau, en chantant, dansant et célébrant sans répit depuis les premières heures du jour jusqu'au plus noir de la nuit. L'occasion ? Une simple rencontre de football, Jamaïque-Mexique, ultime rendez-vous du groupe Concacaf de qualification pour la Coupe du monde 1998. Un match plutôt médiocre. Mais dont le résultat, un nul 0-0, offre au pays l'honneur encore inédit de disputer l'été prochain son premier Mondial.

Réduite à ses seules quatre-vingt-dix minutes de jeu, la rencontre ne pèse pas lourd. Pas le moindre but, une domination féroce mais souvent maladroite de l'équipe jamaïquaine et, en face, onze joueurs mexicains pressés d'en finir et de quitter au plus vite un stade qui n'avait que faire de leur présence.

Mais ce dimanche en Jamaïque a débuté bien avant le premier coup de sifflet de l'arbitre. A 10 heures, le National Stadium de Kingston se laisse déjà maltraiter par une foule que la police maîtrise tant bien que mal à coups de bâton. La rencontre ne doit pas débuter avant 14 heures, mais ce long préambule *ne fait naître aucun bâillement. Le* public, 35 000 personnes enveloppées de jaune, s'échauffe en chantant.

A midi, il tournera ses regards vers la scène posée dans un virage du stade pour accompagner de la voix, et plus encore du geste, Jimmy Cliff et une poignée d'autres figures du reggae venus se joindre à la fête. Le soleil cogne et la pluie menace. Mais peu importe ces quelques détails, la Jamaïque a mieux à faire que compter un à un les nombreux blessés que la cohue et la chaleur renvoient sans répit vers l'ombre des couloirs. Elle a rendez-vous, en ce jour de novembre, avec sa propre histoire.

En première mi-temps, la foule se lève d'un bond pour peu que le ballon manifeste l'envie de rouler vers le but mexicain. En seconde, elle semble un moment avoir perdu sa voix. Mais l'impression est trompeuse. L'annonce par le speaker de la défaite du Salvador, l'ultime rival de la Jamaïque, battu 4-2 par les Etats-Unis, réveille ses ardeurs.

Plus rien, alors, ne peut arrêter les chants. Pas même le match et les dernières actions de jeu. Le public se renvoie d'une tribune à l'autre les mots France et Jamaïque, *hurlés comme un refrain* et rythmés par les danses. Plus tard, les musiciens reprendront possession de la place et la foule envahira la pelouse. Les joueurs, *eux, échangeront quelques larmes. « Le rêve est désormais réalité*, osera l'un d'eux, Warren Barrett, le gardien de but. *Mais j'ai un peu de mal à y croire. »*

On le comprend. A mi-chemin de cet interminable parcours de qualification, en juin, l'équipe jamaïquaine semblait égarée en route. Deux défaites, deux nuls, une victoire et seulement deux buts pour ses cinq premiers matches. La qualification, cinq mois plus tard, n'est due qu'à l'initiative, aujourd'hui certifiée géniale, du Brésilien René Simoes, appelé en 1996 au poste de directeur technique.

« LES REGGAE BOYZ »

Convaincu de la nécessité de renforcer au plus vite son effectif, ce petit homme à la moustache joyeuse promène ses regards vers l'étranger avec l'espoir de découvrir de possibles recrues. Il cherche, bien sûr, en Angleterre. *« Je savais qu'une bonne centaine de joueurs ayant au moins un parent jamaïquain vivaient au Royaume-Uni*, explique-t-il aujourd'hui. *Et nous avions besoin de leur expérience et de leur professionnalisme. »*

L'entraîneur brésilien invite les plus intéressés à venir tenter leur chance lors d'un camp de sélection, en début d'été, à Kingston. Cinq d'entre eux n'en repartiront pas. René Simoes leur offre un maillot national. Et le pays les traite dès cet l'instant comme s'ils avaient toujours été des siens. Depuis, l'équipe jamaïquaine n'a plus connu la défaite. Elle a gagné un surnom, les « Reggae Boyz », un profil de gagneur et un nouveau héros, le petit Deon Burton, un ailier court sur pattes élevé près de Londres, mais aujourd'hui plus respecté en Jamaïque que s'il avait chassé lui-même les Anglais de Kingston.

René Simoes peut bien s'excuser encore, parfois, d'avoir été *« contraint par la force des choses de recruter à l'étranger »*, plus personne ne l'écoute. Et surtout pas le premier ministre, pressé d'annoncer au pays sitôt la fin du match, dimanche, que la journée du lendemain serait fête nationale.

Alain Mercier

QUALIFICATIONS

A l'issue des matches du samedi 15 et du dimanche 16 novembre dans les différentes zones, trente et un des trente-deux pays qui participeront à la phase finale de la Coupe du monde de football 1998, organisée en France du 10 juin au 12 juillet, sont désormais connus.

● Zone Europe (barrages retour)

Yougoslavie-Hongrie	5-0 (7-1)
Ukraine-Croatie	1-1 (0-2)
Belgique-Irlande	2-1 (1-1)
Italie-Russie	1-0 (1-1)

La Yougoslavie, la Croatie, l'Italie et la Belgique sont qualifiées.
(Entre parenthèses le score du match aller.)

● Zone Asie (barrage entre les deuxièmes des groupes A et B)

Japon-Iran	3-2

L'Iran rencontrera l'Australie en barrage les 22 et 29 novembre pour la dernière place qualificative

● Zone Concacaf (dernière journée)

Costa Rica-Canada	3-1
Jamaïque-Mexique	0-0
Etats-Unis-Salvador	4-2

Classement final : 1. Mexique, 18 pts ; 2. Etats-Unis, 17 ; 3. Jamaïque, 14 ; 4. Costa Rica, 12 ; 5. Salvador, 10 . 6. Canada, 6.
Mexique, Etats-Unis et Jamaïque sont qualifiés.

● Zone Amsud (dernière journée)

Argentine-Colombie	1-1
Chili-Bolivie	3-0
Pérou-Paraguay	*1-0*
Uruguay-Equateur	5-3

Exempt : Venezuela
Classement final : 1. Argentine, 30 pts ; 2. Paraguay, 29 ; 3 Colombie, 28 . 4. Chili, 25 ; 5 Pérou, 25 ; 6. Equateur, 21 ; 7 Uruguay, 21 ; 8. Bolivie, 17 ; 9. Venezuela, 3
L'Argentine, le Paraguay, la Colombie et le Chili sont qualifiés.

Les 31 pays qualifiés : Afrique du Sud, Cameroun, Nigeria, Tunisie, Maroc, France (qualifié d'office en tant que pays organisateur), Roumanie, Norvège, Bulgarie, Espagne, Angleterre, Allemagne, Danemark, Pays-Bas, Autriche, Ecosse, Yougoslavie, Croatie, Belgique, Italie, Brésil (qualifié d'office en tant que champion du monde en titre), Argentine, Paraguay, Colombie, Chili, Mexique, Etats-Unis, Jamaïque, Corée du Sud, *Arabie saoudite, Japon*
Le tirage au sort de la phase finale (huit groupes de quatre équipes) aura lieu jeudi 4 décembre au Stade-Vélodrome de Marseille.

Marseille prend la tête du championnat

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis mai 1993, l'Olympique de Marseille se retrouve en tête du classement du championnat de France de première division. Les *Provençaux l'ont emporté, samedi* 15 novembre, contre Auxerre (4-0) lors la 16e journée. Les hommes de Rolland Courbis ont profité des nuls du Paris-SG à Bordeaux (0-0) *et de Metz à Nantes (1-1). Laurent* Blanc, qui avait conduit Auxerre au titre en 1996, a marqué son huitième but de la saison, une performance pour un défenseur.

Paris Saint-Germain, nouveau dauphin de l'OM, a obtenu à Bordeaux son quatrième nul de la saison. Les Girondins, invaincus depuis la 6e journée, ont partagé les points pour la quatrième fois consécutive. Les Bordelais auraient même pu l'emporter si le gardien Christophe Revault ne s'était interposé sur un penalty tiré par Jean-Pierre Papin. L'OM se déplacera à Strasbourg jeudi, tandis que le PSG devra se rendre à Monaco. Les joueurs de la Principauté poursuivent leur redressement à Toulouse (3-1), grâce au deuxième doublé d'affilée de l'espoir franco-argentin David Trezeguet et au neuvième but du Nigérian Victor Ikpeba, en tête du classement des buteurs.

Le public lensois a assisté à un match à sensation qui opposait sa formation à Cannes, puisque neuf buts ont été marqués. Les locaux l'ont emporté finalement face à la « lanterne rouge » Cannes (5 à 4). Cette rencontre a été marquée par deux triplés, du Monténégrin Anto Drobjnak (Lens) et du Suisse Marco Grassi (Cannes). Le derby breton, Guingamp-Rennes, s'est achevé par la victoire des premiers, enfonçant un peu plus au classement général les seconds.

En deuxième division, Nancy, le leader, s'est imposé (2-1) vendredi face à Mulhouse, alors que son dauphin, Lorient, l'a emporté samedi à Laval (1-0) à l'issue de la 20e journée. Sochaux a réalisé la mauvaise opération de cette journée en s'inclinant (3-2) à Geoffroy-Guichard contre Saint-Etienne. Les autres résultats : Troyes-Amiens (2-1) ; Wasquehal-Gueugnon (1-0), Caen-Valence (1-1) ; Niort-Red Star (2-0) ; Toulon-Nîmes (0-1) ; Louhans-Cuiseaux - Lille (2-2) ; Beauvais-Martigues (0-0) ; Nice-Le Mans (0-2).

Le championnat de France de football de D1

Lyon-Châteauroux	2-1
Marseille-Auxerre	4-0
Bordeaux-Paris-SG	0-0
Nantes-Metz	1-1
Toulouse-Monaco	1-3
Montpellier-Bastia	1-1
Lens-Cannes	5-4
Le Havre-Strasbourg	1-1
Guingamp-Rennes	1-0

	Rouges	Jaunes
1 Nantes	0	21
2 Monaco	0	25
3 Marseille	0	27
16 Montpellier	3	37
17 Bastia	4	38
18 Bordeaux	5	34

CLASSEMENT

	Points					Diff.		
1 Marseille	33	16	10	3	3	+ 14	▲	GNGGG
2 Paris-SG	31	16	9	4	3	+ 16	▼	GGPPN
3 Metz	31	16	9	4	3	+ 10	▼	GNNGN
4 Bordeaux	30	16	8	6	2	+ 6	=	GNNNN
5 Monaco	29	16	9	2	5	+ 9	=	PPGGG
6 Lens	28	16	8	4	4	+ 5	=	GPNGG
7 Bastia	23	16	6	5	5	+ 5	▲	GGNNN
8 Auxerre	23	16	7	2	7	+ 2	▼	GGNNP
9 Lyon	23	16	7	2	7	0	▲	PNGNG
10 Montpellier	21	16	5	6	5	0	▼	GGGPN
11 Toulouse	20	16	5	5	6	- 6	=	PNNPP
12 Guingamp	18	16	5	3	8	- 5	▲	PNPPG
13 Nantes	17	16	4	5	7	- 2	▼	GNGPN
14 Strasbourg	15	16	3	6	7	- 8	▲	GPNPN
15 Châteauroux	15	16	4	3	9	- 11	▼	PNPGP
16 Le Havre	14	16	2	8	6	- 5	=	NNGNN
17 Rennes	13	16	3	4	9	- 13	=	PNPPP
18 Cannes	11	16	3	2	11	- 17	=	PNPGP

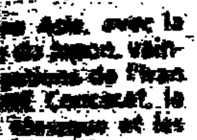
1 Paris-SG 29 buts • 2 Monaco 26 buts • 3 Marseille 25 buts.

1 Marseille 11 buts • 2 Paris-SG 13 buts • 3 Metz 14 buts

1 Ikpeba (Monaco) 9 buts • 2 Blanc (Marseille) - Guivarc'h (Auxerre) - Laslandes (Bordeaux) 8 buts.

17e JOURNÉE : jeudi 20 novembre • Monanco-Paris-SG • Auxerre-Montpellier • *Strasbourg-Marseille* • *vendredi 21 novembre* • *Bastia-Lens* • *Cannes-Lyon* • Metz-Toulouse • Le Havre-Guingamp • Châteauroux-Bordeaux • Rennes-Nantes.

هكذا من الاصل



la Coupe du monde

leurs russes,

Cesare Maldini

Des « Anglais » et un Brésilien

ffrent la France à la Jamaïque

Le Trophée Lalique n'a pas été la répétition d'avant-JO

Beaucoup des patineurs ont préféré présenter à Paris des programmes rodés plutôt que de dévoiler ceux qu'ils réserveront aux Jeux olympiques de Nagano, en février

Le trophée Lalique de patinage artistique s'est déroulé vendredi 14 et samedi 15 novembre au Palais omnisports de paris-Bercy. La Française Lætitia Hubert l'a emporté chez les filles et Philippe Candeloro s'est classé deuxième derrière le Russe Alexeï Yagudin chez les garçons. Les autres Français, Thierry Cérez et Frédéric Dambier se *sont respectivement classés sixième et* neuvième sur dix. Chez les couples, Sarah Abitbol et Stéphane Bernadis ont terminés cinquièmes, Lyne Haddad et Sylvain Privé, huitièmes, et Alexandra Roger et Vivien *Rolland, neuvièmes sur neuf.* Les danseurs sur glace Marina Anissina et Gwendal Peizerat ont pris la deuxième place de la compétition derrière les champions olympiques russes et champions du monde en titre, *Oksana Gritschuk – récemment re*baptisée Pasha – et Evgueni Platov.

INNOVER ou « assurer », tel est le dilemme du patineur artistique. L'approche des Jeux olympiques rend frileux même les mieux placés pour les podiums olympiques de Nagano de février 1998. Quatrième des six épreuves de la Série des champions qui sert pour la troisième saison de banc d'essai aux grands championnats, le Trophée *Lalique* n'a pas livré que des nouveautés. En conservant les programmes bien notés de leur saison 1996-1997, plusieurs stars ont joué la sécurité du « déjà vu » au Palais omnisport de Paris-Bercy, vendredi 14 et samedi 15 novembre.

La palme revient aux Allemands Mandy Woetzel et Ingo Steuer. Le couple champion du monde en titre a resservi à la fois ses anciens programmes court et libre. A cela, ils auraient une bonne raison : les interventions chirurgicales subies en avril et juillet aux genoux par Ingo. *« Nous n'avions donc pas le temps de travailler sur autre chose »*, expliquent-ils (sans préciser qu'ils ont quand même eu le temps de participer à la lucrative tournée d'été de Tom Collins).

« Les mécanismes et les techniques du patinage en couple sont délicates à maîtriser, estime Valérie Huart, juge internationale au Trophée Lalique, *lorsqu'on atteint une perfection, on ne souhaite pas la remettre tout de suit en cause. »* C'est aussi l'avis de la Russe Tamara Moskvina, l'entraîneuse la plus respectée de la spécialité : *« Quand on a un bon mari dans son lit, on n'en change pas toutes les nuits mais quand un détail cloche, il faut agir. »* Forte de cette philosophie, elle a fait conserver à la paire Oksana Kazakova-Artur Dmitriev, en vue des Jeux olympiques, le « libre » qui leur a valu le bronze au mondial de Lausanne en mars.

Pour Elena Bereznaïa et Anton Sikharulidze, troisième aux Championnats d'Europe à Paris en février, Tamara Moskvinaa biaisé . *« J'ai gardé la musique de l'année dernière car je n'en trouvais aucune qui leur permette de dégagé la vitesse et l'énergie qui les caractérisent tout en les différenciant des autres couples, mais j'ai changé la chorégraphie qui n'avait pas donné les résultats escomptés l'an passé. »* Samedi, ses protégés qui n'évoluent ensemble que depuis un an et demi, ont obtenu à Paris leur première victoire internationale en battant Wötzel et Steuer.

« LA MARQUE DES GRANDS »

Cette manière d'accommoder les restes n'est ni propre aux couples ni nouvelle. Le Soviétique Viktor Petrenko avait seriné pendant trois saisons les mêmes airs pour finalement devenir champion olympique à Albertville en 1992. L'Américain Todd Eldredge, champion du monde en 1996 et vice champion du monde 1997, semble tenté par le stratagème. Il évolue sur une musique de « libre » qui ressemble étrangement à celle de sa saison 1995-1996 avec le même programme technique qu'en 1996-1997. *« Le nouveau est prêt,* affirme son entraîneur Richard Callaghan, *mais nous le gardons pour la finale de la Série des Champions ou pour le championnat des Etats-Unis. »*

Eldredge, comme le Français Philippe Candeloro qui a patiné à Bercy sur son « Napoléon » de l'an passé, est plus probablement en retard sur son calendrier. Ou simplement en proie au doute. L'effet de surprise que l'Américain prétend provoquer fait persiffler en coulisse : *« Vu le peu de renouvellement dont il fait preuve dans ses programmes, peu importe qu'il refasse l'ancien. »* D'autant que les juges préfèrent voir un programme deux ans de suite plutôt que d'être pris au dépourvu par une nouveauté en milieu de saison. Conscient de ce risque, Candeloro se rendra spécialement à Nagano à la fin du mois, pour présenter son « Dartagnan » encore en chantier au Trophée NHK, sur la piste olympique : *« Pour que mon personnage soit bien compris avant les Jeux. »*

André Brunet, son entraîneur, évoque un standing à respecter. *« Changer de programme tous les ans est la marque des grands champions »*, dit-il. Sur son programme court, Vanessa Gusmeroli ne peut même plus parvenir à cela. Médaillée de bronze au dernier mondial, elle bute depuis le début de la saison sur les éléments techniques qu'elle réalisait à la perfection jusqu'au printemps. Son entraîneur, Didier Lucine ne lui a fait changer que sa tunique et veut croire en ses chances olympiques. *« C'est en conservant le même « libre » deux ans de suite qu'elle est montée sur le podium mondial,* dit-il. *Elle le maîtrisait tellement qu'elle pouvait apporter des changements de dernier instant dans ses sauts si nécessaire. »*

Son manque d'audace et son patin soudain hésitant pourraient coûter cher à Vanessa Gusmeroli à Nagano face aux Américaines Michelle Kwan et Tara Lipinski, fin prêtes sur leurs nouveaux thèmes, aux Russes déjà affutées, et même à ses compatriotes Surya Bonaly et Laetitia Hubert. *« Vanessa, qui est une des rares femmes capables de réaliser un triple axel ne le travaille jamais,* regrette Didier Gailhaguet, *et elle ne songe pas à inclure une combinaison de deux sauts triples. »* Partisan farouche de l'innovation et de la modernisation de son sport, le directeur des équipes de France soumettra, le 1er décembre, un projet à la Fédération internationale (ISU). S'il est adopté, les patineurs devront proposer chaque saison deux nouveaux programmes libres qu'ils présenteront en alternance lors des épreuves de la Série des champions.

Patricia Jolly

Menace de boycottage des championnats de France

Les patineurs français ont menacé, dimanche 16 novembre, en marge du Trophée Lalique, de boycotter les championnats nationaux prévus à Besançon du 12 au 14 décembre. Las de ne pas percevoir les primes gagnées lors des différents championnats et compétitions l'an passé (environ 2 millions de francs au total), ils ont pris pour avocat Me Jean-Jacques Bertrand et gardent en réserve une plainte contre la Fédération Française des sports de glace (FFSG). Me Lebosse-Peluchonneau, chargée du redressement judiciaire de la FFSG depuis le printemps, s'est engagée à règler les gains des patineurs depuis son entrée en fonction, et a récemment débloqué à cet effet la somme de 480 000 francs. Mais les primes antérieures au dépot de bilan de la FFSG, le 7 juillet, sont gelées et les patineurs sont désormais traités comme les autres créanciers de la Fédération – *« alors qu'on ne lui a rien vendu »*, s'insurge Philippe Candeloro.

Un programme technique parfait et un « libre » irréprochable.

DIMITRI IUNDT/TEMPSPORT

Lætitia Hubert, positivement première

LE VERDICT des juges, samedi 15 novembre, l'a fait trépigner de joie. Sur la glace du Palais omnisport de Paris-Bercy, où elle s'entraîne chaque jours depuis sa plus tendre enfance, Lætitia Hubert a conquis le Trophée Lalique. Acquise deux semaine après une prestation médiocre (onzième et dernière) lors de la Coupe des nations disputées en Allemagne, cette victoire est de bon augure pour la jeune femme de vingt-deux ans. dans la perspective des Jeux olympiques de Nagano qu'elle doit disputer avec Surya Bonaly et Vanessa Gusmeroli.

Peu de spécialistes pensaient que cette performance serait possible quand Lætitia s'est retrouvée vendredi deuxième derrière la championne du monde en titre, Tara Lipinski, à l'issue d'un programme technique sans faute. Personne n'a oublié, autour des patinoires, le « libre » catastrophique qu'elle effectua, à dix-sept ans, aux Jeux olympiques d'Albertville dans des conditions similaires. *« J'étais tombé au moins cinq fois, mais peut-être six ou sept fois »*, s'amuse-t-elle. Sixième des championnats du monde 1997, comme en 1995, Laetitia Hubert a fait depuis Albertville une carrière en pointillés entre blessures (1993, 1994) et opérations du genou (1996). Elle a devancé samedi la puce américaine Tara Lipinski, âgée de quinze ans (*Le Monde* du 15 novembre) et Vanessa Gusmeroli, médaillée de bronze au dernier mondial. *« Les médias qui font le sport ont besoin du nouveau et du sensationnel pour vendre,* dit Hubert. *Sans nier les talents de Tara, je pense qu'une jeune femme de vingt-trois-vingt-cinq ans procure plus de sensualité qu'une fille de quinze ans dans une discipline artistique. »*

Lætitia en a fait l'éclatante démonstration samedi. Pour y parvenir, l'élève de Jean-Roland Racle, souvent taxée de faiblesse psychologique, a recours depuis peu à la programmation neurolinguistique. *« J'ai longtemps eu peur de l'échec,* dit-elle, maintenant, *je m'applique à retrouver l'émotion de ces situations vécues pour y greffer des sensations positives. »*

P. Jo.

Pete Sampras seul maître à bord du tennis

« JE SAIS au fond de moi-même que lorsque tout marche, je suis quasiment imbattable. A partir du milieu du premier set tout a marché, service, retours, coups du fond de court, je riais intérieurement de ce que je tentais et de ce que je réussissais. Je joue mon meilleur tennis quand je ne réfléchis pas, c'est purement une question d'instinct. » Ainsi l'Américain Pete Sampras a-t-il parlé, dimanche, à l'issue de sa victoire sur le Russe Evgeni Kafelnikov en finale des Masters, à Hanovre (6-3, 6-2, 6-2) en moins d'une heure et demie : *« J'ai eu envie de quitter le court après le premier set. Je savais que ça allait empirer »*, a déclaré le joueur russe manifestement K.-O.

La partie fut donc celle d'un seul homme et de son tennis. Un jeu grandiose, épuré de toutes fioritures, comme si Pete Sampras, en cette fin de saison, ne voulait plus s'encombrer de l'inutile. Un service régulier oscillant autour des 200 km/h, une présence de tous les instants à la volée comme au fond du court et des coups droits trop monumentaux pour être rattrapés par un Kafelnikov dégoûté qui n'a marqué que trois points sur les mises en jeu de Sampras lors de la deuxième manche, la plus expéditive de la démonstration.

Pete Sampras est ainsi resté l'incontestable numéro un mondial du tennis. Il devance son nouveau dauphin, l'Australien Patrick Rafter, de plus de 1 000 points, l'équivalent de deux victoires dans un tournoi du Grand Chelem. A vingt-six ans, le numéro un mondial vient encore de boucler une saison exceptionnelle. En conservant son titre à Hanovre, il a signé sa 52e victoire en tournoi de sa carrière. Il est le joueur en exercice le plus titré. En 1997, il a gagné deux tournois du Grand Chelem (l'Australian Open, Wimbledon) et cinq tournois du circuit (Cincinatti, San Jose, Philadelphie, Paris et Hanovre). En septembre, il s'était aussi offert la Coupe du Grand Chelem de Munich.

DÉPASSER ROY EMERSON

Cette exhibition géante organisée par la Fédération internationale de tennis lui avait rapporté 1,5 million de dollars (près de 10 millions de francs). En 1997, Sampras a gagné plus de 5 milions de dollars en tournois. Dimanche, à Hanovre, peu avant sa victoire, il a été élu meilleur joueur de tennis des vingt-cinq dernières années par un jury de cent joueurs, directeurs de tournoi et journalistes qui l'ont préféré au Suédois Bjorn Borg ou à l'Américain John McEnroe.

Sampras se bat maintenant contre l'histoire. Il a terminé pour la cinquième fois l'année au premier rang mondial comme Jimmy Connors (1974-1978) qu'il entend désormais dépasser. Tout comme il veut améliorer le record des victoires en Grand Chelem détenu par Roy Emerson (douze). Sampras en est à dix levées à vingt-six ans avec une marge confortable sur toutes les surfaces de jeu à l'exception de la terre battue sur laquelle il ne désespère pas de progresser. Il en a assurément la force psychologique. En aura-t-il la force physique ? Il est à l'âge où ses grands prédécesseurs modernes ont commencé à être trahis par leur corps. Lui même ne se ménage guère : avant de pouvoir prendre des vacances, il lui reste à disputer la finale de la Coupe Davis du 28 au 30 novembre à Göteborg et se produire dans une exhibition caritative à New York.

Pete Sampras reste le maître au terme d'une saison riche en bouleversements. L'Américain Michael Chang a notamment cédé la deuxième place mondiale à l'Australien Patrick Rafter. Il a vingt-quatre ans, il est beau gosse et pratique l'un des jeux les plus offensifs du tennis actuel grâce à un gros service – l'arme est devenue indispensable pour faire fortune à l'ATP – et une délicieuse aptitude à se ruer vers la volée par tous les temps. Il a gagné les Internationaux des Etats-Unis en septembre.

Autre adepte du service-volée et serveur le plus rapide du circuit (230,4 km/h), le Britannique Greg Rusesdki a réalisé la plus belle progression de l'année passant de la cinquantième à la sixième place. Dans l'élite, encore, Evgeni Kafelnikov (5e) et l'Espagnol Carlos Moya, finaliste à l'Australian Open en janvier (7e). Les vétérans décrochent : Thomas Muster n'est plus que neuvième, Boris Becker – déclaré en semi-retraite – est sorti depuis longtemps des dix premiers comme Jim Courier qui semble définitivement perdu dans les profondeurs du classement. La saison aussi aura vu l'avènement d'autres champions moins inoxydable comme le Brésilien Gustavo Kuerten, vainqueur à Roland-Garros ou le Belge Filip Dewulf, demi-finaliste porte d'Auteuil.

Les temps changent, les structures aussi. Mark Miles, directeur de l'ATP a annoncé, dimanche aux Masters, la réforme attendue de l'association. A partir de l'an 2000, le classement sera remis à zéro chaque année, les joueurs étant classés au fil de la saison selon le nombre de points pris dans les tournois. Ce classement remplacera le système actuel trop opaque : le mode de calcul actuel prend en compte d'année en année les quatorze meilleurs résultats du joueur en retranchant au fil des semaines les points gagnés la saison précédente.

Bénédicte Mathieu

DÉPÊCHES

■ ***AUTOMOBILISME* : Soheil Ayari s'est imposé au Grand Prix de formule 3,** à Macao sur le circuit de Guia. Le Français qui était parti en pole-position a devancé un autre Français, Patrice Gay (Dallara Spiess Opel) et le Brésilien Enrique Bernoldi (Dallara Renault).

■ **CYCLISME : Cyrille Guimard ne sera plus le directeur sportif de l'équipe cycliste Cofidis.** *« Compte tendu des difficultés personnelles que Cyrille Guimard rencontre et des risques médiatiques qui pourraient atteindre injustement Cofidis, Cyrille Guimard et Cofidis sont convenus d'interrompre leur collaboration »*, a précisé le groupe de crédit, vendredi 15 novembre Cyrille Guimard a été mis en examen le 23 octobre dernier à Bourges (Cher), notamment pour *« abus de biens sociaux »*, dans le cadre d'une affaire concernant la société Siclor (fabrication de cycles), installée à Vierzon (Cher), mise en liquidation judiciaire immédiate avec cessation d'activités le 31 janvier 1997, notamment en raison de créances impayées d'un montant de 4,5 millions de francs.

■ **FOOTBALL : le FC Barcelone a conservé la première place du** championnat d'Espagne, dimanche 16 novembre, à l'issue de la douzième journée du championnat d'Espagne de première division. Le Barça a battu le Celta Vigo, troisième du championnat (3-2).

■ **L'AS Cannes devrait être repris par le club anglais d'Arsenal** dont l'actuel manager est le Français Arsène Wenger. L'affaire devrait se conclure en début de semaine prochaine. Le club Anglais serait prêt à prêter quinze millions de francs et à fournir un encadrement technique ainsi que plusieurs joueurs. Cannes est actuellement dernier du championnat de France de première division.

■ **GYMNASTIQUE : Dimitri Karbanenko et Elvire Téza ont été sacrés champions de France,** samedi 15 novembre, à Nantes en terminant premiers du concours général. Eva Serrano s'est imposée en GRS. Dimanche, lors des finales par appareils, Dimitri Karbanenko a gagné deux médailles d'or (sol et barres parallèles) les autres médailles allant à Sébastien Darrigade (barre fixe), Eric Poujade (cheval d'arçons), Samuel Dumont (saut) et au junior Yann Cucherat (anneaux). Elvira Teza s'est imposée aux barres asymétriques, Ludivine Furnon à la poutre et au sol. Isabelle Severino a complété le trio en s'adjugeant le saut.

■ **LOTO : les tirages no 92** du loto effectués samedi 15 novembre ont donné les résultats suivants :

● **premier tirage** : 12, 21, 22, 26, 40, 47, numéro complémentaire 43. Rapports pour six bons numéros : 7 379 125 F ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 86 160 F ; pour cinq bons numéros : 10 090 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 360 F ; pour quatre bons numéros de 180 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 32 F ; pour trois bons numéros : 16 F.

● **second tirage** : 20, 25, 33, 37, 39, 40, numéro complémentaire 48. Rapport pour six bons numéros : 15 938 240 F ; rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 127 335 F ; pour cinq bons numéros : 6 485 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 344 F ; pour quatre bons numéros : 172 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 36 F ; pour trois bons numéros : 18 F.

هكذا من الاصل

Face aux Sud-Africains, le XV de France peine à affirmer sa nouvelle identité

Largement dominés par les Springboks, les Français ont trouvé l'énergie nécessaire pour réduire le score (32-36) lors des vingt dernières minutes d'une partie qui les a vus, comme trop souvent, alterner fautes d'inattention et coups d'audace

Le premier test-match de la tournée de l'équipe de rugby d'Afrique du Sud en France a tourné en faveur des Springboks, qui se sont imposés (36-32) samedi 15 novembre, à Lyon, sur la pelouse du stade Gerland. Le XV tricolore a subi le jeu avant de se rebiffer dans les vingt dernières minutes, pour revenir au score après avoir été mené 36-15 (cinq essais sud-africains). Comme trop souvent, les Français ont commis des erreurs d'inattention, déplorées par leurs entraîneurs Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, qui n'ont eu de cesse d'inciter leurs hommes à tenter l'aventure du jeu au large. Peine perdue : ce sont les avants qui ont provoqué le sursaut, profitant à la fois de l'entrée d'Olivier Merle et d'une baisse de régime de leurs adversaires. N'empêche, Pierre Villepreux s'est félicité de cette *« réaction d'hommes »*. Elle laisse en tous cas à penser que le test-match du Parc des Princes, où les tricolores joueront, samedi 22 novembre, pour la dernière fois avant de rejoindre le Stade de France, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), pourrait être très indécis.

LYON
de notre envoyé spécial

Défendre puis attaquer, ont dit les entraîneurs ; plaquer puis relancer à la main, ont répondu en écho les joueurs du XV de France. Le message de Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux semblait parfaitement assimilé par les rugbymen tricolores, à la veille de leur premier test contre l'Afrique du Sud, samedi 15 novembre, à Lyon. *« Gare à nous si on ne les plaque pas tout de suite »*, répétaient, comme une litanie bien apprise, des Bleus impressionnés par la qualité du jeu proposé par les Springboks en Italie, la semaine précédente. Mais sur la pelouse de Gerland, ils auront vérifié à leurs dépens qu'il n'est de meilleure pédagogie que la répétition et que même le discours le plus simple et le plus clairement énoncé mérite d'être mille fois ressassé avant que d'être réellement absorbé.


RUGBY

Le déclic des joueurs, leur relâchement mental attendu depuis la Coupe latine par Skrela et Villepreux, deux apôtres d'un *« rugby libéré »*, n'a pas eu lieu à Lyon. *« Il faut rentrer dans un match l'esprit serein, non pas avec des doutes mais des certitudes sur le jeu choisi »*, affirment-ils en chœur. Hélas, samedi, leurs désirs de jeu total s'étaient incarnés chez les Sud-Africains. Ceux qui furent longtemps tenus pour les experts insurpassables du rugby étriqué ont réussi leur métamorphose en un clin d'oeil, six mois à peine. *« Le changement de jeu est avant tout une question d'état d'esprit, il nécessite une grande confiance en ses propores capacités »*, résume Nick Mallett, l'entraîneur sud-africain.

L'avance des pays de l'hémisphère Sud dans ce domaine provient-elle, comme le pense Jean-Claude Skrela, des vertus d'adaptation des peuples des jeunes nations, qui savent faire fi des traditions ? Ou bien le retard français procède-t-il, comme le suggère Philippe Saint-André, le capitaine français émerveillé par *« l'intensité du match »*, du manque d'expérience d'un tel niveau ? *« Nous n'avons pas l'habitude de jouer avec un tel engagement physique*, regrettait-il après la défaite de Lyon (32-36). *Les joueurs de l'hémisphère Sud, eux, en disputent jusqu'à vingt-cinq par an. »*

« UN COMPORTEMENT DE CADETS »

Pendant soixante minutes, les Français n'ont fait qu'entrevoir cette *« dimension »* qui fait rêver leurs entraîneurs. Ils ont abordé la rencontre crânement, mais sans génie. Ils ont gagné des ballons, mais c'était le plus souvent pour les rendre à leurs adversaires, sur des en-avants, des passes imprécises ou des relances approximatives : c'est Abdelatif Benazzi qui s'égarait balle en main dans ses vingt-deux mètres, c'est Thierry Lacroix qui ratait un dégagement au pied, ou Laurent Leflamand qui tergiversait une seconde de trop et finissait sa course en touche. *« Des petits détails »*, concède Jean-Claude Skrela.

Grâce à sa volonté de bien faire, d'appliquer les consignes, l'équipe de France a tenu le score pendant la première partie du premier test contre l'Afrique du Sud. Elle n'a en revanche jamais tenu la rencontre, faute de franchir enfin cette muraille défensive qui lui résiste impitoyablement depuis l'essai manqué d'un rien, une main, par Abdelatif Benazzi, pendant la demi-finale de la coupe du monde 1995. Pendant une heure de jeu, ces échecs répétés ont fait surgir l'ombre d'un complexe offensif français d'autant plus prégnant que les Sud-Africains, réalistes en diable, ne manquaient d'exploiter aucun des ballons gracieusement rendus par des Bleus généreux ou rageusement conquis sur des plaquages vigoureux.

En soixante minutes, les Springboks ont fait exploser la défense française, parfois prise en flagrant délit d'inattention – *« un comportement de cadets »*, fustigera Pierre Villepreux. L'heure de la leçon de rugby sud-africain a été très profitable : 36 à 15, cinq essais de Dick Muir, Percival Montgomery, Pieter Rossouw, James Dalton et James Small, contre cinq pénalités de Christophe Lamaison. *« C'est un écart énorme qui peut précéder la débandade, l'apocalypse*, admet Pierre Villepreux. *Mais il faut l'accepter. Nous l'avions envisagé et nous avions demandé aux joueurs de réagir en retrouvant les vertus du combat pour repartir. »*

Humant l'air de la consternation du public et de l'humiliation promise, Philippe Saint-André a fouetté le moral de ses coéquipiers : *« Il nous a demandé de faire vingt minutes de folie, et nous l'avons écouté*, raconte Stéphane Glas. *Nous n'avions alors qu'un seul objectif : récupérer le ballon et retourner chez eux pour marquer. »* La baisse de régime des Sud-Africains a alors aidé les Français à se reconstruire un moral presque intact en fin de partie. Le ballon a soudain mieux circulé et le pack français, ragaillardi par l'entrée en jeu d'Olivier Merle, est devenu plus conquérant.

Les Bleus ont trouvé des ressources insoupçonnées pour pousser l'homme frais jusqu'à un mètre de la ligne sud-africaine, puis derrière. Ils parviendront encore à marquer à deux reprises, par Christian Califano et Stéphane Glas.

« C'est en appliquant les consignes que nous sommes revenus au score », pouvait se féliciter Jean-Luc Sadourny. Grâce à son sursaut d'orgueil, à cette *« réaction d'hommes »*, la vieille maison France n'aura donc pas sombré devant la solidité et l'inventivité de ses hôtes sud-africains. Elle n'aura pas davantage consolidé les bases de la nouvelle identité revendiquée par le tandem Skrela-Villepreux : leur *« message »* de rugby global tarde à s'imposer comme la devise du Quinze national.

Eric Collier

Les All Blacks implacables

Trop rapides, trop forts et tellement mieux organisés. Après une demi-heure de réglages, les All Blacks ont administré la leçon attendue aux Irlandais (63-15), samedi 15 novembre, à Lansdowne Road. Sept essais à deux, trente-trois points pour le buteur Andrew Mehrtens. La punition aurait même pu être plus sévère, même si le XV au trèfle a mené au score pendant six minutes. A moins deux ans de la Coupe du monde, les Néo-Zélandais semblent posséder une confortable marge de sécurité sur toutes les équipes de l'hémisphère nord. Anglais et Gallois, qui sont au menu de leur tournée, peuvent d'ores et déjà trembler. Et pourtant, samedi, à Twickenham, sous une pluie battante, l'Angleterre a bien résisté (15-15) à l'Australie, privée de buteur. Quant aux Gallois, ils se sont imposés (46-12) face aux îles Tonga, dimanche 16 novembre, à Swansea.

Thierry Lacroix promet une revanche au Parc

LYON
de notre envoyé spécial

Thierry Lacroix n'a pas tout à fait reconnu les Springboks. Engoncé dans son maillot bleu France, il a découvert le nouveau visage de ses vieux copains du Natal, au détour d'une énième envolée au grand large des arrières, ou d'une longue course des avants vêtus de la célèbre tunique verte. Ce ne sont plus les mêmes. Il les avait quittés au firmament de leur rugby physique baigné dans la tradition boer, quand le passage en force valait toujours mieux qu'une passe, quand la chandelle à éclairer les nuages avait force de loi. Sous le ciel lyonnais, les Boks avaient oublié leur altimètre et leurs façons guerrières. Ils se sont révélés enthousiastes, joueurs, presque artistes. Naguère, ils cognaient, frappaient, brisaient. Aujourd'hui, ils évitent, ils contournent, se régalent aux arabesques d'un grand mouvement. Et pendant presque soixante minutes Thierry Lacroix s'est épuisé à courir à leurs basques.

Le demi d'ouverture de l'équipe de France résume l'affaire en un mot : *« Les Sud-africains ne sont plus des idiots, comme au temps de l'apartheid. »* Une maxime que l'on croirait politique, et dont le sens est, dans sa bouche, tout entier pour le rugby. Peut-être que les joueurs, comme lui, auteur d'une glorieuse saison au Natal, couronnée par un succès dans la Coupe des provinces en 1995, y sont pour quelque chose. Au contact des autres, les Springboks ont pris goût aux mille et un plaisirs du jeu complet. Ils se sont libérés d'une histoire univoque. Le solide Henry Honiball, avec lequel il était en concurrence à Durban, est devenu une sorte de feu follet, simplement joyeux de jouer. *« Ils se mettent même à sourire sur le terrain*, reprend Thierry Lacroix. *Avant, ils étaient arrogants, ils cherchaient toujours à faire mal dans les contacts. Ils sont beaucoup plus ouverts. »*

Comme ses coéquipiers, Thierry Lacroix a souffert des effets de cette ouverture à la sud-africaine. Plus qu'eux encore il a eu peur. Que la défaite tourne à la déroute. Qu'il lui faille rentrer à Londres, vers son club des Harlequins, avec pour tout bagage un nouveau carton. Pourtant il ne s'est pas découragé. A 36-15 pour l'équipe championne du monde, il maintenait la consigne du jeu. Il s'essayait à de nouvelles combinaisons, tentait encore de prendre le large. *« J'ai voulu varier mes placements, parfois près de la ligne d'avantage, d'autres fois plus en profondeur*, expliquait-il, *j'ai essayé de les surprendre, en étant moins systématique qu'avant. »* Car lui aussi a changé. Le Lacroix de Pierre Villepreux et de Jean-Claude Skrela, les entraîneurs, ne ressemble guère à celui de Pierre Berbizier, leur prédécesseur.

En traversant la Manche pour rejoindre les Harlequins, il a réveillé en lui l'attaquant, le joueur qui joue sans cesse sur le terrain, et prône au-dehors le discours du jeu. *« Taper au pied*, assène-t-il, par exemple, *c'est la dernière option quand il n'y a vraiment rien d'autre à faire. »* Contre les Boks, la bonne volonté et le feu des vingt dernières minutes n'ont pas suffi à renverser le cours du match. Lacroix a vécu la partie comme les autres, débordé au début, conquérant sur la fin. Il en a tiré l'espoir de quelque chose de grand, samedi 22 novembre au Parc des Princes, pour un dernier match, puisque c'est désormais au Stade de France que le XV de France évoluera. S'il est retenu dans l'équipe de départ, Thierry Lacroix escompte bien y jouer un mauvais tour à ses amis sud-africains.

Pascal Ceaux

Désormais, les Springboks prennent des risques

LYON
de notre envoyé spécial

Une équipe sud-africaine qui relance, une équipe de France qui marque des essais sans la moindre passe. A Lyon, samedi, c'était le monde à l'envers. Mais Gary Teichmann et ses hommes sont restés fidèles aux intentions de leur entraîneur : en privilégiant le jeu à la main, en augmentant le volume tout en gardant leurs vertus traditionnelles de puissance et d'engagement total, ils ont pratiqué un rugby qui n'a rien à voir avec le jeu proposé par ces mêmes Springboks il y a à peine un an en France.

« Il n'y a pas de comparaison avec l'année dernière, expliquait Jean-Claude Skrela. *Ils nous ont vraiment surpris, surtout sur les ballons de relance. Au lieu de venir nous défier physiquement, ils sont allés les jouer ailleurs. »* Bref, au lieu de venir s'échouer sur la défense adverse, les Sud-Africains contournent, cherchent les espaces, font vivre le ballon. Plus étonnant encore, ils excellent dans le supposé point fort des Français, la relance de leurs propres 22 mètres. A une différence près : alors que l'arrière français Jean-Luc Sadourny se trouvait désespérément seul, samedi, son alter ego sud-africain, Percy Montgomery, jouissait toujours du soutien de ses ailiers James Small et Pieter Rossouw.

« Il faut aller vers un rugby de mouvement, imiter le rugby pratiqué par les All Blacks, affirme l'entraîneur des Springboks, Nick Mallett. *Aujourd'hui avec les nouvelles règles, c'est la seule solution. »* Modeste dans la réussite, il refuse de s'attribuer la responsabilité de la victoire de Lyon. *« Je ne suis là que depuis un mois. Ma présence ne peut influencer les joueurs tant que ça*, dit-il. *Ils ont bien joué, mais ils n'ont fait que montrer le jeu qu'ils pratiquent depuis quelque temps dans leurs provinces. »*

> « Il faut aller vers un rugby de mouvement, et imiter celui pratiqué par les All Blacks », affirme Nick Mallett

Certes. Mais lorsqu'on voit un deuxième ligne (Mark Andrews, à l'origine de l'essai de Pieter Rossouw) jouer une pénalité à la main, lorsqu'on constate que Henry Honiball a attendu la 57e minute de jeu pour tenter son premier tir aux buts sur pénalité, on se dit que quelque chose de fondamental a changé chez ces Springboks-là. *« C'est avant tout une question d'état d'esprit*, confirme Nick Mallett. *Les joueurs rentrent sur le terrain, ayant confiance en leurs moyens. Ils sont prêts à marquer des essais. Si nous nous étions contentés de taper des pénalités, nous n'aurions pas gagné ce match. »*

Voici donc une équipe sud-africaine « joueuse » dans tous les sens du terme. *« Face aux Francais, c'est toujours risqué. On n'est jamais à l'abri d'un contre*, confiait Nick Mallett à l'issue de la rencontre. *Mais notre nouvelle approche, c'est ça : la prise de risques est un peu plus importante et les récompenses sont bien supérieures. »* Si les vingt dernières minutes de domination française ont laissé des traces dans l'esprit des Springboks, l'entraîneur retient surtout les soixante premières, durant lesquelles l'Afrique du Sud a réussi à marquer cinq essais, contre cinq pénalités de Christophe Lamaison.

« Nous avons été performants en attaque, mais surtout en défense, commente Nick Mallett. *Grâce à nos placages offensifs nous avons récupéré plusieurs fois le ballon. »* Comment expliquer alors la baisse de régime de la fin du match ? Que s'est-il donc passé, alors que les Springboks menaient 36-15 ? Comment expliquer le regain français ? Fatigue sud-africaine ? Excès de confiance, peut-être... *« Je ne le pense pas*, insiste Gary Teichmann, *les choses se passent trop vite sur le terrain pour qu'une équipe se permette d'adopter une telle attitude. En revanche, je savais que contre les Français nous n'étions jamais à l'abri, même avec vingt points d'avance, et pendant les dernières vingt minutes nous avons commis des erreurs qui ont coûté très cher. »*

Ian Borthwick

هكذا من الأصل

Pluie par l'ouest

Une perturbation faiblement pluvieuse arrive mardi par l'ouest du pays, et progresse lentement vers l'est du pays. Les hautes pressions situées des pays scandinaves à l'Allemagne maintiennent encore du beau temps sur l'est du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps sera faiblement pluvieux une bonne partie de la journée. Des éclaircies reviendront par la Bretagne l'après-midi, avec des averses près des côtes. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h sur le littoral. Il fera de 13 à 15 degrés.

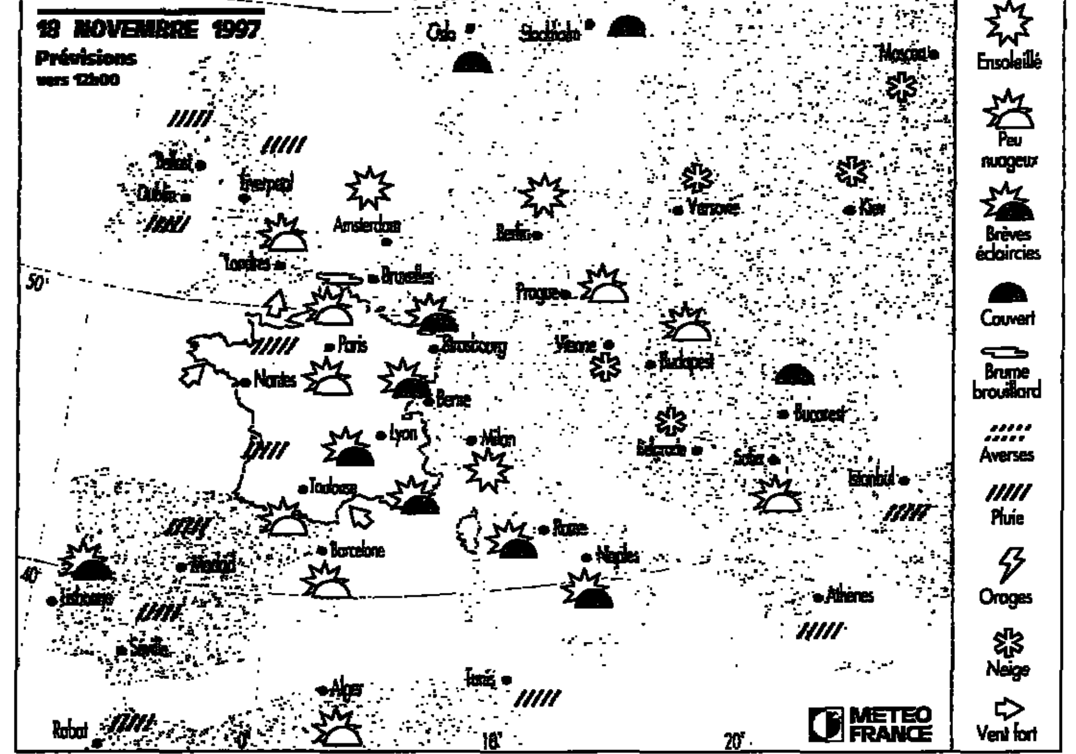
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Du Nord-Picardie à la Haute-Normandie jusqu'au Centre, le temps restera le plus souvent couvert, avec quelques pluies faibles. Des Ardennes à l'Ile-de-France, le ciel sera voilé par des nuages élevés, laissant une impression agréable. Il fera de 10 à 15 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les brouillards matinaux seront fréquents, mais le soleil deviendra de plus en plus généreux au fil des heures. Il fera de 9 à 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes et l'Ouest-Aquitaine, les nuages resteront nombreux, avec quelques pluies faibles. Ailleurs, le ciel sera très nuageux, avec un vent d'autan soufflant à 70 km/h. Il fera de 14 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin et l'ouest de l'Auvergne, le ciel sera très nuageux, avec quelques ondées l'après-midi. Ailleurs, après dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera au rendez-vous. Il fera de 11 à 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon, les nuages resteront nombreux, avec *quelques bruines. Ailleurs, malgré* le passage de nuages élevés, le soleil brillera largement. Il fera de 15 à 17 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 18 NOVEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/29 P	KIEV	-2/1 *	VENISE	4/12 S	LE CAIRE	17/24 S
				POINTE-A-PIT.	25/33 N	LISBONNE	13/17 S	VIENNE	-2/5 N	MARRAKECH	12/21 P
				ST-DENIS-RÉ.	19/23 S	LIVERPOOL	10/14 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/19 P
				EUROPE		LONDRES	8/14 N	BRASILIA	20/28 C	PRETORIA	10/24 S
				AMSTERDAM	1/6 S	LUXEMBOURG	2/6 C	BUENOS AIR.	13/23 S	RABAT	14/20 P
FRANCE métropole		NANCY	1/9 N	ATHENES	10/14 P	MADRID	8/12 P	CARACAS	25/29 P	TUNIS	11/17 P
AJACCIO	9/16 S	NANTES	11/15 P	BARCELONE	12/17 N	MILAN	3/12 S	CHICAGO	-3/0 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	14/18 P	NICE	7/14 S	BELFAST	8/14 P	MOSCOU	-5/-3 *	LIMA	21/26 C	BANGKOK	23/31 S
BORDEAUX	11/16 P	PARIS	7/14 N	BELGRADE	2/6 N	MUNICH	-5/3 C	LOS ANGELES	11/19 C	BOMBAY	24/32 S
BOURGES	8/15 N	PAU	9/18 N	BERLIN	-3/3 N	NAPLES	7/12 N	MEXICO	11/22 S	DJAKARTA	26/32 C
BREST	11/15 N	PERPIGNAN	10/16 P	BERNE	-4/3 N	OSLO	-1/1 C	MONTREAL	-5/-1 C	DUBAI	22/28 S
CAEN	7/13 P	RENNES	12/15 P	BRUXELLES	2/8 C	PALMA DE M.	11/18 C	NEW YORK	-1/3 S	HANOI	15/21 S
CHERBOURG	10/15 P	ST-ETIENNE	4/15 S	BUCAREST	1/8 C	PRAGUE	-7/1 C	SAN FRANCIS.	10/16 P	HONGKONG	11/20 S
CLERMONT-F.	6/16 S	STRASBOURG	2/10 N	BUDAPEST	-1/5 N	ROME	4/12 N	SANTIAGO/CHI	11/27 N	JERUSALEM	16/23 S
DIJON	3/10 N	TOULOUSE	9/17 N	COPENHAGUE	2/5 N	SEVILLE	12/20 P	TORONTO	-4/0 C	NEW DEHLI	14/25 C
GRENOBLE	2/11 S	TOURS	10/14 P	DUBLIN	9/15 P	SOFIA	1/5 N	WASHINGTON	-4/6 S	PEKIN	-5/5 S
LILLE	5/11 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	1/5 C	ST-PETERSB.	-7/-4 C	**AFRIQUE**		SEOUL	-1/6 S
LIMOGES	10/14 P	CAYENNE	24/32 P	GENEVE	1/6 C	STOCKHOLM	-2/3 C	ALGER	12/21 S	SINGAPOUR	26/29 P
LYON	5/13 S	FORT-DE-FR.	25/31 N	HELSINKI	-5/0 C	TENERIFE	15/20 N	DAKAR	26/30 S	SYDNEY	14/20 P
MARSEILLE	8/15 S	NOUMEA	22/28 S	ISTANBUL	7/10 P	VARSOVIE	-6/-2 C	KINSHASA	21/28 P	TOKYO	10/17 S

Situation le 17 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 19 novembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Les syndicats des contrôleurs aériens italiens ont appelé à une grève de quatre heures jeudi 20 novembre, selon l'organisme de gestion du contrôle aérien. L'organisme a indiqué qu'il tentait d'obtenir l'annulation de cette grève par des négociations, mais qu'en cas d'échec de celles-ci un nombre minimum de vols seront garantis, conformément à ce que prévoit la loi.

■ **AUTRICHE.** Des chutes de neige, jusqu'à 20 cm, dans la nuit du dimanche 16 au lundi 17 novembre ont provoqué des conditions hivernales sur les routes nationales dans l'ouest et le centre du pays. Sur la majorité des axes routiers de la province de Salzbourg (Ouest), du Tyrol (Ouest), de Haute et de Basse Autriche *(Centre), de Carinthie (Sud) et de* la province de Styrie (Sud), la circulation n'était pratiquable qu'avec des pneus d'hiver.

ENVIRONNEMENT

Importée accidentellement, la fourmi d'Argentine conquiert le monde

SAN JOSE
de notre envoyée spéciale

La côte Ouest des Etats-Unis est devenue le terrain d'une sourde, mais décisive bataille dans le monde de l'entomologie. Une douzaine d'espèces d'insectes combattent actuellement un envahisseur qui les a d'ores et déjà supplantées dans les jardins et les cuisines d'une partie du littoral. Le coupable : la fourmi d'Argentine (*Linepithema humile*). Un insecte de taille moyenne et de couleur brune qui, au fil des années, est devenu suffisamment gênant pour que les biologistes et les entomologistes des universités Stanford, de San Diego et du département fédéral américain de l'agriculture se penchent sur son cas.

« Débarquées » en 1890 aux Etats-Unis en même temps qu'une cargaison de sucre venant d'Argentine et du Brésil, ces fourmis se sont rapidement répandues, notamment dans les zones périurbaines, attirées par les jardins privés et les cuisines. Aujourd'hui, elles menacent la Californie où elles trouvent des conditions de vie acceptables pour leur développement, et leurs nuisances se révèlent très vite.

Ces insectes, gourmands en sucre, élèvent des colonies de pucerons qui fabriquent une sorte de liqueur, le miellat. Produite en trop grande quantité pour être mangée par les seules fourmis, cette substance fermente sur les arbres et entraîne le développement de moisissures (fumagines) qui asphyxient la plante. De plus, les insecticides classiques sont incapables d'éradiquer les colonies de fourmis. Leurs *principes actifs, transportés à l'intérieur* du nid par les ouvrières, ne suffisent pas à tuer la centaine de reines que compte, chez ces fourmis-là, une colonie : ce que les entomologistes appellent une « supercolonie ». Impossible à éliminer !

UN RÔLE ESSENTIEL

Les ravages ne s'arrêtent pas là. Partout où la fourmi d'Argentine s'est développée, les chercheurs ont observé un dérèglement de l'écosystème. Une équipe de biologistes de l'université Stanford dirigée par Deborah Gordon, qui suit la progression des envahisseuses dans la réserve biologique de Jasper Ridge (3 000 hectares) depuis 1991 en cartographiant l'avancée des troupes de la *Linepithema humile*, a pu montrer que, dans tous les sites qu'elles ont envahis, les fourmis d'Argentine ont délogé les précédents occupants.

Dans un article du *Journal Conservation Biology* daté de novembre, l'équipe de Deborah Gordon vient de décrire leur extraordinaire capacité à s'approprier les sources de nourriture et à coloniser rapidement l'espace. Extrêmement *agressives*, les fourmis d'Argentine éliminent rapidement toute concurrence en chassant les autres espèces. Pourtant, les fourmis indigènes jouent souvent un rôle essentiel dans l'écosystème en dispersant les graines des plantes, processus nécessaire à leur reproduction. Ces fourmis formant aussi un maillon de la chaîne alimentaire, leur disparition déséquilibre l'écosystème.

« *Nous perdons une part de notre patrimoine naturel* », regrette Deborah Gordon. D'autant qu'une équipe de l'université de San Diego a demontré que, là où la fourmi d'Argentine s'est installée, le lézard corne a disparu. Ce reptile, qui n'est plus présent dans la moitié de ses habitats naturels, est en passe d'être inscrit sur la liste des espèces en danger, déplore Andrew Suarez, un thésard associé à l'étude.

Conquérantes, ces fourmis ont envahi d'autres zones de la planète. Attirées par les régions au climat chaud, elles se sont épanouies en Australie, en Afrique du Sud, au Costa Rica, au Mexique, à la Trinité, aux Canaries, aux Açores, à Malte, en Espagne, en Italie et même en France. Le littoral du Languedoc-Roussillon et la Côte d'Azur sont touchés. C'est en 1910 que les premières *Linepithema humile* ont été découvertes au cap d'Antibes, vraisemblablement transportées là en même temps que des plantes exotiques achetées en Amérique du Sud par des horticulteurs varois. Ces horticulteurs sont à l'origine de leur propagation dans les stations balnéaires du Languedoc dans les années 60.

« *Elles n'ont pas encore envahi toute la côte, mais elles se propagent vite* », constate Luc Passera, chercheur au Laboratoire d'éthologie et de physiologie animale de Toulouse. Dans une étude sur l'évolution des écosystèmes perturbés par l'arrivée de la fourmi d'Argentine à Port-Leucate, il a observé que les quinze espèces de fourmis autochtones recensées en 1964 ont aujourd'hui disparu. Le seul espoir des biologistes de freiner l'invasion réside dans l'expérimentation menée au Brésil par un chercheur de l'université de San Francisco.

Le professeur Matthew Orr a découvert une mouche parasite *(phorid fly)*, pas plus grosse qu'une tête d'épingle, qui pourrait mener une contre-attaque efficace au prédateur. Cette mouche pond ses œufs dans les intestins des fourmis d'Argentine. Une fois écloses, les larves tuent la fourmi en la dévorant de l'intérieur. « *Chaque fois que la mouche est présente, les fourmis rentrent dans leur nid et n'en sortent plus pour aller chercher leur nourriture* », souligne M. Orr.

Les résultats de cette expérience ont été suffisamment encourageants pour que le département américain de l'agriculture finance ces recherches qui, à défaut d'éliminer totalement l'envahisseur, pourraient aider à restaurer partiellement l'équilibre naturel et donner ainsi une nouvelle chance aux espèces autochtones.

Sylvia Zappi

DÉPÊCHES

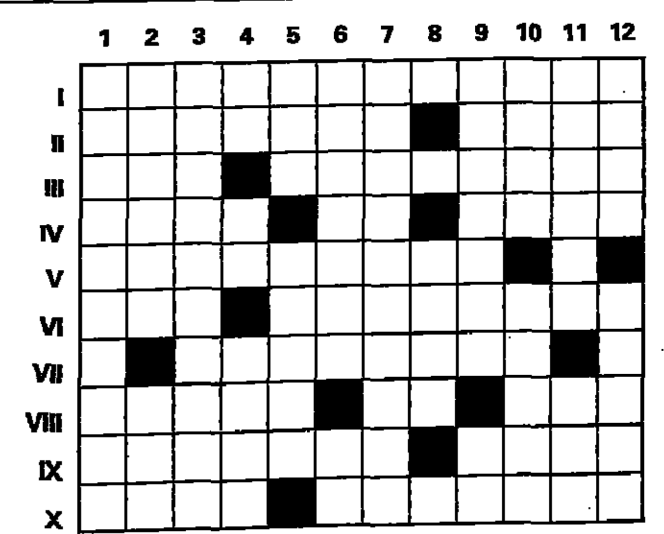
ASTRONOMIE : un nouveau type d'étoile aurait été découvert à partir d'observations et de simulations numériques par des astronomes américains. Selon Steve Howell (université du Wyoming), qui dirige une équipe spécialisée dans l'étude des systèmes binaires d'étoiles en fin de vie, le plus petit de ces couples d'astres pourrait, dans certains cas, consommer ses réserves d'hydrogène, ne plus émettre d'énergie, et rétrécir jusqu'à ce que sa masse excède à peine celle de Jupiter. Ces étoiles présenteraient alors « *une structure différente de toutes les autres* » qui, en fin de vie, se transforment (selon leur taille de départ) en trous noirs, en étoiles à neutrons, ou en naines blanches.

■ **CLIMATOLOGIE : l'Inde et les Etats-Unis** ont décidé d'échanger les données fournies en temps réel par leurs satellites météorologiques respectifs. La NASA et la NOAA auront ainsi accès aux informations des satellites indiens Insat, et les scientifiques indiens pourront interroger les bases de données de la NASA et accéder aux données du satellite américain GOES. C'est une première car, pendant quatorze ans, l'Inde a refusé de communiquer les données de ses satellites météorologiques pour des raisons... de sécurité nationale.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97255

➧ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Règlement de compte. – II. Nouvelle après réécriture. Premier commandeur des croyants. – III. D'un auxiliaire. Son travail c'est son métier. – IV. Fait la preuve et en plus il n'a pas servi. Conjonction. Roues de poulies. – V. Apporte du soutien aux gros légumes. – VI. Mauvaise humeur de l'ancêtre. Des coups pour montrer les couleurs. – VII. Eprouvé. – VIII. Découpé pour mieux saisir. Le néodyme. Danone aujourd'hui. – IX. Se fit entendre dans la nuit. Résultat d'un sale coup. – X. Sépare les Vexin français et normand. Fabuleux ouvrages au Moyen Age.

VERTICALEMENT

1. Porteur de chatons. – 2. Suit le cours qu'il monte ou qu'il descende. Genre musical. – 3. Poussèrent la carambole. – 4. A sa clé. Le fer. Petit génie qui ne manque pas d'air. – 5. Centre d'apprentissage. En Corrèze. – 6. Partaient en guerre à la force du poignet. Vient d'avoir. – 7. Dernières instructions avant de partir. – 8. Assure l'ouverture. – 9. S'engagèrent sur de nouvelles voix. Ravitaillement *de bord de route.* – *10. Sensible et* retournée. A un cœur mais il n'est pas facile à atteindre. – 11. Voyelle ou consonne. Protège la table. – 12. Donne de l'intensité. Un trou dans la tête.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97254

HORIZONTALEMENT

I. Unijambistes. – II. Sanaa. Orient. – III. Usés. Ebiselé. – IV. Rap. Dièse. la. – V. Prudence. Mer. – VI. Adieu. Hé. Uri. – VII. Signe. Ct. – VIII. Etes. Istrati. – IX. Urémie. Aînée. – X. Risettes. Ter.

VERTICALEMENT

1. Usurpateur. – 2. Nasard. Tri. – 3. Inépuisées. – 4. Jas. Déisme. – 5. Aa. DEUG. It. – 6. Ein. Niet. – 7. Bobèches. – 8. Irisée. Tas. – 9. Sise. Cri. – 10. Tee. Mutant. – 11. Enlier. Tée. – 12. Stéarinier.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 44

Les survivants du milieu

DE CE TRIANGLE ABC, seuls *ont survécu* I, *milieu de* AB, J, *milieu de* BC, et K, milieu de CA.

Reconstituez le triangle ABC.

Plus délicat : sauriez-vous reconstituer un pentagone ABCDE à partir des milieux I, J, K, L et M de ses côtés ?

Question piège : et un quadrilatère ABCD à partir des milieux I, J, K, L de ses côtés ?

Solution du problème dans Le Monde *du 25 novembre.*

J

I

K

Elisabeth Busser et Gilles Cohen

© POLE 1997

SOLUTION DU PROBLÈME N°43
paru dans *Le Monde* du 11 novembre

Léonhardt n'a pas de chance. Le résultat communiqué par l'animateur peut, selon les nombres secrets, prendre les valeurs, 8, 11, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31 ou 33. Parmi ces résultats possibles, seul 23 correspond à deux cas, chacun des autres étant pris une seule fois. En d'autres termes, si 14 s'écrit sans ambiguïté 2 x 1 + 3 x 4,23 a deux écritures (2 x 1 + 3 x 7 ou 2 x 4 + 3 x 5), ce qui contraint notre candidat à répondre au hasard entre les solutions (1 et 7) ou (4 et 5).

Blaise n'est pas plus veinard. Son résultat peut, selon les nombres secrets, prendre les valeurs 7, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 29 ou 32 une seule fois et 17 deux fois (17 = 3 x 1 + 2 x 7 ou 3 x 3 + 2 x 4), ce qui lui laisse le choix entre les solutions (1 et 7) ou (3 et 4).

Le hasard a mal fait les choses, puisque les deux se sont trompés.

La bonne réponse était donc la solution commune 1 et 7.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE






هكذا من الاصل

DISPARITIONS

Jean-Marie Proslier

Un dilettante du spectacle

LE COMÉDIEN Jean-Marie Proslier, mort samedi 15 novembre à l'hôpital d'Evreux (Eure) des suites d'un malaise cardiaque à l'âge de soixante-neuf ans, a été l'un des ces touche-à-tout du spectacle qui passent par le cabaret, le théâtre, le music-hall, avec de petits détours par le cinéma, sans jamais vraiment se soucier de construire une carrière, donnant le sentiment d'être là par plaisir pur, dilettantes à jamais.

Jean-Marie Proslier, né le 25 février 1928 à Montargis, avait débuté dans les années 50 en chantant quelques-unes de ses propres chansons au cabaret parisien Les Trois Baudets, après avoir interrompu des études de lettres et fait, pour survivre, plusieurs métiers, *de balayeur à vendeur dans un* grand magasin. Il fut, sur de nombreuses scènes, le « petit gros débonnaire », en particulier dans de multiples opérettes, au Châtelet, à Mogador – parmi lesquelles *Nono Nanette, Le Pays du sourire, Rêves de valses.* On le vit aussi sur la scène de l'Olympia, où, pendant de nombreuses années, il fut le présentateur des spectacles de Bruno Coquatrix et où il tint un rôle dans la dernière revue de Joséphine Baker.

Il aimait passer d'un personnage à l'autre, d'un registre à l'autre – même si ses rôles dramatiques furent rares et si son registre fut plutôt le boulevard –, au gré de son humeur. Pourtant, dans les années 70, il joua huit cents fois *Les Carnets du Major Thompson*, d'après Pierre Daninos, un record de durée qui n'était guère dans sa manière. Il aimait être, en tout, un amateur, jouer de son personnage à facettes : chansonnier, acteur, amoureux de la nuit, gourmet, *voire gourmand. Se proclamant « spécialiste de soupes »*, il avait ouvert un restaurant à Paris, Le Beaubourgeois, dans le quartier du Marais, et tenu une chronique, « Les Plaisirs de Jean-Marie » dans une émission de télévision de Pierre Bonte, sur TF 1. En 1994, il avait cassé cette image un peu trop légère dans laquelle il s'était laissé enfermer en incarnant brillamment, dans *La Nuit du crime*, de Robert Hossein, le personnage de Porcrand, parfait cynique, odieux maître-chanteur, humoriste glacé qui semait la terreur dans un univers bourgeois mêlé d'aristos fin de race.

Jean-Marie Proslier avait aussi écrit plusieurs livres, dont l'un, *Vieucon et son chien*, lui valut le prix Alphonse-Allais 1985.

Jo. S.

■ **GEORGES MARCHAIS**, ancien secrétaire général du Parti communiste français, est mort, dimanche 16 novembre, dans le service de cardiologie de l'hôpital Lariboisière à Paris. Il était âgé de soixante-dix-sept ans et souffrait de problèmes cardiaques depuis vingt ans *(lire pages 8 et 9)*.

NOMINATIONS

Ordre national du Mérite

Une liste de nominations, promotions et élévations dans l'ordre national du Mérite est parue au *Journal officiel* du samedi 15 novembre.

Sont élevées à la dignité de *grand-croix* :

Yvette Chauviré, ancienne artiste chorégraphique ; Anne-Marie Krug-Basse, déportée-résistante.

Sont élevés à la dignité de *grand-officier* :

Pierre Angoulvent, ancien président du directoire des Presses universitaires de France ; Alain Decaux, ancien ministre, historien, membre de l'Académie française ; Jean Favier, historien, membre de l'Institut ; Yvonne Messiaen, née Loriod, planiste-concertiste ; Robert Sabatier, homme de lettres, membre de l'académie Goncourt ; Alice Saunier-Seïté, ancien ministre, universitaire.

Parmi les promotions au grade de *commandeur*, on relève les noms de notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech et de Michel Serres, membres de l'Académie française ; Evelyne Sullerot, sociologue ; Pierre Daures, directeur général d'Electricité de France ; Marcel Schneider, écrivain ; Jean-Marie Pelt, président de l'Institut européen d'écologie de Metz.

Parmi les personnalités promues au grade d'*officier* figurent les écrivains Hélène Cixous, Christiane Collange, Daniel Pennac, Philippe Sollers et Jean Vautrin ; les chanteurs Marie-Paule Belle et Claude Nougaro ; Dominique Bromberger, journaliste ; Leslie Caron, comédienne ; Georges Charpak, Prix Nobel de physique ; Michel Petrucciani, pianiste de jazz ; Maurice Houvion, entraîneur national d'athlétisme.

Parmi les nommés au grade de *chevalier* figurent Francis Cabrel, chanteur ; Catherine David, conservatrice en chef de musées nationaux ; Catherine Diverrès, chorégraphe ; Alain Françon, directeur du Théâtre national de la Colline ; Bartabas, directeur artistique du Théâtre équestre de Zingaro ; Marie-Claude Pietragalla, danseuse étoile à l'Opéra de Paris ; Claude Seignolles, écrivain ; Pierre-William Glenn, cinéaste ; Alain Howiller, dit Jean Ecault, directeur-rédacteur en chef des *Dernières nouvelles d'Alsace* ; Pierre Magnan, écrivain ; Stéphane Diagana, champion du monde d'athlétisme du 400 mètres haies ; Philippe Saint-André, capitaine de l'équipe de France de rugby.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 15 novembre sont publiés :

● **Mérite** : plusieurs décrets portant nomination, promotion et élévation dans l'ordre national du Mérite (*lire ci-contre*).

● **Femmes** : un décret portant création d'un délégué interministériel aux droits des femmes (*Le Monde* daté 16-17 novembre).

● **Montagne** : un arrêté portant création d'une commission consultative de la sécurité des remontées mécaniques ; un arrêté portant création d'une commission des téléphériques.

● **Sida** : une décision relative à la création d'un traitement automatisé d'informations pour la surveillance de l'épidémie de sida, à partir des déclarations obligatoires des cas de sida ; une décision relative à la création d'un traitement automatisé d'informations relevées chez des enfants infectés par le VIH.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Sylvie GARCIA
et
Stéphane LERANT

sont heureux d'annoncer l'arrivée de

Kevin,

le 7 novembre 1997.

Décès

– Jeanne Boucourechtliev-Bayet,
son épouse,
Les familles Boucourechtliev, Solarov, Bayet, Salomon, Monge,
ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

André BOUCOURECHTLIEV,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et des Lettres,
compositeur,
musicologue,

survenu le 13 novembre 1997, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Chalo-Saint-Mars (Essonne), le mercredi 19 novembre, à 15 h 15.

On se réunira ensuite en sa maison de Chalo-Saint-Mars, 8, Le Vau (route de Boinville).

14, rue du Pré-aux-Clercs,
75007 Paris.

(*Le Monde* du 15 novembre.)

– Mme Simonne Folinais,
son épouse,
Sylvie et Joseph Kondylis,
Annie Folinais,
Les docteurs Nicole et Dominique Folinais,
Le docteur Hélène Surot et Pierre Surot,
ses enfants,
Christophe, Florence, Cécile, Pierre, Laurianne,
ses petits-enfants,
Anita Décatoire,
sa sœur,
Les familles alliées et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile FOLINAIS,
proviseur honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris, le 9 novembre 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Selon son profond désir, la cérémonie des adieux a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Que ceux qui l'ont connu et estimé se souviennent...
Il fut un Juste, un Honnête Homme.

– Mme Bernard Gaulmier,
Mme Mietek Kolaczek,
Mme Damianos Cominos,
ses belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ses petits-neveux et petites-nièces,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jean GAULMIER,
professeur émérite
de l'Université Paris-Sorbonne,
ancien engagé volontaire aux FFL
(1941),
ancien maire de Charenton-du-Cher
(1951),
officier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,

survenu le 11 novembre 1997, en son domicile parisien, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale, le samedi 15 novembre 1997, à Charenton-du-Cher (Cher).

Cet avis tient lieu de faire-part.

74, rue Desnouettes,
75015 Paris.

– Rosa Azerarak,
sa compagne,
Madeleine Pouzet et Maurice, son fils,
Ses amis et collègues,
ont la tristesse de faire part du décès de

André GUIGNE-BOLOGNE,

survenu, à Villeurbanne, le 10 novembre 1997, dans sa quarante-deuxième année.

– Mme Maurice Hudry,
Danièle et François,
ses enfants,
Mme Bellan-Huchery,
sa sœur,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice HUDRY,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 12 novembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 14 novembre 1997, en l'église Sainte-Elisabeth-du-Temple, Paris-3e, par le Père Guéguen.

M. Vincent HEPP

a été *subitement appelé à la Vie éternelle*, le 7 novembre 1997.

Selon sa volonté, l'inhumation aura lieu à Ridgefield (Connecticut).

Une messe sera célébrée à Paris en l'église Sainte-Odile, Paris-17e, mardi 25 novembre, à 18 h 30.

De la part de,
Mme Vincent Hepp,
son épouse,
M. et Mme Guillaume Hepp,
et leur fille,
M. Luc Solente
et ses enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Noémi Hepp,
sa sœur.

– M. Edouard Klein,
Les familles Klein, Reuss, Chapal, Koenig,
ont la douleur de faire part du décès, après une brève maladie, de

Mme Marianne KLEIN,
née REUSS,

survenu, à Valence, le 9 novembre 1997, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu, à La Paillette-Montjoux (Drôme), dans l'intimité.

18, quai Lucien-Lombard,
31000 Toulouse.

– Hessange (Moselle).

Natacha,

ton merveilleux sourire a illuminé vingt-cinq ans de notre vie, nous le garderons au fond de notre cœur.

Natacha s'est endormie à Nancy, le 10 novembre 1997. Une messe a été célébrée et son corps a été incinéré, le 12 novembre, dans l'intimité de la famille.

Familles Spiegel, Lagoutte, Didier, Velay.

Si vous le souhaitez, des dons peuvent être adressés à l'Association pour la recherche et les études dans les maladies infantiles graves :
Aremig, Maison des parents,

8, rue du Morvan,
54501 Vandœuvre.

Remerciements

– Monique Noé,
sa compagne,
Sa famille,
Ses amis,
La Fondation 93,

vous remercient des marques de sympathie et de tendresse témoignées lors du décès de

Richard GODINEAU.

Anniversaires de décès

– 17 novembre 1995.

Robert BENOIST

abandonnait ce monde et un cœur qui toujours l'aime, le pleure.

– A l'occasion du trente-quatrième anniversaire de la disparition de

Jacques FELDMAN,

nous rappelons son souvenir à ceux qui l'ont aimé.

– Les épreuves ayant excédé son courage,

Xavier JEANNOT

est mort le 18 novembre 1977, il y a déjà vingt ans.

Grande partie de lui-même s'identifiait pourtant encore au jeune homme qui avait rejoint Londres en 1940 et avait donné, dans l'enthousiasme, cinq ans de sa vie pour la liberté de son pays.

Hommage

– A l'occasion de la fin du mois de deuil (Shloshim) du regretté

docteur Marcel GOLDSTEIN,

on se réunira en hommage à sa mémoire, **le mardi 25 novembre 1997, à 19 heures**, à l'auditorium de l'Espace Rachi, 39, rue Broca, 75005 Paris.
Tél. : 01-42-17-10-44.

Colloques

Colloque : **« Un savant dans la cité »**
Hommages à René Zazzo, pionnier dans l'enseignement, la recherche et la clinique en psychologie de l'enfant.

Le 22 novembre, à partir de 9 h 15, université de Paris-X, Nanterre. Théâtre Bernard-Marie Koltès, bât. L.

Informations : tél. 01-40-97-47-41 ; fax : 01-40-97-47-43.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE

● Séminaires

Florence DUPONT : **« Rhétorique et théâtre : corps et voix imaginaires sur les scènes romaines ».**

25 novembre et 2 décembre 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Egidius BERNS, Maria BONNAFOUS-BOUCHER et Yvon PESQUEUX : **« Libéralisme, gouvernementalité et souci de soi »**, intervenant : P. KOSLOWSKI.

25 novembre, 16 h-18 h, amphi B carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Francesco ADORNO et Ricardo TEJADA : **« Foucault et Deleuze face à la phénoménologie ».**

25 novembre et 2 décembre, 18 h 30-20 h 30, salle RC2, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Manola ANTONIOLI : **« Blanchot et Levinas : de l'*Il y a* à autrui ».**

24 novembre, 20 h-22 h, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Stéphane RIALS : **« Questions de forme dans la culture juridique moderne ».**

25 novembre et 2 décembre, 18 h-20 h, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Barbara CASSIN et Jean-François COURTINE : **« Ce que les philosophes disent de leur langue »**. Intervenant : Marco BASCHERA : « Dante, le trouveur de sa langue maternelle ».

20 novembre, 18 h-20 h, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jacob ROGOZINSKI : **« La question de l'Ego ».**

19 novembre, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Lucien VINCIGUERRA et Jehanne DAUTREY : **« Voyages dans les plis de la représentation ».**

25 novembre, 2 et 9 décembre, 18 h 30-20 h 30, Espace Jussieu, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Catherine AUDARD : **« Citoyenneté et individualité morale ».**

21 novembre, 18 h-20 h, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Bernard ANDRIEU : **« Corps et génétique contemporaine ».**

19 novembre et 3 décembre, 19 h-21 h, salle RC2, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

● **Colloque**

Psychanalyse et réforme de l'entendement II (Qu'un discours tienne...), sous la responsabilité de F. BAUDRY, M. DAVID-MÉNARD, R. GUITART, R. LEW et D. VAUDENE.

22 novembre, 9 h 30-18 h, amphi Poincaré, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Et 23 novembre, 10 h-18 h, salle Pupey-Girard, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

● **Journées d'étude**
La cité et les normes

Sous la responsabilité de C. AUDARD, M. CANTO-SPERBER, J.-P. DUPUY et P. MANENT.

Thème de la journée : « Identité personnelle et responsabilité : les fondements philosophiques », avec A. MONTEFIORE, H. ATLAN, J. GLOVER, M. NEUBERG.

24 novembre, 10 h-18 h, EHESS, salle 524, 54, boulevard Raspail, Paris.

● **Samedi autour d'un livre**
Le samedi autour du livre d'Alain *BADIOU* « Deleuze » qui devait avoir lieu le 22 novembre est repoussé à une date ultérieure.

L'accès à toutes les activités du collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

***Renseignements* sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85 ; autres renseignements : 01-44-41-46-80.**

Conférences

LES ENTRETIENS
DU TROISIÈME MERCREDI,
avec Jean AMBROSI,

« Les charges fantômes en médiation thérapeutique ».

Espace L'Harmattan, 21 *bis*, rue des Ecoles, Paris-5e, mercredi 17 septembre 1997, à 20 heures. Entrée libre.

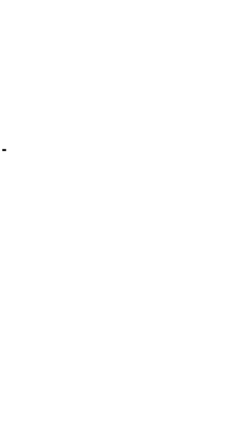
Expositions

– La soirée au cours de laquelle seront présentés les enrichissements de la **Bibliothèque littéraire Jacques-Doucet** entre juillet 1996 et juin 1997 aura lieu le mardi 18 novembre à 18 h 30, dans le grand salon de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, à Paris-5e. Trois nouveaux ensembles d'archives ont été confiés cette année à la bibliothèque – ceux de Jacques Dupin, Ghérasim Luca, Salah Stétié – tandis que plusieurs pièces sont venues enrichir les fonds existants tels que ceux de Verlaine, Mallarmé, Gide, Malraux, Francis Ponge... A cette occasion, une exposition de manuscrits, livres et œuvres d'art est organisée à la Sorbonne les 19, 20 et 21 novembre, de 10 à 18 heures. Entrée libre au 47 rue des Ecoles.











URBANISME Rio de Janeiro, capitale déchue du Brésil depuis 1960, semblait prisonnière de deux images de cartes postales : la plage de Copacabana et le Pain de sucre. La réalité, elle, imposait la pauvreté et les trois cents favelles perchées à la périphérie. ● LA VILLE est lancée aujourd'hui dans la bataille de la sécurité et de l'urbanisme. Ce défi passe par la réhabilitation des bidonvilles et la remise en état du centre-ville, que l'on cherche à réinsérer dans un circuit touristique plus balnéaire que culturel. ● LES FRANÇAIS, qui bénéficient d'une présence traditionnelle à Rio, interviennent ponctuellement grâce à des accords conclus avec la direction de l'architecture. ● MAIRE de la cité carioca depuis 1996, l'architecte Luis Paulo Conde est l'instigateur de ce chantier. Il veut rompre avec le fatalisme de son prédécesseur, dont il fut l'adjoint à l'urbanisme.

Rio de Janeiro se lance dans la reconquête de son centre-ville

Sous l'impulsion de son nouveau maire, architecte de formation, la mégalopole brésilienne a engagé la bataille de l'urbanisme et de la sécurité. Les Français ont décidé d'apporter modestement leur pierre aux projets de mise en valeur du patrimoine

RIO DE JANEIRO
de notre envoyé spécial

Le couvent de Saint-Antoine est une des splendeurs du Brésil. On y trouve deux églises, assez bien loties en étoiles par le Michelin Vert – une rareté, même à Rio de Janeiro, et qui n'existe qu'en portugais. L'une des deux églises, Sao Francisco de Penitencia, achevée en 1736 et drapée de fleuves d'or baroques, apparaît d'autant plus resplendissante qu'elle est fermée au public depuis dix ans, pour cause de travaux. Derrière celle-ci, un étroit cloître-cimetière conduit à une petite salle entre ciel et terre où sont enterrés des enfants mort-nés, surtout des rejetons de la famille impériale. A l'arrière encore, une porte-fenêtre donne sur un lopin de terre en friche, gardé par un chien féroce. Pour qui, ou contre quoi ?

C'est qu'on a beau fouler, dans le silence et l'obscurité, des marbres ancestraux, on se trouve bien au centre de Rio. Et si le mot d'ordre est celui du retour à la sécurité, chacun reste bien sur ses gardes. Peut-être aussi l'église, en sa sage prévoyance, a-t-elle gardé un chien de sa chienne aux édiles, urbanistes et planificateurs qui ont décidé un beau jour que tout serait arasé autour de la colline du couvent. Il fallait faire place à un nouveau centre urbain, alors que la capitale se verrait exilée dans la neuve Brasilia. Le concours pour Brasilia remonte à quarante ans tout juste : 1957. Dans l'équipe des lauréats : le grand Lucio Costa, l'illustre Oscar Niemeyer, et même Le Corbusier, produit d'exportation d'une efficacité redoutable.



© BRUNO BARBEY/MAGNUM

Le Musée national de Rio, dans le « Versailles tropical », a été construit en 1809 pour la famille royale.

DEUX CARTES POSTALES

Quand la capitale s'installa à Brasilia, en 1960, des milliers de fonctionnaires, dit-on, sombrèrent du jour au lendemain dans la dépression. Les plus fortunés d'entre eux trouvèrent le salut dans d'incessants va-et-vient entre leur nouvelle résidence et, à quatre heures de vol, Rio ou Sao Paulo. Selon de vigoureux principes de planification, le coeur de la capitale détrônée commença donc d'être mis à plat. On y construisit la Cathédrale métropolitaine, sacrée en 1977, dont le dessin de cône tronqué n'a de la mître que les promesses et les menaces ; ou encore le siège de la compagnie Petrobràs, un colossal Rubik's Cube qui ne manquerait pas d'élégance s'il ne semblait jeté là par hasard. Quelques autres édifices contribuent à saccager le quartier, massacre conforté par les voltigés de quelques autoroutes urbaines. Plus au nord, l'avenue du Président-Vargas imposait une saignée inachevée, contribuant à brouiller les pistes et à fausser l'image de la ville, réduite à deux cartes postales : la plage de Copacabana, toutes fesses dehors, et le Pain de sucre (ou parfois le Corcovado), à l'origine du terrible refrain : *« Si tu vas à Rio... »*

Réduite à deux cartes postales... et une réalité, les trois cent favelles de Rio, posture unique et perchée d'une pauvreté qui aurait presque fait oublier de plus grandes misères ici-même. Au début des années 90, la ville compte aussi des milliers de sans-abri, exclus des favelles qui, elles, s'établissent sans égouts mais en dur. La vie des « enfants de Rio », livrés à eux-mêmes, se partage l'émotion internationale avec la corruption d'une police intégrée au marché de la drogue. En 1996, la violence et la crainte qu'elle provoque semblent avoir reculé, ou, du moins, s'être repliées géographiquement. Il faut toujours redouter les guerres entre clans, les balles perdues, les tireurs aidés par la géographie et les surprises de la croissance urbaine. Celle-ci a juxtaposé la richesse à la misère, faisant des grands domaines les premiers contreforts de l'autoconstruction. Ce n'est pas là d'ailleurs que cela se passe *le plus mal*. Après tout, une paix séparée peut bien se négocier.

Il se trouve aussi que la mairie de Rio a changé de titulaire il y a tout juste un an, le 14 novembre 1996. Luis Paulo Conde a pris le fauteuil de Cesar Maia, dont il avait été l'un des adjoints, confirmant, pour raccourcir *l'histoire, le basculement de* Rio de la gauche à la droite. Dans cette ville d'où le racisme est absent – ce qui n'empêche pas la fortune de choisir assez uniformément le blanc –, où le métissage des races et des cultures est une valeur et un plaisir, les partis politiques n'offrent pas de repères évidents. Restent trois données au moins. Le nouveau maire est architecte de formation ; il a décidé de rompre avec le *« populisme »* de son prédécesseur et de pousser les feux sur les questions urbaines.

Les projets urbains, y compris les siens, ne datent pas d'hier. L'aménagement progressif de plusieurs favelles, où se réfugie une partie de la classe moyenne en voie de paupérisation, d'importants travaux sur les espaces publics, la création du « Corredor cultural », la remise en état progressive du centre-ville, sont des réalités tangibles. Critiquables sans doute, mais réelles. Il faut cependant *limiter sa curiosité* : une immense partie de la ville, le long de la baie de Guanaraba, 10 kilomètres diversement urbanisés au-delà du stade de Maracana, n'est pas un but de promenade, ni de visite programmée. Même l'hélicoptère n'insiste pas, survolant au plus *juste les beautés étalonnées de* la ville : le Pain de sucre, Flamengo, le viaduc de Lapa, l'aéroport Santos-Dumont, les 14 kilomètres du pont de Niteroi en travers de la baie... et retour par le Corcovado vers le lagon de Freitas. L'heure est décidément au centre-ville où le problème urbain général se trouve rencontrer *toutes les questions liées au patrimoine* : préservation, réutilisation, mise en valeur urbaine, réinsertion dans le circuit touristique. Si la vie des Cariocas reste d'une grande richesse, qu'il s'agisse de musique ou de littérature, le niveau culturel du tourisme a été laminé par l'attrait des plages et la réduction de Rio à *son seul carnaval*.

MIRACLE PAYSAGER

Ce retour sur les valeurs du centre-ville n'a pas échappé à Romaric Sulger-Büel, attaché culturel français, passionné d'architecture et, tout simplement, de Rio. Il a pu convaincre le consulat général de France *dans la défunte capitale* d'organiser en septembre, avec la municipalité, un séminaire d'échanges sur l'avenir et la restauration de ce centre-ville, grand comme un bon tiers de Paris. Français et Cariocas, édiles, urbanistes, architectes ou spécialistes du patrimoine ont échangé leurs expériences, avec cette sympathie naturelle des habitants de Rio, qui pourraient sans doute en apprendre à leurs homologues d'outre-Atlantique mais ont la courtoisie de s'en laisser conter en montrant du plaisir. Depuis septembre, des accords ont été scellés avec la direction de l'architecture, en France, portant sur des interventions ponctuelles françaises, à Rio, mais également à Salvador de Bahia. Les Français, eux aussi, sont contents.

L'architecture de l'ancienne capitale, dans son extrême diversité, son « métissage » ou ses juxtapositions, est à la hauteur du véritable miracle paysager qu'est la ville. Quel autre site pourrait digérer l'énorme statue du Christ, perchée à plus de 700 mètres sur la colline du Corcovado ? Ou les 4 kilomètres de Leme et Copacabana, front de mer admirablement dessiné et mal reproduit à Ipanema, où le verre fumé a remplacé le génie constructif ? Quel autre paysage pourrait ainsi exalter la beauté des favelles qui occupent creux et crêtes, toujours présentes face aux arpents les plus riches et les plus secrets ? Construction ou autoconstruction, Rio aura assumé durant quatre siècles une inspiration aussi libre et qu'inventive.

Le XIX[e] siècle avait atterri en douceur et avec pittoresque, laissant quelques noms d'architectes et des ensembles urbains déroutant comme le Saara, la « médina » de Rio. Le XX[e] siècle s'est montré plus frénétique. Au-delà du héros national qu'est Oscar Niemeyer, l'architecture moderne s'est montrée étonnamment créative autant que réceptive, absorbant le meilleur et le pire de Le Corbusier. On en serait presque parvenu, à Rio de Janeiro, à faire du bon urbanisme et de la mauvaise architecture en le prenant comme référence. A cela même, la ville aurait résisté.

Frédéric Edelmann

La tradition des bâtisseurs français

La présence des architectes et urbanistes français à Rio est une vieille tradition, depuis le passage de Villegaignon, en 1555. Les architectes viennent souvent en mission pour finalement s'installer, comme *Henri-Grandjean de Montigny, auteur de la Bourse du* commerce (1819), bel et grand édifice néoclassique. Ou encore le paysagiste inspiré Auguste Glaziou, nommé directeur des parcs et jardins, alors impériaux, en 1869.

Au XX[e] siècle, on construit, on conseille, mais on reste moins. Joseph Gire dépose en 1917 l'Hôtel Copacabana sur une plage presque vierge. Alfred Agache frappe plus dur : il fait accepter, en 1927, un plan urbain dont les effets perdureront au-delà d'une durée de planification raisonnable. Il peut s'appuyer sur les rêves parisiens qui ont donné naissance, en *1909*, au *Théâtre municipal*, directement inspiré par le chef-d'œuvre de Charles Garnier. Puis, ce sera Le Corbusier, qui n'impose pas son plan urbain, mais marque durablement l'architecture carioca, et le sculpteur Paul Landowski, qui joue les constructeurs en plaçant son gigantesque Christ de béton armé, à 704 mètres, au sommet du Corcovado.

Luis Paulo Conde, convertisseur des favelles

RIO DE JANEIRO
de notre envoyé spécial

Luis Paulo Conde est-il, à soixante-trois ans, un homme comblé ? Cet architecte, ancien président de l'ordre, a déjà une longue et éclectique carrière derrière lui. En 1967, il construit pour des amis un village sur la barre de Tijuca. Une réalisation qui ne s'encombre pas des dogmes modernistes, mais sait en saisir les idées simples. Il reste un architecte attentif au contexte, qu'il s'agisse d'école ou de logements, jusqu'en 1980, où il change de cap avec le complexe d'habitation d'Afarra, sur la barre de Tijuca, entre mer et lagune : quatorze tours de vingt-deux étages censées permettre à vingt-sept mille personnes de vivre en quasi-autarcie sociale. Marche arrière, en 1982, où il revient à une mesure urbaine et à une écriture « soft » *pour le centre de* formation Bradesco.

PORTRAIT

Maire depuis 1996, cet architecte préfère la réhabilitation à la reconstruction

Aujourd'hui, il est maire d'une des villes les plus grandes (70 kilomètres sur 35 kilomètres), les plus peuplées (plus de 5 millions d'habitants, près de 11 millions pour l'agglomération) et les plus belles de la planète. Solidement charpenté, cet homme sait toujours changer de cap à l'heure propice : *« Initialement*, dit-il dans un français riche d'expressions brésiliennes, *je n'avais rien d'un véritable homme politique. J'avais une agence, j'étais professeur, toute ma vie politique avait son cadre à l'université.* » Il commence sa nouvelle carrière en participant à la campagne électorale de son prédécesseur, Cesar Maia, qu'il aide pour les questions urbaines, avant de devenir officiellement conseiller chargé de l'urbanisme à la mairie : *« Les travaux publics, l'habitat, la planification, c'étaient mes domaines et il y a de quoi faire ici. La situation était très difficile à vivre. Mon prédécesseur était très populiste : pour lui, tout était "normal", on ne pouvait rien faire, disait-il. »*

Maia suit un cours politique sinueux. Conde, lui, se contentera de passer de la gauche à la droite pour son élection le 14 novembre 1996. Changement d'étiquette qui ne semble pas avoir altéré ses conceptions urbaines. *« Un des problèmes les plus graves lorsque j'étais conseiller était celui de l'environnement*, explique-t-il. *J'ai mis en place un programme pour l'habitat, pour l'amélioration des favelles. Il s'agissait en somme de permettre aux Cariocas* [les habitants de Rio] *de loger sans danger. Je continue aujourd'hui. La première phase du programme actuel est chiffrée à 300 millions de dollars* [environ 1,7 milliard de francs]. *Une somme équivalente sera dépensée en 1998. Trois favelles de deux mille familles sont concernées, mais aussi de nombreuses petites favelles. L'ensemble concerne 600 000 personnes. Ce n'est qu'un début. Une des plus grandes favelles peut abriter jusqu'à 300 000 personnes. »*

« UN INVESTISSEMENT RENTABLE »

Luis Paulo Conde peut-il réussir là où Cesar Maia jugeait la situation bloquée ? *« Il est plus facile de réhabiliter une favelle que de s'occuper d'un grand ensemble. Il s'agit de faire de la ville, pas de s'engager dans des travaux démesurés. Il fallait se décider à dessiner des rues, des places, des lieux pour le sport. Et à créer des égouts, tout simplement. Construire la cité, en somme, pas les maisons elles-mêmes. Si l'on regarde bien, c'est un investissement économique rentable pour la ville. Chaque fois que nous mettons un dollar dans l'amélioration des favelles, trois autres sont investis spontanément. »*

Concrètement, de 5 % à 7 % des bâtiments seulement doivent être démolis et remplacés pour maintenir la population en place. Chaque favelle a son lieu de débat pour discuter les idées proposées. Chaque favelle et chaque quartier a ses règlements spécifiques. Au niveau de la mairie, la délégation est aussi la règle. Il y a quinze maires adjoints, et la gestion du budget est elle-même répartie entre eux. *« La décision est centralisée*, précise le maire. *L'action, elle, est décentralisée. » « Voyez-vous*, dit-il encore, francophile mais sans regret, *jusque dans les années 40, la France avait ici une grande influence. L'Angleterre venait ensuite, puis les Etats-Unis. Maintenant, le modèle anglo-saxon est devenu prédominant. Le maire français est d'abord un urbaniste. En Amérique, les maires ont toutes les responsabilités, y compris celle de la police. Nous vivons à Rio avec de grandes inégalités sociales. Il faut pourtant prendre des décisions, définir des priorités. La priorité des priorités, pour moi, ce sont les enfants de 0 à 7 ans. »*

La population a doublé en trente ans. Or une loi, désormais abrogée, interdisait la construction d'habitations au centre-ville. *« Nous voulons au contraire y faire revenir la population*, conclut le maire de Rio de Janeiro. *C'est là que je joue mes plus fortes cartes. Il faut retrouver la mer, les plages, restaurer les bâtiments anciens, stimuler les changements d'usage. A Rio comme ailleurs, la crise du modernisme a été celle de l'urbanisme, réduit à une simple vision artistique. Pour l'architecture, je préfère les substantifs aux adjectifs, et donc l'action concrète aux plans sur la comète... »*

F. E.

هكذا من الاصل

Le Festival de Tokyo confirme le regain artistique du cinéma nippon

Les films en phase avec la réalité sociale attirent le public

TOKYO
de notre envoyé spécial

Point de vue imprenable sur la production asiatique contemporaine, le Festival de Tokyo, qui s'est tenu du 1er au 10 novembre, souffrait de carences dans son organisation, qui paraissaient vénielles tant que le cinéma japonais était sinistré. Les signes convergents d'un renouveau artistique, d'un regain économique, et d'un plus grand attrait ont accusé cette année les étrangetés d'une manifestation entièrement aux mains des majors locales, qui l'utilisent à leurs seules fins promotionnelles. Cet archaïsme est encore souligné par la concurrence du Festival de Pusan, en Corée du Sud (*Le Monde* du 22 octobre), qui voudrait bien devenir le centre du cinéma asiatique, rôle auquel aspire également la capitale provinciale nippone de Fukuoka.

Le renouveau artistique du cinéma japonais aura été symbolisé en 1997 par la razzia sur les grands prix dans les Festivals, récompensant un vétéran (Shohei Imamura, Palme d'or à Cannes pour *L'Anguille*), un grand artiste arrivé à maturité (Takeshi Kitano, Lion d'or à Venise pour *Hana-Bi*), et une débutante (Naomi Kawase, Caméra d'or à Cannes pour *Suzaku*). Renouveau confirmé durant le Festival, mais hors des sélections officielles (au sein desquelles les jurys ont effectué des choix aussi judicieux que possible en couronnant notamment *Le Cercle parfait*, *Murmur of Youth*, *Les Virtuoses*, *Le Voyageur venu du sud*, *Bad Movie*, et l'œuvre d'Oliveira).

Deux des films remarquables se signalent par leur parenté thématique et stylistique avec *Hana-bi*. Comme chez Kitano, *Cure* et *Une obsession* sont des polars à la folie mélancolique, marqués par une stylisation très poussée de la mise en scène, deux films dépressifs d'après les excès du Japon de la « bulle financière », d'un cinéma entièrement voué à la surenchère dans la violence. On y remarque la « patte » de deux cinéastes plus que prometteurs, Shinji Aoyama, et surtout Kiyoshi Kurosawa (*lire ci-dessous*) – tous deux invités de l'actuel Festival d'automne à Paris, comme leur collègue Makoto Kinozashi, dont le très beau *Okaeri* sort en France le 26 novembre. Mais d'autres styles ont également droit de cité : le très vivace et « nouvelle vague » *Just Another Day in Tokyo*, premier film sans complexe, écrit, réalisé et produit par Satoki Kemmochi ; *Berceuse de Tokyo*, de Jun Ichikawa, héritier de thèmes et d'ambiances inspirés d'Ozu.

ÉVOLUTIONS POSITIVES

Le regain économique se traduit par le triomphe de la comédie sentimentale grand public. *Shall We Dance* et le dessin animé *Princess Mononoke* ont connu un triomphe historique dans les salles, et un bon accueil aux Etats-Unis. Disney a même acquis le second pour le distribuer dans le monde entier.

Au-delà de ces événements ponctuels, deux évolutions positives sont apparues. Les majors ont mis en place des filiales spécialisées dans la production et la distribution de films d'auteur. C'est le cas surtout de la très active Cinema Japanesque, satellite de Shiochiku. Surtout, on constate une convergence entre les intérêts des indépendants et ceux des Américains pour l'ouverture d'un marché jusqu'à présent tenu en main selon des règles quasi féodales par les grands studios, qu'il s'agisse de la location des salles et de la prévente bloquée des billets, selon un système rendu obsolète par le développement des multiplexes qui, au Japon comme ailleurs, dynamisent la fréquentation (on table sur 141 millions d'entrées en 1997, contre 119 en 1996). Ce regain d'intérêt du public tient pour partie à la distribution de films plus en phase avec la réalité sociale.

Ainsi *Leaving*, de Masato Harada. Souffrant d'une mise en scène racoleuse, il n'en aborde pas moins très directement le phénomène de la prostitution chez les lycéennes, et, à travers elle, un état de corruption généralisé. D'abord interdit aux moins de quinze ans, le film a finalement été autorisé pour tous les publics, ce qui est inhabituel. Au moment où l'on constate un assouplissement lent mais indéniable de la censure, il est d'autant plus étonnant que ce soit le Festival de Tokyo lui-même qui ait cru devoir procéder à une coupe dans un film (*Ghosts of Electricity*, de Robert Kramer), alors même que les autorités ne l'exigeaient pas.

Jean-Michel Frodon

D. R.

Kiyoshi Kurosawa, réalisateur de « Cure ».

Palmarès

● **Compétition internationale :**
– Grand prix : *Le Cercle parfait*, d'Ademir Kenovic (Bosnie), et *Beyond Silence*, de Caroline Link (Allemagne).
– Prix spécial du jury : *Les Virtuoses*, de Mark Herman (Grande-Bretagne).
– Prix pour l'ensemble de son œuvre à Manoel de Oliveira.
– Meilleur réalisateur : Ademir Kenovic.
– Meilleures actrices : René Liu et Tseng Jing dans *Murmur of Youth*, de Lin Cheng-sheng (Taïwan).
– Meilleur acteur : Koji Yakusho dans *Cure*, de Kiyoshi Kurosawa (Japon).
– Meilleure contribution artistique : Lionel Cousin, directeur de la photographie de *Pouvoir du pagne*, d'Adama Drabo (Mali).

● **Compétition jeune cinéma :**
– Premier prix : *Le Voyageur venu du Sud*, de Parviz Shahbazi (Iran).
– Deuxième prix : *Junk Mail*, de Pal Sletaune (Norvège).
– Troisième prix : *Eye of God*, de Tim Blake Nelson (Etats-Unis).
– Prix du meilleur film asiatique : *Timelesse, Bottomless, Bad Movie*, de Jang Sun-woo (Corée du Sud).

PROFIL
THÉORIE ET BOULIMIE

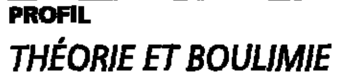
Kiyoshi Kurosawa (sans aucun lien de parenté avec Akira Kurosawa) est un boulimique du tournage : depuis *Cure*, il a terminé deux longs-métrages, et travaille simultanément sur la préparation de deux autres, dont l'un au moins entrera en tournage avant la fin de l'année. Au fil de ses films, il développe un emploi singulier du cinéma de genre, grâce au dépassement de procédés de narration, de réalisation, de production, expérimentés intensivement après avoir été réfléchis théoriquement, à l'époque où il travaillait comme critique.

« *Après avoir tourné des films en 8 mm, j'ai voulu débuter professionnellement mais le système des studios s'effondrait*, explique Kiyoshi Kurosawa. *Pour tourner, il ne m'est resté qu'une possibilité : les* pink movies », c'est-à-dire le porno soft.

Le jeune cinéaste débute avec *Kandagawa Wars* – qui devient un film culte –, puis multiplie les réalisations avec une liberté que ne lui tolèrent pas longtemps les producteurs du genre. Il rebondit grâce au développement du « V-cinéma » (« V » pour vidéo), productions bon marché destinées directement aux magnétoscopes servies par les mêmes interprètes, parfois dans les mêmes rôles.

Cure, le nouveau film de celui qui, à quarante-deux ans, se définit comme « *le plus vieux des jeunes cinéastes japonais* », est d'un autre acabit. Malgré son petit budget, des vedettes (dont Koji Yakusho, star masculine qui ne dédaigne pas sortir des sentiers battus : il tient également le premier rôle dans *L'Anguille*, d'Imamura) ont souhaité le défendre. Son auteur exhorte le public à ne pas y voir une histoire de *serial killer*, mais un portrait du Japon d'aujourd'hui.

J.-M. F.

DÉPÊCHES

■ **CABARET : le personnel technique du Moulin Rouge à Paris poursuit la grève entreprise** depuis le samedi 8 novembre à la suite d'un litige qui oppose la section du Syndicat national des professionnels du théâtre et des affaires culturelles (SYNPTAC-CGT) à la direction à propos de l'octroi de primes d'ancienneté et du paiement des jours fériés. Dix-neuf machinistes, électriciens, habilleurs ont été mis à pied après avoir occupé l'arrière-scène durant le spectacle samedi. Depuis le début de la grève, les personnels techniques bloquent l'entrée principale du music-hall, boulevard de Clichy (18e arrondissement), ce qui contraint les spectateurs à entrer par les issues de secours, situées rue Lepic.

■ **INDUSTRIES MUSICALES : les Spice Girls se sont séparées de leur manager, Simon Fuller.** Selon le quotidien britannique *The Sun*, Simon Fuller a une aventure avec l'une des « *filles piquantes* », Emma Bunton. Sa comparse Geri Halliwell aurait exigé le renvoi du manager et les Spice seraient aujourd'hui menacées d'éclatement. Ces dissensions s'ajoutent aux débuts jugés décevants de leur dernier album, *Spiceworld*, qui s'est vendu à 200 000 exemplaires au cours de la première semaine en Grande-Bretagne, alors que 1,4 million de copies avaient été distribuées. Les Spice Girls avaient vendu 18 millions d'exemplaires du premier *Spice* à travers le monde.

■ **CIRQUE : la ville de Saint-Lô (Manche) et le Cirque du Docteur Paradi** ont décidé, le 14 novembre, de mettre fin d'un commun accord à leur collaboration. Le Cirque du Docteur Paradi, du nom d'un des personnages de la troupe, était en résidence à Saint-Lô depuis décembre 1991. Le cirque cherche un autre lieu d'implantation mais a indiqué qu'il souhaitait rester dans le département de la Manche.

■ **LITTÉRATURE : pour son dixième anniversaire, la manifestation organisée par le ministère de la culture** sous le titre « Les belles étrangères » accueille, du 18 au 30 novembre, quatorze écrivains venus de six pays d'Amérique centrale représentant des littératures encore peu connues en France. Plusieurs d'entre eux, pourtant, sont traduits en français, dont deux Costaricaines, Anacristina Rossi (*Maria la nuit*, Actes Sud) et Ana Istaru (*Saison de fièvre*, La Différence-UNESCO), deux Guatémaltèques, Mario Monteforte Toledo (*Entre la pierre et la croix* et *Une manière de mourir*, Gallimard) et Rodrigo Rey Rosa (*Un rêve en forêt*, Gallimard), un Nicaraguéen, Sergio Ramirez (*Le Bal des masques*, Rivages).



A Toulon, le succès de la Fête du livre contre le Front national

TOULON
de notre envoyée spéciale

Dimanche après-midi 16 novembre, le public fait la queue deux heures durant pour entrer à la Fête départementale du livre, sur le port de Toulon. Sous le chapiteau, il est déjà difficile de circuler. Toulonnais et Varois sont venus en famille, dès vendredi, plus nombreux chaque jour. Du 14 au 16 novembre, la Fête organisée par le conseil général du Var pour contrer le Salon du Front national (*Le Monde* du 14 novembre) a accueilli quelque 45 000 visiteurs, un chiffre supérieur aux prévisions. A Gardanne (Bouches-du-Rhône), une autre manifestation culturelle antifasciste a ouvert ses portes samedi 15 novembre ; elle dure jusqu'au dimanche 23.

Sans le contexte politique local, ce Salon du livre aurait ressemblé à tous ceux qui se tiennent régulièrement dans les principales villes françaises – une cascade de débats, des signatures de livres par quelque trois cents écrivains... Yvan Audouard, dont les nombreux livres sur la Provence ont du succès, sourit : « *Depuis deux ans, je ne venais plus au Salon du livre de Toulon. En 1995, j'ai été parmi les premiers à le boycotter. Je suis content de pouvoir revenir. Ici, c'est la culture. Eux, c'est l'anticulture.* » Pas plus que les quarante tambourinaires venus se produire samedi, il ne veut voir le FN confisquer les thèmes régionalistes. De même, Jean Markale, grand spécialiste de la civilisation celte, a fait le voyage jusqu'à Toulon, alors qu'une partie de l'extrême droite développe ses propres interprétations des symboles celtiques. « *Nous sommes contre le FN, et nous venons ici pour le montrer* », explique la romancière Benoîte Groult. Les lauréats des prix Goncourt et Renaudot, Patrick Rambaud et Pascal Bruckner, ont passé leur dimanche à Toulon. L'œil malicieux, la linguiste Henriette Walter a fait la liste des mots français « *venus d'ailleurs* », qu'ils soient empruntés à l'hébreu comme « tohu-bohu » ou au provençal comme « amour ».

Les libraires toulonnais, qui organisaient le Salon depuis sa création en 1982 jusqu'à sa reprise en main par la mairie Front national, ont retrouvé le sourire. La Fête départementale est un succès éclatant, tandis que la « Fête de la liberté du livre et de la francophonie », organisée par la mairie place de la Liberté, n'attire pas plus le public que l'an dernier. Malgré les efforts du FN pour faire venir des professionnels du livre, seule l'extrême droite est présente. On y trouve les ouvrages classiques de cette mouvance : écrits antisémites d'avant guerre ; textes de Pétain ; plaidoirie de l'avocat de Paul Touvier, Jacques Trémolet de Villers ; prêches de Mgr Lefebvre ; essais des responsables du Front national. *Le Livre noir du communisme*, dirigé par Stéphane Courtois (Laffont), est l'une des rares nouveautés.

« UN ERSATZ »

Vendredi après-midi, même Bruno Mégret n'attirait pas la foule en signant son dernier ouvrage. Pour contourner le boycottage de la majorité des éditeurs et auteurs français, la mairie avait cherché à attirer des écrivains francophones : leurs stands étaient vides, à l'exception de deux auteurs sénégalais. Le journal de cette « Fête » cherchait déjà à faire porter la responsabilité de son échec aux adversaires du Front national, notamment à Hubert Falco, président (UDF) du conseil général du Var, accusé d'organiser « *une fête de la censure* ».

Les libraires s'interrogent sur la suite. « *Après deux échecs, il semble impensable que la mairie de Toulon persiste. Le vrai Salon du livre est ici, l'autre est un ersatz* », résume Jean-Yves Pernin, de la librairie Le Bateau blanc, à Brignoles. Le conseil général renouvellera-t-il l'opération et sera-t-il prêt à débourser, comme cette année, 2,5 millions de francs sur les 3 millions que coûte la manifestation ? Dimanche, Hubert Falco a promis de recommencer en 1998. Sans doute faudra-t-il attendre l'issue des élections régionales de mars pour connaître la décision définitive.

C. Ba

TROIS QUESTIONS À
JEAN MALAURIE

1 **Directeur de la collection « Terre humaine » (Plon), dédiée aux civilisations et aux sociétés, vous avez parrainé la Fête départementale du livre à Toulon. Pourquoi ?**

– Je suis ici car j'ai créé « Terre humaine », en dehors des universités et des corps établis, pour faire réfléchir. Certains des auteurs ne savent pas lire, comme Viramma, cette paria tamoule, ou un Indien Ishi, dont les récits ont été recueillis pour nos livres. La collection donne la parole à ceux qui ne l'ont pas, par exemple à Margit Gari, ouvrière agricole hongroise, ou, l'an prochain, aux SDF français. Elle réhabilite la littérature orale, la philosophie des hommes qui ne s'expriment pas. Les trois quarts du monde ne lisent pas, n'écrivent pas. Or ils pensent, ils souffrent, ils aiment. La pensée d'un peuple se trouve aussi bien chez ses intellectuels que chez ses gens de peu. Un Claude Lévi-Strauss est honoré d'être publié dans la même collection que ces auteurs qui ne lisent pas, mais dont les livres resteront comme les plus forts.

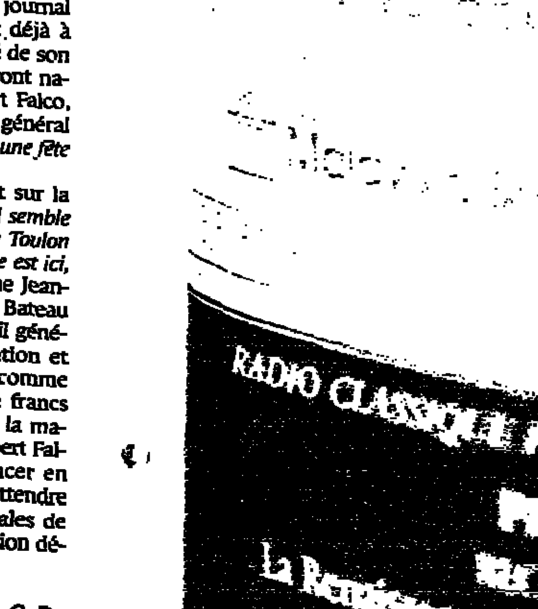
2 **Les électeurs du Front national font partie de ces « gens de peu » ?**

– Beaucoup sont des braves gens qui ont peur de l'immigration, du chômage, de l'Europe. Je voudrais les aider, avec l'esprit de « Terre humaine », à prendre de l'altitude. Quand on se situe au niveau du monde, qu'on découvre les problèmes des Esquimaux, des Papous, des prisons, du Goulag, alors on relativise ses propres difficultés avec son voisin de palier. Ici, à Toulon, je sens une ville blessée, qui a capitulé devant la perte de sa flotte. Je pense qu'en général le Français démissionne, et que les Français démissionnent devant Le Pen.

3 **Qu'allez-vous faire à l'issue de la Fête du livre ?**

– Je crée trente pôles de réflexion dans des villages, de la Normandie au Var. Chacun recevra l'ensemble des livres de « Terre humaine » et les auteurs viendront y rencontrer les enfants et les jeunes. Quand des lycéens seront face à Charles Desira, ancien prisonnier du camp nazi de Sachsenhausen, ils seront amenés à réfléchir, eux-mêmes et leurs parents.

Propos recueillis par Catherine Bédarida



هكذا من الأصل

Martinelli met en scène les excentricités philosophiques de Thomas Bernhard

Une traversée vers la mort, décryptée avec justesse et subtilité

Jean-Louis Martinelli présente, à Strasbourg, sa lecture du voyage à New York d'Emmanuel Kant imaginé par Thomas Bernhard. Durant cette traversée, totalement inventée par l'écrivain autrichien, le philosophe se révèle excentrique, acariâtre, ne dialoguant bien qu'avec son perroquet. Des conversations de non-sens, dans lesquelles le metteur en scène a reconnu une montée vers la mort.

EMMANUEL KANT COMÉDIE, de Thomas Bernhard. Mise en scène : Jean-Louis Martinelli. Avec Jean-Marc Bory, Laurence Roy, Roland Sassi, Alain Fromager, Christine Gagnieux, Jean-François Lapalus, Talla Momar N'Diaye, Gérard Barreaux, Laurent Dorey.
THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG, 1, avenue de la Marseillaise. Tél. : 03-88-24-88-24. Du mardi au samedi à 20 heures. 100 F et 140 F. Durée : 2 h 10. Jusqu'au 22 novembre.

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

Un paquebot est entré au Théâtre national de Strasbourg. Son immense profil blanc de carton-pâte se découpe sur le fond de la scène. Devant, un grand espace vide, avec des cordages et des transats : le pont des premières. Parfois, une sirène lance de longs appels. Le bruit des turbines se fait entendre, obsédant comme une fatigue sans objet. Le paquebot est celui de la pièce *Emmanuel Kant*, de Thomas Bernhard. La fatigue sensible des turbines, celle de la vie dont l'écrivain autrichien parle dans un livre d'entretiens paru à La Table ronde, *Ténèbres* : *« Vous devez bien vivre de quelque chose, et c'est bien pour cela que votre vie n'est remplie que de non-sens. La vie consiste en une enfilade de non-sens, peu de sens, mais presque rien que du non-sens. Peu importe de qui il s'agit. Que ce soit des gens imposants, ou prétendument tels – tout est pitoyable et ne conduit à rien d'autre qu'à la fin. »*

A la fin du voyage d'Emmanuel Kant, il y a New York, où le philosophe (Jean-Marc Bory) se rend, en compagnie de son épouse aux beaux cheveux gris (Laurence Roy) et de son plus fidèle allié, le perroquet Friedrich, dont s'occupe un domestique au regard hébété, Ernst Ludwig (Roland Sassi). C'est la première fois que Kant quitte sa ville de Königsberg. Il a accepté le voyage d'Amérique parce qu'il doit être fait docteur *honoris causa* de l'université de Columbia et surtout qu'il espère être opéré d'un glaucome. Il porte des lunettes noires. Il est impossible. Sans cesse à maugréer, contre son transat qui n'est pas à la bonne place, contre Ernst Ludwig qu'il martyrise, contre la stupidité universelle, la nourriture, les journaux, le théâtre. Seul Friedrich le comprend, dit-il (avec Leibniz). A Königsberg, il lui a fait construire une maison tropicale dans son jardin. Tous les matins, il brosse son plumage entre 5 heures et 5 h 30. Et il goûte les graines avant que Ernst Ludwig ne les lui donne.

LA SOUPE DU NON-SENS

On ne voit pas Friedrich, le *psittacus erithacus*. Une couverture masque sa cage. Mais on l'entend. Il répète ce que dit Emmanuel Kant. Mouture obsessionnelle, rabâchage en boucle : Thomas Bernhard touille la soupe du non-sens, dans cette pièce plus encore que dans les autres. Chacun des personnages parle pour soi. Ils sont nombreux, qui forment la petite colonie classique d'un steamer de luxe. Outre le personnel, il y a un collectionneur d'œuvres d'art (Gérard Barreaux), un cardinal noir et sexy (Talla Momar N'Diaye) et une milliardaire (l'excellente Christine Gagnieux), obsédée par l'éventualité d'un naufrage – sa grand-mère a disparu avec le *Titanic*. Cette femme est aussi extravagante que le philosophe. C'est une caricature, mais *« tout est caricature »*, dit Kant.

Ce qui est terrible, dans cette pièce, c'est l'acharnement que met Thomas Bernhard à se démolir. Il se sert de ses arguments favoris – la mauvaise foi en premier – en les poussant à bout, vers cette fin dont il parle dans *Ténèbres*. A son arrivée à New York, où il est attendu comme l'événement du siècle, Emmanuel Kant est accueilli par une fanfare et... des infirmiers psychiatriques. *« Vous m'avez reconnu »*, dit-il.

Jean-Louis Martinelli a reconnu la mort dans cette pièce. Il habille Kant et ses camarades de traversée de vieux costumes blancs salis ; il les place dans un décor trop beau pour être vrai : une image implacable comme il peut s'en glisser dans les cauchemars ; il les dirige de façon que, peu à peu, la mise en scène prenne la teinte d'une danse macabre. C'est subtil et juste à plus d'un égard : enfin, on échappe au naturalisme qui, trop souvent, a grevé les présentations des pièces de Bernhard. Jean-Marc Bory compte pour beaucoup dans cette réussite : (un peu trop) intempestif dans les premières scènes, Kant vire insensiblement vers une inquiétude sourde, comme si son corps ne pouvait masquer la moue qui distord son esprit enferré dans l'excentricité la plus totale. Et, comme le dit le philosophe, *« l'excentricité est la caractéristique la plus distinguée des comètes »*.

Brigitte Salino

Yamada, le Japonais errant

MASAYOSHI YAMADA. Galerie Claude Samuel, Le Viaduc des arts, 69, avenue Daumesnil, Paris 12e. Tél. : 01-53-17-01-11. Jusqu'au 29 novembre. Catalogue préfacé par Alain Jouffroy, 24 pages, 90 francs.

Il y a presque un quart de siècle, le Japonais Masayoshi Yamada arrivait à Paris, et se demandait ce qu'il faisait là. Une sculpture témoigne du choc culturel, du déracinement et de la fascination qu'il a pu alors éprouver : il s'agit d'un curieux poupon, tenant plus du fœtus que du marmot, portant sac au dos et agrippant un parapluie. Yamada le fit alors poser, le regard fixé sur la tour Eiffel, un des plus beaux hommages qui soient d'un artiste étranger à sa ville d'adoption.

Il s'y est en effet installé, a travaillé aux beaux-arts, dans l'atelier de César, y a fait quelques expositions et un enfant. Celui-ci pose désormais à côté du fœtus qui fut son père, dans un champ fraîchement chaumé. A la galerie, planté dans une niche, le fœtus tourne le dos au visiteur, séparé du monde par un lit de cendres tamisées. Il est intitulé *Itinéraires*.

Toute l'œuvre de Yamada, ou presque, traite de ces voyages initiatiques, qui parfois se confondent avec la vie même. Pas à pas, d'un tableau à une sculpture, le visiteur en suivra les traces, empreintes de pieds ou souvenirs de bateaux anciens, temples oubliés que gardent encore des statues de plomb.

Car l'art de Yamada est composite : tantôt, il assemble au sol des tuyaux cabossés qui, convenablement coudés, vont esquisser deux silhouettes imbriquées ; tantôt, il réalise de grands panneaux faits de collages. Yamada travaille dans un atelier jonché d'affiches lacérées. C'est là qu'il puise ses petits bouts de papier qui forment, comme le remarque Alain Jouffroy, *« une véritable palette fournie par les rotatives de l'imprimerie »*. Il faut s'en approcher pour en déceler les particularités techniques, tant le résultat est homogène.

Harry Bellet

Les images allégoriques de Gérard Rondeau

Galerie Le Lys, 12-14, rue Saint-Louis-en-l'Isle, Paris 4e. Mo Pont-Marie. Tél. : 01-46-33-22-79. Du mardi au samedi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 décembre.

Soit une photographie, noir et blanc. Au centre, une galerie marchande désaffectée et un mannequin abandonné au milieu de l'allée. Au fond, le jour, deux passants, un fragment de façade blafarde. A gauche, au premier plan, une enseigne de néon dont on ne voit que quelques majuscules. A droite, aperçu à travers des vitrines, l'extérieur, dans une clarté grise de crépuscule et de neige sale. Composition assez symétrique. Alternance de profondeur et de frontalité. Impression générale de froid, de solitude, de misère. Aucun pathos, aucun effet. On pourrait croire que le cliché a été pris tout en marchant, sans s'arrêter, par un piéton. Ce piéton, c'est le photographe, Gérard Rondeau, marchant dans Sarajevo assiégé. Ce piéton, c'est celui qui regarde l'œuvre, tirée dans un format réduit parce qu'elle n'a pas besoin de la monumentalité pour démontrer sa puissance d'expression.

SANS EFFETS SPECTACULAIRES

Les photos de Rondeau – qui a publié cet été dans *Le Monde* une série de clichés sur les festivals culturels – *réunies là le temps* d'une exposition ont été faites en Bosnie ou en Champagne, en Lituanie ou en Egypte. Elles ne racontent pas, ou à peine. Elles ne cherchent pas à saisir un instant hors du commun. Elles ne concèdent rien au pittoresque et au spectaculaire. Dans l'immobile et le banal, par la vertu du cadrage, *elles découpent la construction*, qui a du sens parce que des objets et des figures sont à leur place, la bonne, à exacte distance les uns des autres, à la distance qui suggère des sensations, des sentiments, souvent mélancoliques, quelquefois tragiques quand le vide s'élargit. On pourrait dire la chose autrement : Rondeau, avec son Leica, détache du réel des images allégoriques, mais allégoriques avec légèreté, sans insistance.

Il peut suffire d'une stèle martelée, vue dans un musée, et des ombres que l'éclairage y creuse ; ou, dans un autre musée, d'une œuvre enveloppée de plastique comme un cadavre de son suaire. Il peut suffire d'un carrefour sarajévien regardé à travers une fenêtre ou d'une rue peuplée d'ombres aperçues à travers un pare-brise.

La peur, l'enfermement, l'absence, les menaces s'inscrivent dans les lignes et les plans. Les formes s'opposent, angles et dentelures contre courbes et sinuosités. Des motifs que l'on croirait voués à leur destin de stéréotypes – la cathédrale de Reims, la vallée du Nil – sont ainsi réinventés et réinterprétés. Pas question de tomber dans l'éloge du gothique et l'orientalisme touristique, l'honnêtement patrimonial et le pauvrement exotique, lot de tant de photographes d'aujourd'hui.

La différence est affaire de composition et de lumière. De celle-ci, Rondeau a une conception et un usage singuliers. Il est rare que des contrastes durs opposent simplement le blanc et le noir, le *plein soleil et son ombre dure. Le* plus souvent, ce sont temps de pluie ou de neige, pénombres, crépuscules, nocturnes électriques – et donc spectres, souvenirs, vestiges. Ils vont disparaître. Il ne fait aucun doute que la nuit et le temps auront raison de ces formes qui s'obstinent à durer. La décrépitude et la destruction doivent vaincre. *Le photographe est le veilleur entêté* qui observe l'effacement des choses et veut le ralentir avec des images.

Philippe Dagen

SORTIR

RÉGION

Festival international du film d'histoire
8e édition consacrée au thème « Des dieux et des hommes », le festival propose une cinquantaine de films de fiction du cinéma international : *La Passion de Jeanne d'Arc, Le Septième Sceau, Ben Hur, Andreï Roublev, Théorème, Ceddo, Sous le soleil de Satan, Le Destin...* ainsi qu'une quinzaine de documentaires en compétition pour le Prix du documentaire historique 1997.
Du 18 au 24 novembre, place de la Ve République, 33-Pessac . Tél. : 05-56-46-03-52 ou 05-56-46-03-57.

PARIS

Hommage à Seijun Suzuki
On a trop souvent réduit le cinéma japonais à une poignée de grands metteurs en scène (Ozu, Naruse, Mizoguchi, Kurosawa) et à l'émergence de la nouvelle vague dans les années 60 avec Imamura et Oshima en tête (dont la rétrospective est l'occasion de redécouvrir des films aussi rares que *Nuit et Brouillard au Japon* ou *La Pendaison)*. L'hommage à Seijun Suzuki est l'occasion de découvrir un grand metteur en scène, au style visuel à part. *La Marque du tueur* et *La Jeunesse de la bête*, deux polars atypiques, sont à voir en priorité.
Cinéastes japonais d'aujourd'hui
Découvrir Shinji Somai, Takeshi Kitano, Mitsuo Yanagimachi, découvrir Tatsumi Kumashiro et de nouveaux cinéastes.
UGC-Ciné Cité Les Halles, Mo Châtelet. Du 12 au 25 novembre. Tél. : 08-36-68-68-58.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Actrices
de Ventura Pons (Espagne, 1 h 40), avec Nuria Espert, Anna Lizaran, Merce Pons, Rosa Maria Sarda.
Alien, la résurrection (*)
de Jean-Pierre Jeunet (Etats-Unis, 1 h 44), avec Sigourney Weaver, Winona Ryder, Ron Perlman, Dan Hedaya, J. E. Freeman, Dominique Pinon.
Les Amateurs
d'Alan Taylor (Etats-Unis, 1 h 32), avec William Forsythe, Vincent Gallo, Adam Trese, Frances McDormand.
Drancy avenir
d'Arnaud des Pallières (France, 1 h 24), avec Aude Amiot, Thierry Bosc, Anne-Lisa Nathan.
Extasis
de Mariano Barroso (Espagne, 1 h 33), avec Javier Bardem, Federico Luppi, Silvia Munt, Daniel Guzman, Leire Berrocal.
Mange ta soupe
de Mathieu Almaric (France, 1 h 15), avec Jean-Yves Dubois, Jeanne Balibar, Adriana Asti, Laszlo Szabo.
On connaît la chanson
d'Alain Resnais (France, 2 h), avec Pierre Arditi, Sabine Azéma, Jean-Pierre Bacri, André Dussollier, Agnès *Jaoui, Lambert Wilson*.

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Lauréats du concours Long-Thibaud
Œuvres de Vivaldi, Bach, Saint-Saëns, Milhaud, Ravel, Poulenc, Glazounov. Orchestre national de France, Yehudi Menuhin (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 17 à 20 heures. De 40 F à 290 F. Tél. : 01-49-52-50-50.
Marie-Ange Todorovitch (mezzo-soprano), Philippe Bianconi (piano)
Berlioz : *Nuits d'été*. Ravel : *Schéhérazade*. Falla : *Chansons populaires espagnoles*.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 17 à 20 h 30. De 90 F à 250 F. Tél. : 01-53-23-99-19.
Charmaine Neville Band
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. Le 17 à 22 h 30. 130 F. Tél. : 01-40-68-30-42.
Dominique Eade Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 17 à 22 h 30. De 120 F à 150 F. Tél. : 01-43-26-60-00.
Jean-Christophe Beney Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 17 à 22 heures. 80 F. Tél. : 01-42-33-22-88.
Rencontres cinématographiques de Digne-les-Bains
L'édition 97 de « Mémoire du cinéma » est consacrée au polar. Au programme : *Le facteur sonne toujours trois fois, Assurance sur la mort, L'Assassin sans visage, Out of the Past, La Jeunesse de la bête, Asphalt Jungle, Polar, Le Trou, Heat, Série noire et détour*.
Centre Desmichels, 04-Digne. Du 17 au 20 novembre. Tél. : 04-92-32-29-33.

REPORTS

Trio Wanderer
Le violoniste du trio, Jean-Marc Phillips, s'étant cassé le poignet, le concert programmé le mercredi 26 novembre est reporté au jeudi 4 juin 1998.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 01-49-53-05-07.
Margaret Price
Le récital de Margaret Price prévu le lundi 24 novembre est reporté au samedi 10 janvier 1998.
Les billets pour le 24 novembre restent valables pour le 10 janvier.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 01-49-53-05-07.
La Place du diamant
Cette pièce – adaptée du roman de l'Espagnole Mercé Rodoreda, mise en scène par Gilles Bouillon et interprétée par Martine Pascale – devait être jouée au Théâtre national de Chaillot du 20 novembre au 31 janvier 1998, dans un petit théâtre aménagé dans le foyer. Les représentations sont reportées à mars 1998, la commission de sécurité s'étant opposée au fait que soient joués à Chaillot, *« de manière concomitante »*, *Cyrano de Bergerac* dans la grande salle, *Dommage qu'elle soit une putain* dans la salle Gémier, et *La Place du diamant* dans le grand foyer.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 01-53-65-30-00.

RÉSERVATIONS

Pourquoi j'ai mangé mon père
de Roy Lewis, mise en scène de Samuel Bonnafil, avec Bernard Dhéran et Thomas Suire.
Théâtre Trévise, 14, rue Trévise, Paris 9e. Mo Cadet, Rue-Montmartre. A partir du 21 novembre. Les mercredi et vendredi, à 21 heures ; le jeudi, à 20 h 30 ; le samedi, à 18 heures et à 21 heures. 50 F et 100 F. Tél. : 01-47-70-19-10. Jusqu'au 3 janvier.*

هكذا من الأمل

EN VUE

■ Des milliers d'Espagnols, hommes et femmes du troisième âge actif, vont épouser, à La Havane, *des jeunes Cubains* prêts à tout pour quitter leur île. Mais **Eduardo Quesado,** consul d'Espagne, assailli de demandes – 1 190 en 1996 –, veille, et refuse les candidatures extrêmes qui pourraient conduire au fiasco l'union des carpes et des lapins. « *C'est pour gérer son patrimoine* », confie un *guapo* de 26 ans, au sujet de sa conquête, une Espagnole de 62 ans. Une jeune fille, impatiente de s'enfuir au bras d'un hidalgo quatre fois plus vieux qu'elle, s'explique : « *J'aime bien m'occuper de personnes âgées.* » Une enfant de dix-sept ans prépare ses noces avec un Madrilène de 92 ans. « *L'amour*, lui a-t-on dit, *n'a pas d'âge* ».

■ Devant le boom des crémations – 15 % des obsèques en France –, le Salon international de l'art funéraire, qui s'est ouvert, vendredi 14 novembre au Bourget, exposait les innovations du « *secteur qui,* selon **Patrick Renaud** commissaire du Salon, *ne doit pas rester à l'abri des évolutions de la société* ». Notamment, des urnes cinéraires solubles dans l'eau, « *évitant aux pêcheurs la désagréable surprise de les retrouver dans leurs filets* ».

■ Cinquante-trois ans, une dépression persistante, un maçon de mari, une fille... Vendredi 7 novembre, à 13 heures 30, au moment du repas, elle prend sa décision : en finir. Elle suit alors la voie ferrée du côté de Belgiojiso, près de Pavie, du pas automatique des désespérés. Dix mètres, cent mètres, le regard perdu. Un train arrive, elle se couche sur la voie. La locomotive passe puis tous les wagons. Le convoi s'éloigne, elle se croit morte, rouvre les yeux et se relève indemne. Dans son égarement, elle s'était mise entre les rails, et non pas en travers comme il faut. Elle rentre donc à la maison : ils en sont au dessert.

■ **Republic V,** l'ami du Valais, planait sur les alpages, connu, aimé de tous. Il devait son nom à la Republic National Bank de New York qui avait cofinancé autrefois sa venue en Europe. Les Suisses auraient voulu qu'il figure sur le logo de leur canton, candidat aux Jeux olympiques d'hiver de 2006, mais un promeneur des bois vient de découvrir le corps sans vie du volatile, vaillant représentant d'une espèce menacée, abattu d'une décharge de grenaille. Lundi 10 novembre, la Fédération des chasseurs suisses dénonçait « *l'acte infâme* », la presse helvétique publiait des photos de la victime, au noble élan, au vol majestueux, à l'œil rond. *Le Matin* criait vengeance : « *Le braconnier va le payer.* » « *On a assassiné mon copain* », confiait le propriétaire d'un pré. Il est mort, le gypaète barbu.

Christian Colombani

Le concours pour Miss Colombie mobilise le pays

A Bogota, les médias unanimes oublient la guerre, les scandales narcofinanciers et les élections. Un seul événement : le couronnement de la reine de beauté

DIFFICILE d'échapper au couronnement de la reine de beauté de Colombie. Ce qui chez nous n'est qu'un simple et vulgaire concours de beauté – qui sait quand a lieu l'élection de Miss France ? – est en terre colombienne une affaire d'Etat ou presque. C'est en tout cas l'événement le plus médiatique de l'année. Tous les ans à la même époque, en novembre, les envoyés spéciaux des radios, télévisions, quotidiens et autres magazines se donnent rendez-vous à Cartagena de los Indias, la magnifique cité coloniale fortifiée de la côte caraïbe colombienne pour couvrir le concours désigné pompeusement comme le « *reinado nacional de belleza* » (« règne national de la beauté »).

Pendant quinze jours, les présentateurs vedettes se disputent le privilège de commenter – dans le désordre – fesses, yeux, buste, jambes, sourire, cheveux, etc., des candidates. En première page des quotidiens, on voit chaque jour une photo de ces reines, ainsi qu'on appelle ces jeunes Miss qui représentent chaque département du pays. La guerre interminable que subit le pays et les scandales narcofinanciers sont alors relégués au second plan. Même les résultats des élections municipales qui viennent d'avoir lieu, le 26 octobre, sont jugés de peu d'intérêt face à un tel événement ! L'actualité violente est mise de côté. Les journalistes s'attachent à des sujets plus importants : le premier défilé en maillot de bain des vingt-trois reines devant la presse est considéré comme la « preuve par le feu ». « *Bleus, cellulite, cicatrices, tailles peu marquées, minceur extrême et désillusions* », commente, déçue, l'envoyée spéciale d'*El Espectador*, l'un des principaux quotidiens colombiens.

Le couronnement, l'apogée de la manifestation, le 14 novembre, est, naturellement, retransmis en direct à la télévision, comme bon nombre des défilés préliminaires. Chirurgie esthétique, kilos en trop, fesses trop plates, rien dans les commentaires n'est épargné aux lecteurs et téléspectateurs. Parfois, on ne sait qui du journaliste ou de ces reines est le plus vulgaire ! Pourtant, c'est toute la haute société colombienne qui se prête au jeu.



Pour être reine, mieux vaut être riche et cultivée. Aussi toutes ces jeunes filles de bonne famille étudient à l'université. Et elles tiennent à leur réputation. Le jury leur pose des questions de culture générale. Pour être élue, il faut aussi savoir s'exprimer. Cette année, le thème de prédilection des Colombiens, saturés de violence, est « la paix ». La majorité des candidates se sont déclarées prêtes à œuvrer « *pour la paix* ». Nombre d'entre elles étudient le journalisme ou la politique : le concours est un véritable tremplin social. L'heureuse élue aura aussi, tel un membre de la famille royale, des obligations sociales : visites d'hôpitaux, sourires aux plus démunis, œuvres de charité. Chaque année, les Colombiens espèrent en plus que leur souveraine, véritable ambassadeur du pays, sera élue Miss Monde ou Miss Univers et qu'elle pourra ainsi contribuer à modifier la mauvaise image chronique du pays. Cela n'est arrivé qu'une fois en cinquante ans. Et c'est chaque année un sujet médiatique de déprime collective. Chaque année, aussi, les journalistes les plus audacieux aiment à penser que la reine de Colombie, un pays où la classe dirigeante est à majorité blanche, aura la peau noire afin d'être représentative des départements *les plus* oubliés. *Mais* cela n'est jamais arrivé.

Anne Proenza

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ Georges Marchais, c'est un révolutionnaire qui a perdu ses révolutions. Son premier acte public spectaculaire, symboliquement, a été un long article dans *L'Humanité en 1968*, critiquant sévèrement le mouvement étudiant et intellectuel : d'entrée de jeu, Georges Marchais réfutait cette révolution-là. Et puis, lui qui avait trouvé un Parti communiste encore puissant lorsqu'il en a pris la tête, dominant la gauche, influençant la société, il a légué à Robert Hue un parti communiste affaibli, ayant bien du mal à atteindre les 10 %. L'autre révolution qu'il a perdue en route, celle à laquelle il s'identifie le plus, c'est évidemment la révolution soviétique.

BFM
Philippe Alexandre
■ En mourant, Georges Marchais n'aura même pas eu droit aux respects des usages, c'est-à-dire aux éloges qui accompagnent toute personnalité le jour où elle disparaît. Seulement quelques morceaux de crêpe sur des drapeaux, et de furtifs hommages à la verdeur de ses discours. Mais c'est par sa mort que Marchais peut à présent rendre le plus de services à la France, à la gauche et à son parti. En 1994, c'est lui qui avait désigné Robert Hue comme son successeur, selon une procédure si peu démocratique que certains communistes, dont Guy Hermier, s'en étaient indignés. C'est vraisemblablement à cause de cette liberté surveillée que Robert Hue n'a pu conduire le Parti communiste sur la voie de la même rénovation que le PC italien et d'autres en Europe. Qu'il n'a pas osé tourner franchement le dos à la révolution d'Octobre et aux crimes contre l'humanité et la liberté accomplis à travers le monde en quatre-vingts ans. A présent, Robert Hue est libre.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin
■ On doit le dire de Georges Marchais, même s'il mérite comme tout un chacun le respect au jour de sa mort : ce fut une vie entière dépensée au service de l'erreur. Depuis longtemps, en effet, le débat de Tours était tranché. Blum avait raison : la militarisation du parti et le mépris des libertés publiques ont conduit à la catastrophe. Mais si l'on admettait cela, la division du mouvement ouvrier n'avait plus de sens. Il eût fallu fusionner avec le PS, ou bien, à tout le moins, devenir un parti comme les autres, réformiste, social-démocrate, à l'exemple du PC italien. C'eût été officialiser l'échec de cinquante années. Ce fut peut-être la grandeur ironique de Marchais : arc-bouté sur une absurde fidélité, il a vécu une vie globalement négative. *Mais il a* existé.

L'HUMANITÉ
Pierre Zarka
■ Georges Marchais est mort ; notre tristesse est profonde. Les nombreuses réactions d'émotion et de respect que son décès suscite attestent que des centaines de milliers de femmes et d'hommes du peuple sont en deuil d'un des leurs ; que la nation perd un homme politique d'une envergure exceptionnelle.

www.resrocket.com

Des studios virtuels ouverts aux internautes musiciens du monde entier, pour des jam-sessions en direct

« ***AMATEURS** de jungle ou de bebop, trancemasters et rumbaistes ! Res Rocket va vous permettre de franchir les frontières et de faire une musique nouvelle, avec des musiciens venus d'autres horizons.* » Où se trouve Res Rocket ? Difficile à dire. Ses serveurs sont à San Francisco, ses bureaux sont à Londres, ses patrons sont très nomades, et ses soixante-dix studios sont tous virtuels.

La première fois, on y accède par un site Web, pour télécharger le logiciel gratuit DRGN (prononcer « Dragon ») et devenir membre du club pour 5 dollars par mois. Une fois installé, Dragon s'occupe de tout, gère les connexions, fournit les interfaces. Le nouveau venu arrive dans un système de dialogue, où robots et humains s'échangent des instructions. Il peut se laisser guider, s'orienter à l'aide d'une carte et d'une boussole, ou, s'il sait où il va, donner un ordre : « *Go to Studio X.* »

Aussitôt, changement de décor : le studio virtuel s'affiche à l'écran, avec ses tableaux de bord, ses menus déroulants, ses pistes-son annotées, sa plage de travail où les arrangements en cours sont visualisés, et sa fenêtre de dialogue où les jammeurs s'échangent des messages en direct.



Ce jour-là, Riff à Chicago, Stevet dans le New Jersey, Macro dans un village du nord de l'Angleterre, Girlie8 à Los Angeles, Raphaël à Paris et quelques autres, se rencontrent dans le studio 10. Les habitués ont un clavier de synthétiseur ou un instrument MIDI branché sur leur ordinateur, mais les novices peuvent jouer sur leur clavier ordinaire. D'un clic de souris, chacun crée sa piste et choisit son instrument virtuel : il y en a cent vingt-sept, du piano au tuba en passant par l'accordéon et le banjo électrique, et des centaines de percussions. Stevet annonce qu'il prépare une base rythmique, pendant que les autres bavardent. Une minute plus tard, il envoie sa création, que tout le monde peut entendre en boucle. Aussitôt, Macro travaille une ligne de basse, puis Riff se met au piano. Le serveur synchronise le tout : en un quart d'heure, la jam-session bat son plein. On ouvre de nouvelles pistes, on récupère ses morceaux pour les améliorer, et on emprunte les séquences des autres pour leur donner un nouveau son.

Les non-musiciens sont aussi les bienvenus, pour écouter, poser des questions. En se promenant d'un studio à l'autre, on découvre qu'il y en a pour tous les goûts : techno, ambient, funk, mais aussi jazz, rock et un peu de classique. Res Rocket rêve d'installer un serveur sur chaque continent, pour accueillir toutes les musiques du monde.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

20 % DES CANADIENS INTERNAUTES
■ Selon une enquête publiée par Comquest Research, le nombre de Canadiens adultes utilisant régulièrement Internet a doublé entre septembre 1996 et septembre 1997, pour atteindre 4,5 millions, soit 19,3 % de la population.

L'OCDE EN DIRECT
■ La conférence de l'OCDE consacrée au « *démantèlement des barrières au commerce électronique mondial* », qui se tiendra à Turku (Finlande) du 19 au 21 novembre, sera diffusée en direct sur Internet.
ww. turku. EU. net

SURVEILLANCE POLICIÈRE
■ Le ministère de la justice des Pays-Bas a demandé à XS4ALL, l'un des principaux fournisseurs d'accès Internet, de mettre en place un système permettant de surveiller les activités en ligne d'abonnés, qui fait l'objet d'une enquête de police. XS4ALL a refusé, en invoquant le respect de la vie privée et en contestant la légalité de cette injonction. Cependant, pour ne pas gêner le travail de la police, XS4ALL n'a divulgué ni le nom de la personne visée ni l'objet de l'enquête.
www. xs4all. nl

De Karl Marx à Karl Zéro *par Alain Rollat*

GEORGES Marchais aura fait l'unanimité dans sa mort. L'unanimité sur son bilan médiatique. Unanimement positif. Les professionnels de l'image l'ont transporté illico au panthéon de la télévision. Il était « *une bête de micro* », « *un monstre sacré des plateaux* », « *la coqueluche des imitateurs* ». Il était « *doué comme un comédien* », si « *expressif* », si « *drôle* » avec « *ce style qui n'appartenait qu'à lui* », avec toutes « *ces scories, dans le langage, qui faisaient rire...* » Il était « *un des personnages les plus hauts en couleur de notre vie politique* ». Quelle « *personnalité originale* » ! Quelle « *verve* » ! Quel « *sens de la formule à l'emporte-pièce* » ! « *On l'écoutait comme une attraction, comme quelque chose de comique* », a dit l'un. « *On le regardait pour le spectacle ; on ne savait pas très bien ce qu'il disait, mais il était extraordinaire* », a dit l'autre.

Chaque chaîne a puisé dans les archives de l'INA pour illustrer les dons de ce « *premier leader populaire à avoir su utiliser les médias* ». Il n'y avait que l'embarras du choix. On l'a donc revu dans ses « *morceaux de bravoure* ». Enjoué : « *Ne croyez-vous pas que Georges Marchais soit responsable du mauvais temps qui sévit sur le pays ?... Qu'est-ce que vous pensez de cette question ?* » En colère : « *Taisez-vous Elkabbach !* » « *Maintenant, je veux parler !* » Féroce : « *Mitterrand, un allié loyal ?... Je ne m'attendais pas à cette question... Je réfléchis...* » Marchais en scène. Marchais en représentation. Clap de fin sur Marchais en larmes à son dernier congrès du PCF. Yves Mourousi en a parlé comme d'un « *formidable partenaire* ». Jean-Pierre Elkabbach a raconté qu'« *il arrivait dans les studios comme John Wayne entrait dans les saloons* ». Alain Duhamel a dit qu'il avait « *compris que la lutte des classes passait par les studios* ». Mais qui dira le non-dit ? Qui dira le prix payé à l'image, le style qui tenait lieu de programme, la personnalisation qui valait action ? Qui racontera le Marchais qui croyait avoir apprivoisé la télévision et finit broyé par elle ? Qui fera le bilan globalement négatif de cette politique-spectacle ? Ils l'aimaient, certes. Ils l'aimaient en riant de lui. Comme on aime les clowns. Le jour même de sa mort, sur Canal Plus, les caméras de Karl Zéro s'amusaient beaucoup de visiter le siège du PCF, transformé en studio, sous la conduite attentionnée des héritiers de Karl Marx...

Quelqu'un, sur France 2, s'est, en conclusion, posé la question : « *Quelle image de Marchais allons-nous conserver : celle de l'homme politique ou bien celle de ses imitateurs ?* » Il ne pouvait y avoir d'épitaphe plus cruelle. Ni plus cruellement juste.

هكذا من الأصل

LUNDI 17 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.55 *Chicken* Every Sunday ■ De George Seaton (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
20.10 L'Homme sans visage ■ De Mel Gibson (Etats-Unis, 1994, 120 min). RTBF 1
20.30 Le Dimanche de préférence ■ De Giuseppe Tornatore, G. Bertolucci, Marco Giordana et Francesco Barilli (Fr., It., 1990, 100 min). Ciné Cinémas
20.30 Les Pas perdus ■ De Jacques Robin (France, 1964, N., 95 min). Festival
20.30 Les Pilous ■ De Barry Levinson (Etats-Unis, 1987, 120 min). RTL 9
20.35 Les Voleurs ■ ■ D'André Téchiné (France, 1996, 110 min). Canal +
20.35 ▶ Simon du désert ■ ■ De Luis Bunuel (Mexique, 1965, N., v.o., 40 min). Ciné Cinéfil
20.35 L'Argent des autres ■ ■ De Christian de Chalonge (France, 1978, 110 min). TMC
20.45 ▶ Le Corbeau ■ ■ ■ De Henri-Georges Clouzot (France, 1943, N., 85 min). Arte
20.50 Zone rouge ■ De R. Enrico (Fr., 1986, 125 min). M 6
22.10 Spéciale première ■ ■ De Billy Wilder (Etats-Unis, 1974, v.o., 105 min). Ciné Cinémas
22.25 L'assassin habite au 21 ■ ■ D'Henri-Georges Clouzot (France, 1942, N., 80 min). Arte
22.25 Bad Boys ■ De Rick Rosenthal (Etats-Unis, 1982, 110 min). Canal Jimmy
22.30 L'Etau ■ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1969, 125 min). RTL 9
22.35 Furyo ■ ■ De Nagisa Oshima (Grande-Bretagne - Japon, 1982, v.o., 119 min). Canal +
22.40 De bruit et de fureur ■ ■ Δ De Jean-Claude Brisseau (France, 1988, 95 min). Paris Première
22.50 ▶ Gran Casino ■ ■ De Luis Bunuel (Mexique, 1946, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
23.00 La Guerre de Troie ■ De Giorgio Ferroni (France - Italie, 1961, 120 min). Histoire
23.55 ▶ Le Narcisse noir ■ ■ D'Emeric Pressburger et Michael Powell (GB, 1947, 100 min). Ciné Cinémas
0.20 Soudain, l'été dernier ■ ■ ■ De Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 110 min). Arte
0.20 Le Val d'enfer ■ De Maurice Tourneur (France, 1943, N., 85 min). Ciné Cinéfil
0.35 La neige était sale ■ De Luis Saslavsky (France, 1953, N., 100 min). RTL 9

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.10 L'Ecran témoin. RTBF 1

MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
19.00 Envoyé spécial, les années 90. Les néo-nazis. Génération perdue. Le miroir aux alouettes. Histoire
20.00 Thalassa. L'Ombre du géant. TV 5
22.30 Le Droit de savoir. Le gay Paris : enquête au cœur de la communauté homo. TF 1
22.40 D'un monde à l'autre. Emploi : mode d'emploi. France 2
0.30 Le Cercle des arts. Marcel Proust et nous. Avec P. Assouline ; A. De Botton ; J.-Y. Tadie ; P. Le Tan ; etc. France 2

DOCUMENTAIRES

19.40 Enver Hodja ou l'imposture albanaise. Planète
20.00 Reportage. Les Fous volants anti-grêle dans leurs drôles de machines. Arte
20.00 Mémoires d'ex. [2/3]. Suicide au comité central : 1944 - 1954. Histoire
20.00 Le Violoncelle enchanté, Paul Tortelier. Muzzik
20.35 Italo Calvino. Planète
20.55 Le Menu. Téva
21.45 ▶ Un Bunuel mexicain. CinéCinéfil
22.15 Falachas. Planète
22.25 The Making of a Maestro. France Supervision
23.30 La Forêt tropicale expliquée aux enfants. [2/3]. La faune. Planète
23.30 Jazz Memories. Memphis Slim. [1/2]. Muzzik
23.45 ▶ Court Circuit. 81. Arte
23.55 Wole Soyinka, poète citoyen. Nigeria, juillet et novembre 1989. Planète
0.15 Woodstock Diaries. Canal Jimmy
0.50 Goulag, le secret du bonheur. Planète
0.55 La Case de l'oncle Doc. Carnets vodka. France 3

MUSIQUE

21.00 Un bal masqué. Mise en scène de John Cox. Muzzik
23.55 Bartók by Solti et Perahia. France Supervision
0.10 Le Secret de Suzanne. Téva
0.30 Mozart en tournée. Muzzik

VARIÉTÉS

0.00 Festival franco-ontarien. Axelle Red sur scène. TV 5

TÉLÉFILMS

18.00 Nord et Sud. De Richard T. Heffron [5/15]. Téva
20.50 Un et un font six. De Franck Apprederis [1/2]. TF 1
21.00 Mazarin. De Pierre Cardinal [4/6]. Histoire
22.05 Un Français libre. De Jim Goddard [2/4]. Festival
22.35 Sandra, princesse rebelle. De Didier Albert [7/8]. TV 5

SÉRIES

18.00 *Sliders, les mondes parallèles.* Un monde selon Lénine [1/2]. M 6
19.00 Sentinel. Episode pilote. M 6
20.55 Urgences. On demande le docteur Hathaway. O Coup du sort. France 2
21.00 Le Caméléon. Le premier Noël de Jarod. Série Club
21.35 New York Police Blues. La méprisable aventure de Ted et Carey. Canal Jimmy
22.00 Dark Skies : L'Impossible Vérité. Inhumain. TSR
22.50 Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre XIII. TSR
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Un chat parmi les pigeons. TF 1
2.10 KYTV. Talking Heads (v.o.). Arte

NOTRE CHOIX

● 20.55 Téva
Le Menu

Une semaine durant, Téva propose une programmation spéciale intitulée « A table ! ». Avant *Le Festin de Babette*, le film généreux de Gabriel Axel (jeudi 20 et dimanche 23), on verra un documentaire de Frédéric Laffont, *Le Menu*, savoureux voyage dans une France du bon goût et du bon sens. A partir du menu d'un grand restaurant parisien, le réalisateur nous entraîne dans un tour de France inhabituel. A chaque étape, une rencontre avec un produit, un homme et le lien qui les unit l'un à l'autre. Jean Panza, courtier en truffes, Luc Mano, l'infatigable boulanger, Pierre Overnay, le vigneron passionné, Robert Fabre, le boucher amoureux, Robert Blanc, le roi des asperges, Thérèse-Marie Couvreur, la laitière. Tous aiment les vraies *choses, le vrai goût. Merveilleux* rapport à la nature et à une passion. Un document qui revigore son homme. – *E. H.*

● 0.55 France 3
Carnets Vodka

Que peut-on trouver à Moscou ? Un militant du Parti des animaux qui veut faire entrer les quadrupèdes au Parlement, une école pour surdoués où les adolescents apprennent à marcher sur des braises, des vieilles dames qui parlent, affolées, du *« terrorisme psychotronique »* que leur font subir les *« services spéciaux »*. Oui, les Russes sont déboussolés, comme le montre ce film de Natalia Turine, jeune femme ex-soviétique qui découvre la nouvelle Russie après un long séjour en France. Le regard porté sur ses anciens concitoyens *est sarcastique, douloureux, parfois* touchant, mais l'ensemble tombe dans la caricature : les Russes sont-ils si fous ? – *N. No.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde 98 passionnément.
20.50 Un et un font six. Téléfilm de Franck Apprederis [1/2].
22.30 Le Droit de savoir. Le gay Paris : enquête au cœur de la communauté homo.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir.
0.40 TF1 nuit, Météo.
0.55 Enquêtes à l'italienne.
1.50 L'Homme à poigne. [5/7].

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Urgences. On demande le docteur Hathaway. O Coup du sort.
22.40 D'un monde à l'autre. *Emploi : mode d'emploi.*
0.05 En fin de compte.
0.15 Journal, Météo.
0.30 Le Cercle des arts. Marcel Proust et nous.
1.50 Histoires courtes. Pluies.

FRANCE 3

18.55 ▶ Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.30 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Verdict. Film d'André Cayatte.
22.40 Soir 3.
23.05 Le Bon Roi Dagobert. Film O de Dino Risi.
0.55 La Case de l'oncle Doc. Carnets vodka.
1.50 Espace francophone.

CANAL +

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Etienne Daho (live).
20.30 Pas si vite. Thalès.
20.35 Les Voleurs ■ ■ Film Δ d'André Téchiné.
22.25 Flash infos.
22.35 Furyo ■ ■ Film O de Nagisa Oshima (v.o.).
0.35 Le Grand Départ. Film de Don Sharp.

ARTE

19.00 The Monkees [43/58].
19.25 ▶ Les Secrets du Nil [5/60].
19.30 7 1/2. Un bandeau sur le front : Daniel Herrero s'attaque au Front national. L'Europe des discriminations.
20.00 Reportage. Les Fous volants anti-grêle dans leurs drôles de machines.
20.25 Contre l'oubli, pour l'espoir. Portrait de Goran Silvanovisc (Serbie).
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Le Corbeau ■ ■ ■ *Film de Henri-Georges Clouzot.*
22.10 Kinorama.
22.25 L'assassin habite au 21 ■ ■ Film de Henri-Georges Clouzot.
23.45 ▶ Court circuit. 81.
0.15 ▶ Les Secrets du Nil [6/60].
0.20 Soudain, l'été dernier ■ ■ ■ Film de Joseph L. Mankiewicz.

M 6

19.00 Sentinel. Episode pilote.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info, 6 sur 6.
20.50 Zone rouge ■ Film de Robert Enrico.
22.55 Les Barbarians. Film O de Ruggero Deodato.
0.30 Jazz 6. Don Byron Group.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Jacques Derrida.
21.00 Le Grand Débat. Le partage du travail est-il une utopie ?
22.10 Fiction. Nouvelles d'Italo Calvino.
23.00 Nuits magnétiques. Carnet nomade.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Prom's.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Bel aujourd'hui. Portrait de compositeur

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Fabio Biondi.
22.30 Les Soirées... (suite).

MARDI 18 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

13.35 Apollo 13 ■ ■ De Ron Howard (Etats-Unis, 1995, 135 min). Canal +
14.20 Gran Casino ■ ■ De Luis Buñuel (Mexique, 1946, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
15.10 Le Programme ■ De David S. Ward (Etats-Unis, 1993, 115 min). Ciné Cinémas
15.50 Furyo ■ ■ De Nagisa Oshima (Grande-Bretagne - Japon, 1982, 125 min). Canal +
15.50 Ça commence à Vera Cruz ■ De Don Siegel (Etats-Unis, 1949, N., 75 min). Ciné Cinéfil
17.05 49e parallèle ■ ■ De Michael Powell et Emeric Pressburger (Grande-Bretagne, 1941, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil
17.05 Chicanos Story ■ De Luis Valdez (Etats-Unis, 1981, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
18.30 Le Chevalier de Maupin ■ De Mauro Bolognini (Italie, 1966, 120 min). Festival
18.45 My Left Foot ■ De Jim Sheridan (Grande-Bretagne, 1989, v.o., 105 min). Ciné Cinémas
19.00 La Guerre de Troie ■ *De Giorgio Ferroni (France - Italie, 1961, 120 min).* Histoire
19.05 Le Val d'enfer ■ De Maurice Tourneur (France, 1943, N., 85 min). Ciné Cinéfil
20.10 Qui veut la peau de Roger Rabbit ? ■ ■ De Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1988, 100 min). Disney Channel
20.30 Caprices ■ De Léo Joannon (France, 1941, N., 85 min). Ciné Cinéfil
20.30 Un homme sans importance ■ De Suri Krishnamma (GB, 1994, 100 min). Ciné Cinémas
20.35 Prince noir ■ De Caroline Thompson (GB, 1994, 95 min). TMC
20.55 Les Bronzés font du ski ■ De Patrice Leconte (France, 1979, 90 min). France 2
21.35 Orfeo ■ ■ De Claude Goretta (France, 1984, 90 min). France Supervision
21.55 La Maison jaune de Rio ■ De Karl Grüne (France, 1930, N., 80 min). Ciné Cinéfil
22.10 Smoke ■ ■ De Wayne Wang (Etats-Unis, 1995, v.o., 109 min). Canal +
22.30 Flesh and Bone ■ De Steve Kloves (Etats-Unis, 1993, 120 min). France 2
22.30 Chère inconnue ■ De Moshe Mizrahi (France, 1979, 105 min). Paris Première
23.15 Diamond City ■ De David MacDonald (Grande-Bretagne, 1949, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
0.00 Hommes, femmes, mode d'emploi ■ De Claude Lelouch (France, 1996, 114 min). Canal +
0.00 Serial Mother ■ De John Waters (Etats-Unis, 1994, 90 min). Ciné Cinémas
0.30 La Symphonie fantastique ■ ■ De Christian-Jaque (France, 1941, N., 90 min). RTL 9
0.45 Chicken Every Sunday ■ De George Seaton (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Spécial procès Papon. Avec Marc Olivier Baruch ; Pascal Froment ; Laurent Douzou. Histoire

MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.20 ▶ Un Bunuel mexicain. CinéCinéfil
13.30 Le Cercle du cinéma. *Avec Mathieu Amalric ; Jan Bucquoy ;* Claire Denis. TV 5
13.35 Parole d'Expert. Invité : Alex Métayer. France 3
14.30 Droit d'auteurs. Avec Claude Allègre ; Nicolas Baverez ; Michel Pincon et Monique Pincon-Charlot. La Cinquième
18.00 Stars en stock. Shelly Winters. Doris Day. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Metallica (live). Canal +
21.00 Le Gai Savoir. Les crimes communistes. Invités : Jean-Louis Panné ; Jacques Julliard ; Gilles Martinet ; André Glucksmann et Claude Cabanes. Paris Première
21.15 Contre-pied. Invités : Bruno Dayez ; Lisbet Van Doorne ; Jean-Pierre Stroobants ; Carine d'Outrelepont ; Jacques Gevers ; Patrick Anspach ; Freddy François. RTBF 1
22.35 Bouillon de culture. Un plus un égal deux. TV 5
22.40 Célébrités. Invités : Dieudonné ; Yves Lecoq. TF 1
23.00 Comment ça va ? Le dossier : Au cœur de la greffe. France 3
23.00 De l'actualité à l'histoire. *La presse d'investigation.* ELF et le Congo. Histoire
0.35 Zone interdite. Les nouveaux croyants. M 6
0.50 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Bernard Manciet. France 2

DOCUMENTAIRES

18.00 Les Fabricants de cigares. La Cinquième
18.00 Mémoires d'ex. [2/3]. Suicide au comité central : 1944 - 1954. Histoire
18.00 Jazz Collection. Count Basie. Muzzik
18.15 Pour l'amour du leader. Planète
19.05 La Madone et les Gitans. Planète
20.10 Des hommes dans la tourmente. Eisenhower *versus* Rommel. Planète
20.35 La Royal Air Force. [7/8]. Les gardiens de la mer, le Coastal Command. Planète
20.45 La Vie en face. Paroisse, paroissiens, paroissiennes ? Arte
21.25 The Beatles Story. Canal Jimmy
21.30 Fins de saisons. Planète
22.25 Enver Hodja ou l'imposture albanaise. Planète
23.05 Nick Leeson et la chute de la maison Barings. TSR
23.15 Italo Calvino. Planète
23.35 Comedia. Arte
0.10 Femmes dans le monde. Téva
0.55 Falachas. Planète

SPORTS EN DIRECT

21.00 Boxe. Championnat intercontinental WBO poids plumes : Steve Robinson (GB) - Alric Johnson (Tr.). Eurosport
2.00 Basket-ball NBA. Houston Rockets - New York Knicks. Canal +

MUSIQUE

17.25 Les Inrockuptibles à l'Olympia 96. France Supervision
18.15 Les Inrockuptibles à la Cigale 96. France Supervision
19.15 Una stravaganza dei Medici. Dir. A. Parrott. France Supervision
20.00 Concerto brandebourgeois n° 5. Muzzik
20.45 Festival international de musiques sacrées de Fès. France Supervision
21.00 Harmoniemesse de Haydn. Muzzik
21.50 Comedia. Saints and Singing. Mise en scène de Robert Wilson. Arte
21.50 Ave Verum KV618, de Mozart. Muzzik
22.20 Te Deum de Haydn. Muzzik
22.30 La Passion selon saint Jean, de Bach. Muzzik
23.05 Theodora. Mise en scène de Peter Sellars. France Supervision
0.25 Haydn. *Symphonie n° 103 «Mit dem Paukenwirbel».* Muzzik
1.00 La Passion selon saint Mathieu, de Bach. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 La Baïonnette de Mirabeau. De Claude Faraldo. Festival
20.30 La Place du père. *De Laurent Heynemann.* RTL 9
22.05 Capitaine James Cook. De Gordon Clark [2/4]. Festival
22.20 Kidnapping. De Colin Bucksey. RTL 9

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde selon Lénine [2/2]. M 6
18.15 Friends. Celui qui a du mal à se préparer. France 2
19.00 Sentinel. Etat de siège. M 6
19.05 Walker, Texas Ranger. Vision mortelle. TF 1
20.00 François Kléber. Le Baladeur. TV 5
20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre XI. Série Club
20.55 Docteur Quinn, femme médecin. L'image du père. Le moment de vérité. M 6
20.55 Guerres privées. Folies douces. Au nom de la rose. Téva
21.00 Voltaire : Ce diable d'homme. Emilie contre Frédéric. Histoire
21.30 Twin Peaks. Episode n° 6. Série Club
23.00 Les Disparues de l'île aux mouettes. [5/5]. Série Club
2.10 Bottom. He's Out (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 21.50 Arte
Comedia

Bob Wilson, en chantant

À BERLIN, mardi 4 novembre, avait lieu la première de la nouvelle production de Robert Wilson, *Saints and Singing*, d'après Gertrude Stein. Les caméras d'Arte étaient présentes, comme *elles l'avaient été* pendant les répétitions. Cela se passait au Hebbel Theater – une des plus belles salles berlinoises, dirigée par une femme, Nele Hertling, qui parcourt l'Europe à la découverte des formes nouvelles. Une fois déjà, Robert Wilson a œuvré au Hebbel. C'était en 1992, pour un autre texte de Gertrude Stein, *Doctor Faustus Light the Lights*. Le plus européen des metteurs en scène américains se dit *« fasciné »* par la plus française des femmes écrivains américaines. Peut-être faut-il voir, dans cette fascination, un effet de miroir : chez Gertrude Stein, comme chez Robert Wilson, la perception du réel passe par un filtre secret, onirique.

Saints and Singing – un titre qu'il ne faudrait pas essayer de traduire – est d'une veine fantasque. C'est une variation sur des mots assemblés d'une manière musicale. Inutile d'y chercher une histoire ou des personnages. Il faut se laisser aller, comme Robert Wilson l'a fait en imaginant des images qui suivent le fil d'Ariane de Gertrude Stein. « Opérette » prévient le sous-titre du spectacle, qui ne ment pas. *Saints and Singing* est une succession de tableaux chantés. On y voit des jeunes gens qui s'adonnent à des jeux tendres et cruels comme peuvent l'être les cauchemars enfantins où passe un géant aveugle, où une femme chante une berceuse à un poisson.

Il n'est pas sûr que la télévision soit le meilleur allié de Robert Wilson. Le cadre de l'écran écrase ses images et ses lumières. Pourtant, le charme opère, parce qu'on chante beaucoup dans *Saints and Singing*, mis en musique par Hans-Peter Kühn. Ce compagnon de longue date du metteur en scène a imaginé des airs aux dissonances mélodieuses et foraines, qui sont joyeux même quand ils sont tristes. Un régal. Ils sont interprétés par des élèves des écoles Ernst-Busch de Berlin et Giorgio-Strehler de Milan, qui donnent souvent envie de bisser.

Brigitte Salino

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 TF 1 jeunesse.
17.10 Savannah.
18.00 Les Années fac.
18.30 Ali Baba.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.50 Le Flic de Beverly Hills 3. Film de John Landis.
22.40 Célébrités. Invités : Dieudonné ; Yves Lecocq.
0.10 Le docteur mène l'enquête. O Le passé refait surface.
1.05 TF1 nuit, Météo.
1.20 Reportages.

FRANCE 2

13.50 Derrick. Une famille unie. Angoisse.
16.00 Tiercé.
16.15 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres.
17.40 Un livre, des livres.
17.50 Chair de poule.
18.15 Friends.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Les Bronzés font du ski ■ Film de Patrice Leconte.
22.25 Un livre, des livres.
22.30 Flesh and Bone ■ Film de Steve Kloves.
0.35 *Journal, Météo.*
0.50 Les Grands Entretiens du Cercle.

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.30 Vivre avec... Femmes et cancer.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au Gouvernement.
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 ▶ Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.25 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Le Cirque Amar.
22.35 Soir 3.
23.00 Comment ça va ? Le dossier : Au cœur de la greffe.
0.00 Magazine olympique.
0.25 Rencontres à XV.
0.55 New York District. Meurtre en Noir et Blanc.

CANAL +

13.35 Apollo 13 ■ ■ Film de Ron Howard.
15.50 Furyo ■ ■ Film de Nagisa Oshima.
17.55 Pas si vite.
18.00 Surprises.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.15 Cyberflash.
18.25 ▶ Lumières sur un massacre. La bottine.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Dracula, mort et heureux de l'être. Film de Mel Brooks.
22.00 Flash infos.
22.10 Smoke ■ ■ Film de Wayne Wang (v.o.).
0.00 Hommes, femmes, mode d'emploi ■ Film de Claude Lelouch.
1.55 Basket-ball.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Une heure pour l'emploi.
14.00 Chercheurs d'aventure
14.30 Droit d'auteurs.
15.30 Les Rois d'Afrique. [4/4].
16.25 ▶ Gaïa. Histoire de l'écologie (1/2).
16.55 Celluloïd.
17.25 Allô la terre. [2/4].
17.35 De cause à effet.
17.50 Le Journal du temps.
18.00 Les Fabricants de cigares
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 The Monkees. [44/58].
19.25 ▶ Les Secrets du Nil. [7/60].
19.30 7 1/2. Pour ou contre la télé au prétoire ? L'Europe des discriminations.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Paroisse, paroissiens, paroissiennes...
21.40 Comedia. Le théâtre européen. *Robert Wilson, magicien et géomètre.*
21.50 Comedia. Saints and Singing. Opérette de Gertrude Stein.
23.35 Comedia. Le Hebbel-Theater de Berlin.
0.35 Comedia. Les Marionnettes de Saint-Pétersbourg.
1.20 ▶ Les Secrets du Nil. [8/60].
1.25 Tennessee Williams. Orpheus of the American Stage.

M 6

13.00 Madame est servie.
13.30 L'Héritière suspecte. Téléfilm de Joseph Sargent.
15.25 Wolff, police criminelle.
16.20 Boulevard des clips.
17.25 M 6 Kid.
18.05 Sliders. [2/2].
19.00 Sentinel. Etat de siège.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.55 Docteur Quinn, femme médecin. L'Image du père. Le moment de vérité.
23.40 Amicalement vôtre.
0.35 Zone interdite. Les nouveaux croyants.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. [2/5].
20.30 Agora.
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. Familles, je vous filme.
0.05 Du jour au lendemain. *Edwy Plenel (Les Mots volés).*
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Prélude.
20.00 Concert. Œuvres de Gounod, Poulenc, Enesco, Milhaud.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Piano quatre étoiles.
22.35 Les Soirées... (suite).

هكذا من الاصل

Le Monde
MARDI 18 NOVEMBRE 1997

Ce Journal d'Ailleurs

par Pierre Georges

ÉCRIRE. Comme une bouteille jetée à la Méditerranée. Ecrire. Ecrire sa vie pour survivre. Ses joies pour sourire encore un peu. Ses petits tracas quotidiens pour les moquer. Sa peur permanente pour la dominer. Ecrire pour oublier et ne rien oublier. Pour dire et, dans la pudeur des mots et des sentiments, ne pas tout dire. Ecrire comme un acte de vie, de foi, de résistance pour ne pas céder au découragement, à la folie des temps. Ecrire comme une évasion de l'esprit, entre l'envie de témoigner et celle, presque thérapeutique, de raconter, se raconter.

Le Monde publie, à partir d'aujourd'hui et toute la semaine, des « Lettres qui nous viennent d'Algérie ». Et c'est absolument hors de l'ordinaire, hors de son ordinaire. Il faut lire ces lettres. Les lire parce qu'elles sont à la fois multiples et uniques, écrites, qu'on pardonne l'emprunt, avec un sang d'encre.

Aucune n'était destinée à publication. Aucune ne fut écrite dans un autre souci que celui d'être lue par son destinataire. C'est probablement ce qui en fait le poids et le prix, témoignages dégagés de toute nécessité de plaire, de séduire, de manipuler. De la communication brute d'émotions, de souffrances, d'espoirs, de résignation, de peurs, de tout ce qui fait, en somme, l'ordinaire du vécu algérien.

Depuis des mois, des années, la presse s'efforce de raconter l'Algérie, d'analyser, de faire son métier. Tâche à peu près impossible. La réalité fait assez mauvais ménage avec la sous-information, la censure permanente, l'impossibilité réelle d'enquêter sur le terrain. Ce n'est pas là affaire de volonté, mais d'incapacité physique à voir, dire, vraiment. S'il fallait une preuve, le nombre de journalistes algériens assassinés y suffirait. Silence imposé et par tous les moyens !

Le monde de la communication, celui qu'on célèbre ou dénonce, pour l'ampleur de son emprise ou la débauche de ses moyens, est un peu nu face à l'Algérie. Tous les moyens du monde, tous les fax, toutes les caméras, tous les téléphones satellitaires, mais aussi tous les courages et toutes les prises de risques des envoyés spéciaux, tous les récits et toutes les photographies ne peuvent rien contre cette réalité-là : on peut décrire l'horreur d'une situation, une fois, dix fois, cent fois, on peut essayer d'en décrire, avec une minutie sanglante, les effets. Ou d'en démonter, avec scrupule, les mécanismes politiques. L'information reste comme cette situation : incontrôlable.

Ces lettres d'Algérie sont, en ce sens, un moyen de contourner le mur. Le plus vieux mode de communication, hormis la parole, vient au secours du plus moderne. Ou plutôt au secours d'une vérité volée. Ceux qui les ont écrites – et avec quel talent, quelle rage du désespoir parfois ! – tenaient, sans le savoir ou le sachant, un Journal. Un Journal intime comme une flamme fragile dans la tourmente, mais aussi un Journal de bord. Devenus, bien malgré eux, les chroniqueurs, les journalistes de leurs propres épreuves, ils racontent. Et c'est ainsi qu'on vit en Algérie, qu'ils vivent en Algérie, que vit l'Algérie !

Journal d'Ailleurs. Dans la première des lettres publiées, Fatiha, professeur de français, écrit : *« J'hésite encore à vous envoyer cette lettre. Et, si je le fais, c'est que le besoin d'être entendue aura été le plus fort, plus fort que cette petite voix qui me dit : à quoi bon ? »*. Ce besoin *« d'être entendue »* nous fait obligation d'entendre.

Les avocats de Maurice Papon jugent son état de santé « extrêmement inquiétant »

La défense de l'accusé n'exclut pas le report de l'audience

LE PROCÈS de Maurice Papon devant la cour d'assises de Gironde devait reprendre, lundi 17 novembre à 13 h 30, mais l'état de santé de l'accusé paraissait préoccupant, lundi, en fin de matinée. A la demande de ses avocats, qui jugent la situation *« extrêmement inquiétante »*, deux médecins du SAMU l'ont examiné dans la journée de dimanche. *« Il crache du pus, il est secoué de quintes de toux »*, ont déclaré les défenseurs de Maurice Papon en indiquant qu'ils n'excluaient pas un report de l'audience de lundi.

L'accusé s'est rendu lundi matin à l'hôpital Haut-Lévêque de Pessac, dans la banlieue de Bordeaux, où les médecins devaient l'examiner afin de déterminer s'il est en mesure d'assister à son procès. *« Je suis très pessimiste, il a toussé toute la nuit et il a les bronches prises »*, a déclaré l'un de ses avocats, Francis Vuillemin, qui l'accompagnait en voiture. Agé de quatre-vingt-sept ans, l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944 a été hospitalisé du 23 octobre au 7 novembre au service de cardiologie de l'hôpital Haut-Lévêque de Pessac, pour une bronchite qui a évolué ensuite en « pneumopathie aiguë ». *« A l'époque, il avait un poumon pris. Maintenant, il a les deux poumons pris »*, a déclaré Me Vuillemin.

Vendredi 14 novembre, l'audience avait été interrompue par un malaise de l'accusé. Le président de la cour, Jean-Louis Castagnède, avait décidé de suspendre l'interrogatoire sur le service des questions juives de la préfecture de Bordeaux en raison de la fatigue de Maurice Papon. Cet interrogatoire devait reprendre lundi. La cour devait également entendre, *« à titre de simple renseignement »*, un témoin spontané, Christiane Hippolyte, ancienne rédactrice du service des questions juives à partir de la fin du mois de juillet 1942.

Au cours de cette septième semaine de procès, la cour devait aborder directement le rôle de Maurice Papon dans la déportation de plus de 1 500 juifs de Bordeaux vers Drancy de juin 1942 à mai 1944. Les magistrats devaient examiner d'abord la déportation de Léon Librach, puis ils devraient étudier la rafle du 16 juillet 1942 et le premier convoi de déportation vers Drancy du 18 juillet.

En marge du procès, l'un des avocats de Maurice Papon, Francis Vuillemin, a indiqué que son client allait engager *« des poursuites pénales pour violation de domicile privé de nuit »* à l'encontre de deux photographes qui ont été surpris, samedi soir, dans l'enceinte de la maison que loue l'accusé dans la banlieue de Bordeaux. Ces deux photographes ont été interpellés par la demi-douzaine d'agents du RAID qui assurent jour et nuit la protection de l'ancien ministre depuis le début du procès, le 8 octobre.

Les attentats à Cuba seraient l'œuvre d'un gang salvadorien

LES ATTENTATS à la bombe commis contre des installations hôtelières cubaines ces derniers mois auraient été perpétrés par un gang salvadorien de voleurs de voitures agissant pour le compte d'anti-castristes, affirme, dans son édition du 16 novembre, le *Miami Herald*. Le plus grand quotidien de Floride a enquêté durant deux mois dans les milieux de l'émigration à Miami, mais aussi au Salvador, au Guatemala et au Honduras. Cette thèse contredit l'hypothèse d'actions menées par un groupe d'opposants à l'intérieur de l'île.

Quelques heures après le dernier attentat, la police avait arrêté un Salvadorien, Raúl Cruz Leon, qui reconnaissait avoir posé six des onze bombes. Après une tentative malheureuse pour devenir officier, Raúl Cruz Leon, selon le *Miami Herald*, s'était enrôlé dans un gang de voleurs de voitures qui fut bientôt au mieux avec les cercles anti-castristes du Salvador, eux mêmes souvent liés au milieu militaire local.

Les journalistes du quotidien américain ont facilement retrouvé tout ce petit monde à El Salvador, recueillant de nombreux témoignages. Selon l'enquête du *Miami Herald*, un certain Francisco Chavez se serait rendu plusieurs fois à La Havane avant les attentats ; il s'y trouvait encore le 11 avril, quelques heures avant le premier attentat qui frappa l'hôtel Cohiba Melia. C'est également lui qui aurait organisé les voyages à Cuba de Raúl Cruz Leon. Les enquêteurs du *Miami Herald* mettent aussi en cause Posadas Carriles, en fuite, qui aurait recueilli auprès de la communauté cubaine de Miami les fonds nécessaires aux attentats.

L'Hôtel George-V vend ses meubles aux enchères

Me Jacques Tajan est ravi. *« Avez-vous vu ce week-end les 300 mètres de queue devant la porte de l'hôtel George-V ? »*, demande le commissaire-priseur, qui organise, à partir du lundi 17 novembre et pour dix jours, la vente des meubles et objets d'art du célèbre palace. Les mises aux enchères auront lieu sur place, au 31, avenue George-V, dans le 8e arrondissement de Paris. Le public, *« accueilli dans ce musée éphémère »*, selon le joli mot du commissaire, n'a pas boudé son plaisir. Une assistance variée de professionnels, de simples curieux et de personnalités parmi lesquelles on pouvait reconnaître Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, ou... le brasseur d'affaires Bernard Tapie.

Ils ont été plus de 30 000 à déambuler au rez-de-chaussée et dans les salons pour voir le mobilier et la vaisselle destinés à la vente de prestige du premier jour de ces enchères géantes. Ils sont venus le plus souvent en famille découvrir, avant qu'il disparaisse, le luxueux décor datant de l'ouverture. Le palace, après avoir été racheté par un neveu du roi d'Arabie Saoudite, doit en effet être entièrement rénové. C'est à un décorateur français, bien décidé à conserver le charme *« français »*, qu'a été confiée la mission.

Il n'y a pas de catalogue, tant est imposant le nombre d'objets : plus de 10 000. Les mini-bars, gainés d'une laque noire frappée du blason du George-V, sont mis en vente au prix de 600 F. Le piano Steinway sur lequel jouait Errol Garner pour faire danser Audrey Hepburn est proposé à 20 000 F. Dans un coin du salon Vendôme est allumée une coiffeuse, celle que retrouvait dans sa suite, au premier étage, Marlène Dietrich. *« C'était la meilleure pour se maquiller, selon l'actrice »*, précise Me Tajan. Mise à prix : 4 000 F. *« Elle risque d'être adjugée beaucoup plus »*, ajoute le commissaire-priseur. Pour un lit double de la suite des Rolling Stones : 8 000 F.

« QUE DE SOUVENIRS ! »

On se presse devant la vitrine où siègent deux chiens de fine faïence anglaise qui ornaient la chambre de Greta Garbo. On fait mine de s'asseoir sur le petit canapé cher à Gary Cooper. *« Que de souvenirs ! Leur valeur est inestimable, comme notre attachement »*, commentent les aficionados, rarement capables d'acheter. Autour des tables dressées, ils soupèsent un plat d'argenterie, se renseignent sur les lots de verres. *« Il nous reste à rêver »*, murmure un curieux, avant de regagner les galeries où les mises à prix sont plus acccessibles. Claude Terrail, le célèbre propriétaire du restaurant La Tour d'Argent, a été l'un des premiers, ce week-end, à visiter le George-V. *« C'est son père qui fut le fondateur du palace, dès 1925*, raconte Me Tajan. *Et non la famille Dupré en 1928, comme je le croyais jusque-là. M. Terrail avait dû revendre l'hôtel cette année-là, l'un de ses associés, le banquier Lazarus, s'étant suicidé à la suite d'un scandale. »*

Danielle Rouard

■ **ÉGYPTE : des hommes armés, vraisemblablement des intégristes, ont ouvert le feu, sur un autobus de touristes**, lundi 17 novembre à Louxor (Haute-Egypte), tuant deux personnes et en blessant huit autres, selon des sources policières. Un islamiste aurait été tué. L'attaque, qui a eu lieu dans la Vallée des reines, sur la rive ouest de Louxor, est la première du genre sur ce site très fréquenté par les touristes, depuis le déclenchement de la vague de la violence intégriste dans le pays, en 1992. – *(AFP.)*

Dans « Le Monde diplomatique »

ALORS que se développe la polémique autour du *Livre noir du communisme*, *Le Monde diplomatique* de novembre rappelle « Pourquoi l'Union soviétique a fasciné le monde».

Le mensuel se penche sur le détournement – au nom du profit – des nouvelles technologies de l'information, en particulier Internet. L'avocat Ralph Nader, défenseur des consommateurs aux Etats-Unis, montre comment Microsoft tente d'imposer son monopole dans ce secteur.

★ **En vente chez votre marchand de journaux. 22 francs.**

Vive hausse à Paris

LA BOURSE DE PARIS était orientée à la hausse, lundi 17 novembre, dans le sillage du surprenant rebond du marché tokyote. En progression de 2,81 % au début des échanges, l'indice CAC 40 gagnait 2,49 % à 2 763,18 points vers 12 h 15.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo terminait sur une hausse spectaculaire de 7,96 %. L'indice Nikkei, principal indicateur de la deuxième Bourse mondiale, a gagné 1 200,80 points, pour terminer à 16 283,32 points. Il enregistre ainsi la quatrième plus forte hausse en pourcentage de son histoire et la huitième en points.

A l'origine de cette flambée de hausse, il y a la fermeture en douceur de la banque Hokkaido Takushoku Bank (Hokutaku) par le gouvernement japonais, qui garantira les créances. Les boursiers ont le sentiment que le gouvernement est aujourd'hui disposé à faire le nécessaire pour soutenir le secteur financier.

Sur le front des changes, le dollar se redressait face au franc et au deutschemark. Le billet vert s'échangeait à 5,8122 francs et 1,7357 deutschemark. *Le Matif* cédait 10 centièmes à 99,10.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	17/11 Titres échangés	Capitalisation en F
France Telecom	1243811	270322949,20
Elf Aquitaine	258670	185565484
Eaux (Gle des)	211042	159267932
Carrefour	44452	134372839
Axa	286893	116820691,80
L'Oreal	53824	116552232
Total	160146	102646223
Alcatel Alsthom	127975	88788696
Societe Generale	109878	82426137
B.N.P.	316889	82207992,50

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 14/11	% 13/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,9000	-0,01	322	346
Écu	6,6280	-0,04	...	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,7954	+0,36	5,4200	6,0200
Belgique (100 F)	16,2370	-0,02	15,6600	16,7600
Pays-Bas (100 fl)	297,1300	-0,01	...	...
Italie (1000 lir.)	3,4220	[illegible]	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88	-0,02	82	92
Irlande (1 iep)	8,7385	+0,17	8,2800	9,1200
Gde-Bretagne (1 L)	9,8215	+0,12	9,3500	10,2000
Grèce (100 drach.)	2,1325	-0,05	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	76,9400	+0,13	71	81
Suisse (100 F)	413,3700	+0,29	398	422
Norvège (100 k)	82,0300	+0,33	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,5850	-0,01	45,8500	48,9500
Espagne (100 pes.)	3,9705	+0,06	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2850	[illegible]	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,1108	+0,20	3,7500	4,3500
Japon (100 yens)	4,5832	-0,51	4,3600	4,7100

PARITÉS DU DOLLAR	17/11
FRANCFORT : USD/DM	1,7282
TOKYO : USD/Yens	125,3600

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 14/11	Taux Jour le jour	Taux 10 ans
France	3,34	5,62
Allemagne	3,37	5,62
Grande-Bretagne	7,19	6,73
Italie	6,94	6,26
Japon	0,47	1,82
Etats-Unis	5,53	5,86

MATIF

Échéances 14/11	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Déc. 97	94822	99,20
Mars 98	384	98,64
Juin 98	2	98,04

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 17 novembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16283,32	+7,96	-15,90
Honk Kong index	10419,75	+4,64	-22,54

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 17/11	Var. en % 14/11	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2765,60	+2,58	+19,43
Amsterdam CBS	872,55	+2,41	+34,60
Bruxelles	15104	+1,70	+42,88
Francfort Dax 30	3786,24	+1,48	+31,07
Irlande ISEQ	3683,72	+0,46	+35,15
Londres FT 100	4843,20	+2,14	+17,60
Madrid Ibex 35	6420,76	+1,93	+24,56
Milan MIB 30	22499	+1,97	+43,33
Zurich SMI	5542,80	+1,95	+40,60

Tirage du *Monde* daté dimanche 16-lundi 17 novembre : 569 210 exemplaires. 1

هكذا من الاصل

CONJONCTURE Marché du pétrole : le poids de l'absence irakienne Page IV

ENQUÊTE Muhammad Yunus, banquier des pauvres Page V

Le Monde ECONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 18 NOVEMBRE 1997

ENJEUX La fin de la domination allemande ? Page VI

ANNONCES



IMMOBILIÈRES Pages VII et VIII



Travail : la France est-elle archaïque ?

DOSSIER

Lorsqu'on analyse le vocabulaire relatif à la lutte contre le chômage, il est des mots qui laissent perplexes. D'autres qui fâchent. La *« troisième voie »* évoquée par Jacques Chirac lors de la réunion exceptionnelle du G7 consacrée à ce sujet et qui s'était tenue à Lille, en avril 1996, entrait dans la première catégorie. A l'approche du conseil européen sur l'emploi, prévu les 20 et 21 novembre, à Luxembourg, la flexibilité fait partie de la seconde. A Luxembourg, les Français lui préféreront le terme d'« employabilité », qui recouvre une notion fort différente. Il fait référence à la formation tout au long de la vie, et à la capacité des individus à s'adapter aux évolutions du monde du travail. Ainsi l'idée, défendue par la Commission, selon laquelle il faudrait s'engager à fournir un emploi ou une formation à tout jeune chômeur avant qu'il ne dépasse les six mois d'inactivité ou, à tout chômeur avant douze mois, a-t-elle tout le soutien de la France.

Le débat n'est pas purement sémantique. Il est aussi hautement politique. A l'heure où l'Allemagne envisage d'allonger la durée hebdomadaire du travail le gouvernement Jospin décide d'abaisser de 39 à 35 heures la durée légale du travail. Après avoir opté, quelques semaines plus tôt, pour la création, sur cinq ans, de 350 000 « emplois Aubry », réservés aux jeunes et que ses détracteurs ont tôt fait de *« fonctionnariser »*. De quoi donner des arguments à ceux qui dénoncent le contenu idéologique (sous-entendu, de gauche) de ces dispositions qui iraient à l'encontre de la libéralisation mondiale du marché du travail. Au nom d'une *« exception »* et d'un *« modèle social »* qu'ils estiment singulièrement obsolètes.

▼ Une première. Les 20 et 21 novembre, se tiendra, à Luxembourg, un sommet des Quinze consacré à l'emploi. Souvent accusée de rigidité, la France risque d'être sur la sellette. Dans les faits, son marché du travail est plus flexible qu'il n'y paraît

Archaïques, les Français ? Régulièrement montrés du doigt par l'OCDE, le FMI et par le patronat, le marché du travail et les entreprises françaises sont pourtant, dans les faits, beaucoup plus flexibles qu'on ne veut bien le dire. Parfois à l'excès, comme on l'a vu récemment dans le secteur déréglementé du transport routier. Avec un temps de travail moyen de 56,5 heures par semaine pour des salaires moyens mensuels qui n'atteignent pas 10 000 francs, la profession est contrainte de recourir à l'arbitrage de l'Etat pour remettre de l'ordre dans les conditions de travail.

Mais ce qui se révèle possible pour les salariés l'est moins pour les artisans dans une profession où 70 % des entreprises comptent moins de cinq employés. *« Les chargeurs ont organisé la concurrence au travers de petites structures pour faire baisser les prix au maximum »*, explique un inspecteur du travail. Ce recours au travail indépendant (un homme, un camion) – qui reporte sur l'extérieur les charges patronales – n'est pas spécifique au transport routier. Il se développe aussi dans le secteur tertiaire.

Du discours à la réalité il y a parfois un gouffre qu'on préfère ignorer. Ainsi le patronat crie au loup avec le projet de loi sur les 35 heures tout en sachant que l'impact de cette mesure dépendra du coût des heures supplémentaires comme de la possibilité ou non d'annualiser le temps de travail, c'est-à-dire de raisonner sur une moyenne hebdomadaire calculée sur une année entière.

Martine Laronche

Lire suite page II

« Le Monde des initiatives » du mardi 18 novembre (daté mercredi 19) publiera le second volet de ce dossier qui sera consacré à la réduction du temps de travail dans l'entreprise.

CHRONIQUE

par Erik Izraelewicz

Après l'euro, l'emploi

Le livret est déjà écrit, ou presque. Vendredi 21 novembre, à Luxembourg, à l'issue de deux journées d'un intense travail, les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays de l'Union européenne se réjouiront du succès de leur rencontre, le premier sommet européen de ce niveau entièrement consacré à l'emploi. A l'initiative de la France – Lionel Jospin ne manquera pas de le souligner –, les dirigeants européens auront démontré que, en dépit de leurs divergences, ils se préoccupent aussi des vrais problèmes des Européens, du chômage, ce fléau qui touche plus de 18 millions de personnes.

Un succès ? L'acte politique est certes important. Mais il risque de conduire à quelques désillusions. Comme le souhaitait Lionel Jospin, des mesures concrètes seront annoncées. Et comme l'exigeait Helmut Kohl, celles-ci ne se traduiront pas par une augmentation des dépenses publiques. Mieux encore, après les « critères de Maastricht », purement financiers, l'Europe se dotera des « objectifs de Luxembourg », exclusivement sociaux. Après l'euro, l'emploi donc. Les Quinze s'engageront, sinon à réduire le taux de chômage de 10,7 % à 7 % en cinq ans (comme le proposait la Commission), en tout cas à s'attaquer ensemble au chômage des jeunes, au chômage de longue durée, etc.

En pourcentage

AUTRICHE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	SUÈDE	ALLEMAGNE*	UNION EUR.	FRANCE	FINLANDE	ESPAGNE*

Source : Eurostat · * août 1997

Le chômage européen en septembre 1997

Une telle réunion peut-elle être efficace ? L'expérience des sommets sur l'emploi du G 7, le groupe des sept grands pays industrialisés – à Detroit en 1994 et à Lille en 1996 –, porte au scepticisme. A l'instar de Lionel Jospin, Bill Clinton s'était étonné, en arrivant au pouvoir, que les réunions du G 7 ne traitent que des questions d'argent – la monnaie et le budget –, jamais de l'emploi. D'où ces sommets consacrés à ce thème. Il n'en est jamais rien sorti, sinon la confrontation d'expériences et quelques vagues communiqués.

Le sommet de Luxembourg est, il est vrai, d'une autre nature. Il réunit des nations en voie d'intégration monétaire. Malgré de nombreuses tentatives depuis le début des années 90 (la déclaration d'Edimbourg, le Livre blanc de Delors, le rapport Dreze-Malinvaud, etc.), ces pays ne sont jamais parvenus à endiguer le flux des chômeurs. Ne pourrait-on pas cependant appliquer au combat contre le chômage les mêmes efforts de coordination que ceux menés, avec succès, dans la lutte contre l'inflation ou dans la tentative de réduction des déficits publics ? Autrement dit, peut-on mener une coordination des politiques nationales de l'emploi ? Celle-ci peut-elle être autre chose qu'une tentative d'harmonisation minimale dans les domaines social, réglementaire et fiscal ? Ces questions, largement débattues lors du colloque sur « l'Europe après l'euro », organisé le 6 novembre à l'Assemblée nationale par le Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales) et *Le Monde*, attendent toujours des réponses convaincantes.

En matière d'emploi, les pays européens connaissent une grande diversité. Dans certains pays, le chômage, déjà très faible, est en recul (5,2 % au Royaume-Uni) ; dans d'autres, il continue de progresser (10 % en Allemagne). Dans certains, la population active totale continue d'augmenter ; ailleurs, elle stagne. Le taux de participation à l'emploi est très variable : élevé dans le Nord, plus faible dans le Sud. L'organisation du marché du travail y est plus ou moins décentralisée. Bref, *« pas question de faire marcher tous les pays au même pas, même s'ils doivent tous marcher dans la même direction »*, expliquait Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie.

Une coordination ramenée à l'uniformité est d'autant plus improbable que chaque pays a aussi sa propre approche, politique, sur le traitement à suivre. Les uns ne jurent que par les grands travaux, la création d'emplois publics ou parapublics et le partage du travail, les autres plaident pour la réduction du coût du travail non qualifié, la suppression des rigidités et l'« employabilité ». La réconciliation des deux approches est pour le moins difficile. La coordination ne peut pas être la victoire de l'une sur l'autre.

L'économiste Elie Cohen, responsable scientifique du colloque, propose une autre piste. Au cours des sept dernières années, si le Vieux Continent a connu *« une croissance molle et un chômage dur »*, c'est, selon lui, à cause de *« l'absence d'une véritable stratégie coopérative de croissance en Europe »*.

Paradoxalement, les Quinze ont, pendant cette même période, enregistré des succès importants dans leur coopération institutionnelle, ce dont témoigne la dynamique créée par l'euro. En Europe, il n'y aurait finalement que « la coordination par la règle » qui soit efficace : c'est celle qui devrait être adoptée à Luxembourg. Il reste que, même si la lutte contre les distorsions de concurrence est indispensable, les politiques de l'emploi ne peuvent être que nationales. Faut-il s'en plaindre ? Voilà un domaine dans lequel chacun conserve un certain degré de souveraineté !

FICHE PRATIQUE du 17.11.1997

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier Immoneuf.

■ Neuf : acheter sur plans ou achevé ?

Que le logement soit acheté sur plans ou terminé, l'acquéreur devient quoi qu'il en soit propriétaire d'un bien neuf. Mais attention : le régime juridique de ces deux ventes n'est pas le même. Explications.

Entre la mise en vente d'un programme neuf et sa livraison effective, il s'écoule toujours plusieurs mois voire plus d'un an. Durant cette période, le promoteur procède à la vente des logements. Une forte proportion d'entre eux est donc commercialisée sur plans. Ici, l'acquéreur est soumis au régime de Vente en l'état futur d'achèvement (Véfa). Les appartements restants, autrement dit les « queues de programmes », sont vendus alors que l'immeuble est achevé. Ce sont alors les règles de droit commun qui s'appliquent. Si dans les deux cas l'acquéreur devient propriétaire d'un bien neuf, ces deux régimes de vente ne relèvent pas du même statut juridique.

■ La Vente en l'état futur d'achèvement (Véfa)

En Véfa, l'acquisition se fait en deux temps. L'acheteur signe en premier lieu un contrat préliminaire, appelé encore contrat de réservation, par lequel le vendeur s'engage à lui réserver un logement. En contrepartie, l'acquéreur verse un dépôt de garantie qui ne peut être supérieur à 5 % du prix de vente. La loi impose un contrat écrit comportant un certain nombre de mentions obligatoires (description détaillée, prix, date de livraison...). Le promoteur doit envoyer ce contrat à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception, et celui-ci dispose alors d'un délai de sept jours pour se rétracter.

Dans un deuxième temps intervient la signature du contrat définitif, qui est obligatoirement passée devant notaire. Dès lors, l'acheteur devient propriétaire du sol et des constructions au fur et à mesure qu'elles sortent de terre. Le paiement est échelonné.

■ La vente d'un logement achevé

Si le logement est vendu achevé, ce sont les règles de droit commun du contrat de vente qui s'appliquent, à quelques particularités près. Ainsi, promoteur et acquéreur signent en premier lieu une promesse de vente comportant les éléments essentiels de la transaction. Le vendeur doit ensuite l'adresser par lettre recommandée avec accusé de réception à l'acquéreur, lequel bénéficie comme en Véfa d'un délai de rétractation de sept jours. Puis le contrat définitif est signé, une formalité là encore passée obligatoirement devant notaire. Par ce document, l'acquéreur devient propriétaire et paye le vendeur.

■ Les frais en cas de revente

Selon qu'il s'agit d'une Véfa ou d'une acquisition classique, la revente du bien dans les cinq ans qui suivent l'achèvement ne suit pas le même régime. En vente sur plans, le second acquéreur bénéficiera des frais de notaire réduits, qui varient de 2 à 3 % du prix du bien. En revanche, si le logement neuf a été acheté terminé, ces frais atteindront 10 à 12 %. En effet, seule la première vente à un particulier après achèvement bénéficie des frais de notaire réduits.

V. S.

هكذا من الأصل

Le dossier « noir » des chefs d'entreprise

LYON
de notre envoyée spéciale

Au lendemain de la conférence de Matignon sur l'emploi, les salaires et la durée du travail, les chefs d'entreprise ont immédiatement fait le calcul : passer de 39 heures à 35 heures hebdomadaires représente un surcoût salarial de 11 %. Vu sous cet angle comptable, on comprend mieux la levée de boucliers des patrons et leur mauvais présage quant à la compétitivité nationale. A une nuance près – et elle est de taille –, c'est que cette vision d'apocalypse ne se justifie pas.

Michel Pépin, responsable du département « Travail et efficacité des organisations », à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), a, depuis longtemps, pris la mesure de ce discours alarmiste. *« Dès que l'on entre dans le concret,* rassure-t-il, *les chefs d'entreprise s'y retrouvent. Il est impossible de dissocier la réflexion sur la réduction du temps de travail de celle qui vise à réorganiser le temps réduit. Or, l'expérience prouve que ce saut organisationnel est bénéfique et peut générer de nombreuses économies. »*

Ni Yvon Condamin, PDG de Chimiotechnic, une PME lyonnaise de 150 salariés, ni Taofitk Méri, qui y est le délégué syndical CGT, ne contrediront le chercheur. Leur entreprise fait partie des 450 dossiers « temps de travail » que l'Anact a traités au cours des trois premiers trimestres 1997 sur l'ensemble du territoire. Les deux hommes ont signé, en juillet dernier, un accord « de Robien » qui a permis de réduire le temps de travail de 10 % contre 10 % d'embauches, tout en bénéficiant des allègements de charges prévus par la loi – dont s'inspire d'ailleurs largement celle à venir sur les 35 heures. Le but de l'accord est écrit noir sur blanc : *« Augmenter la compétitivité économique de l'entreprise. »* La production de détergents pour le lavage du linge et de la vaisselle est un marché exposé avec des prix tirés à la baisse par une grande distribution exigeante. Chimiotechnic a déjà restructuré à deux reprises. Les plans sociaux ont réduit les effectifs de 220 à 150 salariés, réussi à sortir l'entreprise du rouge, mais largement anéanti les énergies. La pente est mauvaise. Yvon Condamin l'a compris. Charles Millon, président du conseil régional Rhône-Alpes, est un ardent défenseur de la réduction du temps de travail, qu'il prêche auprès du patronat local. L'idée mûrit et prend vie à Chimiotechnic.

Même avec les aides, Yvon Condamin ne sait pas si, sur le papier, son « de Robien » sera une opération blanche. En revanche, il mesure déjà les bénéfices concrets du chantier dont il espère bien récolter les fruits à long terme. La remise à plat de l'organisation du travail a permis de moduler les horaires d'une manière beaucoup plus efficace qu'auparavant, lorsque l'entreprise se contentait des règles de la convention collective de la chimie, *« moins avantageuses ». « Nous réagissons beaucoup plus vite aux variations du carnet de commandes,* convient-il. *J'ai pu réduire les stocks et donc alléger mes charges financières. »* Terminé aussi le recours aux heures supplémentaires et aux intérimaires. Mais l'élément le plus important, comme l'explique Taofitk Méri, tient *« à l'apport de sang neuf »*. Les quinze recrutés, jeunes et moins jeunes, offrent de précieuses compétences à une entreprise vieillissante. *« On sent bien le dynamisme qui se crée*, témoigne le délégué syndical CGT. *Les nouveaux nous font partager leur savoir-faire, nous leur offrons notre expérience. Le travail se fait mieux et plus vite. »*

▼ La peur du changement bloque aussi bien les patrons que les salariés

« Si toutes choses restaient égales par ailleurs, bien sûr que le passage aux 35 heures payées 39 serait un problème, reprend simplement Michel Pépin. *Mais quand une entreprise accepte, sans aucun a priori idéologique, de réfléchir à une réduction du temps de travail, les gains de productivité sont le plus souvent au rendez-vous. »* Pourtant, même s'ils progressent, les chantiers ouverts restent largement minoritaires. Réduire le temps de travail est encore une démarche à laquelle les chefs d'entreprise ont visiblement du mal à croire. Pas ceux des grands groupes qui y sont familiarisés depuis longtemps, mais les patrons des PME, de loin les plus nombreux et sur qui l'on compte pour créer de l'emploi.

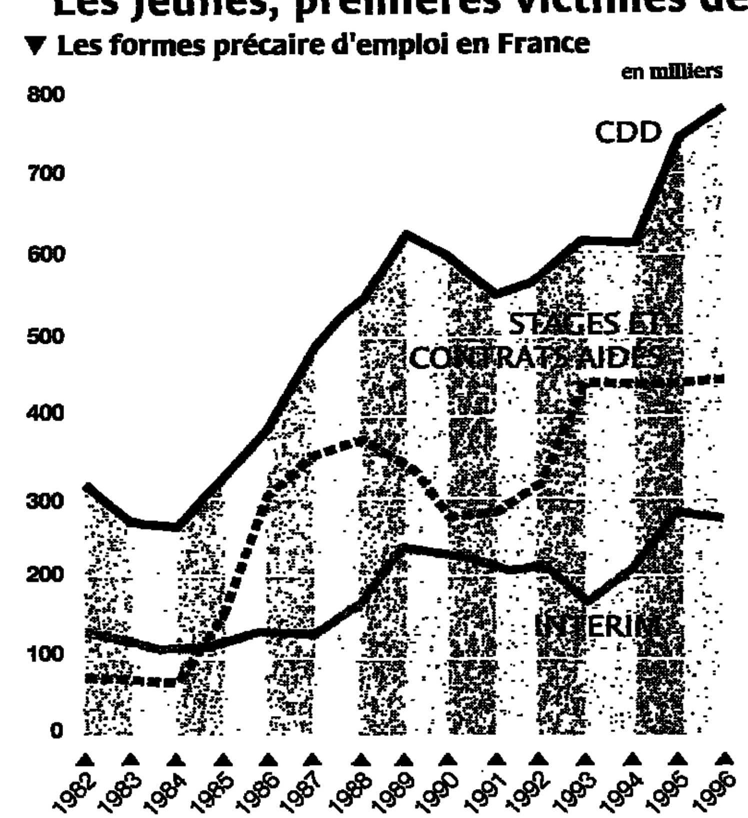
Ces résistances s'expliquent à plusieurs titres. Il faut d'abord reconnaitre que le domaine est d'une technicité repoussante. On parle des 35 heures mais ce chiffre ne se décrète pas magiquement. Tel dossier nécessitera un passage aux 34 heures alors que pour tel autre 32 heures s'imposeront. La mise en œuvre d'une réduction du temps de travail questionne, en effet, immédiatement et souvent de façon profonde, l'organisation de la production et du travail. Le chef d'entreprise doit donc vouloir mettre les mains dans le cambouis. *« Or,* analyse Jean-François Carrara, responsable de développement chez Algoe Management et expert en aménagement et réduction du temps de travail, *depuis vingt ans, les chefs d'entreprise ont choisi la facilité, préféré restructurer car ils y gagnent un retour sur investissement rapide, même s'ils hypothèquent l'avenir en démobilisant leurs salariés et en oubliant d'innover. »*

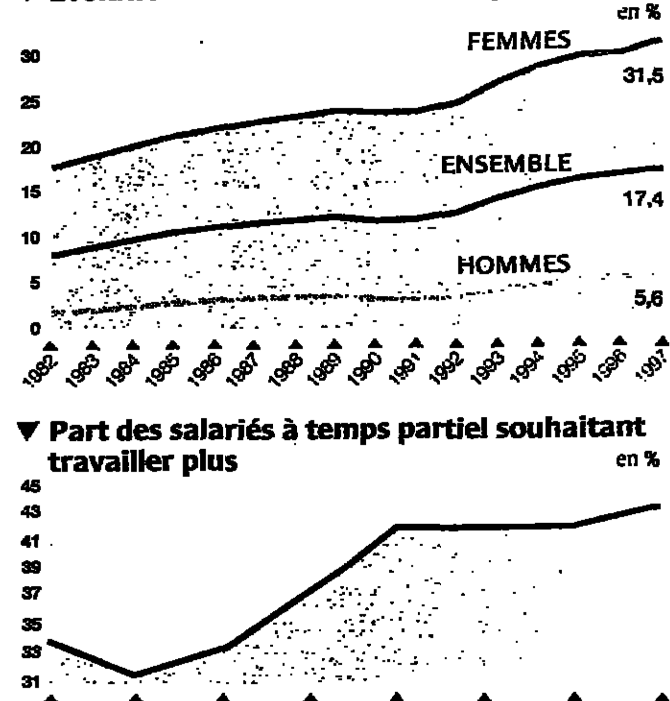
Il faut aussi compter sur la peur du changement, qui, selon le consultant d'Algoe Management, apparaît souvent comme la raison numéro un – avant même la question du coût salarial – de ce refus d'obstacle des chefs d'entreprise. *« Et l'on sait bien pourquoi,* renchérit Henri Vacquin, sociologue. *Repenser l'organisation du travail, c'est comprendre que le temps "du" travail n'est qu'une des quatre composantes du carré magique de la production de richesses. Il faut lui adjoindre le contenu du travail, la relation au travail et la rémunération. »* Ainsi, explique-t-il, une heure d'un ouvrier qualifié dans une organisation performante où sa dignité est reconnue, même payée 30 % de plus que celle d'un collègue de qualification identique qui use une bonne partie de son temps dans des procédures obsolètes et une chefferie tatillonne, est beaucoup plus productrice de richesses. Finalement, il s'agit de rendre le travail qualifiant et donc de modifier radicalement la nature du pouvoir. Michel Pépin confirme que cette question, qui revient à casser une relation de pouvoir fondée sur la maîtrise a priori des dirigés, est à l'origine du blocage de nombreux dossiers : *« Les gens qui ont une parcelle de pouvoir et des compétences clés ont rarement envie de les partager. »*

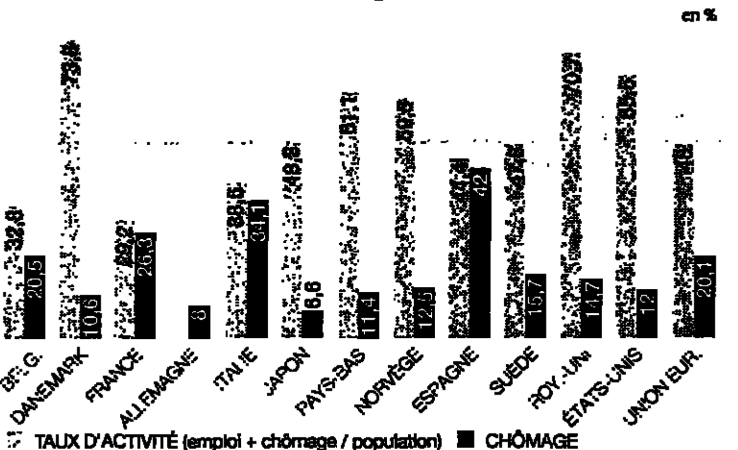
A tous ces éléments viennent s'ajouter les craintes de baisse de pouvoir d'achat pour les salariés les moins payés, les angoisses de ceux qui traduisent réduction du temps de travail par *« L'entreprise va mal »* et la volonté d'autres de continuer à arrondir leurs fins de mois en accomplissant des heures supplémentaires. Et l'on aura compris que, sur ce dossier, c'est l'entreprise tout entière qu'il s'agit de convaincre.

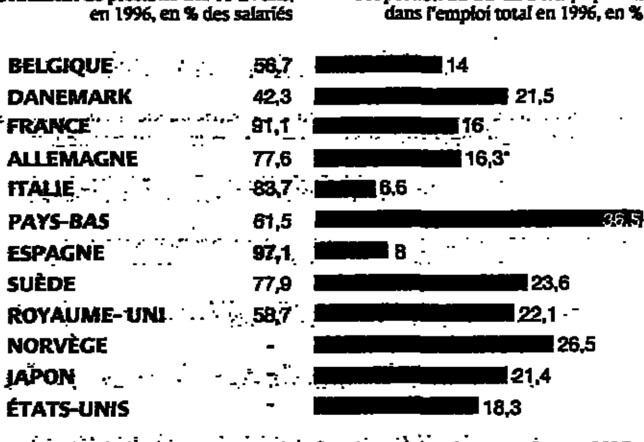
Marie-Béatrice Baudet

Les jeunes, premières victimes de la précarité









	Sentiment de précarité des 16-24 ans, en 1996, en % des salariés	Proportion du travail à temps partiel dans l'emploi total en 1996, en %
BELGIQUE	56,7	14
DANEMARK	42,3	21,5
FRANCE	91,1	16
ALLEMAGNE	77,6	16,3*
ITALIE	83,7	6,6
PAYS-BAS	61,5	[illegible]
ESPAGNE	97,1	8
SUÈDE	77,9	23,6
ROYAUME-UNI	58,7	22,1
NORVÈGE	-	26,5
JAPON	-	21,4
ÉTATS-UNIS	-	18,3

Source : OCDE (estimations du Secrétariat) — * 1995 — Source : OCDE

Travail : la France est-elle archaïque ?

Suite de la page 1

De même la CGT et FO refusent, au niveau national, de parler d'annualisation ainsi que de baisse de salaires en cas de réduction du temps de travail, mais leurs représentants dans les entreprises s'avèrent plus pragmatiques. Il leur arrive de signer des accords en ce sens, comme le montre l'analyse des accords Robien (*Le Monde* du 22 octobre 1997).

Mais il est vrai qu'on pratique plus volontiers, en France, la flexibilité externe plutôt qu'interne. La première ne fait pas franchement appel à l'imagination : il s'agit tout simplement d'ajuster ses effectifs à la demande par le recours au travail temporaire, aux contrats à durée déterminée ou encore à la sous-traitance. La seconde est plus complexe : elle repose sur l'aménagement du temps de travail au sein même de l'entreprise par la mise en place d'horaires variables, de l'annualisation du travail à temps partiel, en temps partagé, etc. *« Chaque système capitaliste génère son propre système de flexibilité sous la pression de l'internationalisation des marchés »*, estime Elie Cohen, directeur de recherche au CNRS et spécialiste des stratégies industrielles.

Le modèle néerlandais, actuellement très à la mode, est fondé sur la gestion du temps partiel – plus d'un actif sur trois (37 % en 1996) travaille à temps partiel – et sur la modération salariale. Le modèle japonais sur une flexibilité interne à travers le reclassement des sureffectifs au sein du groupe ou dans ses entreprises sous-traitantes. La France a choisi de réguler ses besoins en effectifs à l'entrée et à la sortie du marché du travail. *« Par l'intermédiaire des CDD et autres statuts précaires, elle a rejeté sur les jeunes, les femmes et les travailleurs âgés la flexibilité dont le système a besoin, protégeant ainsi, cahin-caha, le noyau central de la population dont on a vu que les taux de chômage étaient en fait très proches des niveaux correspondants aux Etats-Unis »*, peut-on lire dans un ouvrage collectif de la Fondation Saint-Simon intitulé *Pour une nouvelle république sociale.*

Rien d'étonnant donc à ce que la France soit le pays de l'OCDE où la part des jeunes qui ont un emploi est de loin la plus faible (21,5 % pour les quinze - vingt-quatre ans contre 45,8 % pour l'OCDE et 38,3 % dans l'Union européenne). A cause du chômage plus élevé mais aussi d'études plus longues. Rien d'étonnant non plus à ce que l'on assiste à un raccourcissement de la vie active, du fait d'une entrée plus tardive sur le marché du travail et d'une sortie plus précoce. Le taux d'activité des personnes de plus de cinquante ans est passé de 65,5 % en 1970 à 27,1 % en 1996.

TEMPS PARTIEL IMPOSÉ

Toutefois, le temps partiel a également fortement progressé ces dernières années. C'est là encore un élément important de flexibilité pour les entreprises dans la mesure où il s'agit plus souvent de temps partiel imposé que choisi. Entre 1982 et 1997, la part des salariés à temps partiel est passée de 8,6 % à 17,4 %, encouragée par un abattement de 30 % sur les cotisations patronales. Cette progression concerne surtout des professions peu qualifiées et peu payées du secteur tertiaire (nettoyage, restauration, caissières).

Aujourd'hui, huit embauches sur dix se pratiquent sur la base de contrats précaires. Certes, une partie sera transformée en CDI (contrat à durée indéterminée). Mais cette montée de la précarité est bien le signe, selon certains spécialistes, d'une modification structurelle du marché. Entre 1985 et 1997, la part des emplois temporaires dans l'emploi total est passé de moins de 5 % à environ 10 %. Cette flexibilité externe s'accompagne en revanche d'une rigidité interne dans l'adaptation du fonctionnement des entreprises. Comment s'en étonner, s'interroge Dominique Thierry, délégué général de l'association Développement et emploi : *« On ne peut pas demander aux salariés un effort considérable de flexibilité interne avec comme seule garantie la précarité ! Il faut trouver un niveau d'équilibre acceptable entre flexibilité interne et sécurité de l'emploi. »*

Alors qu'il existe un accord implicite de la part des partenaires sociaux et de l'Etat sur ce mode de régulation à l'entrée et à la sortie du marché du travail, les politiques de lutte contre le chômage s'adaptent à en corriger les excès. On distribue des aides pour modifier les « files d'attente », visant tantôt en priorité les jeunes (c'est le cas des « emplois Aubry » qui ont l'avantage d'être payés au moins au SMIC), tantôt les chômeurs de longue durée. Mais les tentatives de négocier, au niveau national, des embauches contre une réduction et un aménagement du temps de travail ne suscitent pas l'enthousiasme.

« Du point de vue de la négociation, l'échec ne réside pas tant dans la conférence nationale du 10 octobre sur l'emploi, les salaires et le temps de travail, qui s'est soldé par la démission du président du CNPF – Jean Gandois – que dans l'accord interprofessionnel du 31 octobre 1995, qui n'a pas réussi à créer une dynamique », poursuit Dominique Thierry. L'accord du 31 octobre 1995 visait à établir un lien systématique entre réduction du temps de travail et annualisation. Mais les fédérations professionnelles ne se sont pas ruées sur l'occasion. Sur les 128 branches de plus de 10 000 salariés, 31 seulement ont conclu un accord.

Selon Pierre Boisard, chargé de recherche au Centre d'études de l'emploi, un établissement public sous la double tutelle des ministères de la recherche et du travail, les termes de l'échange sont mal posés. *« Ce n'est pas de l'emploi contre une réduction des horaires qu'il faut échanger,* estime-t-il. *Mais il faut tenter de concilier, pour l'entreprise, une organisation adaptée à la charge de travail avec, pour le salarié, la possibilité de choisir des horaires qui lui conviennent. Tout le monde n'a pas les mêmes aspirations selon son âge, sa situation de famille, son sexe. Or la négociation devrait permettre d'aborder ces questions. C'est là le véritable enjeu. »* Mais les directions promptes à mettre au point des outils sophistiqués pour gérer leurs gains de productivité ou leurs finances ne se bousculent pas pour aménager les horaires.

Au bout du compte, la plupart des petites et moyennes entreprises françaises font de l'annualisation et de la modulation des horaires sans le dire, mais il s'agit davantage de bricolage que d'organisation fondée sur une réflexion stratégique. Les astuces ne manquent pas et les heures supplémentaires, les congés exceptionnels, les récupérations anticipées, ou encore les horaires variables, leur permettent de s'adapter à leurs carnets de commande. Or tout cela se passe, au mieux, dans un cadre dérogatoire prévu par la loi, au pire, dans un cadre non négocié qui correspond certes aux besoins des PME mais pas à ceux des salariés. *« Il faut que la loi autorise pleinement l'annualisation des horaires,* considère Pierre Boisard. *Le fait qu'on raisonne sur une durée hebdomadaire légale me semble dépassé. La loi devrait se contenter de fixer des durées maximales. »*

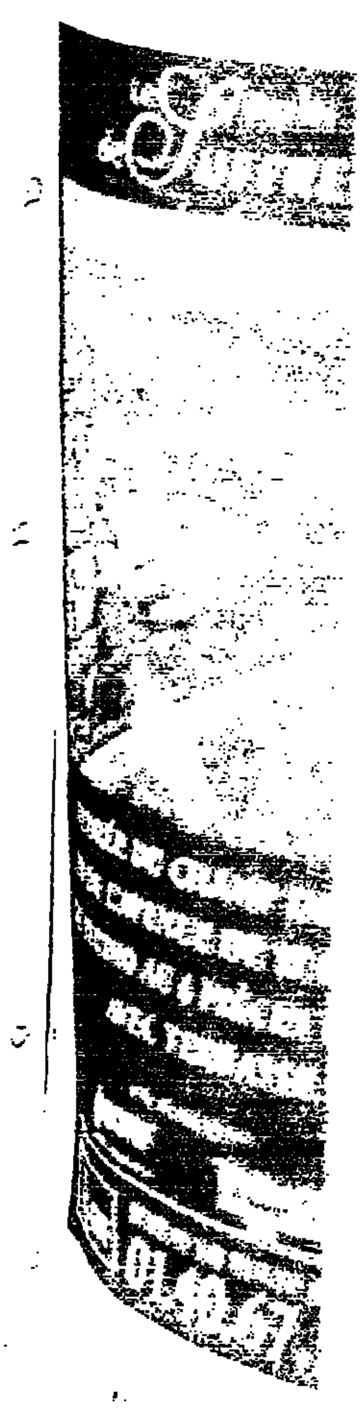
CRISPATION PATRONALE

Cette inertie nationale va pourtant à contre-courant des besoins sur le terrain. Résultat, des accords d'entreprise se développent de plus en plus (9 000 en 1996). L'opposition aux 35 heures ne fait d'ailleurs pas l'unanimité de l'ensemble du patronat. Ainsi l'Association française des banques (AFB) y voit l'occasion de renégocier sa convention collective qui impose de répartir le temps de travail sur cinq journées d'égale durée et interdit le travail par relais ou roulement d'équipe. Mais l'AFB refuse d'engager une négociation de branche sur les 35 heures, estimant que le bon niveau de discussion est celui de l'entreprise : elle souhaiterait donc introduire simplement un chapitre sur le temps de travail dans une convention collective réformée, ce à quoi s'opposent les syndicats.

Loin de permettre de relancer le dialogue social, la conférence du 10 octobre, lancée sous l'égide de l'Etat, n'a abouti qu'à la crispation du patronat. À qui la faute ? *« Au fil du temps, il devenait évident que l'idée d'une loi-cadre fixant dès à présent une date butoir pour le passage aux 35 heures allait provoquer un tollé dans le monde patronal. Si le patronat a une responsabilité dans cette situation le gouvernement ne peut pas évacuer la sienne »*, estimait, dans *Libération* Jean Kaspar, ancien secrétaire général de la CFDT. La démission de Jean Gandois a mis au jour les divisions internes du CNPF avec d'un côté un président, partisan d'un compromis et de la négociation, de l'autre une frange très libérale, ne voyant de salut que dans toujours plus de flexibilité et de déréglementation.

« L'un des archaïsmes majeurs en France réside dans l'incapacité à choisir entre un modèle de régulation libérale selon le modèle anglo-américain et un modèle social-démocrate, qui repose sur un troc entre partenaires sociaux, troc fait d'avantages et de contraintes permettant d'aboutir à un compromis », considère le chercheur Elie Cohen. Le résultat est paradoxal. Avec d'un côté un secteur déréglementé comme le transport routier, de l'autre une fonction publique arc-boutée sur ses acquis. *« Il faut réformer la négociation et sortir de cette caractéristique franco-française qui consiste à légiférer faute d'être capable de s'entendre »*, conclut Dominique Thierry. Car, à défaut de parvenir à des compromis au niveau national, les accords dérogatoires dans l'entreprise finiront par devenir la règle. Et cette flexibilité, décidément mal partagée, s'imposera au détriment des plus faibles, sans vraiment satisfaire quiconque.

M. La.



هكذا من الامل

Guillaume Sarkozy, président de la commission entreprise et emploi du CNPF

« Nous voilà dans une économie dirigiste »

« Le CNPF est opposé au projet de loi sur les 35 heures. Ne pensez-vous pas que cette mesure puisse permettre de créer des emplois ?

– Je ne vois vraiment pas en quoi. Mécaniquement, le raisonnement macroéconomique qui compte sur des créations d'emplois grâce à une réduction du temps de travail n'est pas faux. Mais il est biaisé. Ce qui me frappe dans les argumentaires, c'est qu'il y manque toujours deux mots : concurrence et marché. Le passage aux 35 heures représente un coût supplémentaire pour les entreprises et va donc affaiblir leur compétitivité.

» Prenons le cas des entreprises soumises à la concurrence internationale – et c'est la grande majorité : si leur réduction du temps de travail n'est pas compensée par des gains de productivité, elles perdront des parts de marché et par conséquent ne créeront pas d'emplois. Quant à celles qui échappent à la concurrence internationale comme le garagiste de quartier, soit elles s'appauvriront, soit elles répercuteront la hausse de leur prix de revient sur le consommateur. Dans les deux cas, les salariés seront eux aussi perdants puisque soumis à une nécessaire rigueur salariale. Finalement, les quatre acteurs susceptibles de financer le passage aux 35 heures – c'est-à-dire l'entreprise, l'Etat, le salarié et le consommateur – vont s'appauvrir.

– Considérez-vous, comme certains l'affirment aujourd'hui, que le passage aux 35 heures donne une image archaïque du modèle social français ?

– Comprenons-nous bien. Je ne pense pas que la réduction du temps de travail soit archaïque. Elle correspond même à l'aspiration de beaucoup d'entre nous de vivre mieux. Mais la méthode qui est utilisée pour y parvenir – une loi – l'est. L'Etat français a décidé d'obliger chaque entreprise à recruter 6 % d'effectifs en plus. Nous voici plongés dans une économie dirigiste, quel malentendu...

– Comment juger alors des entreprises et des branches professionnelles, comme la banque par exemple, qui depuis l'annonce de la loi pour les 35 heures ont annoncé leur intention de négocier ?

– Chaque situation est particulière, n'obligeons donc pas tout le monde à marcher d'un même pas. Vous savez bien que ce secteur souffre de sureffectifs considérables, et que sa convention collective nécessite d'être réformée. Les banques souhaitent négocier tous ces points avec les organisations syndicales. La réduction du temps de travail est une porte d'entrée possible. Comme je vous l'ai dit, dans ce domaine, nous sommes dans le cas par cas.

» Prenons mon entreprise, Tissage de Picardie, et ses 120 salariés. La moitié d'entre eux ont un rythme journalier. En ce qui les concerne, passer à 35 heures revient à réduire leur temps de travail d'une heure par jour. Il y aura donc deux, voire trois créations de poste qui représenteront pour l'entreprise un coût supplémentaire de 500 000 francs. Les soixante autres salariés travaillent en équipe sur 24 heures (3 × 8), cinq jours par semaine. La réduction de leur temps de travail à 35 heures revient à diminuer de 11 % la production. La seule façon de s'en sortir consiste à créer une quatrième équipe (vingt personnes recrutées), ce qui coûtera 2 millions de francs, rendant l'entreprise structurellement déficitaire. En revanche, nous pouvons rentabiliser au maximum les équipements en travaillant 12 heures le samedi. Un quart du personnel de production travaillera donc en contrepartie 34 heures payées 39 heures. Cette équation est cohérente grâce aux gains de productivité que nous allons dégager en utilisant mieux les machines et en réduisant nos frais généraux.

– En renvoyant les modalités du passage aux 35 heures à la négociation d'entreprise, le gouvernement accède pourtant à une demande ancienne du CNPF de voir la négociation sociale se décentraliser.

– Avec le couperet de la date butoir du 1er janvier 2000 où la loi fixera la durée légale du travail à 35 heures, que voulez-vous négocier avec les organisations syndicales ? Elles vont jouer la montre. Et les PME risquent d'être les plus pénalisées par le dirigisme de la loi. Un groupe de 10 000 salariés qui a des filiales à l'étranger pourra facilement délocaliser pour ne pas subir le contrecoup financier du passage aux 35 heures.

– Si l'Etat a pris les choses en main, n'est-ce pas aussi parce que le dialogue social à la française est défaillant ?

– Il est clair que notre dialogue social reste figé au niveau interprofessionnel, alors qu'au sein des entreprises les contacts qui sont ceux de la vie courante sont assez bien adaptés. C'est, selon moi, une question de génération. La relève a été faite dans les entreprises : Zola, c'est fini. Ce n'est pas tout à fait le cas au niveau national où les rapports d'appareils supplantent les relations humaines.

– Un passage aux 35 heures qui se négocierait dans les entreprises sans passer par les confédérations ne risquerait-il pas d'accroître la crise de représentativité du CNPF mais aussi des organisations syndicales ?

– J'ai la faiblesse de croire que le CNPF est toujours représentatif. En tout cas, il l'est dix fois plus que les syndicats, qui n'existent pratiquement pas dans le privé et dont les seules places fortes sont dans la fonction publique. Si Jean Gandois a réagi aussi violemment après le sommet social à Matignon, c'est parce qu'il savait sa base patronale opposée à une date butoir pour les 35 heures. C'est elle qui l'a poussé à ce coup de force.

» Je ne suis pas inquiet en ce qui concerne notre organisation. Je pense que le CNPF va agir de manière plus conforme à sa mission et devenir par conséquent une véritable force de lobbying, ce qui n'a rien de condamnable. Il doit expliquer aux pouvoirs publics quelles sont les contraintes des chefs d'entreprise et leurs marges de manœuvre. On ne lui demande plus de signer des accords nationaux.

– Vous souhaitez que le CNPF s'aligne finalement sur le patronat britannique, la CBI, dont la mission principale est le lobbying ?

– Pourquoi pas ? Mais – comprenons-nous bien – il ne s'agit pas de se mobiliser pour une déréglementation totale. Nous sommes contre et le modèle britannique n'est pas le nôtre. Mais faire du CNPF une force de lobbying, laisser aux branches professionnelles la maîtrise du dialogue social pour les salaires minima, les conventions collectives et tout autre domaine pour lequel la loi leur délègue un pouvoir, et décentraliser à l'entreprise les autres négociations me semble une bonne répartition des tâches. A condition d'avoir des partenaires sociaux solides, d'un côté comme de l'autre, ce qui n'est pas le cas pour les syndicats dans le privé.

– Les chefs d'entreprise réclament officiellement des syndicats forts dans l'entreprise pour négocier, alors que beaucoup empêchent qu'ils s'implantent en restant en dessous de 50 salariés, seuil de déclenchement d'un comité d'entreprise.

– C'est juste, mais il faut aussi comprendre que les seuils sociaux coûtent cher. Une étude menée au CNPF montre que passer de 49 à 50 salariés revient à augmenter ses effectifs de 1,7 salarié et non pas de 1.

– Comment encourager les patrons à embaucher davantage ?

– Prenez par exemple la question des licenciements. La jurisprudence actuelle place le chef d'entreprise dans une insécurité maximale s'il doit se séparer d'une partie de ses salariés. Bien sûr qu'il faut dédommager les personnes concernées, prendre toutes les précautions possibles, mais comment penser qu'un chef d'entreprise va embaucher s'il sait qu'il aura toutes les difficultés du monde à licencier ?

» Notre rapport propose quelques pistes. Comme la mise en place d'un nouveau contrat de travail expérimental qui ne coûterait rien à l'Etat : le « contrat d'activité ». D'une durée de deux ans, réservé aux demandeurs d'emploi, il peut être rompu à tout moment – hors procédure collective habituelle – selon l'état du carnet de commandes de l'entreprise. Dès qu'une amélioration se fait sentir, dès que l'embauche reprend, le patron doit obligatoirement rappeler le salarié. Au bout de deux ans de présence, le contrat d'activité se transforme obligatoirement en contrat à durée indéterminée. Pour éviter les dérives, il faudra mettre en place des contrôles efficaces.

– Vous savez bien que le nombre très faible d'inspecteurs du travail fait de ces contrôles a posteriori une mission impossible.

– Les entreprises françaises ne peuvent plus subir de législations trop spécifiques. Le plus grave des archaïsmes c'est de vouloir créer des lignes Maginot au moment où nous sommes en train de bâtir l'euro. Le grand marché va balayer tout cela et la France ne sera pas épargnée. Il suffit de penser à plusieurs dossiers sensibles comme le nombre de nos fonctionnaires, les prélèvements sociaux ou les 35 heures. »

Propos recueillis par M.-B. B. et M. La.

L'Allemagne sur la voie de la flexibilité

▼ La pratique germanique du consensus fait que les choses avancent, mais lentement

BONN
de notre correspondant

« *Il est temps d'embaucher* », avait lancé, à la mi-octobre, Helmut Kohl à l'intention des chefs d'entreprise lors du congrès de son parti à Leipzig. Le chancelier allemand, qui, en son temps, a promis de diviser par deux le chômage d'ici à l'an 2000, ne sait plus comment faire pour endiguer la hausse inexorable des demandeurs d'emplois : leur nombre a dépassé en octobre pour la première fois la barre des 4,5 millions. Depuis le pic de 1992, le nombre des emplois occupés a régressé de 36,5 millions à moins de 34 millions. Le chômage touche près d'un Allemand sur cinq dans l'ancienne RDA et aucune amélioration n'est attendue, alors que gouvernement et partenaires sociaux avaient annoncé 100 000 créations d'emplois par an dans les nouveaux Länder à compter de 1998. La coalition au pouvoir apparaît impuissante : la réforme fiscale, censée alléger le coût du travail, a été bloquée par le Bundesrat dominé par l'opposition sociale-démocrate. Pourtant, le gouvernement estime avoir mis en place les conditions structurelles favorables.

L'Allemagne a la réputation d'avoir un marché du travail rigide, avec des salaires trop élevés, des horaires de travail insuffisants et une organisation peu flexible. Pourtant, de nombreuses réformes ont été engagées. Depuis octobre 1996, la loi sur les licenciements ne s'applique que sur les entreprises comptant plus de 10 salariés. Suite à cette réforme, 30 % des salariés ne bénéficieront plus, selon l'OCDE, du régime de protection de l'emploi. Les jobs à durée déterminée ont aussi été encouragés : ils peuvent être renouvelés trois fois et leur durée maximale a été portée de dix-huit à vingt-quatre mois. Enfin, la durée d'ouverture des magasins a été allongée jusqu'à 20 heures du lundi au vendredi et à 16 heures le samedi. Le commerce de détail, moins structuré que celui d'un pays comme la France dominé par les grandes surfaces, devrait voir, en 1997, ses effectifs diminuer de 30 000 et son activité reculer légèrement.

Certains n'hésitent pas à rejeter la responsabilité du blocage sur les partenaires sociaux. Pour Manfred Neumann, professeur à l'université de Bonn, il existe un « *cartel* » des syndicats et des employeurs, qui maintient les salaires à des niveaux artificiellement élevés et serait responsable du chômage. La remarque peut sembler excessive pour l'industrie allemande. En dépit du coût de la main-d'œuvre, les grands groupes exportateurs vont permettre à l'Allemagne de dégager un excédent commercial de 130 milliards de deutschemarks en 1997, aidé il est vrai par la hausse du dollar. Depuis deux ans, les partenaires sociaux font preuve de modération, ce qui permet au pays de regagner de la compétitivité.

Le syndicat – réformateur – de la chimie a signé un accord permettant la baisse des salaires de 10 % en cas de difficultés de l'entreprise, tandis que le temps de travail peut varier de trente-cinq à quarante heures, sans heures supplémentaires. De son côté, le syndicat de la métallurgie IG-Metall, réputé plus coriace, a signé à l'automne un accord sur les préretraites à partir de cinquante-cinq ans. Celui-ci doit être négocié, entreprise par entreprise, et non pas pour toute la branche. Ce même syndicat a donné son feu vert début 1997 à la baisse de 5 % des salaires dans l'usine Mercedes de Kassel.

La recherche systématique du consensus fait que les pratiques évoluent lentement. Le patron de Volkswagen, Ferdinand Piëch, s'est déclaré, le 9 novembre, en faveur de l'instauration d'une semaine de travail d'une durée comprise entre quatre et six jours selon les besoins. Le syndicat IG-Metall a immédiatement rétorqué que l'accord signé avec la direction courait jusqu'en 1999 et que le travail le samedi donnait lieu à paiement de primes. En remettant sur la table ce dossier, M. Piëch prépare les esprits à une plus grande flexibilité.

Ce besoin se trouve surtout dans les industries moins performantes et dans les services, pénalisés par le niveau élevé des salaires. Walter Riester, numéro deux de l'IG-Metall, dément toutefois que le problème soit aussi criant que le laissent entendre les milieux patronaux. « *Nous n'avons pas de salaire minimum en Allemagne et il existe des secteurs comme le commerce, l'agro-alimentaire ou le textile où les salaires conventionnels sont inférieurs au SMIC français* », assure-t-il. Il réfute l'argument des économistes qui réclament l'instauration d'un niveau de salaires très inférieurs à ceux des conventions collectives : « *30 % de salariés allemands ne sont pas protégés par les accords salariaux collectifs.* »

Surtout, l'Allemagne connaît une « poche » de libéralisme total avec les emplois à 610 deutschemarks (2 000 francs environ), 520 deutschemarks à l'Est. Ces emplois, dont la durée ne doit pas dépasser quinze heures par semaine, ne sont pas assujettis à charges sociales. Ces petits boulots, surnommés « *Billigjobs* », connaissent un fort engouement. Leur nombre serait passé de 4,4 millions en 1992 à 5,6 millions en 1996. Ces emplois concernent majoritairement les femmes effectuant des travaux ménagers chez les particuliers et dans les entreprises ou qui sont vendeuses à temps partiel. Les porteurs de journaux et de nombreux employés de la restauration sont rémunérés de même. Le développement des *Billigjobs* peut cependant être interprété autrement : il montre que lorsque la main-d'œuvre est flexible et bon marché, les emplois se créent. Il prouve aussi que l'Allemagne a su trouver dans son propre système, certes rigide, une ouverture vers plus de flexibilité.

Le fond du problème est que les Allemands n'aiment pas la libéralisation du marché du travail lorsqu'elle remet en cause l'organisation de leur société. Si la coalition au pouvoir veut assujetir les *Billigjobs* à des charges sociales, c'est certes pour récupérer des recettes en période de vaches maigres. Mais, c'est surtout parce qu'elle ne supporte pas l'idée d'avoir une classe de « *working poors* », à la merci de leur employeur, comme aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Arnaud Leparmentier

FLEXIBILITÉ

Questions-réponses

1 Le contrôle des licenciements est-il un obstacle à l'embauche ?

Supprimée par la droite, l'autorisation administrative de licenciement ne devrait pas être rétablie. Mais Martine Aubry, le ministre de l'emploi et de la solidarité, a indiqué, dernièrement, qu'une nouvelle législation devrait « *renforcer la sécurité juridique des procédures, mise à mal par une jurisprudence complexe et parfois contradictoire, et améliorer la protection juridique des salariés* ». En 1986, Yvon Gattaz, alors président du CNPF, estimait que la suppression de l'autorisation administrative de licenciement devait permettre de créer trois cent soixante-sept mille « emplois nouveaux à contraintes allégées » ! Ce qui n'a jamais pu être démontré. Aujourd'hui, le patronat accuse de tous les maux la loi du 27 janvier 1993, dite « loi Aubry ». Cette loi stipule que « *la procédure de licenciement est nulle et de nul effet tant qu'un plan visant au reclassement des salariés s'intégrant au plan social n'est pas présenté par l'employeur aux représentants du personnel* ». Toutefois, cette procédure, telle qu'elle est définie par la loi du 2 août 1989 ne peut s'appliquer que dans le cas d'un entreprise comptant plus de cinquante salariés et licenciant au moins dix personnes. « *Le problème des licenciements se situe davantage dans la simplification des règles des conventions collectives que dans la réforme du code du travail* », estime un spécialiste de l'entreprise.

2 Comment mesure-t-on le temps de travail ?

La durée « légale » est fixée à trente-neuf heures par semaine depuis 1982, ce qui correspond en fait au seuil de déclenchement des heures supplémentaires et du chômage partiel. Elle ne coïncide pas forcément avec la durée « offerte », qui est une durée collective, correspondant à l'horaire collectif affiché. Celle-ci ne concerne que les salariés à temps complet et ne tient pas compte des éléments modifiant les durées individuelles, comme les heures supplémentaires non collectives. Enfin, on peut mesurer la durée « effective », qui renvoie à une notion individuelle du temps de travail effectué.

3 Quelle est la durée moyenne du travail ?

Depuis l'ordonnance de janvier 1982, la durée annuelle « offerte » du travail a baissé fortement sous l'effet combiné du passage aux 39 heures et de la cinquième semaine de congés annuels. En avril 1996, 61,6 % des ouvriers assurent une durée offerte de trente-neuf heures contre 48,5 % en 1983. En janvier 1997, 12,8 % des ouvriers travaillaient plus de trente-neuf heures avec des temps de travail particulièrement prolongés dans les transports, l'hôtellerie et la restauration. C'est le cas aussi dans les petites entreprises : en 1994, 18 % des salariés des établissements de onze à quarante-neuf salariés travaillaient plus de trente-neuf heures contre 4 % dans les établissements de cinq cents salariés et plus. En revanche, dans la construction navale et la chimie, la durée est plus courte avec respectivement 25 % et 22,3 % d'ouvriers travaillant moins de trente-huit heures, en janvier 1997. Enfin, dans les secteurs de l'eau, du gaz et de l'électricité ainsi que dans l'industrie automobile, respectivement 87,4 % et 69 % des salariés travaillent entre trente-huit heures et moins de trente-neuf heures. Enfin, on peut mesurer la durée « effective » qui renvoie à une notion individuelle du temps de travail effectué.

4 Quelles sont les grandes étapes dans l'aménagement et la réduction du temps de travail ?

L'état actuel de la législation se compose d'une superposition de textes complexes qui cherchent à apporter un assouplissement de la loi du 21 juin 1936. Celle-ci institue une durée hebdomadaire maximale de quarante heures et les décrets d'application définissent un mode de répartition figée du temps de travail dans la semaine.

- L'ordonnance 16 janvier 1982, qui fixe la durée légale hebdomadaire à trente-neuf heures et institue la cinquième semaine de congés, prévoit la mise en place par voie conventionnelle, d'un système de dérogations sur la durée du travail. Par le biais d'un accord d'entreprise ou de branche étendu, la durée hebdomadaire du travail peut dépasser trente-neuf heures à condition qu'elle n'excède pas la durée légale, en moyenne, sur un an. Ces heures sont soumises à majoration et repos compensateur.
- La loi Delebarre du 28 février 1986 assouplit l'ordonnance de 1982 : les entreprises peuvent effectuer des heures supplémentaires qui ne sont ni soumises à la majoration ni au repos compensateur. De fait, elles perdent leur particularité d'heures supplémentaires. Cette modulation exige un accord préalable de branche, complété par un accord d'entreprise.
- La loi Séguin du 19 juin 1987 assouplit cette condition en autorisant la modulation par un simple accord d'entreprise ou d'établissement.
- La loi quinquennale du 20 décembre 1993 introduit la possibilité de négocier une annualisation de la durée du travail. Elle consiste à faire varier la durée hebdomadaire du travail sur tout ou partie de l'année à condition que cette durée ne dépasse pas en moyenne la durée prévue par la convention ou l'accord. Elle a comme contrepartie obligatoire une réduction de la durée du travail.
- L'accord interprofessionnel du 31 octobre 1995, qui lie également annualisation et réduction du temps de travail, innove sur la méthode en introduisant une obligation périodique de négocier au niveau des branches.
- La loi Robien lie embauches ou maintien de l'emploi et réduction du temps de travail. Elle prévoit qu'une entreprise réduisant le temps de travail de 10 % et augmentant ses effectifs d'autant bénéficie en contrepartie d'importants allègements de charges pendant sept ans.

Bibliographie

- **L'Aménagement du temps de travail**, de Pierre Boisard (PUF, coll. Que sais-je ?, 1996, 125 p., 42 F).
- **Temps et ordre social**, de Roger Sue (PUF 1995, 313 p., 158 F).
- **Le Travail toujours moins ou autrement**, d'Alain Lebaube (Le Monde Editions, 1997, 46 F).
- **L'Entreprise face à la question de l'emploi**, de Dominique Thierry (L'Harmattan, 1996, 223 p., 130 F).
- **Pour une nouvelle République sociale**, ouvrage collectif de la Fondation Saint-Simon (Calmann-Lévy, 177 p., 110 F).
- **Négocier la flexibilité, pratiques en Europe**, de Bernard Brunhes consultants (Les Editions d'organisation, 237 p., 176 F).

هكذا من الاصل

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	septembre	septembre	septembre	juillet-août	août	septembre	août
Dernier mois connu	+0,5	+1,5	−2,1	+3,8	−1,0	+0,2	+0,1
Sur 12 mois	+5,8	+3,5	+1,4	+4,6	+1,3	+1,5	+4,7
Taux de chômage (en %)	octobre	septembre	septembre	septembre	juillet	octobre	octobre
Dernier mois connu	+4,7	+3,4	+11,7	+12,5	+11,7	+5,2	+9,1
Un an avant	+5,2	+3,3	+10,5	+12,5	+11,7	+7,2	+10
Indice des prix (en %)	septembre	septembre	octobre	octobre	octobre	octobre	septembre
Dernier mois connu	+0,3	+0,7	−0,1	+0,0	+0,3	+0,1	−0,1
Sur 12 mois	+2,1	+2,4	+1,8	+1,1	+1,6	+2,8	+1,6
Solde commercial (en milliards)	août	septembre	août	août	août	août	août
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−16,1	+ 749,5	+ 8,6	+11	+ 4738,7	−0,5	+1,4
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−179	+8757,6	+115,4	+144,1	+58073,6	− 9,9	+28,6
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−179	+ 74,4	+69,7	+25,5	+35,8	−16,2	+21
Croissance du PIB (en %)	97.T3	97.T2	97.T2	97.T2	97.T2	97.T3	97.T2
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	+3,5	−11,2	+4,1	+4	+6,7	+4	+4,9
Sur 12 mois	+4	−0,3	+2	+2,3	+1,9	+3,9	+3,7
Solde des paiements courants (en % du PIB) 1997 (estimations OCDE)	−2,3	+1,9	+0,1	+1,7	+4,3	+0,2	−0,2
Déficit public (en % du PIB)							
1998 (prévisions OCDE)	−1,2	−2,3	−2,7	−3	−3,8	−1,8	+0,5
1997 (estimations OCDE)	−1,1	−3,1	−3,2	−3,2	−3,2	−2,8	−0,2
Dette publique en % du PIB 1997 (estimations OCDE)	63,8	90,8	61,8	57,8	123,3	54,1	97,2

COMMENT LES FRANÇAIS VOIENT L'AVENIR

Les ménages	niveau du trimestre précédent	octobre 1997	Les industriels	niveau du trimestre précédent	octobre 1997
Niveau de vie futur	↗	↗	Carnets de commandes	↗	↘
Chômage	↘	↗	Commandes étrangères	→	↗
Evolution des prix	→	→	Prix de vente	↘	→
Situation financière	→	↗	Perspectives personnelles de production	↗	→
Opportunité d'acheter	↗	↗	Perspectives générales de production	↗	↗
Opportunité d'épargner	→	↘			

Source : Insee

Le moral reste bon chez les ménages interrogés par l'Insee en octobre qui voient leur situation financière s'améliorer et jugent désormais plus opportun d'acheter que d'épargner. En revanche, leur appréciation de l'évolution du chômage, qui s'améliorait depuis le printemps, reflue légèrement.

Dans les entreprises, le climat reste favorable quoiqu'un peu moins qu'en septembre, notamment pour ce qui concerne les carnets de commande, globalement en baisse, mais stables en provenance de l'étranger. Les perspectives d'évolution des prix se raffermissent un peu.

À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 873	39,43	25 582 000	3 127 900

Marché du pétrole : le poids de l'absence irakienne

▼ Energie internationale
Le deuxième pays au monde pour ses réserves d'hydrocarbures suscite l'intérêt des investisseurs étrangers

Pour l'instant, la crise entre l'Irak et l'ONU, qui s'est exacerbée à la mi-novembre, n'a guère eu de répercussions significatives sur le marché pétrolier. Les cours ont légèrement réagi, mais ces tensions n'ont rien à voir avec la flambée des cours du brut, au mois d'août 1990, lorsque les troupes de Saddam Hussein envahissaient le Koweït.

Sept ans plus tard, les marchés ne se sont toujours pas résolus à vivre sans ce pays du Golfe qui, depuis l'embargo imposé par les Nations unies, a disparu de la scène internationale. L'Irak fut en son temps le deuxième producteur de pétrole de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Il reste surtout le deuxième pays au monde pour ses réserves d'hydrocarbures.

Son retour, même partiel, cette année, dans le cadre de la résolution « Pétrole contre nourriture », a influé sporadiquement sur les cours. Or Bagdad n'est autorisé à vendre qu'une part infime de sa production potentielle, et ce uniquement afin de pouvoir procurer à sa population des biens de première nécessité. L'accord lui permet d'exporter 2 milliards de dollars d'hydrocarbures par semestre, soit environ 700 000 barils/jour, ce qui représente moins de 1 % de la production mondiale. Chacun sait que la situation ne durera pas éternellement et que le bras de fer entre l'ONU, mené principalement par les Etats-Unis, et Saddam Hussein s'achèvera bien à un moment ou à un autre. Déjà, les experts envisagent d'augmenter le quota d'exportation de pétrole pour 1998 afin de permettre à ce pays d'acheter plus de vivres et de médicaments. Mais il faudra pour cela un assouplissement des positions de Bagdad.

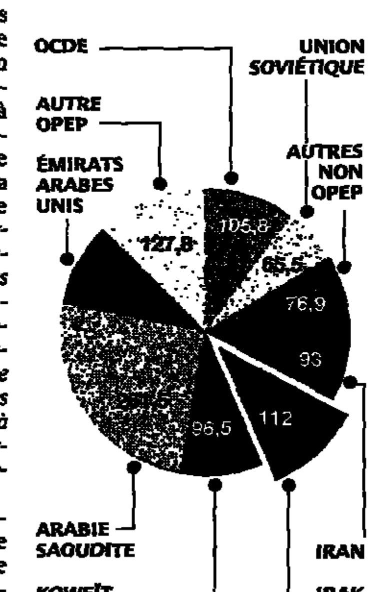
De leur côté, les Irakiens affirment être en mesure de retrouver très rapidement, dès la levée totale des sanctions, leur capacité de production d'antan et de produire 5 millions, voire 6 millions, de barils/jour. « *C'est la raison pour laquelle le pétrole irakien restera longtemps un facteur primordial dans tous les scénarios possibles concernant l'équilibre offre/demande et l'évolution des prix de l'énergie. Jusqu'à ce que les sanctions contre ce pays soient levées, les Etats-Unis resteront le principal maître du jeu* », soulignait récemment Nicolas Sarkis, directeur de la revue *Le Pétrole et le Gaz arabes*.

Comme tous les autres producteurs, l'Irak entend profiter de la demande croissante d'énergie dans le monde. L'or noir reste la matière première dominante, représentant toujours 40 % des combustibles utilisés au-delà de l'an 2000 et dans l'avenir envisageable, quels que soient les scénarios. Le patron d'Exxon, Lee R. Raymond, le rappelait à sa manière, en octobre, à Pékin, devant le XV[e] congrès mondial du pétrole, en refusant toute réduction autoritaire de la consommation de pétrole afin de lutter contre l'effet de serre. « *Certains estiment que nous devrions radicalement réduire l'utilisation des énergies fossiles pour des raisons environnementales (...). De telles propositions ne sont ni prudentes ni réalisables.* » Il ajoutait : « *Sans autre alternative disponible à l'horizon, les combustibles fossiles continueront à fournir la plus grande part de l'énergie du monde et de la région (Asie-Pacifique).* »

La demande croît en effet régulièrement. L'Agence internationale de l'énergie (AIE), dans sa dernière publication du 7 novembre, s'attend à un bond de 3 % au quatrième trimestre de la demande mondiale. Pour 1998, cet organisme table sur une demande en progression de 2,5 % à 75,6 millions de barils/jours contre 73,8 millions de barils/jour en moyenne cette année, une progression légèrement moindre qu'entre 1996 et 1997 (+2,8 %).

A quelques jours de leur réunion semestrielle prévue le 26 novembre à Djakarta, en Indonésie, les onze membres de l'OPEP réfléchissent à un relèvement de leur plafond de production. Le premier producteur mondial, l'Arabie saoudite, a déjà donné le ton. Dans un entretien au

▼ Réserves de pétrole
En milliards de barils



Source : BP

MEES (Middle East Economy Survey), le ministre saoudien du pétrole, Ali Ben Ibrahim El Nouaïmi, déclarait, au début du mois de novembre : « *Il y aura probablement le désir et, je l'espère, un accord pour faire passer le plafond de production à un niveau réaliste.* » Le plafond de production autorisé qui était jusqu'alors de 25,03 millions de barils/jour serait relevé vers 26 ou 27 millions de barils/jour. Pour M. Nouaïmi, « *les pays OPEP et non OPEP produisent actuellement le maximum de leur capacité* ».

Quant à un éventuel arrêt des livraisons irakiennes, en cas de rupture avec l'ONU, le ministre saoudien, tout en souhaitant que « *cela n'arrive pas, dans l'intérêt du peuple irakien* », précise qu'alors « *quelqu'un devrait profiter de l'absence de l'Irak* ». Ce responsable parle en connaisseur, son pays ayant été le principal bénéficiaire de l'embargo de l'ONU. Les Saoudiens ont en effet compensé au pied levé la disparition du deuxième producteur de la scène internationale en 1990 en portant leur production de 5 millions à 8 millions de barils/jour, c'est-à-dire en reprenant la quasi-totalité du quota d'exportation de Bagdad, qui était alors de 3,2 millions de barils.

Depuis, les Irakiens ne sont pas restés inactifs. Leur principal atout est celui des réserves prouvées, estimées à 112 milliards de barils, soit plus de 10 % du total découvert à ce jour dans le monde. Les experts n'hésitent pas à doubler ce montant dans leurs estimations, ce qui l'approcherait de l'Arabie saoudite, dont les sables recèlent officiellement 261,5 milliards de barils.

Cependant, les coûts de développement sont considérables. Les autorités irakiennes estiment qu'il faudra investir 30 milliards de dollars (180 milliards de francs), dont 15 milliards dans les champs nouveaux, pour porter la capacité de production de 1,2 million à 6 millions de barils/jour.

Le négociateur pour l'Irak de l'accord « Pétrole contre nourriture », Abdel Amir El Anbari, rappelait récemment que « *le gouvernement est conscient de la nécessité de recourir aux investissements étrangers pour accroître ses réserves de pétrole et s'est engagé dans une politique de partenariat avec des compagnies étrangères* ». Les contrats de partage de production sont donc indispensables. Attirées par ce potentiel, les compagnies du monde entier ont dépêché des émissaires dans le pays. Beaucoup ont ouvert des bureaux de représentation à Bagdad, pour négocier des accords en attendant la levée des sanctions. Les français Elf et Total sont bien placés dans cette course, le premier groupe visant le champ de Majnoun et le second celui de Nahr Omar. A la fin du mois d'octobre des rumeurs irakiennes évoquaient même une signature imminente avec Total, information démentie par la firme française.

Des discussions ont également été amorcées au mois de mars avec un consortium russe pour le développement de Kurnah Ouest, puis en juin avec la China National Petroleum Corp. (CNPC) pour la mise en valeur d'El Ahdad. Au premier jour de novembre, la compagnie d'Etat irakienne CPS annonçait la reprise de l'exploitation du champ de Luhais, dans le sud du pays. Découvert en 1961, ce gisement a été endommagé par les bombardements alliés au cours de la guerre du Golfe en 1991. Son exploitation avait commencé en 1978, mais la production avait déjà été affectée par la guerre avec l'Iran durant les années 80. Une manière symbolique de signifier aux Américains que ce pays est bien décidé à revenir sur la scène internationale.

Dominique Gallois

Pretoria développe le maillage d'infrastructures régionales

▼ Afrique australe
La généralisation des interconnexions semble en mesure de gommer les inégalités tout en pérennisant les relations d'interdépendance entre les Etats

L'Afrique australe saura-t-elle mettre ses capacités de développement et d'intégration économique au diapason de ses ambitions politiques ?

Le développement d'infrastructures interrégionales semble le meilleur moyen de compenser l'extrême diversité économique des Etats qui la composent, du plus pauvre d'Afrique au plus riche, en termes de PIB par tête (c'est-à-dire du Mozambique à la République sud-africaine). De même que la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) avait joué un rôle-clé dans la genèse du processus d'unification européenne, le SAPP (Southern Africa Power Pool), chargé de la coordination des grands projets électriques à l'intérieur de la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe), est appelé à réaliser un véritable maillage de cette zone géographique. La généralisation des interconnexions régionales semble, au même titre que l'extension du réseau routier terrestre, en mesure de gommer les inégalités tout en pérennisant les relations d'interdépendance entre les Etats.

De cette théorie à la pratique, la marge se mesure en milliards de dollars. En effet, l'Afrique australe est un vaste territoire de faible densité démographique, coupé de larges zones désertiques qui rallongent les distances et augmentent le coût des projets, qu'il s'agisse du transport de l'énergie, de la construction des routes ou de l'entretien des voies ferrées... Les besoins de financement sont supérieurs aux moyens budgétaires des Etats et à leur capacité d'endettement. L'équation serait insoluble si l'Afrique australe n'avait trouvé une façon originale et souple de combiner ses atouts : mobilisation de l'épargne intérieure (surtout en Afrique du Sud), appel à l'aide internationale (au Mozambique notamment) et à des capitaux privés dans des formules BOT (*build operate transfer*), qui prévoient un financement privé, une gestion confiée pendant un certain nombre d'années à l'investisseur avant que la propriété du projet ne revienne à l'Etat.

Jusqu'ici, les interconnexions électriques entre réseaux nationaux voisins de l'Afrique du Sud ont surtout eu lieu sous le patronage d'Eskom, la puissante compagnie nationale sud-africaine, qui fournit, à elle seule, plus de la moitié de l'électricité produite en Afrique et arrive au quatrième rang mondial en termes de chiffre d'affaires.

Deux sources d'énergie à très faible coût viennent compléter ce dispositif : le barrage de Cahora Bassa, sur le Zambèze, au Mozambique, et le barrage d'Inga, au Congo-Zaïre. La réhabilitation de la ligne à haute tension en courant continu qui relie Cahora Bassa au réseau sud-africain (en interconnexion avec le réseau zimbabwéen) se termine ces jours-ci, permettant une reprise de l'activité de la centrale (2 075 MW). Quand au barrage d'Inga, il alimente déjà la Zambie dans le prolongement de la ligne destinée à la Gécamines, au Shaba. Les interconnexions entre le réseau sud-africain, d'une part, et la Namibie et le Botswana, d'autre part, devraient, elles aussi, voir le jour assez vite. C'est, en particulier, à la fin de ce mois que l'on connaîtra le résultat de l'appel d'offres international lancé par la compagnie nationale namibienne Nampower pour la construction d'une ligne haute tension de 900 kilomètres (400 kW) entre l'Afrique du Sud et la Namibie.

FINANCEMENTS MIXTES

Aucun de ces projets n'a cependant encore été réalisé sur fonds privés. La situation devrait diamétralement changer à l'avenir. En effet, les projets de lignes au départ d'Inga et à destination des pays de l'Afrique australe ont tous été conçus selon cette formule. Il en va de même pour le doublement de la capacité de Cahora Bassa et pour son raccordement aux réseaux existants. Si les experts n'ont pas encore tranché entre les deux options techniques possibles (un nouveau barrage en aval ou un renforcement des capacités existantes), la décision de recourir à des financements privés ne sera pas, elle, remise en cause.

Les lignes à haute tension qui partiront de Cahora Bassa à l'avenir ont aussi été pensées selon une formule de financement mixte, privé/public, en particulier celle qui reliera la centrale à l'Afrique du Sud via la capitale mozambicaine, Maputo, et le Swaziland. Les parrains de ce projet (les trois compagnies nationales, sud-africaine, mozambicaine et du Swaziland) s'attendent que les fonds de pension (en particulier ceux d'Afrique du Sud) participent au financement. En effet, la rentabilité de cette ligne ne fait guère de doute : c'est elle qui doit alimenter le projet sidérurgique d'aluminium Mozal à proximité de Maputo. Les projets gaziers mozambicains et namibiens (développement du gisement de Pande, pour l'un, et du gisement de Kudu, pour l'autre) ont, eux aussi, été conçus dans la perspective du développement industriel de la région. L'Afrique du Sud devrait prochainement signer un accord transfrontalier gazier avec chacun de ses deux voisins.

Des programmes d'investissements massifs ont également été engagés dans le domaine des transports terrestres, sous l'impulsion des bailleurs de fonds multilatéraux ou bilatéraux, mais dans la perspective de mobiliser des fonds privés à terme. Du côté de l'océan Indien, c'est l'option des corridors rail-route d'accès aux ports qui a jusqu'ici été privilégiée

▼ L'électricité, un exemple à suivre
Capacité totale installée dans les principaux pays de la zone.

En mégaWatts

AFRIQUE DU SUD : 36 311 — UTILISABLE
MOZAMBIQUE* : 2 075
ZIMBABWE : 1 961
ANGOLA : 621
NAMIBIE : 384

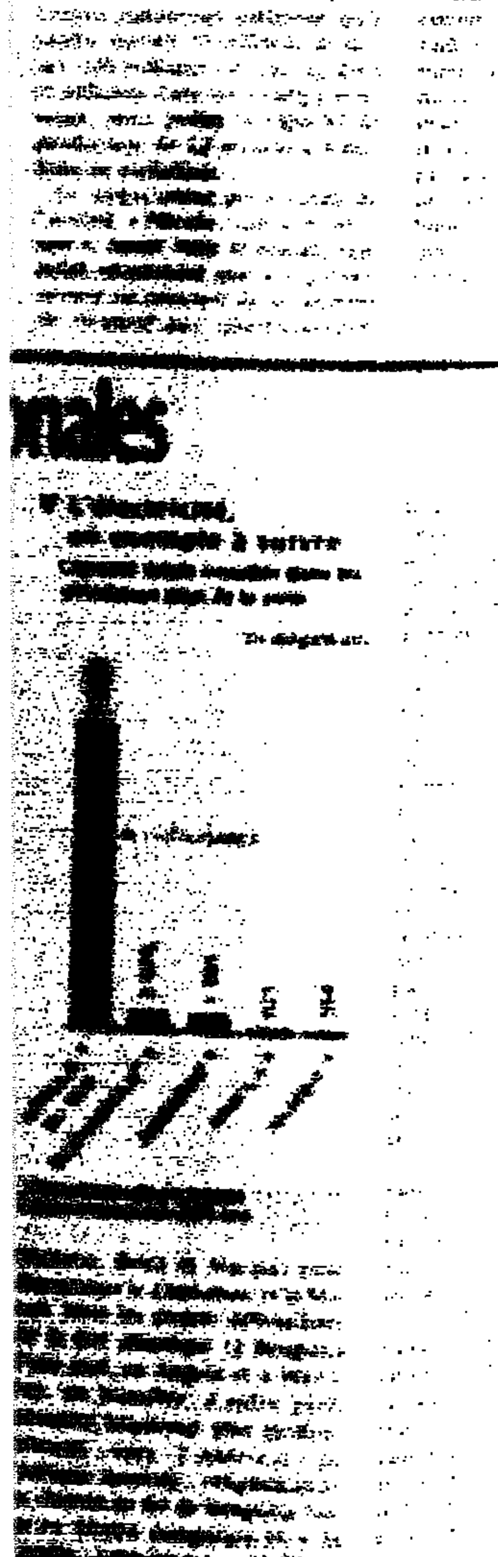
*Hors Cahora Bassa 315 MW
Cahora Bassa seule 2 075 MW

(Maputo, Beira et Nacala) pour désenclaver le Zimbabwe et le Malawi. Mais les projets débouchant sur la rive atlantique (à Benguela d'une part, en Angola et à Walvis Bay, en Namibie, d'autre part) plongent beaucoup plus profondément vers l'intérieur de l'Afrique australe : réhabilitation du chemin de fer de Benguela jusqu'au Shaba congolais et à la Zambie, achèvement en 1998 de l'autoroute Trans-Kalahari qui reliera la Namibie au centre de l'Afrique du Sud, via le Botswana, et construction, à terme, de l'autoroute Trans-Caprivi, qui empruntera le couloir territorial namibien situé entre l'Angola, la Zambie et le Botswana (c'est-à-dire la bande de Caprivi) pour relier Windhoek aux autres capitales de l'Afrique australe...

Mais attention ! Le montage financier de l'autoroute à péage entre Witbank (à proximité de Johannesburg) et Maputo montre que la conjugaison entre financements privés et fonds d'aide peut être source d'inattendus. Chez Bouygues, qui dirige le consortium qui a remporté le contrat de cet ouvrage (5 milliards de francs environ), les responsables du projet pensaient avoir besoin de financements extérieurs bonifiés pour la partie sud-africaine (de loin la plus longue) de cette autoroute. Ils reconnaissent aujourd'hui « *trouver tout ce dont* [ils] *ont besoin sur place...* », ce qui prouve une fois de plus l'exceptionnelle vitalité du secteur bancaire sud-africain.

Côté mozambicain, en revanche, il n'est pas sûr que les fonds d'aide prévus (en provenance de France, notamment) puissent être mobilisés. En effet, les autorités mozambicaines ont, *in extremis*, augmenté le coût des travaux : elles demandent la réalisation d'équipements supplémentaires et suggèrent la mise en place d'un péage en territoire mozambicain pour les financer... Le problème n'entache pas la viabilité du projet, mais le complique. Et, à terme, l'autoroute entre Witbank et Maputo servira probablement de précédent pour tous les projets similaires en Afrique australe.

Nicole Chevillard



هكذا من الأصل

Muhammad Yunus, « banquier des pauvres »

Le monde à l'envers ! Le « banquier des pauvres », originaire du tiers-monde, invité à prêter au « pays des riches », la superpuissance américaine... L'événement a lieu en février 1986. Bill Clinton, alors jeune gouverneur de l'Etat d'Arkansas, l'un des plus petits de l'Union, reçoit, en compagnie de Hillary, son épouse, Muhammad Yunus, ce personnage hors du commun, originaire du Bangladesh et qui a bâti sa réputation – à défaut de sa fortune – sur un système original de microcrédit destiné aux plus démunis. Le futur couple présidentiel veut importer en Arkansas ce concept « anti-apartheid financier » au profit des exclus du « rêve américain ». Muhammad Yunus est d'accord. A condition que les prêts aillent à de véritables déshérités. De vrais pauvres, l'Arkansas n'en manque pas. Comme cette modeste esthéticienne noire à qui il manque 375 dollars pour s'acheter l'équipement de manucure indispensable à la survie de son petit commerce. Ou encore ce marchand ambulant de *tamales*, toujours à la recherche de 600 dollars pour vendre dans de meilleures conditions ces spécialités mexicaines que tout le quartier apprécie.

Mais quelle banque accepterait de financer des investissements d'un montant aussi ridicule ? Certainement pas les établissements avec pignon sur rue. C'est pourtant ce que fera le *Grameen Fund*, le nouvel organisme financier local créé par Muhammad Yunus à l'intention des gagne-petit américains. Des structures identiques d'économie solidaire seront créées dans les ghettos noirs de Chicago, chez les Indiens Sioux du Dakota du Sud ou chez les Cherokees de l'Oklahoma.

PRÉSENT DANS 57 PAYS

Les Etats-Unis, qui ont accueilli, en février à Washington, le premier sommet mondial du microcrédit, en présence de Hillary Clinton, fidèle parmi les fidèles, ne sont pas seuls à s'être inspirés des principes de cette « micro-révolution » financière. En Chine, en Afrique du Sud, en Norvège, en Finlande, au Canada, en France, en Albanie et jusqu'en Bosnie-Herzégovine, dans cinquante-sept pays au total, la Grameen Bank (dont le nom signifie banque rurale) a fait des émules. Mais c'est naturellement dans son pays natal, l'un des plus pauvres de la planète, que Muhammad Yunus a véritablement tissé sa toile.

« Au Bangladesh, nous sommes désormais représentés dans 37 000 villages sur les 68 000 que compte le pays. Nous avons un réseau de plus de 1 100 agences et nous employons 12 000 personnes, des jeunes pour la plupart », explique au *Monde* Muhammad Yunus, de passage à Paris, dans le cadre d'un plan-média bien orchestré à l'occasion de la publication de son autobiographie (*Vers un monde sans pauvreté*, Editions J.-C. Lattès, 350 p., 129 F). *« Plus de quinze ans après nos débuts, nous continuons à pratiquer le même système de remboursement hebdomadaire qui convient parfaitement aux gens à en juger par notre taux de remboursement exceptionnel (90 % des sommes avancées) »*, explique-t-il. Sur la base de 20 à 30 millions de dollars de prêts nouveaux consentis chaque mois, il affirme gérer à présent un stock de 2 milliards de dollars d'emprunts – sur la base d'un prêt moyen de 160 dollars par client. Les taux d'intérêt sont élevés (20 %) – mais moins que ceux des usuriers de village, souligne Muhammad Yunus – et ils permettent à la Grameen Bank, soucieuse d'éviter l'étiquette caritative, d'afficher un bénéfice confortable.

Etrange parcours que celui de ce docteur en économie, diplômé de l'université américaine Vanderbilt, et né dans le petit village de Jobra.

▼ Microcrédit

Ce globe-trotter a donné à plus de 10 millions de Bangladais et à 2 millions de laissés-pour-compte à travers le monde des outils d'autoassistance économique

Issu d'une famille bangladaise de 14 enfants (dont 9 survécurent), relativement fortunée, ce fils de bijoutier, rentré après sept ans passés aux Etats-Unis, a préféré délaisser les campus pour l'étrange métier de « banquier des pauvres ». La révélation lui est venue en 1974. Le Bangladesh nouvellement indépendant traverse alors une épouvantable famine. *« J'enseignais à l'université de Chittagong de magnifiques théories économiques sur la croissance et le revenu, et quand je sortais je voyais dans la rue des squelettes vivants. C'est à ce moment là que j'ai compris qu'il valait mieux être utile, même un seul jour, même à une seule personne, que de continuer à vivre dans des abstractions »*, explique-t-il.

Le propos est généreux, mais comment lui donner corps ? *« J'ai constaté que les pauvres souffraient surtout de ne pas pouvoir disposer des petites sommes nécessaires à leur survie, ce qui les obligeait à dépendre des usuriers. Et aucune banque n'aurait songé à leur faire crédit. Souvent, il s'agissait de montants insignifiants, comme ces 42 habitants d'un village voisin, spécialisés dans la fabrication de sièges et d'objets divers en bambou qui, à eux tous, avaient besoin de... 27 dollars »*, raconte Muhammad Yunus. *« Je les ai prêtés moi-même. Je connaissais ces gens. Je savais qu'ils me rembourseraient. Ce qui fut fait. Ensuite, je me suis porté garant pour un prêt de 300 dollars consenti par la banque locale. J'ai été remboursé sans problème. J'ai fait la même expérience dans d'autres villages de la région avant de l'étendre à l'ensemble du district. C'est alors que j'ai décidé de lancer ce qui est devenu une banque pour les pauvres appartenant aux pauvres. »*

Deux ans de démarches et de tracasseries ont été nécessaires pour convaincre les responsables à l'échelon gouvernemental. *« Ce fut un combat contre la bureaucratie mais aussi contre les préjugés culturels, religieux et sociaux vivaces dans mon pays. La Grameen Bank est née le 2 octobre 1983 à Dacca, la capitale. Après cinq années d'existence, nous avions seulement 500 clients. Aujourd'hui, ils sont 2,2 millions d'emprunteurs, parmi lesquels 94 % de femmes. »* Pourquoi une telle proportion ? *« Dès le début, je voulais au moins 50 % de femmes parmi la clientèle. Il fallait changer tout cela. D'abord parce que les femmes sont plus fiables, qu'elles tiennent mieux leurs engagements financiers et que l'argent qui leur est prêté va à toute la famille, ce qui n'est pas le cas pour les hommes. Ensuite parce qu'à travers elles le bien-être et la sécurité qu'elles peuvent apporter aux enfants si on les aide un peu financièrement, c'est toute une structure sociale qui se trouve consolidée. »* A cinquante-sept ans, Muhammad Yunus, devenu globe-trotter du micro-crédit tout en conservant son titre de directeur général de la Grameen Bank, peut se targuer d'avoir donné à plus de 10 millions de Bangladais (et à 2 millions d'autres habitants de la planète des laissés-pour-compte) des outils d'auto-assistance économique leur permettant de commencer à sortir d'une pauvreté endémique. Et de retrouver un semblant de dignité. Il peut aussi se féliciter de voir ses idées continuer à se propager. Quitte à buter parfois sur des obstacles imprévus. Ainsi, en France, l'économiste bangladais affirme s'être heurté à un cadre administratif et fiscal singulièrement rigide. *« Votre système d'aide sociale consiste à mettre les pauvres dans une bouteille et à bien visser le bouchon pour qu'ils ne s'échappent pas,* dit-il avec un large sourire. *Il faut toujours offrir une porte de sortie. La pauvreté n'est pas créée par les pauvres, mais par le système. C'est à lui qu'il faut d'abord s'attaquer »*.

Serge Marti

Maria Nowak, présidente de l'ADIE

« Aucun pays ne décourage autant l'initiative des démunis que la France »

« L'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) que vous avez fondée en 1990 se veut une réplique française de la Grameen Bank. Peut-on comparer le métier de « banquier des pauvres » en France avec l'expérience du Bangladesh ?

– Non c'est très différent. Au Bangladesh, 90 % du travail est indépendant. Une femme qui fait des beignets va les vendre au marché, ensuite elle achète une vache, et voilà. En France, personne n'a le droit de financer des activités informelles, même pour aider des exclus. Le contexte réglementaire est vraiment très compliqué. J'ai visité beaucoup de pays, mais aucun ne décourage autant la création d'entreprise. La loi oblige à démarrer plein pot : les charges, par exemple, s'appliquent dès la première ou la deuxième année. Il est impossible de commencer progressivement, comme aux Etats-Unis. Nous avions en France un dispositif précieux, l'Acre (Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise) d'un montant de 32 000 francs maximum, qui représentait une mise initiale. Elle a été supprimée fin 1996 par le précédent gouvernement, alors qu'elle représentait moins de la moitié du coût annuel d'un chômeur. Le nouveau gouvernement n'a pris qu'une demi-mesure en la rétablissant pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans, qui n'ont guère de chances de lancer une entreprise. Je peux témoigner que, depuis sa suppression, les entreprises qui sont créées par des chômeurs ou des RMIstes sont plus fragiles : elles manquent de capitaux propres et n'ont plus droit à l'exonération pendant un an des charges sociales qu'autorisait l'Acre.

– Vos clients sont découragés ?

– Pas tous, heureusement. Mais c'est vrai qu'il est plus facile de faire comme beaucoup : toucher le revenu minimu d'insertion (RMI) et travailler au noir. Les gens peuvent survivre ainsi, mais il restent exclus parce qu'ils n'ont pas d'horizon, pas de projet. Ne pas pouvoir rêver, ne pas pouvoir construire, c'est très débilitant. Pousser les gens à vivre de l'aide sociale, c'est une façon de les diminuer, et c'est très lourd pour la société. Les charges augmentent et deviennent un obstacle à la prise d'initiative. Entre les 35 heures et les emplois-jeunes, on oublie complètement le travail indépendant. C'est pourtant un gisement d'emploi très important, qui augmente plus vite que l'emploi salarié partout dans l'OCDE, mais chez nous la seule norme reste la grande entreprise.

– Malgré tous ces handicaps, le « crédit au service de l'insertion » se développe.

– Oui, et cela nous oblige, à l'ADIE, à réfléchir à une nouvelle étape. Les cinq premières années de notre activité ont été largement consacrées à comprendre, sur le terrain, quels étaient les besoins réels des créateurs. La démarche est la même, qu'il s'agisse de l'Afrique ou de l'Ile-de-France : au lieu de partir de l'idée qu'on se fait des besoins des gens, parler longuement avec eux. La première année nous avons fait 30 prêts, 90 la seconde, puis ça s'est accéléré. Le montant des prêts est en moyenne de 22 000 francs, et au maximum de 30 000 francs. En prenant de l'ampleur – plus de 1 200 prêts cette année sans doute 2 000 l'an prochain – nous avons besoin de nous renforcer financièrement et techniquement.

– Il est vrai qu'on voit mal une banque fonctionner durablement avec en tout et pour tout 40 permanents et 200 bénévoles !

– Attention, nous ne sommes pas une banque. La loi exige 15 millions de capital pour constituer une société financière, nous en sommes loin ! En tant qu'association on n'a le droit de prêter que sur ses fonds propres, à ses membres et sans faire de profit. Nous n'avons pu étendre nos activités qu'à travers des partenariats et le soutien d'organismes comme les Communautés européennes, la DASS, ou des collectivités locales. A partir de 1995, nous avons noué des accords avec des banques : le CIC-Société bordelaise de crédit, le Crédit mutuel en Dauphiné-Vivarais et à Marseille, pour ne citer que celles-là. Ce sont elles qui prêtent l'argent, mais elles nous délèguent l'accueil des clients, l'analyse des dossiers, l'aide au montage et l'accompagnement. Elles nous reconnaissent un vrai savoir-faire dans la gestion de cette clientèle peu bancarisée. Le taux d'intérêt global est de 9,5 %, dont 3 % vont au fonds de garantie et 6,5 % à la banque, qui assume 25 % du risque. Nous couvrons les 75 % restants, répercutés sur les fonds de garantie que nous avons aidé à mettre sur pied. Le suivi de ces projets prend beaucoup de temps. Le coût de la « gestion humaine » est évalué à 10 000 francs par prêt, soit un tiers du montant ! Par rapport à d'autres formes d'aide à l'insertion, ce n'est pas cher, mais, sans l'ADIE, le taux d'intérêt sur ces prêts devrait être de 33 %.

– Est-ce que vos clients sont plus risqués que d'autres ?

– Ils ont simplement besoin de plus d'aide. Sinon, le taux de réussite des entreprises est dans la moyenne nationale : 70 % de survie deux ans après le lancement, et 20 % qui deviennent de vraies PME créatrices d'emplois. Quant au taux d'impayés, il est d'environ 10 %, une très bonne performance pour des crédits à la création d'entreprise.

– Quelle sorte de gens viennent vous trouver ?

– Ce sont des gens qui ont galéré de stage en petit boulot et qui nous disent : je veux créer mon affaire pour acquérir de la stabilité. C'est un véritable changement de mentalité. Autrefois la stabilité, c'était le salariat. Je suis frappée par la diversité des projets. En général, ils nécessitent peu d'investissement, mais c'est l'imagination au pouvoir : cela va du dentiste pour chevaux à l'inventeur d'un procédé pour faire des armures en matériaux composites ultralégers, en passant par une société qui propose d'écrire l'histoire des familles ou des entreprises. Souvent, ce sont des services : restauration à domicile pour personnes âgées, télé-secrétariat, colportage, nettoyage des vitres avec technique alpine. Et, bien sûr, les commerces. Vous n'imaginez pas le plaisir de ces gens quand leur projet est accepté : c'est leur chose, ils l'ont inventé en partant de ce qu'ils connaissent, de ce qu'ils savent faire. Et soudain, ils ne se sentent plus des assistés. »

Propos recueillis par Sophie Gherardi

HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE

« 1848 : social 1, économie 0 »

par Laurent Fléchaire et Jacques-Marie Vaslin

Que faire quand on est de gauche et au pouvoir ? Pour les révolutionnaires de 1848, pas d'ambiguïté : *« Il est temps de mettre fin aux longues et iniques souffrances des travailleurs. »* Le gouvernement provisoire, prélude à la IIe République, est donc prêt à sacrifier, une fois n'est pas coutume, l'économie sur l'autel des impératifs sociaux.

Quelques mois à peine séparent l'abdication du roi Louis-Philippe le 24 février de l'arrivée au pouvoir, en mai-juin, du « parti de l'ordre ». On retrouve dans cette courte période tous les ingrédients d'une « politique de gauche » : nationalisation, traitement social du chômage, réduction du temps de travail, etc. La droite s'opposera à ces réformes qu'elle considère comme utopiques ou *« antiéconomiques »*. Sont ainsi concentrés, en cet épisode exceptionnel de l'Histoire de France, tous les éléments qui vont dessiner la vie politique des cent cinquante années à venir.

La révolution de 1848 est née d'une situation économique déplorable. Récession mondiale à partir de 1845, récoltes désastreuses, faillites, chômage. L'essor des idées révolutionnaires s'est conjugué avec la mauvaise conjoncture pour qu'éclose la révolte populaire.

Les premiers gestes du gouvernement provisoire sont symboliques. On abolit la peine de mort pour motif politique. Et, gage que la gauche avait alors le « monopole du cœur », l'esclavage est supprimé.

Preuve que le temps de travail permet depuis longtemps de dessiner le clivage gauche-droite, le gouvernement s'empare de cette question dès son installation. Il crée le 28 février la Commission du Luxembourg, où siègent ouvriers et petits patrons. Trois jours plus tard, les recommandations de la commission sont entérinées : la journée de travail est réduite à 10 heures à Paris, et à 11 heures en province.

CRÉATION D'EMPLOIS PUBLICS. Mais la réduction du temps de travail n'est pas tout. La priorité du gouvernement est déjà, il y a un siècle et demi... la lutte contre le chômage. Il s'engage à *« garantir l'existence de l'ouvrier par le travail, et du travail à tous les citoyens »*. C'est ainsi que sont créés les Ateliers nationaux dès le 25 février, mesure qui restera comme la plus significative et la plus décriée de cette période. Ces Ateliers sont chargés d'employer la main-d'œuvre inoccupée : les ouvriers doivent s'adresser aux maires qui les conduisent sur des chantiers de travaux publics, créés pour l'occasion. Lutter contre la misère par la création *ex nihilo* d'emplois publics n'est pas une innovation de notre siècle. D'ailleurs, Périclès, dans la Grèce antique, réservait déjà des emplois aux citoyens pauvres et sans travail...

Mais en mars 1848, le gouvernement est victime du succès de sa proposition puisque 28 350 ouvriers s'inscrivent en un mois. Ils seront 100 000 avant juin. Les critiques commencent à se faire entendre sur les bancs de l'Assemblée, nouvellement élue le 23 avril. Les députés conservateurs considèrent ces ouvriers comme payés par la collectivité à ne rien faire. Pendant ces débats, la désorganisation économique grandit. Dans un climat politique instable et révolutionnaire, les citoyens ne payent plus leurs impôts et les mesures contre le chômage coûtent cher. L'argent devient rare et les titres émis par l'État perdent de leur valeur. Garnier-Pagès, le ministre des finances, ne fait rien pour arranger les choses. Il provoque une panique boursière par des déclarations alarmantes sur la santé économique et financière de l'État. On est loin des mots distillés au compte-gouttes des actuels banquiers centraux, pour calmer les marchés. On est encore plus loin d'un symbole des années 80, Pierre Bérégovoy, homme foncièrement de gauche et qui a réussi à gagner la confiance des marchés.

KRACH BOURSIER. En 1848, l'absence totale de confiance engendre le krach. *« Jamais on n'avait vu une telle fureur à vendre et une telle peur de ne pouvoir y parvenir »*, écrira l'historien Colling un siècle plus tard. De fait, la politique du gouvernement provisoire se heurte de plein fouet au fonctionnement capitaliste. Toutes les réformes *« pour le social »* sont interprétées par les boursiers comme *« contre l'économie »*. La part du gâteau destinée aux travailleurs devenant plus grosse, les détenteurs de capitaux calculent vite que celle destinée aux profits va se réduire. La Bourse, qui mesure avant tout la performance anticipée des entreprises, s'effondre et la « rente 5 % » (obligation d'Etat) perd 60 % de février à avril. C'est que les marchés n'ont jamais aimé les changements politiques. Et encore moins les révolutions. Le krach se double d'une crise financière globale. Chacun recherche des liquidités. Les épargnants se ruent aux guichets des caisses d'épargne pour transformer leurs livrets en monnaie sonnante et trébuchante. Celles-ci sont vite incapables de les rembourser et se retournent vers l'État, qui ne peut y faire face.

Et si la situation économique s'envenime de jour en jour, le contexte politique ne s'améliore pas. Par solidarité avec d'autres soulèvements populaires européens, une partie du peuple manifeste le 15 mai et finit par envahir l'Assemblée nationale. Celle-ci, nouvellement élue au suffrage universel par plus de 9 millions d'hommes, compte essentiellement des députés modérés et peu de représentants des forces révolutionnaires.

« DU TRAVAIL OU DU PLOMB ! » Ils sont des milliers à vouloir prendre la parole dans le tumulte de l'hémicycle qui vacille, au propre et au figuré, puisque les balcons menacent par deux fois de s'effondrer. Des députés de gauche, comme Barbès, sont portés en triomphe par les manifestants qui remettent en cause la légitimité de la Chambre. Ils marchent ensuite sur l'Hôtel de ville et tentent d'y former un gouvernement *bis*, où figurent Proudhon, Barbès et un ouvrier : Albert. L'initiative échoue, mais restera pour les députés comme une tentative de débordement du pouvoir par la gauche et par la rue. Barbès, Albert, Raspail sont arrêtés le jour même. L'instabilité politique profite aux partisans de l'ordre.

Le 17 mai, le général Cavaignac, député conservateur, est nommé ministre de la guerre. Le pouvoir se durcit et va s'appliquer à défaire tout ce que les « hommes de février » ont bâti. Le 17 juin, la suppression des Ateliers nationaux est proposée par Goudchaux, le nouveau ministre des finances. Immédiatement, les barricades s'élèvent de nouveau dans Paris. Les ouvriers et autres petits artisans sont prêts à aller jusqu'au bout. Ils défient le pouvoir en scandant : « Du travail ou du plomb ! » La garde nationale et l'armée choisissent la seconde proposition, et chargent.

Le 24, tous les pouvoirs sont réunis dans les mains de Cavaignac et l'état de siège est décrété. La répression est sanglante et dure jusqu'au 26. On estimera les pertes en vies humaines entre 5 000 et 12 000. Pierre Larousse écrit, en 1869, dans son *Dictionnaire universel* : *« C'est la fin de la République sociale et le début de la réaction. »*

C'est, en tout cas, le retour à l'ordre, au soulagement de la Bourse. La « rente 5 % » progresse de 19 % en moins de quinze jours. La durée légale du travail quotidien repasse de dix à douze heures. En décembre 1848, Louis-Napoléon Bonaparte est élu président de la République, puis transforme la République en Empire. La Bourse salue cette stabilité politique retrouvée par une longue période de hausse. L'âge d'or du capitalisme commence alors. Il faudra attendre bien longtemps pour que gauche et milieux financiers fassent enfin bon ménage.

هكذا من الاصل

La fin de la domination allemande ?

par Jacky Fayolle

Le paradoxe allemand est au cœur des enjeux européens. Forte de ses performances, traduites par la valeur du mark, l'Allemagne s'est imposée comme le pays maître de la discipline économique en Europe, via notamment sa politique monétaire. Mais cette position devient plus vulnérable, au fur et à mesure que la convergence intraeuropéenne se renforce. L'Allemagne ressent douloureusement l'adaptation concurrentielle des autres pays européens aux contraintes de la convergence : comment, à la fois, exercer le leadership européen dans le domaine monétaire, c'est-à-dire fixer la marge de manœuvre des autres politiques nationales et être parmi les derniers à déréglementer sa finance et son marché du travail ?

Il apparaît désormais que la compétitivité allemande, fondée sur une spécialisation privilégiant les biens d'équipement classiques, était dépendante d'un certain type de croissance internationale. Lorsque les pays européens rattrapaient la frontière technologique américaine par une croissance intensive en capital, l'Allemagne retirait un bénéfice maximal de sa spécialisation. Ses exportations étaient très liées à l'expansion et à l'effort d'investissement de ses partenaires. L'industrie germanique imposait ses prix sur les marchés internationaux.

Le ralentissement de la croissance européenne et l'évolution de la nature des investissements, plus immatérielle, altèrent l'insertion internationale de l'économie allemande. Dans le cadre d'une nouvelle structure concurrentielle, où priment le rythme et la diffusion des innovations, le prix élevé, qui était la reconnaissance d'une qualité spécifique des produits allemands, devient le révélateur d'un excès de coûts. Depuis la fin des années 70, la productivité de l'industrie germanique plafonne, elle a cessé de rattraper le niveau américain.

Les règles de convergence, en forçant les pays européens à s'adapter aux nouvelles conditions concurrentielles, révèlent la vulnérabilité croissante de l'Allemagne au cœur même de l'ensemble européen. Le redressement, depuis quelques années, du solde commercial franco-allemand au profit de la France en témoigne, surtout s'agissant de deux pays dont les gestions monétaires et les mouvements conjoncturels sont désormais étroitement couplés. Plus concurrencée, l'Allemagne cherche à s'adapter en maîtrisant un marché intérieur élargi et en explorant des nouveaux débouchés est-européens. La reprise, depuis 1995, des investissements directs à l'étranger, après leur repli consécutif à l'unification, participe de cet effort commercial.

Ces évolutions ont des effets sur le rôle international et la régulation interne de l'Allemagne. Il lui est plus difficile de jouer la locomotive de la croissance européenne, alors que son leadership monétaire et le rôle du mark tendent à lui conférer encore cette responsabilité. L'industrie allemande est confrontée à une vague de restructurations, qui suscitent des suppressions d'emplois inédites, au point d'ébranler le modèle social exemplaire du pays. Le destin des Länder orientaux n'a pas encore échappé au schéma du Mezzogiorno (le Sud italien vivant sous perfusion de fonds publics) : faute d'un véritable tissu économique fait d'entreprises privées indépendantes, la capacité autonome d'accumulation reste handicapée.

> Les Européens n'ont pas à se réjouir d'un affaiblissement allemand, facteur de déstabilisation plutôt que de rééquilibrage

Pendant ce temps, l'économie de la partie ouest continue à supporter les coûts de l'unification. L'inquiétude devant la difficulté à remplir rigoureusement le critère budgétaire de Maastricht ne devrait pourtant pas dissimuler l'effort réalisé : le besoin de financement de l'ensemble du secteur public dépassait 5 % du PIB en 1993 ; l'avoir ramené à proximité du critère des 3 % relève du tour de force, compte tenu de l'ampleur des transferts publics en direction des Länder de l'Est. Jouer ainsi l'Etat-providence à grande échelle s'accorde difficilement, cependant, avec les faibles performances de croissance, qui rognent les recettes publiques, encore moins avec les critères aujourd'hui dominants d'une bonne gestion publique. L'Allemagne est prise à revers par la généralisation des disciplines privées et publiques qu'elle-même a largement contribué à promouvoir. Il lui est difficile de s'y soumettre sans bousculer les principes du modèle allemand.

C'est là une question qui intéresse au plus haut point les autres Européens. La banalisation libérale de l'économie allemande serait une conclusion logique du mouvement d'unification européenne par le marché auquel les autres pays se sont adaptés. Mais la spécificité allemande au sein de l'Union européenne risque d'en être altérée, alors même que cette spécificité participait au rôle d'ancrage assumé par le mark. Jusqu'à présent, l'Allemagne s'est caractérisée par une meilleure reconnaissance matérielle et culturelle des apports du travail salarié, spécialement dans l'industrie. La résonance entre la stabilité économique et la force du mark a été au cœur du consensus interne sur les vertus du modèle allemand et de son pouvoir d'attraction externe. La fermeté de la Bundesbank sur l'objectif de formation des prix a participé à la clarté et à la solidité du contrat social et salarial, en garantissant la valeur de la monnaie nationale. Les syndicalistes et les patrons se sont entendus sur le bien-fondé d'une telle gestion. Et elle est, à certains égards, plus keynésienne que monétariste, si on se souvient que Keynes était favorable au recours à la politique monétaire pour la régulation conjoncturelle, plutôt qu'à l'ajustement flexible des salaires. Ce n'est certes pas ainsi que cette gestion est le plus souvent ressentie par les partenaires européens de l'Allemagne : ils en ont subi les contraintes plus que les avantages et s'y sont adaptés, non pas en transposant un contrat social dont ils n'avaient pas les moyens, mais en privilégiant la flexibilité salariale. Et le modèle allemand lui-même, confronté à des contraintes nouvelles, subit une déformation qui justifie la qualification monétariste : la stabilité du contrat social devient un objectif second par rapport à celui de la stabilité des prix et de la valeur externe de la monnaie.

Le risque pour l'Union monétaire européenne, c'est de voir s'imposer un principe de gestion monétaire, sans la contrepartie d'un contrat social qui permette à l'euro d'être reconnu comme un véritable bien collectif. La Banque centrale européenne sera calquée sur la Bundesbank, mais l'Europe sociale sera bien loin du contrat social allemand, lui-même menacé de dissolution.

Les Européens n'ont pas à se réjouir d'un affaiblissement allemand facteur de déstabilisation plutôt que de rééquilibrage. La question qui leur est posée est : comment passer d'une domination allemande, contestée désormais, à un espace européen plus équilibré, sans qu'il s'agisse d'une simple banalisation par le marché ? Comment relayer l'affaiblissement de la puissance industrielle allemande en faisant émerger un vrai système productif européen ? On retrouve là, d'une autre façon, le besoin de véritables politiques de coopération et de croissance en Europe, déjà mis en évidence par le prochain démarrage de l'euro.

Jacky Fayolle *est professeur associé à l'université Pierre-Mendès-France de Grenoble.*



COURRIER

A propos de l'enquête sur Chypre dans « Le Monde de l'économie » du 28 octobre 1997

J'ai regretté la qualification d'exceptionnelle que vous appliquez à la sécheresse de 1996-1997, car de telles sécheresses sont récurrentes, tant à Chypre qu'en Méditerranée. J'ajoute que la sécheresse chypriote de 1972-1973 avait été beaucoup plus éprouvante.

Il me semble aussi qu'il faut situer numériquement le déracinement de près de 200 000 Chypriotes grecs, dont la fuite avait largement précédé, et peut-être facilité, l'avance de l'armée turque dans l'île entre le 20 juillet et le 15 août 1974, par rapport à la population totale de l'île : 635 000 habitants à l'époque, pour faire sentir toute l'importance de la catastrophe ; mais il faudrait aussi rappeler que plus de la moitié des Chypriotes turcs vivaient autrefois dans les deux tiers sud de l'île, dont ils ont été chassés ou extraits par divers moyens.

Quant aux « biens turcs » demeurés dans le sud de l'île, j'ai assez fréquenté l'île, avant, pendant et après la tourmente de 1974 et jusqu'à aujourd'hui, pour apprécier avec quel humour vous écrivez qu'ils sont en *« quelque sorte gérés pour compte d'autrui »*… Mais je crois comprendre de quelle façon sont gérés les biens grecs abandonnés au nord. Nous demeurons là, comme dans une partie des Balkans, comme sur les confins des Turcs et des Arabes, dans les décombres instables de la koinè ottomane – un sujet dont quelques historiens se sont récemment préoccupés dans un numéro (43-44) de la revue *Sources*.

Pierre-Yves Péchoux
Institut de géographie Daniel-Faucher,
université de Toulouse-Le Mirail

LIVRES

Armer les conspirateurs du futur

par Serge Marti

MANUEL DE PROSPECTIVE STRATÉGIQUE
1. Une indiscipline intellectuelle
2. L'art et la méthode
de Michel Godet
Dunod, 260 p. et 360 p., 165 F et 235 F respectivement

Prévenir, c'est guérir, assure l'aphorisme, à forte connotation médicale. Mais comment prévoir, anticiper, escompter les formidables changements du monde contemporain pour espérer en atténuer les maux à défaut de véritablement les soigner. C'est à cette gageure que s'attaque la prospective, cette discipline relancée en son temps (dans les années 50) par Gaston Berger, et qui consiste à regarder le plus loin possible, en tentant d'éviter faux-semblants et effets miroirs. *« L'attitude prospective est née d'une révolte de l'esprit contre le joug du déterminisme et le jeu du hasard. Il s'agit d'un double combat mené contre l'anti-fatalité et l'antihasard, tel que le concevaient Hugues de Jouvenel et Pierre Massé »*, souligne Michel Godet, qui a consacré au sujet deux ouvrages étroitement complémentaires, nourris de réflexions originales, d'exemples très concrets et de références scrupuleusement réattribuées. Une démarche qui tranche singulièrement avec la futurologie de bazar véhiculée par de trop nombreux fascicules bâtivement classés dans la même catégorie.

« LA SAGA DES MIRAGES »

Titulaire de la chaire de prospective industrielle au Conservatoire national des arts et métiers et instruit par les années passées à ausculter entreprises et ressources humaines, l'auteur prône *« une bonne prévision, celle qui conduit à l'action pour éventuellement l'empêcher de se réaliser, à condition toutefois de ne pas se tromper de diagnostic »*. Là est le problème : comment éviter les erreurs de prévision qui ont conduit, par exemple, la communauté internationale à ignorer, avant qu'éclate le formidable choc pétrolier de 1973, la montée en puissance, dès le début des années 60, des pays arabes exportateurs de pétrole ? Comment éviter, également, de se laisser éblouir par ce que Michel Godet appelle *« la saga des mirages »*, qu'il s'agisse de l'engouement irraisonné pour la technologie (lequel a entraîné *« un immense gaspillage des deniers publics »*), de la maladie du diplôme en France (le pays souffre plutôt d'une *« pénurie de professionnels »*) ou encore du mythe de la taille critique alors que *« le véritable critère est celui de la performance »*.

Ce faisant, l'auteur pourrait être pris en flagrant délit de prospective erronée, car au nom de quel principe de suspicion légitime peut-on énoncer, dès à présent, que la révolution technologique en cours, notamment en matière de nouveaux modes de communication, ne débouchera pas, comme prévu, sur une extraordinaire mutation des sociétés et des produits, devenus aussi nomades qu'éphémères ? Pour l'heure, cet ancien responsable du département prospective de la Sema, volontiers enclin à jouer les *« briseurs d'habitudes »*, propose, dans le premier tome, une sorte de *« traité d'indiscipline intellectuelle »* en plusieurs leçons destiné à étudier les moyens d'anticiper les changements et les ruptures à venir. En essayant d'éviter les erreurs passées ou présentes, telles que la sous-estimation de l'importance des facteurs démographiques lorsqu'on parle de croissance et de chômage ou encore, dans un autre domaine, le peu d'intérêt accordé en France au secteur du tourisme, pourtant source de devises autant que d'emplois.

Avant d'aborder, dans le second tome, l'art et la manière dont il faut concevoir la prospective stratégique et balayer largement *« le champ des possibles »*, cet ardent défenseur de *« l'homme, cet invariant »*, régulièrement replacé au cœur de la construction de l'Histoire, Michel Godet s'efforce de déceler les *« douze tendances probables »* qui continueront à peser sur les sociétés occidentales, autant de travaux qui attendront sans doute longtemps un hypothétique Hercule. Parmi ces multiples défis figurent, notamment, les flux migratoires Sud-Nord, la persistance d'une croissance lente, irrégulière, inégale et interdépendante, la nouvelle donne compétitive déclenchée par l'irruption de nouvelles technologies, la course à la productivité dans le secteur agricole, la chute de l'emploi industriel et la marée montante des services, un contexte international dérégié et encore la déréglementation associée à de nouvelles réglementations internationales et communautaires.

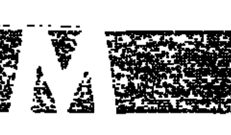
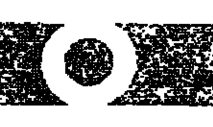
Mention est également faite de deux problèmes-clés auxquels se trouve confrontée plus précisément la Vieille Europe : la crise de l'Etat protecteur et la panne de l'ascenseur social. Avec pour effet induit – mais le message est essentiellement à usage franco-français – une double fragmentation sociale qui met à mal aussi bien les grands partenaires sociaux classiques (patronat, syndicats, acteurs socioprofessionnels) ainsi que l'a amplement démontré le clash survenu entre le CNPF et le gouvernement à propos de la durée du travail, que les détenteurs réels ou présumés de « valeurs » qui restent à définir.

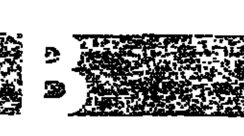
« SOLUTIONS-PAPIER »

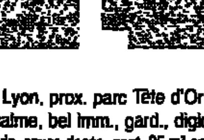
Au passage, l'auteur s'attarde sur deux questions hautement d'actualité : celle de la réduction du temps de travail et celle de la spécificité du chômage à la française. Sur le premier point, Michel Godet, qui se déclare résolument hostile au partage du travail, sauf dans les entreprises ancrées sur un marché porteur ou dans les firmes en difficulté qui peuvent répercuter la réduction du temps de travail sur les salaires, rappelle que, en 1936, la généralisation à 40 heures de la durée hebdomadaire du travail a entraîné, à l'époque, une baisse de 20 % de la production nationale. Cessons de chercher des *« solutions-papier »* au problème du chômage, implore-t-il, estimant que l'emploi unique salarié et à plein temps a bel et bien vécu et qu'il faut privilégier les initiatives individuelles, les solutions conçues de manière décentralisée ayant amplement signifié leur échec.

A propos du second point, directement indexé sur le précédent, le professeur Godet constate qu'en France, *« le pays le plus malthusien parmi les nations développées »*, il existe bien une spécificité du chômage. Celle-ci tient en quelques chiffres. Depuis 1945, la population s'est accrue de 45 %, l'emploi, lui, n'a augmenté au total que de 15 %, de plus en précarisant près de 25 millions d'emplois à ce jour. A volume de population identique, l'Italie et le Royaume-Uni ont 3 millions d'emplois supplémentaires, affirme-t-il. Le constat est réel. Mais il n'est pas spécifiquement français. Il suffit de se déplacer de l'autre côté du Rhin pour dresser, en Allemagne, longtemps champion européen de la performance économique et du dialogue social, un tableau finalement assez proche. Et dont le coût de l'unification ne permet pas de justifier, à lui seul, la noirceur.

هكذا من الأصل.





FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS

IMMEUBLES ANCIENS, RÉDUCTION D'IMPOT POUR HABITATION PRINCIPALE
I - Intérêts d'emprunt : Attention aux délais !

La Loi de Finances pour 1997 a modifié le régime des charges des ménages afférentes à la résidence principale susceptibles de générer une réduction d'impôt.

Jusqu'au 31 décembre 1996, étaient pris en compte les intérêts des emprunts souscrits pour l'acquisition ou la construction de la résidence principale.

La réduction d'impôt était égale à 25% des intérêts des cinq premières années avec des plafonds liés à la nature du logement (neuf ou ancien) et à la situation de famille de l'emprunteur.

Cette réglementation a cessé de s'appliquer pour les logements neufs à compter du 1er janvier 1997, **mais continue à s'appliquer pour les logements anciens si le prêt a été contracté avant le 1er janvier 1998.**

Rappelons, à cet égard, qu'un prêt est réputé accordé lors de la signature de l'offre de prêt émise par la banque, par l'emprunteur.

Par conséquent, pour pouvoir bénéficier de ces mesures, les emprunteurs devront avoir signé leurs offres de prêt, après avoir respecté le délai légal de 10 jours de réflexion, avant le 31 décembre 1997.

On ne saurait trop recommander aux emprunteurs qui se trouveront dans cette situation de renvoyer leur offre de prêt acceptée à leur banque par lettre recommandée avec accusé de réception, de façon à se ménager la preuve du respect des délais mentionnés ci-dessus.

(A suivre...)

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er
Téléphone : 01.44.82.24.00

PARIS NOTAIRES services

VENTES

2e arrondt

Prox. Opéra, p. de t., XVIIIe, 4 P. 102 m², HSP 4,10 m, à renover, belle allure. Tél. : 01-43-35-18-36

4e arrondt

MARAIS-SAINT-PAUL imm. XVIIIe, 3e ét. par escalier classé, liv., 60 m² s/terrasse 25 m². 4 chbres, poutres calme absolu. 01-47-00-77-27

SAINT-PAUL, imm., XIXe, duplex, charme sej., 2 ch. cuis. bns, 100 m², calme. 01-43-35-18-36

5e arrondt

ENCHERE NOTAIRE 21 bd. St-Germain, 5e ét. 6 P., 298 m². Grand standing Mise à prix : 3 120 000 F Visites 20/11 de 14 h à 16 h 25 et 29/11 de 10 h à 12 h P. Rochelois. 01-44-09-40-39

MAUBERT, 3e ét. imm. 17e s., gd studio 45 m², caractere, plan à revoir, 830 000 F Tél. : 01-44-07-37-05

LA ROCHELLE-LAGORD appartements neufs rentabilité elevée Périssol et remboursement TVA Lne ARNAULT. 05-49-27-00-94

6e arrondt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
STUDIO 29 m²
3e ét. ASC. 01-43-20-32-71

VAVIN, p. de t., 2/3 P., 73 m² excel. état, chf indiv., gaz soleil. 01-43-35-18-36

7e arrondt

UNIVERSITE/BAC comme une maison, 132 m², de charme. trvx. 01-45-49-16-03

ENCHERE NOTAIRE 1 av. Ségur/angle Breteuil 2 P., 33 m², 3e ét. libre, mise à prix : 400 000 F visite 18/11 : 14 h 30-16 h 30 26 et 28/11 de 10 h à 12 h D. Marie. 01-45-61-55-70

CHAMP-DE-MARS
SUPERBE 8 P. + jard. privatif 10 000 000 F Valmont. 01-42-66-36-53

UNIVERSITE 3e ét., 260 m², beaux volumes, 3 chbres dont une sur jard. 01-45-49-16-03

SAINT-GERMAIN 4e ét., exceptionnel, appt. de réception, 360 m², très belle vue , volumes, 4/5 chbres. 01-45-49-16-03

DUPONT-DES-LOGES 7 P., 228 m², 4e asc., soleil 6 400 000 F. 01-45-31-51-10

BAC-LILLE
157 m², 1e ét., 6 P., rénové 3 500 000 F. 01-40-25-07-05

Bellechasse, 5 P., 5e ét. asc., vue superbe, balcon Service. 01-42-78-64-33

BAC/VARENNE imm. 18e, 1er ét. sur cours, 187 m², volumes, charme. Exclusivité. 01-45-49-16-03

AV. SUFFREN 97 m², s/jard., imm. stand. gd séj., 1 chbre, calme, clair park. : Px : 1 950 MF Tél. : 01-45-66-00-75

9e arrondt

9e, RUE CONDORCET classique, pierre-de-t., 143 m² 3e asc., 2 700 000 F Tél. : 01-53-20-08-50

9e ATELIERS d'Artiste 85 m², 116 m², 230 m² Px de base 20 000 F le m² Tél. : 01-53-20-08-50

ST-GEORGES-VICTOIRE 3 P., 87 m², classique, balc. 1 650 000 F. 01-40-25-07-05

11e arrondt

BASTILLE-DUPLEX original et en parfait état 115 m² utiles + gde cave voûtee accès direct 2 050 000 F. 01-47-00-77-27

Nation, studette équipée impeccable, bonne rentabilité 280 000 F. 01-45-87-09-09

PPTAIRE vd beaux appts
REFAITS A NEUF
studio, 36 m². 7e ét., 530 000 F
2 P., 52 m², s/jd, 712 000 F
2 P., 54 m². s/jd. 772 000 F
2 P., 57 m², 799 000 F
3 P., 65 m², 943 000 F
53 AV. PARMENTIER
Visites mercredi et jeudi de 11 à 13 h et de 14 à 19 h SEFIMEG. 01-48-06-22-96

LEDRU-ROLLIN – appt Loft 150 m² env. avec gd living cuis. US, 3 chbres, 2 bains parquet - cheminée 2 650 000 F. 01-47-00-77-27

NATION, studette équipée impeccable, bonne rentabilité 280 000 F. 01-45-87-09-09

12e arrondt

12e AV. DAUMESNIL
Beau 3 P., imm. récent 5e ét. double expo soleil, 1 100 000 F L et D. 01-44-30-45-41

PROPRIETAIRE VEND 34, RUE CLAUDE-DECAEN
TRES BEAUX APPARTS
2 P., 51 m², 670 000 F
3 P., 77 m², 1 000 000 F
4/5 P., 94 m², 1 270 000 F
5 P., 113 m², 1 685 000 F
Bureau de vente s/place du lundi au samedi 11 h à 19 h
01-43-43-89-68

13e arrondt

13e MAISON-BLANCHE
imm. gd stand.,-gd 4 P. ét. élevé, vue pan. s/Paris 2 bains, park. 2 000 000 F L et D. 01-44-30-45-41

GD VOLUME à terminer 235 m², dernier ét. plein sud terrasse. 01-45-46-26-25

A DECOUPER PLATEAU 200 MF 01-45-46-26-25

ARAGO, STUDIO
37 m², superbe immeuble 630 000 F. 01-43-20-32-71

BUTTE-AUX-CAILLES
3 P., 79 m², imm. 91
1 570 000 F. 01-43-20-32-71

14e arrondt

Mo DENFERT-ROCHEREAU stand. récent studio 21 m² 2e ét. sur s/jardin, cave park. : 550 000 F GERER : 01-42-65-03-03 ou Mme Michaut. 06-07-74-89-62

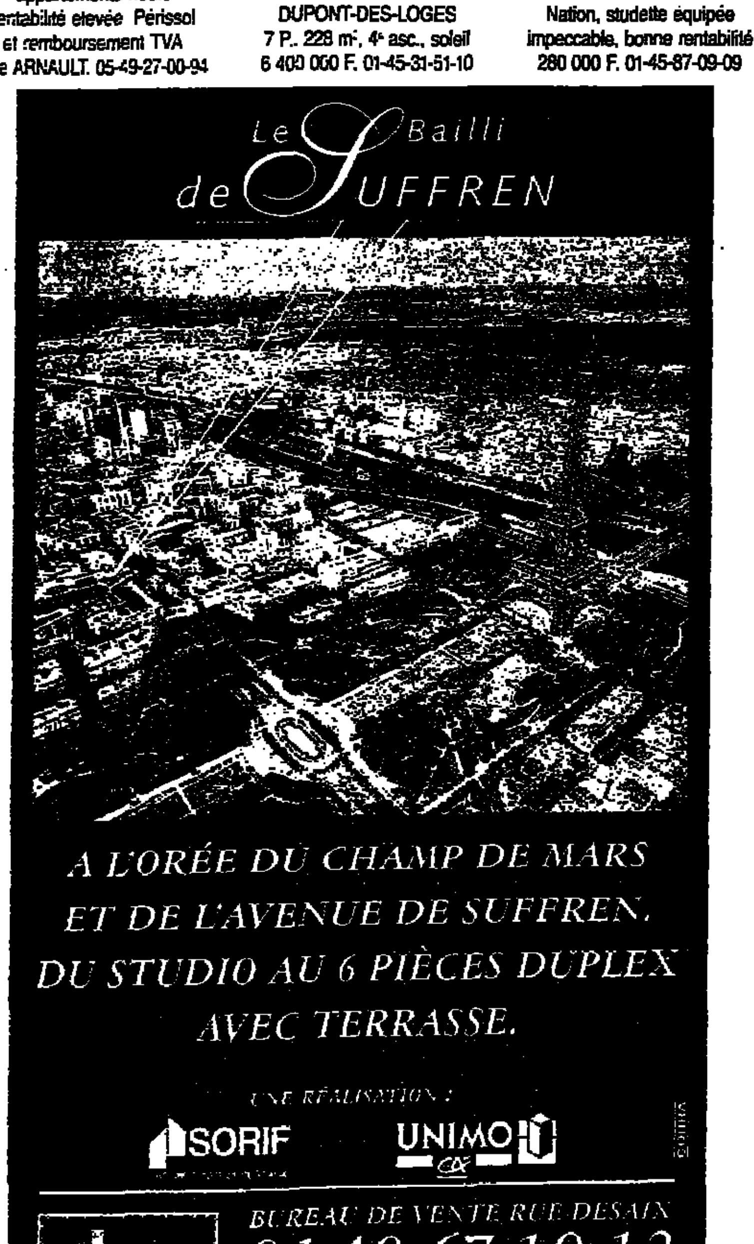
MONTPARNASSE
STUDIO 18 M²
250 000 F. 01-43-20-32-71

Montparnasse, gd stand, 5 P. 111 m², séj-dble. 3 chbres 2 bains, park. 01-43-35-18-36

14e 198 AV. DU MAINE
immeuble nf gd standing VOIE PRIVEE livraison juin 1999 avantages Périssol studio 2 P., 3 P., 4 P., 5 P. à partir de 540 000 F + park.
UFO. 01-44-56-10-60

MONTPARNASSE
2 P. 46 m² + terrasse 33 m² 1 150 000 F. 01-43-20-32-71

Alésia, maison rénovée, séj. 3 ch., cuis. équip. 2 bns s-sol partiel, jdinet. 01-43-35-18-36



15e arrondt

CONVENTION, 3 P.
60 m² + terrasse 9 m², sud 980 000 F. 01-43-20-32-71

16e arrondt

PASSY TROCADÉRO beau 2 P., 57 m², 2e asc. pierre-de-t. 1 190 000 F VALMONT. 01-42-66-36-53

PLEIN CIEL
INGRES SUCHET, 170 m² + 160 m², terrasse. 01-44-05-94-82

ENCHERE NOTAIRE 17 rue Rémusat 2/3 P., 67 m², 9e ét. + park. Mise à prix : 715 000 F Visites 20/11 & 1/12 : 14 h à 16 h, 27/11 de 10 à 12 h J. Lefeuvre. 01-44-71-21-00

Près KENNEDY 95 m², service, box standing. 01-43-59-14-05

20e arrondt

GAMBETTA Loft avec liv. s/patio plein sud, 3 chbres + espaces bureau + studio indépendant 2 300 000 F. 01-47-00-77-27

PARIS GAMBETTA
INSTITUTIONNEL VEND appts occupés dans immeubles 1930, bon stand. à partir 6 500 F/ M² (lots libres à partir de 8 800 F le M²) AD VALOREM 01-44-51-55-55

HAUT-DE-SEINE 92

LEVALLOIS
INSTITUTIONNEL VEND appts du studios au 4 P., gardien, asc., chf collectif A PARTIR DE 12 700 F le M²
AD VALOREM
01-44-51-55-55

BOULOGNE ÉGLISE
3 P., 50 m² + jard., soleil excellent état, box, cave 1 150 000 F. 01-40-25-07-05

NEUILLY Mo SABLONS 6 P., 160 m², ét. élevé, asc. p. de taille. 01-43-59-14-05

SCEAUX, IMM. 1967 bel appt, calme 3 P., cuis. s. de b., rangements, cave 2e ét., asc., garage privé 1 000 000 F à débattre Sarl Degrais & l'Huissier 89130 TOUCY Tél. : 03-86-44-09-05

SEINE-ST-DENIS 93

BAGNOLET, récent, studio 39 m², cave, park., 410 000 F GERER. 01-42-65-03-03 Mme Michaut. 06-07-74-89-62

PROVINCE

ENCHERE NOTAIRE MERIBEL-LES-ALLUES Imm. Les Airelles, 3e ét. 4 P., duplex, 110,50 m² Mise à prix : 1 500 000 F Visite 22/11 & 6/12 de 14 h à 16 h, 27/11 de 10 h à 12 h G. Aubry-Marais. 04-79-24-21-48

Nice, promenade des Anglais part. vend 10 000 F le m² 5 P., 127 m², rez-de-ch. pos. professionnel Tél/R : 04-93-44-12-73

Lyon, prox. parc Tête d'Or calme, bel imm., gard., digic. Vds, cause decès. appt. 85 m² env. Hall, séj. dble, 2 chbres, parquet, haut s/plafond 3 m, cave, gar 710 000 F. Tél. : 01-34-60-10-99

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

QUAI VOLTAIRE, cadre exceptionnel burx. 60 m² impeccable 01-45-87-09-09

VIAGERS

ILE ST-LOUIS BÉTHUNE, beau 80 m² occupé 77 ans 400 000 F + 7 000 F/mois – 01-42-65-07-57

TUILERIES prestigieux occupé 7 ans, 150 m² env. 3 600 000 F comptant, sans rente. 01-42-65-07-57

MAISONS

ORRY-LA-VILLE : OISE 20' Paris, mais. 1976 plain-pied 85 m² entr., séj. 28 m². 3 chbres, cuis. équip., WC, sdb, poss. combles aménag., s/sol total gar. 2 voit., cave, buanderie, salle de jeux, chauf. gaz, terr. 526 m². 950 000 F à voir absolument. Tél. : 03-44-58-81-19

MARNE-LA-COQUETTE exceptionnel dernier étg. Dble liv. 2 chbres verdure 2 850 000 F 01-44-05-94-88

PROPRIÉTÉS

LANDES – 20' OCÉAN 45' Bordeaux – 1 km A 10 Maison de maître 1 900/chauf. central. Sans trvx. 350 m² hab. dépendances 66 m² hab. dans parc arboré 1 ha.1,5 MF 05-58-90-97-61 (HB)

(FERMETTE BOURGOGNE)
à 1 h 30 de Paris, jard. s. champs. Px : 500 000 F Tél. : 03-86-73-67-41

GORGES LUBERON Maison provençale, 160 m² hab. Terrain boisé 4 000 m² Pisc. 6x12, Px : 2 MF. Tel. : 06-80-30-12-73

ARRIÈRE-PAYS DE CANNES en résidence privative suite royale + 2 pisc. (ext. + intér.) + 7 appartements de 4 pers. 6 950 000 F ou en résidence hôtelière idem + 15 appartements 9 500 000 F Propr. 00-35-32-75-18-13

POITOU-CHARENTES 80 km mer, ppte XIXe 300 m² habit. Parc. Orangerie. Piscine Tennis. 1 900 000 F Tél. : 05-49-27-00-94

ENCHÈRE NOTAIRE ARVILLE – 1, rue Grande Propriété/terrain 1 860 m² Bât. principal 13 p. 385 m² + dépendances 370 m² 2 piscines (1 couverte). Prestations luxueuses. Mise à prix : 1 500 000 F Visites 19/11 de 14 h à 16 h 25/11 et 2/12 de 10 h a 12 h P. Rochelois 01-44-09-40-39

ACHATS

APPARTEMENTS

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 01-48-73-48-07

Ile Saint-Louis Particulier rech. 70 à 100 m² Commerc. profess. ou mixte Paiement comptant Tél. : 03-88-56-03-74

LOCATIONS

APPARTEMENTS
DEMANDES

MASTER GROUP
47, r. Vaneau, 75007 Paris rech. appts vides ou meublés Toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS Tél. : 01-42-22-98-70

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau, 75116 rech pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HOTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE.
01-47-20-30-05

OFFRES MEUBLÉES

Noël et vacances d'hiver. Au ski, gd chalet confort. 10/12 pers., près pistes. Tél. : 01-45-41-58-97 ou 04-42-96-41-90

GEOFFROY-SAINT-HILAIRE 3-4 P. 90 m², 2e ét., BOX 9 000 F net. - 01-45-31-51-10

R. LACRETELLE, 4 P. 110 m², 6e ét., soleil, à nf 11 000 F net. - 01-45-31-51-10

- ILE ST-LOUIS, studio de charme, 3 800 F h. ch.
- ÉTOILE, beau 2 P. 58 m² 4e ét. asc., 6 000 F h. ch.
- 16e, POMPE, BEAU 4 P. 130 m², 13 100 F h. ch.
- PTE MAILLOT, 6 P. 180 m², stand., 16 000 F h. ch.
- 7e VERNEUIL, luxe, 5 P. 135 m² + balcons, 19 500 F h. ch.

VALMONT 01-42-66-36-53

IMMOBILIER D'ENTREPRISES

ÉTOILE
Pptaire loue 4 burx. Hall 107 m² 18 000 F/mois CC. Tél. : 01-46-47-58-75

AGENDA

ASSOCIATIONS

L'association Chlorophylle organise son MARCHÉ DE NOËL samedi 22 nov. de 14 à 18 h., dim. 23 de 9 h 30 à 18 h. Artisanat - Gastronomie - Exposition de patchworks et points de croix... ENTRÉE LIBRE Orangerie de l'abbaye de Chaâlis 60300 Fontaine-Chaâlis (face à la mer de Sable)

BIJOUX ANCIENS
Bagues romantiques
GILLET
19, rue d'Arcole, 75004 Paris Tél. : 01-43-54-00-83 Médailles religieuses

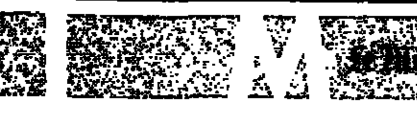
COURS

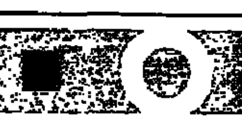
DJEMBÉ (percussions africaines). Cours pour débutants et confirmés, enfants et adultes. Venez essayer ! Tél. : 01-43-21-30-65

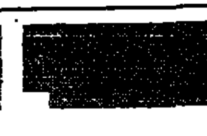
Avocat Versailles propose stage droit fiscal à étudiant DESS, DJCE. Centre de formation des avocats. Tél. : 01-39-02-21-11

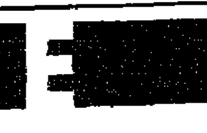
Noël et vacances d'hiver AU SKI, GD CHALET : conf., 10-12 pers., près des pistes Tél. : 01-45-41-58-97 ou : 04-42-96-41-90

هكذا من الاصل







NEUF ET RÉSIDENTIEL



PARIS

2e arrondissement

L'Hôtel Colbert
16, rue du Croissant. 75002 Paris

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel.
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
Tél. 01 47 12 54 44
Internet : http://www.stimbatir.fr

NOUVEAU L'HOTEL COLBERT

APPARTEMENTS DU STUDIO AU 4 PIÈCES TRIPLEX

Au cœur du 2ème arrondissement, entre l'Opéra Comique et la Bibliothèque Nationale, STIM BATIR réhabilite le prestigieux hôtel "Colbert", immeuble du 18ème siècle et propose à la vente 35 appartements complètement rénovés.
Exemple de prix : studio à partir de 515 000 F, 2 pièces à partir de 710 000 F, 3 pièces à partir de 1 520 000 F (prix hors parking).
Conseils sur les mesures investisseurs, amortissement "Périssol".

Renseignements et ventes : 01 47 12 54 44

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

7e arrondissement

Le 72, rue Saint-Dominique et le 15, rue Jean Nicot
75007 Paris

Commercialisation :
SODEMI
Pour tout renseignement :
Tél. 01 41 92 22 21

Mise en vente de quelques appartements prestigieux au cœur du 7ème

Entre Invalides et Champ de Mars, dans le 7ème le plus convivial, le "72, rue Saint-Dominique" et le "15, rue Jean Nicot" vous offrent le choix entre un nouvel immeuble doté de tous les avantages du neuf : qualité de la construction et des prestations, dernières normes techniques, balcons, terrasses, parkings en sous-sol... et une superbe rénovation avec tout le charme et le cachet de l'ancien, qui bénéficie également des frais de notaire réduits.
Aujourd'hui, il ne reste que quelques appartements livrables immédiatement à partir de 34 000 F le m². Du studio au 6 pièces duplex (dont quelques surfaces spéciales investisseurs)
Visite uniquement sur rendez-vous.

11e arrondissement

Le 4, passage St-Pierre Amelot
75011 Paris

Réalisation et commercialisation
L.W. Pierre
Tél. 01 41 90 62 00.

APPARTEMENTS DU 2 PIÈCES AU 5/6 PIÈCES.
LIVRAISON 4e TRIMESTRE 1998 (loi Perrissol).

Séparé du Marais par le boulevard Beaumarchais. Le passage Saint-Pierre Amelot est à 100 m du Cirque d'Hiver. Le calme au cœur d'un véritable quartier d'artisans. A deux pas du métro Filles du Calvaire.
Petite résidence de 18 appartements.
2 Pièces : 740 000 F
3 pièces : 1 070 000 F
4 pièces + jardin : 1 480 000 F
5/6 pièces, terrasse, dernier étage : 3 050 000 F

LW PIERRE

13e arrondissement

Les Jardins de Verlaine
3, place Paul Verlaine
75013 Paris
NOUVELLE RÉALISATION

Réalisation
PARIS OUEST Immobilier,
78, bd Saint-Marcel
75005 PARIS
Tél. 01 45 87 70 28

DU STUDIO AU 6 PIÈCES.

Deux petits immeubles neufs, R+3, à l'architecture soignée, dans le "village de la Butte aux Cailles". Appartements de grande qualité avec terrasses et balcons donnant sur des jardins. Côté tradition, "La Butte aux Cailles", ses maisons, ses rues piétonnes, son charme préservé Côté modernité, le centre commercial "Galaxy" et ses 50 boutiques, le complexe cinématographique "Grand Ecran"... Métro à 300 m.
Bureau de ventes : 1, place Paul Verlaine, du mar. au ven. de 14h à 19h. sam. de 11h à 13h et de 14h à 19h. Tél. 01 45 88 26 26

PARIS OUEST

14e arrondissement

Avenue Reille
Face au Parc Montsouris
75014 Paris

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

NOUVEAU

DU STUDIO AU 5 PIÈCES AVEC PARKING ET CAVE EN SOUS-SOL.

France Construction vous propose une nouvelle résidence à 2 pas du Parc Montsouris.
Calme et verdure, conception contemporaine : larges ouvertures, balcons et terrasses « à vivre », aux prestations de qualité étudiées dans les moindres détails, pour vous garantir confort et sécurité au quotidien.

Pour concevoir l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction et bénéficier du meilleur choix, appelez dès maintenant le 01 46 03 22 00.

FRANCE CONSTRUCTION

15e arrondissement

12, rue Dulac
75015 Paris

SEFRI CIME
30, place de Catalogne
75014 Paris

Tél. 01 40 48 56 30

Le charme tranquille de Montparnasse entre la rue de Vaugirard et le boulevard du Montparnasse.

Le 12, rue Dulac : une petite résidence de qualité composée de 17 appartements et d'une maison de ville.

Du studio au 5 pièces, prix à partir de 25 000 F le m² habitable.

Profitez des avantages de la loi "Périssol".

Sefri Cime

14, avenue Félix Faure
75015 Paris

SINVIM
11, rue Louis Philippe
92523 Neuilly-sur-Seine
Tél. 01 41 92 55 00

A 50 m le métro Félix Faure et plusieurs lignes d'autobus proches.

4 pièces - 96 m² + Balcon 13 m²
cave et box double
prix : 2 950 000 F

Renseignements et vente : 01 41 92 55 55

SINVIM

Le Fondary
19, rue Fondary 75015 Paris

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel.
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 53 53
Internet : http://www.stimbatir.fr

DU STUDIO AU 5 PIÈCES - LIVRAISON HIVER 98

Au cœur du 15e, dans une rue calme une résidence de grand standing. Prestations de qualité, appartements avec balcons, terrasses ou jardins privatifs.
Exemple de prix : 2 pièces 41,54 m² hab. avec parking et cave : 1 224 000 F.
Conseils sur les mesures investisseurs, amortissement Périssol.
Bureau de vente : 18, rue de l'Abbé Groult. Ouvert lun. jeu et ven de 14h à 19h. sam. dim et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 19h.
Tél. 01 45 31 61 35 ou 01 47 12 54 44

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

Villa Marmontel
107-109, rue de l'abbé Groult.
75015 Paris
Idéal défiscalisation Périssol.

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Un programme superbe à découvrir absolument et choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : Plus que 8 appartements disponibles du studio au 5 pièces avec caves et parkings en sous-sol. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien ! Livraison 4ème trimestre 1997

Prix à partir de 24 500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Bureau de vente sur place ouvert :
lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

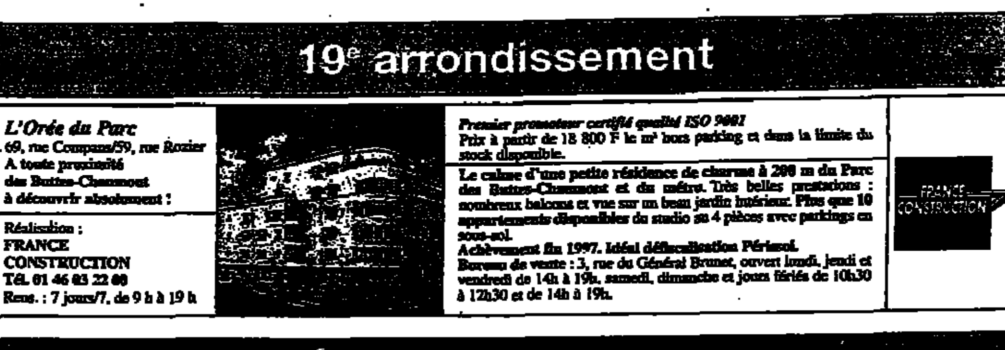
16e arrondissement

Les Jardins d'Auteuil
11-13, rue Wilhem 75016 Paris

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel.
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 53 53
Internet : http://www.stimbatir.fr

Dans le 16e arrondissement, une superbe résidence du studio au 5 pièces. A proximité du Pont Mirabeau et du Parc de la Fondation Rossini, le prestige d'une résidence élégante à l'architecture raffinée et aux prestations de grande qualité.
Exemples de prix : 3 pièces 62,50 m² hab (lot n°11) : 1 700 000 F parking et cave inclus. 4 pièces 97,95 m² hab (lot n°14) : 2 840 000 F parking et cave inclus.
Bureau de Vente : 11-13, rue Wilhem - Paris 16e
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19h,
samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Tél. 01 42 24 05 36 ou 01 47 12 53 53

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER



19e arrondissement

L'Orée du Parc
69, rue Compans/59, rue Rozier
A toute proximité des Buttes-Chaumont à découvrir absolument !

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h

Premier promoteur certifié qualité ISO 9001
Prix à partir de 18 800 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.

Le calme d'une petite résidence de charme à 200 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro. Très belles prestations : nombreux balcons et vue sur un beau jardin intérieur. Plus que 10 appartements disponibles du studio au 4 pièces avec parkings en sous-sol.
Achèvement fin 1997. Idéal défiscalisation Périssol.
Bureau de vente : 3, rue du Général Brunet, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

RÉGION PARISIENNE

78 Carrières-sur-Seine

Résidence "La Vallière"
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine

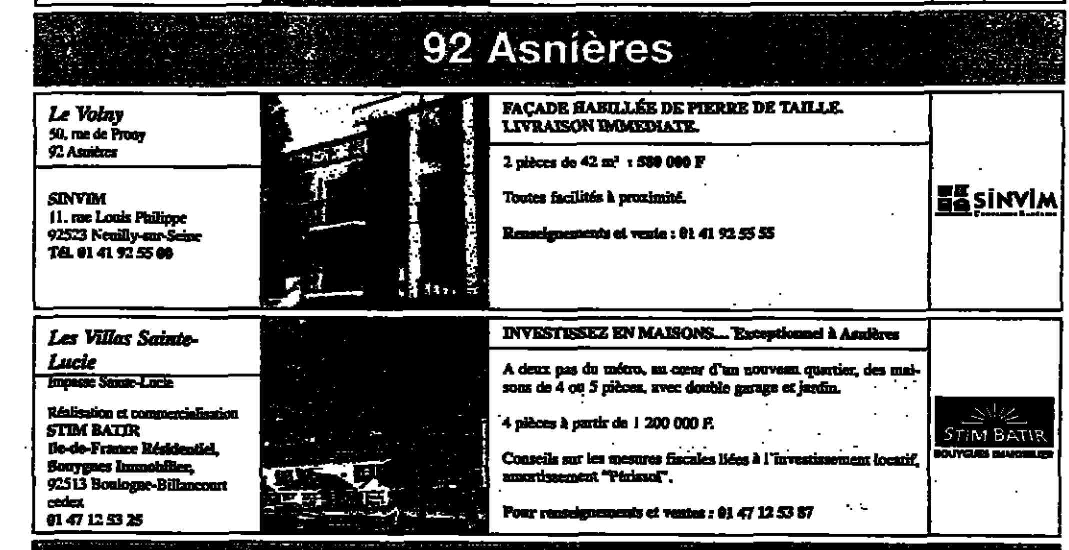
Réalisation :
FRANIM
Tél. 01 47 20 48 09

Livraison immédiate. Derniers appartements du studio au 4 P ainsi que duplex indépendant de 5 P 113 m² avec jardin 110 m². Exemple de prix : Studio 3e étage à 320 000 F au 3 P 70 m² à partir de 960 000 F.

Dans un écrin de verdure et un cadre de vie protégé, résidence à l'architecture et aux prestations de qualité : labels Promotelec et Qualitel. Nombreux balcons et grandes terrasses.

Bureau de vente et appartement modèle sur place, visite sur rendez-vous : ouvert tous les jours de 11 h à 19 h.
Tél : 01 39 57 26 10

FRANIM



92 Asnières

Le Volny
50, rue de Prony
92 Asnières

SINVIM
11, rue Louis Philippe
92523 Neuilly-sur-Seine
Tél. 01 41 92 55 00

FAÇADE HABILLÉE DE PIERRE DE TAILLE.
LIVRAISON IMMÉDIATE.

2 pièces de 42 m² : 580 000 F

Toutes facilités à proximité.

Renseignements et vente : 01 41 92 55 55

SINVIM

Les Villas Sainte-Lucie
Impasse Sainte-Lucie

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 53 25

INVESTISSEZ EN MAISONS... Exceptionnel à Asnières

A deux pas du métro, au cœur d'un nouveau quartier, des maisons de 4 ou 5 pièces, avec double garage et jardin.

4 pièces à partir de 1 200 000 F.

Conseils sur les mesures fiscales liées à l'investissement locatif, amortissement "Périssol".

Pour renseignements et ventes : 01 47 12 53 87

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER



92 Boulogne-Billancourt

Le Clos des Arts
Angle rue de Silly et rue Couchot
92 Boulogne
NOUVEAU

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Prix de lancement : à partir de 17 500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.

A deux pas des commerces et des transports, France Construction vous propose une nouvelle résidence, du studio au 5 pièces avec parking et cave en sous-sol. Conception et prestations étudiées dans les moindres détails pour vous assurer confort et sécurité : balcons, terrasses, nombreux appartements avec double orientation, grandes ouvertures pour la luminosité, grandes caves, digicode, interphone, loge gardien...

Bureau de vente sur place :
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

92 Puteaux

Résidence Dauphine
36 à 62 rue Charles Lorilleux
92800 Puteaux

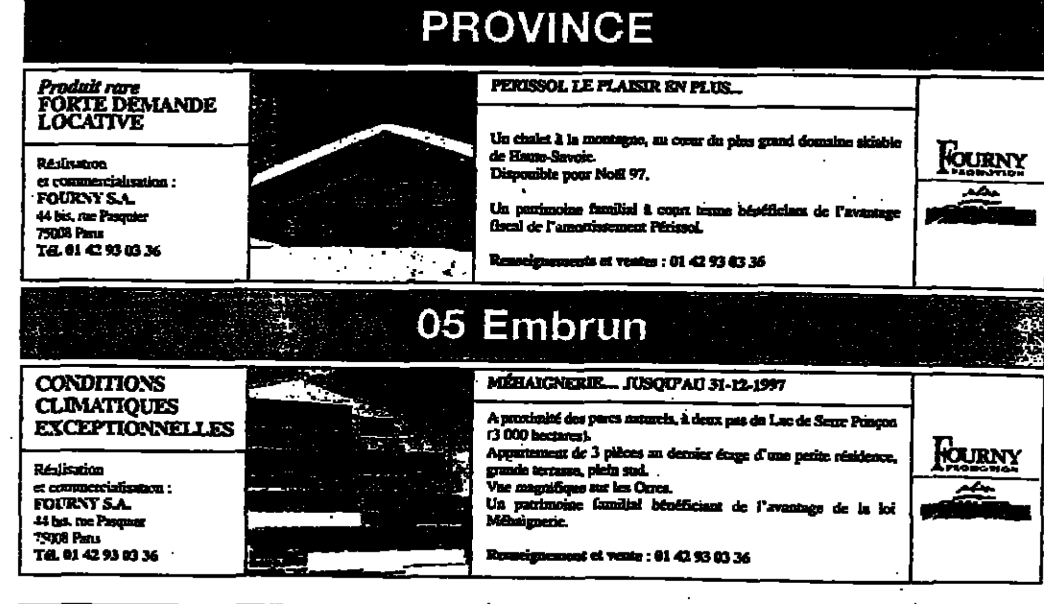
SINVIM
11, rue Louis Philippe
92523 Neuilly-sur-Seine
Tél. 01 41 92 55 00

PROCHE GARE, SNCF, MÉTRO, RER, CENTRE COMMERCIAL, CINÉMAS, RESTAURANTS.

2 pièces - RDC - 48 m² plus terrasse 11 m², plus jardin 23 m², plus parking : 680 000 F

Renseignements et vente : 01 41 92 55 55

SINVIM



PROVINCE

Produit rare
FORTE DEMANDE LOCATIVE

Réalisation et commercialisation :
FOURNY S.A.
44 bis, rue Pasquier
75008 Paris
Tél. 01 42 93 03 36

PERISSOL LE PLAISIR EN PLUS...

Un chalet à la montagne, au cœur du plus grand domaine skiable de Haute-Savoie.
Disponible pour Noël 97.

Un patrimoine familial à court terme bénéficiant de l'avantage fiscal de l'amortissement Périssol.

Renseignements et ventes : 01 42 93 03 36

FOURNY PROMOTION

05 Embrun

CONDITIONS CLIMATIQUES EXCEPTIONNELLES

Réalisation et commercialisation :
FOURNY S.A.
44 bis, rue Pasquier
75008 Paris
Tél. 01 42 93 03 36

MÉHAIGNERIE... JUSQU'AU 31-12-1997

A proximité des parcs naturels, à deux pas du Lac de Serre Ponçon (3 000 hectares).
Appartement de 3 pièces au dernier étage d'une petite résidence, grande terrasse, plein sud.
Vue magnifique sur les Orres.
Un patrimoine familial bénéficiant de l'avantage de la loi Méhaignerie.

Renseignement et vente : 01 42 93 03 36

FOURNY PROMOTION



Le mensuel qui vous aide à acheter dans le neuf. Chez votre marchand de journaux.